LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

La culture hydroponique pour le jardinier amateur
(ou la culture sans terre)
Par Steward Kenyon
EDITIONS
marcel broquet

Vol. LXXIII — No 88 | Nuageux avec averses. Maximum 17 **(détail en page 18)** | Montréal, samedi 17 avril 1982 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles **45 cents**) **35 CENTS**

Québec offre de troquer le gel des salaires contre la sécurité d'emploi

sous peine de licencier 17,430 fonctionnaires

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec veut réduire de $521 millions les augmentations salariales prévues cette année pour plus de 300,000 employés des secteurs public et parapublic. Il resterait quand même un écart de $250 millions à combler dans le budget que M. Jacques Parizeau, ministre des Finances, présentera au début de mai pour l'exercice financier en cours.

Tel est l'un des points saillants du document que le gouvernement a présenté à huis clos aux représentants des trois centrales (CSN, CEQ, FTQ), dont plus de 180,000 membres sont réunis en front commun. Le contenu des délibérations de jeudi et d'hier, à Québec, n'a pas été rendu public. Mais *Radio-Canada* à Québec a obtenu copie du texte intitulé «La crise budgétaire et ses implications sur la rémunération dans les secteurs public et parapublic», tel que présenté par le porte-parole patronal, Me Lucien Bouchard.

Il demande de rouvrir les conventions collectives et de diminuer l'impact budgétaire des augmentations salariales prévues aux 1er juillet et 31 décembre 1982, et qui sont de $899 millions pour l'ensemble des secteurs public et parapublic. Pour cette année, le gouvernement veut troquer le gel presque total des salaires contre la sécurité d'emploi; à défaut de quoi, cette dernière serait touchée l'an prochain et les effectifs réduits de 17,430 personnes.

Pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1982, le gouvernement propose de réaménager les augmentations salariales de façon inversément proportionnelle au niveau de salaire. Ainsi, l'augmentation du salarié le moins rémunéré ($13,150) ne serait amputée que de l'enrichissement collectif et s'établirait à 8.65%. Le salarié moyen ($22.448) recevra la moitié de l'augmentation à laquelle il aurait eu droit une fois l'enrichissement enlevé, soit 4.33%. Tous les salariés dont le traitement se situe entre $13,150 et $37,088 auraient une augmentation variant entre 8.65% et 1.31% selon une formule exponentielle. À $37,089 et plus, aucune augmentation.

Donc, au 1er juillet, le redressement souhaité donnerait l'augmentation moyenne suivante: ouvriers: 7.21%; paratechniciens: 7.05%; bureau: 6.54%; techniciens: 4.36%; infirmières: 3.95%; enseignants: 2.23%; professionnels: 1.02%. La moyenne générale serait de 4.33% pour les 306,097 employés syndiqués et syndicables, au lieu des 10.25% prévus dans les conventions.

Pour le 31 décembre prochain, le gouvernement propose de restaurer les échelles et les taux de traitement sur la base du même principe qu'en juillet, ce qui ferait osciller les augmentations entre 2.8% et 0.43% pour les salariés dont le traitement se situe entre $14,282 et $37,574. Au total, l'augmentation moyenne serait de 1.4% seulement, en décembre.

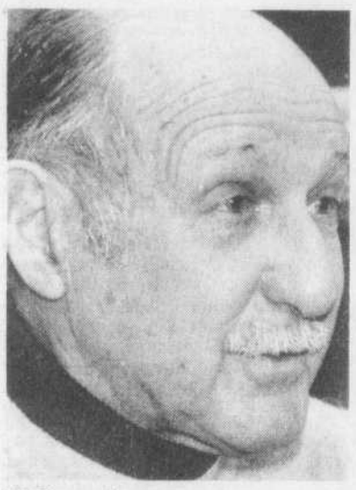
Dans ce contexte, l'indexation au coût de la vie est annulée.

Plus encore, toujours pour cette année, le gouvernement veut abolir les échelons, avancements de classe, reconnaissance de la scolarité additionnelle, reclassification, etc. Ceci équivaut à toutes fins utiles à annuler ce qu'on appelle le «coût du système». Seule la promotion serait maintenue.

Ces propositions et la réforme des régimes de retraite (plus de

Voir page 12: Québec

Pierre Dansereau au DEVOIR



M. Pierre Dansereau

Les intellectuels du Québec aux prises avec le démon du midi

par Lise Bissonnette

Les conditions économiques sont largement responsables de la morosité qui saisit le Québec, qui crée chez les individus une sorte de passivité, d'acceptation du *statu quo*, dit au DEVOIR l'écologiste Pierre Dansereau, dans l'entrevue de la semaine, en page 11. Écologiste des âmes aussi à ses heures, M. Dansereau s'inquiète en particulier des intellectuels aujourd'hui dans la force de l'âge, ceux qui se sont engagés politiquement au lendemain de la Révolution tranquille et que semble saisir aujourd'hui le «démon de midi» du dilettantisme.

Il craint les effets de leur désenchantement, pour eux-mêmes, mais aussi pour les causes justes qu'ils défendaient. Dire un «non retentissant au marxisme» n'est pas vraiment nécessaire, selon lui. Il faut plutôt l'enrichir d'autres expériences. Il faut continuer à soutenir la «poussée» vers une justice sociale encore loin d'être acquise. «Il y a encore des taudis à Montréal, il y a encore Jean Drapeau à l'hôtel de ville. Ce n'est pas fini...»

Officiellement «en retraite» depuis 1976, M. Dansereau enseigne, recherche, dirige toujours des étudiants à l'Université du Québec à Montréal qui a refusé de se séparer de lui à l'époque, même si les «règles» l'ont alors forcé à quitter le Centre de recherche en sciences de l'environnement. Le professeur est optimiste à propos de la jeune génération qu'il observe à l'université. Il y voit s'évanouir le «chauvinisme» qui est à ses yeux l'une des plaies les plus menaçantes pour le Québec. La partie n'est pas gagnée, dit-il, mais l'ouverture est en bonne voie. Les «barrières» cèdent plus facilement aujourd'hui.

De la situation politique, il parle peu, sauf pour constater que le confort nord-américain est toujours le principal obstacle à «l'indépendance ou l'autonomie» du Québec, et aussi au progrès social-démocrate. Ces deux projets, selon lui, sont une forme moderne de ce que les jésuites appelaient autrefois «la réforme du capitalisme». Les «bourgeois ne sont pas les seuls à les craindre, mais aussi ceux qui «aspirent à devenir bourgeois». Même s'il continue à croire à «l'austérité joyeuse», comme il a pu l'observer au cours d'un récent voyage en Chine, il admet bien que le Québec ne peut, à lui seul, «rêver de faire échec au mouvement mondial de virage à droite».

Heureux de déceler des signes de changement chez les jeunes, il s'inquiète pourtant de l'usage qu'ils font de leur liberté. Certaines nouvelles «conventions» de leur civilisation lui semblent aussi «astringentes, rétrécissantes» que les anciennes.

Les Québécois auraient dépensé $7 millions pour se faire «sonder»

par Rodolphe Morissette

Le nombre et surtout les coûts réels des sondages «politiques» effectués couramment par l'appareil administratif du gouvernement du Québec dépassent de loin ce qu'en sait le public. La presse avait parlé récemment de dépenses de l'ordre de $1.5 million à ces fins au cours des trois dernières années. Un ex-haut fonctionnaire du gouvernement du Québec a affirmé hier qu'il fallait multiplier ce chiffre par cinq.

M. Marcel Giner, politologue, qui dirigeait jusqu'à tout récemment et depuis plusieurs années le service des «études sociales» de la direction de la recherche et de la statistique du ministère des Affaires sociales, a fait ces révélations hier au cours du colloque «Sondages et droits du public» tenu à Montréal et organisé par le Comité des sondages, lequel regroupe des spécialistes des sciences sociales et politiques.

M. Giner avait été amené en 1974 à mettre sur pied une entreprise de sondage à l'intérieur même du gouvernement, plus précisément aux Affaires sociales. Depuis lors, tous les ministères du gouvernement ont leur propre «boîte» interne. Cependant, note M. Giner, il est pratiquement impossible de les retracer et encore moins d'en identifier exactement les dépenses en sondages quand on

Voir page 12: Millions

Écrire en l'an 2000

À l'occasion du Salon du livre de Québec, LE DEVOIR propose aujourd'hui à ses lecteurs un supplément littéraire qui a pour titre: «Écrire en l'an 2000». Ce thème magique, c'était celui de la 10e Rencontre québécoise internationale des écrivains qui avait lieu à Montréal en février dernier. Notre cahier reproduit les principales communications de ce colloque. **Page 35**



Mme Margaret Trudeau, l'épouse séparée du premier ministre Trudeau, a volé la vedette à la monarchie, l'espace d'un moment, hier devant son ancien domicile du 24, Sussex Drive à Ottawa, où elle s'est retrouvée parmi les spectateurs dans l'espoir d'apercevoir la reine Elizabeth. (Photolaser CP)

L'ONU aux Malouines?

La médiation de Haig progresse en Argentine

(D'après Reuter et AFP) — Les Nations unies ont pris toutes les dispositions pour administrer éventuellement les îles Malouines en attendant le règlement du conflit entre Buenos Aires et Londres.

Cette nouvelle a été annoncée hier alors qu'à Buenos Aires l'évolution de la mission de paix de M. Alexander Haig était jugée positive.

Les risques de guerre subsistent cependant. L'agence gouvernementale Telam a annoncé que la flotte argentine avait appareillé pour une destination inconnue et un communiqué militaire invite les navires marchands à ne pas pénétrer dans la zone de guerre de 200 milles décrétée autour des Malouines par la Grande-Bretagne et où la flotte britannique est attendue en début de semaine.

Mais l'humeur était à l'optimisme mesuré hier soir à Buenos Aires, où le secrétaire d'Etat américain a achevé la deuxième partie de ses entretiens sur le conflit anglo-argentin des îles Malouines.

Les entretiens de MM. Haig et Nicanor Costa Mendez, ministre des Affaires étrangères d'Argentine, ont duré deux heures et quarante-cinq minutes. Dans la matinée, les discussions du secrétaire d'Etat avaient duré deux heures.

A l'issue de cette rencontre, M. Costa Mendez a informé de la teneur de ses discussions le général Galtieri, puis le comité militaire argentin composé du chef de l'état, des commandants en chef des

Voir page 12: Médiation

Le chemin de la reine

«J'ai renoncé à tous mes privilèges»

par Michel Vastel

OTTAWA — On ne cache pas longtemps ses histoires de famille. Où qu'ils aillent, la reine et le prince Philip ne peuvent échapper à cette étrange réalité d'un couple en pleine rupture et dont la partenaire, parce qu'elle a quitté le foyer conjugal», a renoncé à tous ses privilèges».

Hier, c'était la journée du Duke of Edimburgh. Il est arrivé, presqu'a l'improviste, bronzé mais tellement vieilli et ridé. Comme Sa Majesté, il est fort différent de l'air qu'on lui donne sur les timbres-postes. Mais en pire, pas en mieux comme la reine.

Le Duke a entraîné son escorte en bonne terre loyaliste et pieusement anglicane. En après-midi, le prince remettait une série de prix à de jeunes Cadets de l'air, boutonneux et gauches à souhait.

Il n'y avait que deux Québécois, sur les 124 récipiendaires. Nos jeunes seraient-ils moins sportifs et audacieux que les jeunes des autres provinces? Un responsable de la grande Loge du «Duke of Edimburg's Award in Canada» a plutôt explique que ce sont les québécois qui s'excluent de ce rare privilège de conquérir une broche dorée remise par un membre de la famille royale. Ces fils de paysans dont les pères ont osé couper la tête d'un roi, fût-il capétien, embarrassent manifestement les membres de la société secrète du Duke of Edimburgh: ils parlent des jeunes Québécois du bout des lèvres, comme, dans les bonnes familles, on chuchote le nom du fils dévoyé qui passe par là à l'occasion d'une réunion de famille.

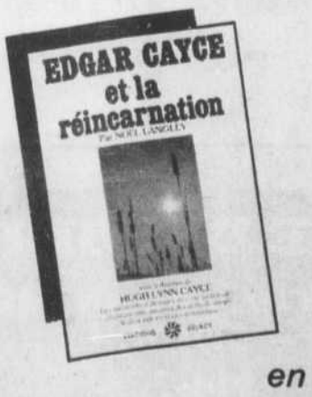
«Le gouvernement du Québec ne fait pas non plus beaucoup de promotion pour le prix du Duke», confiait un organisateur. On s'en fût presque douté! Non plus, paraît-il, que les scouts, les guides et les fabriques de paroisse. Il ne reste donc que les Cadets de l'air qui, cette année, de Montréal, n'ont pu envoyer que deux jeunes Montréalaises, Vicki Becker et Christine Arse-

Voir page 12: Privilèges

NOUVEAUTÉS
AVRIL

ÉDITIONS SÉLECT











en vente chez votre libraire

Jeûne contre la répression en Uruguay

par Angèle Dagenais

Hier et aujourd'hui sont journées de grèves de la faim et de manifestations diverses dans 25 pays à travers le monde pour obtenir la libération de tous les prisonniers politiques et syndicaux de l'Uruguay et pour un retour à la démocratie dans ce petit pays de l'Amérique du Sud dirigé par l'armée depuis 1973.

À Montréal, hier, une trentaine d'Uruguayens et de sympathisants entreprenaient une grève de la faim de 24 heures pour attirer l'attention sur une recrudescence d'emprisonnements arbitraires et d'enlèvements depuis le début de l'année 1982. Les grévistes de la faim ont reçu l'appui des trois centrales syndicales québécoises, d'organismes humanitaires ainsi que de 33 députés du Parti québécois, dont Mme Louise Harel qui participait à une conférence de presse hier pour souligner l'événement. Le Parti Libéral du Québec, pour sa part, a tenu également à manifester sa solidarité par l'entremise du député de Laurier et critique en matière d'immigration, M. Christos Sirros, qui a fait parvenir une lettre aux grévistes de la faim réunis à l'Église Unie Saint-Jean, rue Sainte-Catherine.

Pays d'à peine trois millions d'habitants, l'Uruguay compte plus de 500,000 exilés qui ont fui en dix ans le régime militaire et la répression. On dénombre actuellement 1,500 prisonniers politiques dont de nombreux étudiants et travailleurs arrêtés récemment, affirme M. Sergio Neme de la Convencion Nacional de Trabadores (CNT), mouvement syndical uruguayen en exil dans de nombreux pays y compris le Canada. Les Uruguayens vivant à l'extérieur de leur pays souhaitent la libération de tous ceux qui sont emprisonnés pour avoir exprimé leur opposition au régime en place ou pour avoir tenté de reconstituer le mouvement syndical interdit depuis le coup d'État. De plus, les exilés exigent des éclaircissements sur le sort de toutes les personnes enlevées et disparues en Uruguay depuis dix ans.

Enfin, indiquent les Uruguayens de Montréal, le rejet massif par scrutin populaire de la constitution préparée par les militaires en novembre 1980 signifie un désaveu du régime dictatorial actuel et une volonté des Uruguayens pour un retour à la démocratie. Les exilés souhaitent rentrer dans leur pays et participer à sa reconstruction, explique M. Neme, mais seulement si les libertés fondamentales sont reconnues et protégées par un véritable régime démocratique et les prisonniers politiques amnistiés.

Avion trouvé

JOLIETTE (PC) — L'avion Cessna disparu vendredi dernier au nord de Montréal a été retrouvé hier matin.

C'est un citoyen de Rawdon qui a retrouvé l'appareil, dans lequel se trouvait le corps du pilote, M. Roger Hains.

L'avion était parti de Sainte-Thérèse pour un court vol d'une heure et s'est écrasé près du lac Huard.

Depuis la disparition du Cessna, des recherches avaient été menées par la Sûreté du Québec et l'armée canadienne, ainsi que par de nombreux pilotes bénévoles.



Le Salon de la femme

C'est le ministre des Communications du Québec, M. Jean-François Bertrand, qui a ouvert hier matin le 13e Salon de la femme qui se poursuivra pendant la prochaine quinzaine au Vélodrome Olympique. On voit ici le ministre en compagnie de l'initiatrice du projet, Mme Jacqueline Vézina. À l'arrière-plan, vue d'ensemble du Salon, axé cette année sur les services disponibles aux femmes dans tous les secteurs de la société. (Photo Jacques Grenier)

Morin: le vrai combat commence

par Claude Turcotte

OTTAWA — «Le Canada Bill aggrave la crise constitutionnelle. C'est maintenant que la lutte va commencer pour de bon. La crise de l'État commence aujourd'hui», a déclaré hier à Hull M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, au cours d'une conférence de presse destinée surtout à la presse internationale de passage à Ottawa à l'occasion de la visite de la reine.

M. Morin a soutenu que le gouvernement du Québec considère comme «illégitime» la nouvelle constitution proclamée aujourd'hui même, mais il a indiqué tout aussi nettement que le gouvernement québécois entend la combattre par des «moyens légitimes», parmi lesquels il y aura le recours à la clause «nonobstant», comme l'avait mentionné jeudi le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Le ministre des Affaires intergouvernementales a écarté le recours à la désobéissance civile comme moyen de contestation. Un journaliste ayant rappelé que M. Lévesque avait lui-même parlé de désobéissance civile après la dernière conférence constitutionnelle, M. Morin a répondu: «Je suis sûr que M. Lévesque n'avait pas la désobéissance civile en tête lorsqu'il a dit cela.»

Le ministre s'attend que la nouvelle constitution qui aura pour effet «d'attaquer» une cinquantaine de lois du Québec, et suscitera de nombreuses constatations devant les tribunaux. «Nous défendrons nos lois centimètre par centimètre», a promis M. Morin.

Il a déclaré par ailleurs que la nouvelle situation offre un avantage. «Dans le passé, a-t-il expliqué, l'inégalité était larvée; elle devient maintenant officielle; elle éclate aux yeux de tous; les Québécois verront plus clairement le sort que leur réserve le Canada.» M. Morin faisait alors allusion à la différence de statut des langues officielles au Québec et en Ontario, ainsi qu'à la différence entre le Québec et les autres provinces pour la langue d'enseignement.

Il s'est montré en outre plutôt dur à l'égard de la Grande-Bretagne. «Nous nous attendions à plus de fair play, a-t-il dit: nous nous attendions que la Grande-Bretagne prenne ses responsabilités à l'endroit de cette ancienne colonie. Elle a posé un geste indigne de la tradition britannique, qui témoigne du déclin des traditions britanniques en même temps que son déclin économique et politique.» À propos de la «tristesse» de Sa majesté, M. Morin a parlé de «charmantes larmes de crocodile».

Quant à l'offre de négocier faite par le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, à la suite du message télévisé de M. Lévesque, M. Morin la considère comme «une offre purement tactique pour donner l'impression de souplesse alors que le gouvernement fédéral est rigide depuis des années.»

M. Morin a tenu à donner cette conférence de presse hier à Hull pour sensibiliser les journalistes étrangers qui pouvaient se trouver à Ottawa. La majorité des journalistes présents étaient cependant de la presse canadienne et québécoise.

Le personnel du gouvernement québécois à Ottawa n'a pas obtenu la collaboration de l'organisation de la visite royale pour diffuser son invitation et il a fallu procéder à l'aveuglette en appelant dans divers hôtels pour tenter de rejoindre ces journalistes étrangers.

Par ailleurs, la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) a émis un communiqué hier pour dire que «le moment de vérité commence le 17 avril».

La présidente de la Fédération, Mme Jeannine Séguin, a déclaré que «ce n'est pas le rapatriement de la constitution ni sa promulgation comme tels qui vont améliorer le sort des minorités francophones hors Québec, mais bien l'application qui en sera faite par les gouvernements fédéral et provinciaux à partir du 17 avril 1982».

Mme Séguin a prévenu que les minorités francophones allaient veiller à ce que la charte des droits linguistiques soit respectée et appliquée, même s'il faut aller devant les tribunaux. En même temps, elles continueront de revendiquer les droits fondamentaux qu'ils jugent nécessaires à leur épanouissement.

Un volcan meurtrier au Mexique

MEXICO (AFP) — L'éruption du volcan Chichonal au Mexique a fait 22 morts, 93 blessés, 2,755 disparus et plus de 20,000 sinistrés, indique un bilan officiel publié hier à Mexico par le ministre de la Défense, le général Felix Galvin.

Le volcan a également détruit cinq villages et a provoqué des dégâts dans 46 autres. Près de 200,000 hectares de terres cultivables ont été dévastés, et des milliers de têtes de bétail ont été tuées.

Toujours selon le ministre de la Défense, le volcan continue de projeter des pierres et des cendres dans un rayon de 5 km, et il ne reste aucune trace de vie dans cette zone recouverte d'une couche de cendres de 2 mètres.

Les spécialistes estiment que le Chichonal pourrait rester en activité pendant six ans, et une zone de 10 km autour du volcan reste interdite pour empêcher que les anciens habitants ne reviennent sur les lieux.

Me Jutras pousse la CTCUM à clarifier ses offres aux syndicats

par Paule des Rivières

Le commissaire Germain Jutras, chargé de l'enquête sur les relations de travail à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a pressé cette dernière hier de préciser ses offres à ses employés.

Rappelant, lors des audiences qui se déroulent dans le cadre de cette enquête, que les employés d'entretien votent demain matin sur l'opportunité de reprendre la grève lorsqu'ils en auront le droit, le 12 mai, Me Jutras a plus précisément demandé à l'avocat patronal dans quelle mesure il pouvait outrepasser le mandat que la CTCUM lui a donné. Il ne serait pas mauvais non plus, a-t-il suggéré, que la Commission précise ses offres pour la deuxième année du prochain contrat de travail de ses employés.

«La CTCUM peut s'asseoir sur ses offres et dire j'attends que le syndicat (des employés d'entretien) révise ses positions», a poursuivi l'enquêteur, mais cela n'apportera pas nécessairement un déblocage des négociations.

À cela l'avocat patronal, Me Alain Lortie, a répondu qu'il discuterait la chose avec la direction de la CTCUM, vraisemblablement aujourd'hui.

Plus tôt dans la journée, ce dernier avait refusé de faire quelque commentaire que ce soit sur le vote de grève que s'apprêtent à prendre les employés d'entretien. Rejoint à ses bureaux, le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, a eu un «pas de commentaire» semblable, se contentant de dire qu'il portait beaucoup d'espoir à l'enquête de Me Jutras.

Le gouvernement a institué cette enquête sur les relations de travail à la CTCUM lorsqu'il a, en janvier, suspendu le droit de grève des employés de la CTCUM jusqu'au 12 mai. Le mandat de Me Jutras prend fin à cette date également.

Me Jutras s'occupe des relations entre la CTCUM et trois groupes de ses employés, dont les conventions collectives sont venues à terme le 11 janvier dernier. Ce sont les 450 employés des bureaux, les 1,200 employés d'entretien (tous deux affiliés à la Confédération des syndicats nationaux) et les 4,200 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro.

Il entend et questionne les parties à tour de rôle. Et, bien que son mandat ne consiste pas à négocier avec les intéressés le renouvellement des conventions collectives, il n'hésite pas à faire des suggestions pour rapprocher les intervenants.

Avant-hier, il avait émis l'opinion que les syndicats CSN ne saisissaient pas toutes les «perches tendues» par l'employeur. Hier, il a vivement invité la Commission à préciser ses exemples d'ouvertures.

Les écarts qui séparent les parties sont importants puisque très peu de clauses ont fait l'objet d'une entente ; les salaires sont cependant au premier plan des divergences.

A ce sujet, le commissaire attend avec impatience les données nouvelles de l'employeur sur les salaires d'un marché-cible composé des sociétés Bombardier, Celanese, Sidbec-Dosco, Noranda, Alcan et Pratt et Whitney et quelques autres.

La CTCUM a en effet fondé ses offres salariales (une hausse de 7% plus une indemnité de vie chère si l'inflation dépasse 10%) sur les comparaisons avec ces marchés. Me Jutras l'a envoyé mettre ses données à jour.

Il est urgent d'avoir les nouvelles données, a-t-il rappelé hier en indiquant que cela pourrait influer sur les offres salariales.

Les salaires mais bien d'autres points, dont les horaires de travail, ont par ailleurs été abordés hier avec le président de la Fraternité des chauffeurs, opérateurs de métro et employés des services connexes, M. Normand Hamelin. Ce dernier a témoigné toute la journée.

M. Hamelin a retracé l'histoire de la présente négociation avec la CTCUM et, comme son avocat, Me Pierre Laplante, a conclu que le coeur du problème n'était pas le contenu des demandes ou des offres — même si la CTCUM avait fait publiquement grand cas de la demande d'une hausse de 25% par année — mais le comportement «étrange» de la Commission «qui n'a jamais voulu négocier».

Cela étonne d'autant plus M. Hamelin, qui s'occupe de négociation depuis 1970, que c'est la première fois que la CTCUM a cette attitude avec la Fraternité.

M. Hamelin a rappelé que la CTCUM avait convoqué une première rencontre de négociation le 15 octobre même si elle n'avait aucune offre à déposer. Il a conclu que cela permettait à l'employeur de décréter le lock-out 90 jours plus tard, selon le code du travail, et que, partant, cela évitait d'avoir à payer les chauffeurs advenant une grève des autres syndicats à la CTCUM, comme cela s'est produit.

Me Jutras a ensuite voulu savoir s'il y avait eu concertation entre la Fraternité et les deux autres syndicats en négociation présentement. Non, a répondu M. Hamelin sans hésitation.

Le commissaire a ensuite déploré que les décisions de groupes déteignent sur d'autres syndicats et a demandé à M. Hamelin s'il était «impensable» d'envisager la formation d'un seul syndicat pour ne pas avoir à vivre la stratégie de l'autre.

«Ça commence à être assez grave en relations de travail» quand on en est rendu là, a-t-il dit.

M. Hamelin n'a pas apporté de réponse claire à cette question.

Soulignons enfin que le témoignage de M. Hamelin n'épargnait pas le gouvernement. Car, à cette porte aussi, il a trouvé peu d'empressement cette année, contrairement aux années passées où les relations étaient meilleures.

D'ailleurs, il a confirmé que son syndicat rencontrait les représentants du gouvernement immanquablement dans le passé, lorsque les négociations bloquaient.

«En 1975, 1977, 1979, ils (les représentants du gouvernement) nous faisaient venir et on exposait nos demandes,» a dit M. Hamelin en ajoutant que ces séances se terminaient souvent par la nomination d'un médiateur.

M. Hamelin a parlé aussi des élections qui se tiennent à la Fraternité le 22 avril. Il n'est pas candidat à la présidence. Et il ne cache pas que deux groupes pas toujours en accord composent la Fraternité présentement.

Véritable «bazar» au Cégep du Vieux-Montréal

Trois étudiants sont condamnés à la prison pour trafic de drogue

par François Barbeau

Le trafic de la drogue fleurit au Cégep du Vieux-Montréal, mais trois jeunes «pushers» ont appris hier qu'il valait mieux garder leur nez dans les livres que dans la cocaïne.

Les deux premiers, arrêtés en novembre alors qu'ils avaient en leur possession de la marijuana et du haschisch, devront purger 60 jours de prison au cours des 30 prochains week-ends. Le juge Jacques Lessard, de la Cour des sessions de la paix, a été plus sévère à l'endroit du troisième qui, lors de son arrestation, avait en sa possession de la cocaïne, une autre drogue connue sous le nom de pcp, et quatre grammes de haschisch: il l'a condamné à 18 mois de détention.

En plus de 60 jours de prison, les deux premiers devront exécuter 90 heures de travaux communautaires au service des personnes âgées ou handicapées.

C'est à la suite de nombreuses plaintes de parents que les policiers de la CUM sont allés faire enquête au Cégep du Vieux-Montréal. Ils y ont découvert que l'une des salles, utilisée comme vestiaire des étudiants, prenait l'aspect d'un véritable bazar où toute une gamme de drogues et de stupéfiants étaient offerts au vu et au su de tous.

Une analyse de laboratoire a démontré que certaines de ces drogues avaient été dénaturées par les traficants, qui y ajoutaient diverses substances. C'est ainsi que pour obtenir du haschisch noir, plus prisé par les connaisseurs, on y ajoutait de petites quantités de bananes pourries, ou encore de la teinture à cheveux.

Dans son jugement, le juge Lessard a souligné l'importance de freiner la vente des stupéfiants en milieu scolaire, et a cité à l'appui les propos d'un témoin, un policier, qui avait déclaré au tribunal que, selon les statistiques, 46% des vols qualifiés dans les banques étaient imputables à des individus d'âge scolaire. Il s'agissait, dans une très forte proportion, de vols commis pour financer l'achat de drogues ou de stupéfiants.

Ce malaise, a poursuivi le juge Lessard, atteint une catégorie vulnérable d'individus appelés à devenir la classe dirigeante de notre société, et c'est là que le tort devient incommensurable.

Danses «spéciales» au bar Aloha

(par François Barbeau) — Il s'en passait de belles au bar Aloha de Vimont, dans Laval. Deux policiers qui déposaient hier dans le procès de Mme Annette Palin-Piette, accusée d'avoir tenu une maison de débauche, ont raconté comment s'était déroulée leur enquête qui s'est soldée par l'arrestation d'une vingtaine de personnes accusées depuis d'avoir tenu ou d'avoir fréquenté une maison de débauche.

Dans ce bar, les danseuses nues servaient aux tables et exhibaient leurs charmes aux clients, qui pouvaient se permettre non seulement de regarder, mais de toucher aussi.

Les jeunes filles rendaient la pareille, mais avec les genoux, ou la pointe du pied...

Les agents Arcand et Leboeuf, de la Sûreté du Québec, se sont rendus à trois reprises au bar Aloha. La première fois, en décembre dernier, une danseuse leur a fait des avances.

La deuxième fois, en janvier, ils ont été témoins des scènes qu'ils ont relatées hier au juge Claude Joncas de la Cour des sessions de la paix.

Leur troisième visite, deux jours plus tard, leur a permis de constater que le comportement des danseuses n'avait pas changé, et que l'accusée, Mme Palin-Piette, s'affairait auprès des danseuses, à qui elle adressait la parole souvent, et qu'elle entrait et sortait souvent d'un bureau.

C'est ce soir-là que les membres de la brigade de la moralité de la SQ ont procédé à une descente dans cet établissement et qu'ils ont arrêté tout ce beau monde.

guérin l'éditeur qui édite

Histoire du Canada (HC 155)

de 1867 à nos jours

Raoul Massé

ISBN-2-7601-0280-7 - 128 p. - 4,50 $ Adultes

En vente dans toutes les librairies



Ce programme vise à faire porter l'attention de l'élève sur certains événements qui ont exercé une influence déterminante sur notre destinée canado-québécoise et les sensibiliser à la vie canadienne de 1867 à nos jours.

Le programme est divisé en objectifs terminaux à atteindre. Pour bien s'approprier les objectifs proposés, l'élève devra compléter les lectures, les comprendre, les évaluer, les juger et les critiquer.

Des activités suivent les objectifs.

Ce cahier est aussi un guide pour le professeur qui pourra participer à l'effort de l'élève.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

"Danse pour Célibataires"
Club des diplômés universitaires
"Graduates Club"
(Club à but non lucratif)
Holiday Inn
420 Sherbrooke ouest
Vendredi 23 avril 1982
8:30 P.M. - 1:00 A.M.
$ 8.00 membre
$ 10.00 non membre
Renseignements
482-9108

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

Nouveau... Spaghetteria au Garage



Journée des enfants

Spaghetti — portion enfants — moins de 12 ans. $ 1.99

Venez rencontrer «Kokie» notre oiseau parlant !

Apportez votre vin !

280 est, Duluth (angle Henri-Julien)
Réservations: 842-5885/86

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ATMOSPHÈRE

Fournir à l'étudiant les connaissances de base en physique de l'atmosphère et l'initier à des recherches spécifiques:

à l'UQAM: recherches reliées à la couche limite et à la météorologie synoptique, avec applications aux précipitations, aux prévisions, à la qualité de l'air et à l'environnement urbain;

à l'UQAC: recherches sur les échanges air-sol, avec applications à l'agrométéorologie, à la limnologie nordique et aux problèmes reliés au froid.

Renseignements: s'adresser aux responsables du programme:

Université du Québec à Chicoutimi
Département des sciences pures, **tél.: (418) 545-5489**

Université du Québec à Montréal
Département de physique, **tél.: (514) 282-3302**

NOTE: Les demandes d'admission pour la session automne 1982 doivent parvenir aux bureaux des registraires concernés avant le 3 mai 1982.

Université du Québec
Commission des programmes d'études avancées gérés conjointement

Première cueillette de fonds populaire du Parti civique

par Alain Duhamel

Pour la première fois, le Parti civique de Montréal (PCM) entreprend une campagne de financement dans les districts électoraux afin de grossir une caisse électorale déjà bien pourvue et de se livrer à quelques manoeuvres en démocratie populaire pour le cas où...

Les élus municipaux du PCM, au nombre de 52 sur les 54 qui composent le conseil municipal de Montréal, ont reçu récemment instruction de l'organisateur de la campagne électorale, M. Pierre Lorange, vice-président du comité exécutif, de recueillir chacun $5,000 par les moyens qu'ils jugeront les plus efficaces. Cette somme représente environ le double de ce que les conseillers municipaux ont dépensé dans leur district pour se faire élire à l'automne 1978.

Le PCM, qui détient la majorité à l'hôtel de ville de Montréal depuis plus de 20 ans, n'a pas la réputation de financer ses campagnes électorales par des méthodes en usage dans les partis d'opposition. En 1978, par exemple, le «chapeau» dans une dizaine d'assemblées publiques en pleine campagne électorale lui avait rapporté $78,300, une performance inégalée par aucun autre parti politique.

En prévision des élections du 14 novembre prochain, le parti du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a débuté sa campagne électorale dès l'automne dernier en organisant, comme le veut sa tradition, une série de soupers et soirées dansantes qui lui ont rapporté la somme de $18,872. Ajoutez à cette somme les contributions des



M. Jean Drapeau sera-t-il encore à la tête de son parti aux élections de l'automne?

(Photo Jacques Grenier)

élus municipaux, à raison de $500 chacune, des membres de leur famille, de quelques souscripteurs, et le surplus accumulé depuis les dernières élections, vous avez une caisse électorale de $104,375.56 au début d'une année électorale. Le 1er janvier dernier, le PCM avait déjà en caisse plus de 40% de la somme de $254,318.31 dépensée pour la campagne électorale de 1978.

Depuis le début de l'année, le PCM a poursuivi sa série de soirées et de rencontres payantes, mais les résultats ne sont pas encore connus puisque le dernier rapport statutaire produit au bureau du Directeur du financement des partis politiques ne couvre que la période terminée à la fin de 1981.

Si les 52 élus municipaux atteignent l'objectif fixé, la campagne en cours ajoutera une somme de $260,000 à la caisse électorale. Quelques-uns ont déjà mis en marche une campagne de financement de porte à porte, d'autres préparent des fêtes populaires avec ou sans chapeau, quelques autres enfin songent à des réceptions à caractère paroissial dans le style des rencontres organisées par le PCM à l'échelle des grands secteurs de la ville.

Jamais le PCM n'a entrepris aussi longtemps à l'avance sa campagne électorale. Par delà la nécessité de garnir une caisse électorale en se pliant aux règles nouvelles édictées dans les lois favorisant la démocratie municipale, le PCM risque, pour la première fois d'entrer en période électorale sans son chef et fondateur, M. Drapeau.

Si cela devait être — le maire évite de donner quelque indication que ce soit sur ses intentions — plusieurs conseillers du PCM, surtout parmi les élus associés à la vieille garde du parti, quitteraient en même temps la vie publique. Le parti pourrait-il survivre?

Des conseillers municipaux aux états de service moins importants, conscients que le maire est habituellement, dans les sondages d'opinion et dans les résultats électoraux, plus populaire que son parti, s'en préoccupent et donnent à cette campagne de financement à l'échelle des districts une autre dimension.

De cet exercice démocratique, il pourrait en effet se dégager un noyau d'élus ayant fait la preuve, d'une manière autonome, d'une force de pénétration et d'un certain dynamisme dans leur district électoral, et susceptible de constituer la relève de l'après-Drapeau.

Les rainures du boulevard Décarie sont plus utiles

Les cours de conduite pour jeunes entraînent une hausse des accidents

par Gilles Provost

Les cours de conduite automobile destinés aux adolescents sont néfastes parce qu'ils augmentent le nombre des accidents et décès parmi les jeunes, au lieu de les réduire comme on l'espérait. Le Québec doit donc éviter d'emboiter le pas aux autres provinces qui ont introduit de tels cours dans le programme régulier des écoles secondaires. Il y aurait même lieu de s'interroger sur l'utilité véritable des écoles de conduite.

Voilà sans doute la conclusion la plus surprenante qui a surgi hier au colloque sur la sécurité routière organisé conjointement à Montréal par l'Association du transport et des routes et par l'Université de Montréal (Centre de recherche sur les transports et Département de médecine sociale et préventive).

Règle générale, les conférenciers ont conclu à l'inefficacité presque totale des programmes d'éducation destinés à modifier les comportements au volant. Au contraire, les mesures utiles seraient surtout d'ordre technique: conception des voitures, ceintures de sécurité, amélioration de la chaussée, etc.

Dans cette veine, les rainures gravées dans la chaussée de l'autoroute Décarie ont permis, a elles seules, d'y réduire de 30% à 50% le nombre total d'accidents depuis lors, comme l'a révélé hier l'ingénieur Denis Laplante du ministère québécois des Transports.

Pour sa part, M. Michel Gou de l'Ecole Polytechnique a révélé que le nombre de décès par kilomètre parcouru a baissé de moitié au Canada à la suite de la loi de 1966 qui a imposé de nouvelles normes de sécurité aux constructeurs automobiles. Il a aussi cité des statistiques démontrant que le risque de décès est deux fois plus élevé dans une petite voiture sous-compacte que dans une grosse auto américaine même si toutes satisfont apparemment aux mêmes normes de sécurité. (Simple question de taille, apparemment...)

Certains ont démontré une fois de plus l'efficacité préventive des ceintures de sécurité et le risque énorme que courent les jeunes enfants placés sur les genoux de leurs parents: le plus souvent, en cas d'accident, ils périssent écrasés entre le tableau de bord et l'adulte qui les porte. Par contre, leur risque de décès est diminué par 14 s'ils sont convenablement attachés dans un siège bien conçu.

Tous ces moyens techniques semblent donc avoir une efficacité bien supérieure aux mesures qui font appel à la publicité ou encore aux cours de conduite automobile introduits dans les écoles de plusieurs provinces.

Plusieurs études américaines ont déjà démontré la quasi-impossibilité de trouver une différence significative dans les taux d'accidents parmi les adolescents qui ont ou qui n'ont pas suivi de cours de conduite automobile dans une école reconnue, comme l'a souligné hier M. Leon S. Robertson de l'Université Yale.

Cette constatation a été appuyée par Mme Claire Laberge-Nadeau du Centre de recherche sur les transports, de l'Université de Montréal. Cette dernière a soutenu que le fait d'initier les adolescents à la conduite automobile à l'école constituait une incitation extrêmement puissante pour les amener à conduire rapidement une voiture. (Et un diplôme officiel mine la réticence des parents...)

Or, comme les risques d'accidents sont particulièrement élevés parmi cette population d'adolescents et comme le fait d'avoir suivi un cours n'améliore aucunement la situation, ce genre de formation scolaire se trouve simplement à augmenter le nombre de jeunes qui se tuent ou qui se font blesser plus ou moins gravement sur les routes.

Grâce à une analyse de l'évolution historique en Saskatchewan, où les cours de conduite automobile sont devenus obligatoires dans toutes les écoles secondaires en 1976, et grâce à une comparaison avec le Québec où il ne se donne aucune formation du genre, Mme Laberge-Nadeau a effectivement démontré que ces cours ont multiplié le nombre de blessures et de décès parmi la population de moins de 20 ans. Au bout du compte, le «record du risque» est encore détenu par les 20-24 ans au Québec tandis qu'il a été accaparé par les 15-19 en Saskatchewan.

L'autre présentation fort remarquée a concerné l'effet extrêmement positif des rainures sur l'autoroute Décarie. Selon M. Denis Laplante, on y a enregistré 1,100 accidents de moins que prévu au cours des 30 mois qui ont suivi cette modification.

Par rapport à une autre section-témoin, les accidents ont diminué de 41% sur chaussée mouillée à cause de la meilleure adhérence des roues de voiture. Pour cette même raison, on a diminué de 35% le nombre des accidents liés à une distance insuffisante entre véhicules et de 26% le nombre des dérapages accidentels.

On a cru souvent que ces rainures pouvaient présenter un danger pour les motos (dont le conducteur pouvait perdre l'équilibre, estimait-on) mais on a enregistré une diminution de 42% des accidents de moins. Le nombre restreint d'accidents de ce genre réduit cependant la valeur significative de ce résultat.

Autre chose curieuse, ces rainures n'ont pas amené de diminution de la vitesse des voitures. Au contraire, plusieurs conducteurs ont tendance à accélérer, soit pour rendre plus agréable le bruit des pneus, soit pour réduire les oscillations de la voiture.

Quant à M. Gou, de l'Ecole Polytechnique, il a soutenu que les gouvernements devraient aussi exiger le port de la ceinture de sécurité pour les occupants des sièges arrières des voitures. En cas d'accident violent, dit-il en effet, le passager de l'arrière vient s'appuyer sur le siège avant, à tel point que la ceinture du conducteur se trouve excessivement sollicitée et peut souvent briser.

A ses yeux, de nombreuses modifications ont contribué à améliorer la sécurité des voitures mais la taille de plus en plus petite des voitures modernes devrait obliger les gouvernements à édicter des règles encore plus sévères. Ces voitures, dit-il, absorbent moins bien l'énergie de l'impact et les occupants vont heurter la paroi avec plus de force.

Retour à la normale à Valleyfield

SAINT-TIMOTHÉE (PC) — Les habitants de Saint-Timothée, près de Valleyfield, qui avaient dû évacuer temporairement leurs domiciles jeudi après l'explosion survenue à l'usine d'explosifs Expro Ltée, ont pu reprendre leurs activités habituelles hier, tandis que les enquêteurs gouvernementaux commençaient leurs expertises.

Toutefois, ce n'est pas avant lundi que s'effectuera le retour au travail pour plusieurs des habitants, employés de l'Expro.

Quai à neige: les citoyens du secteur Bellerive s'inquiètent

par Louis-Gilles Francoeur

Les citoyens du secteur Bellerive, dans l'est de la métropole, craignent non seulement la construction à court terme d'un quai de déversement à neige dans leur quartier mais aussi, et surtout, que les autorités portuaires fédérales ne lorgnent leurs espaces verts pour y construire de nouveaux quais au profit de la compagnie Cast.

C'est ce qu'a affirmé jeudi soir M. Gilbert Mucci au nom d'un groupe de résidents du secteur qui déposaient leur mémoire devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du Québec. M. Mucci a fait état devant les trois commissaires d'une déclaration récente du maître du port de Sorel qui aurait précisé devant un groupe d'aides à la navigation que les Ports nationaux avaient approuvé l'extension à brève échéance du quai 1979 de la Cast sur une longueur de 400 à 420 mètres.

Le prolongement officiellement envisagé pour ce quai et celui de la Ville de Montréal n'allongerait les ouvrages existants que de 210 mètres, ce qui porte les citoyens du coin à penser que les autorités portuaires veulent rogner sur le parc Bellerive lui-même. Ils ont, au début des audiences du BAPE, laissé entendre à plusieurs reprises que la Ville pourrait construire son quai à neige aux frais des contribuables et le céder à la Cast par la suite.

Devant les inquiétudes des citoyens, le BAPE avait requis un avis juridique sur la propriété des terrains de ce secteur et il en ressort que les Ports nationaux pourraient légalement exproprier ce qu'ils veulent pour les besoins de la navigation.

Par contre, pour l'instant, les Ports nationaux ont accepté de payer un loyer à la province pour l'usage de la rive, ce qui constitue une reconnaissance juridique du droit de propriété du Québec sur la berge et le lit du fleuve à cet endroit.

Devant cette «menace» d'expansion, les citoyens du secteur Bellerive ont demandé à la Ville d'ériger aux deux extrémités du parc actuel un aréna à l'est et un centre pour vieillards à l'ouest de façon à rendre éventuellement l'expropriation du parc plus difficile.

Ils s'opposent carrément au projet de quai à neige de la Ville car ils affirment avoir suffisamment de problèmes présentement avec les camions qui se rendent au dépôt de surface Pierre-Bernard, dont ils suggèrent le déménagement. Ils ont formulé trois suggestions concrètes aux commissaires pour la création d'un dépôt à neige de surface dans un endroit où les gens du quartier ne seraient pas incommodés. Ils ont aussi suggéré à la Ville de relier le parc actuel aux îles de Boucherville, situées juste en face, par un petit traversier de façon à rendre ces espaces verts disponibles à la population de l'Est.

Le mouvement STOP s'est aussi prononcé contre la construction du quai Bellerive à cause des effets dévastateurs sur le fleuve qu'aurait le déversement annuel de 1.7 million de mètres cubes de neige sale. STOP a dénoncé le peu de préoccupations des élus municipaux pour la qualité de l'environnement métropolitain et préconisé une meilleure utilisation de l'éventuelle usine d'épuration de la CUM pour la récupération des produits toxiques contenus dans la neige sale.

STOP est aussi d'avis que le projet de la Ville d'utiliser les dépôts de surface actuels pour la construction domiciliaire aggravera le déficit métropolitain au chapitre des espaces verts.

Le vice-président du BAPE, Me Michel Yergeau, a annoncé à la fin de la présentation des mémoires que le rapport du Bureau et ses recommandations seront remises au ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, avant le 24 juin. Le gouvernement a alors un délai de deux mois à sa disposition pour rendre publiques les recommandations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

La plus courte durée lumineuse

PHOENIX (AP) — Des chercheurs des laboratoires Bell ont réussi à provoquer un éclair lumineux dont la durée ne dépasse pas 30 millionièmes d'un milliardième de seconde, soit la plus courte durée encore jamais mesurée.

Pendant ces 30 'femtosecondes', la lumière émise par un laser, qui se propage pourtant à 300,000 km à la seconde, ne peut couvrir qu'une distance représentant le tiers de l'épaisseur d'un cheveu.

Le bureau de Montréal du Service télégraphique public des Télécommunications CNCP déménagera le 17 avril 1982. À compter de cette date, pour envoyer un télégramme ou un message Telepost, veuillez composer:



861-7311

Pour envoyer un mandat télégraphique, veuillez vous rendre au: 740, rue Notre-Dame ouest.

Telecommunications CNCP

Université de Montréal
Centre de recherche de mathématiques appliquées

Le Centre de recherche de mathématiques appliquées vous invite à une conférence publique

Défis de la recherche et de la technologie à la fin du XXe siècle

par

Laurent Schwartz

professeur à l'École Polytechnique de Paris,

rapporteur de la «Commission du Bilan,» créée en juin 1981 par le gouvernement français,

titulaire de la Chaire André Aisenstadt au CRMA

Le jeudi 22 avril 1982
à 20 heures
à la salle M-415
du Pavillon principal
2900, boul. Édouard-Montpetit



2 collections de poche pour réfléchir... et pour rêver Editions François Maspero

La Découverte



Parus depuis un an

Jacques Cartier, Voyages au Canada, 1503-1543. *Avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval***

Fray Bernardino de Sahagun, Histoire générale des choses de la Nouvelle Espagne***

Juan Perez Jolote, Tzotzil, *Récits de la vie d'un Indien mexicain au début du XXe siècle**

Guillaume-Thomas Raynal, Histoire philosophique et politique des Deux Indes***

Mehemet efendi, Le paradis des infidèles**

Mary Montagu, L'Islam au péril des femmes**

Mark Twain, Le voyage des innocents****

Diderot, Voyage en Hollande*

Charles Darwin, Voyage d'un naturaliste autour du monde, *2 volumes***

Hernan Cortés, La conquête du Mexique *(nouvelle édition)*****

Alexandre Dumas, Impressions de voyages en Suisse, *2 volumes*****

Petite collection Maspero

268 volumes parus

Les nouveautés

Agnès Heller et Ferenc Feher, Marxisme et démocratie***

A.I.D.A., Argentine. Une culture interdite. 1976-1981**

A. Bennigsen, Ch. Lemercier-Quelquejay, Les musulmans oubliés****

Tricontinental II 1981, Amérique latine: luttes et mutations***

V. Sidane et W. Zafanolli, Procès politiques à Pékin**

J. Eglin et H. Théry, Le pillage de l'Amazonie**

Miguel Benasayag, Malgré tout. *Contes à voix basse des prisons argentines**

Guy Caro, La médecine en question (nouvelle édition)**

Dernières réimpressions

Fernand Deligny, Les vagabonds efficaces*

P. Salama et J.Valier, Une introduction à l'économie politique**

Anne-Marie Dardigna, Les châteaux d'Eros****

Maxime Rodinson, La fascination de l'Islam*

Pierre Salama, Sur la valeur**

Yves Lacoste, La géographie ça sert, d'abord, à faire la guerre**



Prix PCM et La Découverte
* 5.95
** 6.95
*** 7.95
**** 8.95



Jusqu'au 15 mai

CE LIVRE GRATUIT

Chez votre libraire pour l'achat de 3 livres de ces collections de poche.

La police disperse une manifestation de Solidarité au centre de Varsovie

VARSOVIE (d'après Reuter et AFP) — La police a dispersé hier près de 500 personnes qui manifestaient sur la place de la Victoire dans le centre de Varsovie.

C'était le plus important rassemblement de ce genre depuis la proclamation de la loi martiale en décembre.

Les manifestants étaient en majorité des jeunes de l'âge des étudiants, mais il y avait aussi de jeunes enfants aussi bien que des vieillards, se sont rassemblés autour de la croix florale qui, au centre de la place, marque l'endroit de la première apparition publique du pape Jean-Paul II en Pologne en 1979.

De source informée, on déclare que la manifestation a été organisée par le syndicat indépendant Solidarité, «suspendu» par les militaires.

Les manifestants ont allumé de petites bougies à la mémoire des travailleurs tués dans les affrontements avec les forces de l'ordre après l'imposition de la loi martiale le 13 décembre.

La police avait manifestement été avertie de la manifestation, et avait déployé des forces importantes autour de la place. Elle a permis aux manifestants de demeurer sur place pendant vingt minutes, après quoi un officier parlant dans un mégaphone leur intima l'ordre de se disperser. Après s'être agenouillés pour prier autour de la croix de fleurs, ils se sont calmement retirés vers le périmètre de la place.

L'Église a déclaré le 16 de chaque mois jour de Prières spéciales pour marquer la date d'élection du pape Jean-Paul II qui est d'origine polonaise. La manifestation rappelle celle qui avait eu lieu le 17 décembre dernier, et qui avait été réprimée sans ménagements par les forces de l'ordre. Des policiers armés de matraques et de boucliers avaient dispersé la foule qui plantait des bougies dans la neige, et avaient écrasé les bougies sous leurs bottes. La police s'est montrée beaucoup plus modérée cette fois-ci, bien que ce soit la première du genre cette année.

Plus tard en soirée, plus de cinq milles personnes, dont la plupart portaient le badge de Solidarité, ont chanté en la cathédrale St-Jean de Varsovie le cantique patriotique «Dieu sauve la Pologne», le bras tendu en faisant le «V» de la victoire avec deux doigts.

Au cours de la cérémonie, qui avait été «commandée par les ouvriers de Varsovie à l'intention de la patrie et de l'unité nationale», l'évêque Jerzy Dabrowski de Gniezno, tout récemment sacré, a dénoncé la situation actuelle en Pologne qui contraint les gens à «vivre au jour le jour».

L'agence française Gamma a réaffirmé hier soir l'authenticité de l'interview de Lech Walesa diffusée par ses soins et que Mme Walesa avait qualifiée dans la journée à Gdansk de «faux».

L'agence précise, dans un communiqué, que l'interview, due à un journaliste italien dont le nom «ne peut être révélé pour des raisons de sécurité» mais qui a réaffirmé hier son authenticité, «n'a pas été réalisée directement mais par l'intermédiaire d'un questionnaire transmis par un ami à Lech Walesa et auquel ce dernier s'est fait un devoir de répondre.»

Mme Walesa avait déclaré à l'AFP à Gdansk qu'elle avait demandé à son mari, lors de leur dernière rencontre à Pâques, s'il avait accordé une interview à qui que ce soit et qu'il avait répondu: «Ce n'est absolument pas vrai».

L'agence Gamma affirme ne pouvoir douter de l'authenticité de cette interview dans la mesure notamment où «celle-ci lui est arrivée par le très sérieux magazine italien Gente qui a été le premier à le publier dans le monde entier dans son numéro daté du 16 avril 1982».

Enfin, le procès de M. Miroslaw Krupinski, vice-président du syndicat Solidarité, s'ouvrira à la fin du mois à Gdansk, a-t-on appris hier à Stockholm de source proche du syndicat indépendant.

M. Krupinski a été arrêté le 15 décembre dans un chantier naval de Gdansk alors qu'il animait un mouvement de grève de protestation contre l'instauration, 48 heures auparavant, de l'état de guerre. Il est détenu dans un hôpital militaire de Bydgoszcz, dans le centre du pays, après avoir été victime d'une attaque cardiaque le 24 décembre.

Le procès pourrait se dérouler devant un tribunal militaire, indique-t-on de même source. M. Krupinski est accusé de propagande contre l'État et de collaboration avec la CIA (services secrets américains).

Les accrochages ont fait 50 morts au Liban

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — Plus de cinquante personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées dans les affrontements qui ont embrasé au cours des derniers jours Beyrouth et sa banlieue ainsi que plusieurs villages du Sud-Liban, selon la presse et les informations recueillies dans la capitale libanaise.

À Beyrouth et à sa périphérie, où le plus grand nombre des victimes a été enregistré (32 morts), un calme précaire régnait hier matin. On entendait toujours en début de matinée quelques tirs et explosions dans la banlieue sud de la capitale, bien que la Force arabe de dissuasion (FAD, à effectifs syriens) ait déployé des unités entre les groupes rivaux. Les quartiers du centre de Beyrouth connaissent en revanche un calme total depuis jeudi soir.

Les combats, qui ont opposé depuis mardi au Sud-Liban puis à Beyrouth les miliciens de l'organisation politico-militaire chiite Amal à ceux de plusieurs organisations du 'Mouvement national' (gauche libanaise), avaient diminué d'intensité jeudi matin à la suite de l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu.

Selon les informations de presse, près de 70 personnes enlevées des deux côtés par des «barrages volants» n'ont toujours pas été relâchées. Sur les lieux des accrochages à Beyrouth, les dégâts sont importants: plus de 38 immeubles touchés et à moitié brûlés, une vingtaine de voitures calcinées. Le trafic automobile est encore faible dans ces secteurs.

Au Sud-Liban, la situation était toujours tendue hier, notamment dans la région de Tyr où des échanges de tirs ont été signalés jeudi en début de soirée. Le secteur de Nabatiyeh est cependant plus calme depuis l'intervention entre les belligérants d'une force du 'Fatah' (principale organisation palestinienne) composée de 25 véhicules. La population de certains villages du sud a toutefois commencé à quitter la région, indiquent les correspondants sur place.

La plupart des boutiques du quartier ouest de Beyrouth, en majorité musulman, sont restées fermées hier conformément au mot d'ordre de grève lancé par Amal et le conseil supérieur chiite afin de protester contre la fusillade de dimanche à la mosquée Al-Aqsa. Deux musulmans avaient été tués par un Juif d'origine américaine, que les autorités israéliennes considèrent comme un déséquilibré.

De leur côté, les responsables politiques et religieux libanais, dont M. Selim Al-Hoss, ancien premier ministre, ont poursuivi hier leurs négociations afin de rapprocher les belligérants de façon à parvenir à un cessez-le-feu plus durable, apprend-on de source politique.

L'influence croissante de la milice Amal au sein de l'importante communauté chiite défavorisée du Liban, de même que son soutien à la révolution islamique d'Iran, l'ont amenée en conflit avec les organisations de gauche, en particulier le parti communiste et les formations pro-irakiennes.

En outre la présence des maquisards palestiniens au Sud-Liban, en majorité chiite, a été une source de tension. Certains journaux de Beyrouth ont établi un rapprochement entre les accrochages de cette semaine et des mouvements des forces palestino-progressistes en prévision d'une éventuelle attaque israélienne au Sud-Liban.

Robert Mugabe procède à un remaniement de réconciliation

SALISBURY (Reuter) — M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, a procédé hier à un remaniement ministériel inattendu témoignant d'une ouverture en direction des blancs et des membres de la ZAPU restés fidèles au gouvernement tandis que leur formation passait dans l'opposition.

M. Mugabe a précisé au cours d'une conférence de presse que ce remaniement, deux mois après le limogeage de M. Joshua N'komo, chef de la ZAPU, et de deux autres ministres de cette organisation, soupçonnés de fomenter un coup d'Etat, était conforme à sa «politique de réconciliation et d'unité nationale.»

Ce remaniement semble en outre prendre en ligne de compte la rébellion au sein du Front républicain, parti exclusivement blanc de l'ancien premier ministre Ian Smith, que neuf députés ont quitté le mois dernier afin de siéger en tant qu'indépendants. Les dissidents avaient fait valoir qu'ils étaient partisans d'une plus grande collaboration avec le gouvernement noir.

L'un des rebelles du FR, M. Chris Andersen, a été nommé ministre d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'administration. M. Andersen avait servi en tant que ministre de la Justice dans le gouvernement de l'évêque Abel Muzorewa, avant l'accession du pays à l'indépendance.

M. John Landau, autre dissident du FR, dont il était le chef du groupe parlementaire, a été nommé vice-ministre chargé du Commerce.

M. Msipa, membre de la ZAPU, a été nommé ministre des Ressources hydrauliques en remplacement de M. Simbarashe Mumbengegwi, membre de la ZANU-PF du premier ministre, qui devient ministre du Logement, poste nouvellement créé.

M. Daniel Ngwenya, membre de la ZAPU qui avait choisi de demeurer au gouvernement à la suite du limogeage de M. N'komo, reste ministre des Routes et de la Circulation routière.

M. John N'komo (sans lien de parenté avec Joshua), vice-ministre de l'Industrie et de l'Énergie, a été promu au rang de ministre d'État auprès du vice-premier ministre Simon Muzenda.

M. Callistas Ndlovu, député de la ZAPU, a été nommé ministre de la Construction, portefeuille qui remplace l'ancien ministère des Travaux publics laissé vacant.

M. Tarisaye Ziyambi, sénateur de la ZANU-PF est devenu le quatrième ministre d'État auprès du premier ministre, chargé de la coordination des ministères dans le cadre du plan triennal de transition qui sera annoncé en juillet.

Le cabinet compte désormais 32 membres, dont quatre membres de la ZAPU et deux blancs indépendants. Les autres membres appartiennent à la ZANU-PF du premier ministre.

M. Mugabe a précisé lors d'une conférence de presse qu'il entendait récompenser les dirigeants de la ZAPU qui souhaitaient continuer à collaborer avec le gouvernement.

Diplomate français tué dans le style de Carlos

BEYROUTH (AFP) — M. Paul-Marc Henry, chef de la mission diplomatique française au Liban, a estimé hier que l'assassinat, la veille, d'un fonctionnaire de l'ambassade de France et de son épouse, était «une sorte d'agression délibérée contre un membre de l'ambassade de France» constituant en quelque sorte un message aux autorités de Paris.

Les circonstances du meurtre semblent indiquer qu'il s'agit de l'oeuvre d'un professionnel.

Décrivant l'action — un tir rapide et direct — et son déroulement, l'ambassadeur a déclaré reconnaître «un certain style», qui lui a rappelé, a-t-il dit, celui des actions du groupe dirigé par le terroriste venezuelien «Carlos».

Évoquant «l'atmosphère chargée» qui règne à Beyrouth en raison des multiples menaces et des nombreux attentats, l'ambassadeur a souligné que les dernières menaces en date étaient celles envoyées par «Carlos» à l'ambassade de France à La Haye. Le terroriste y fixait un ultimatum au 15 avril pour la libération de deux de ses complices arrêtés à Paris, rappelle-t-on.

L'ambassadeur a d'autre part exclu un certain nombre d'hypothèses, soulevées après l'assassinat. «Guy et Caroline Cavallo», a-t-il expliqué aux correspondants français, «arrivés depuis sept mois à peine, étaient discrets et ne voyaient que leurs collègues, ce qui exclut l'hypothèse d'un attentat contre la personne de M. Cavallo». M. Henry a également exclu «toute opération de groupe (politique)» liée aux problèmes locaux ainsi qu'une action d'agents palestiniens ou syriens.

Guy Cavallo, attaché administratif à l'ambassade, 28 ans, et sa femme Caroline, enseignante, 25 ans, attendaient des invités jeudi soir à leur domicile de Beyrouth-Ouest. Quand ceux-ci sont arrivés, ils ont vu du sang couler sous la porte et ont alerté la police. La porte ayant été enfoncée, les policiers ont trouvé le corps de Mme Cavallo, avec deux balles dans la tête et un bouquet de fleurs juste à côté.

Tokyo: Mitterrand défend sa politique nucléaire

TOKYO (AFP) — M. François Mitterrand, président de la République française, a justifié hier le maintien par la France de l'armement nucléaire, lors d'un discours prononcé devant la Diète (parlement) japonaise.

Affirmant que la dissuasion nucléaire était la seule possibilité pour assurer la défense nationale, le chef de l'État français a toutefois souligné qu'il appelait de ses voeux le jour où cette stratégie ne serait plus de mise.

Au cours d'une conférence de presse à l'issue de son discours devant le parlement, M. Mitterrand a déclaré: «Depuis 20 ans, notre sécurité, notre défense nationale sont entièrement axés sur une stratégie de dissuasion atomique et, sans cette dissuasion, la France n'a plus de défense nationale. Je n'ai pas le droit de laisser mon pays sans défense».

Il a estimé qu'au cours des 30 prochaines années, les nations pourront assurer leur défense sans avoir recours à l'armement nucléaire. La défense française, basée sur la dissuasion nucléaire, a suscité des protestations dans la population japonaise, inquiète des essais nucléaires français dans le Pacifique. Une manifestation contre ces essais, réunissant quelque 200 personnes, a notamment eu lieu à Tokyo hier après-midi.

Le chef de l'État français a par ailleurs souligné le danger que constituent pour la paix mondiale les conflits locaux qui restent sans solution. Évoquent des «points chauds» comme l'Afghanistan, la Pologne, le Proche-Orient, l'Afrique du Sud et l'Amérique centrale, M. Mitterrand a réaffirmé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Abordant le volet économique de son séjour, le président Mitterrand a invité le Japon à assumer ses responsabilités face aux autres nations, et a suggéré un nouveau départ pour les relations bilatérales entre Tokyo et Paris, mais également entre la Communauté européenne et le Japon.

Dans la perspective du prochain sommet des pays industrialisés qui se tiendra à Versailles (près de Paris) au début du mois de juin, M. Mitterrand a déclaré: «Il ne peut y avoir des nations accusées par les autres devant un tribunal (...) Mais le Japon doit comprendre que les pays d'Europe ont à défendre leur propre existence politique et économique, et qu'il faut réduire les disparités, multiplier les échanges et parler franchement de toutes les contraintes qui peuvent nuire au développement du commerce international».

Le Portugal invité à reconstruire l'Angola

LUANDA (Reuter) — Le président Jose Eduardo Dos Santos a invité hier le Portugal à participer à la reconstruction de l'économie angolaise, ravagée par la guerre.

Le chef d'État angolais, qui s'adressait à son homologue portugais, le président Antonio Ramalho Eanes, s'est dit convaincu qu'il existe de vastes perspectives de coopération économique entre les deux pays.

Le président Eanes, premier chef d'État portugais à se rendre en Angola, a reçu un accueil enthousiaste à son arrivée à Luanda, jeudi, précédée par une campagne de presse qui l'a présenté comme l'architecte de la réconciliation du Portugal avec son ancienne colonie.

Les deux chefs d'État ont entamé leurs consultations, assistés de leurs experts. Le président Dos Santos a invité le Portugal à fournir à son pays assistance technique, formation de cadres et crédits à l'importation.

Quinze hommes d'affaires accompagnent le président Eanes, déterminés à reprendre leur part du marché angolais, perdu depuis l'indépendance de l'Angola en novembre 1975.

Près d'un demi-million de colons portugais ont quitté l'Angola avant l'indépendance, quoiqu'avec 21.000 personnes la communauté portugaise reste à l'heure actuelle la colonie étrangère la plus importante d'Angola, selon l'agence angolaise de presse (Angop).

L'Angola représente le 4e marché des exportations portugaises. La Banque du Portugal lui a déjà consenti un crédit d'importation de 60 milions de dollars et deux banques nationalisées, la Banco Espirito Santoe Comercial de Lisboa et la Banco Borges et Irmao, lui ont ouvert une ligne de crédit de 30 millions chacune.

La colonie orientale de Macao a consenti à l'Angola 15 autres millions destinés aux importations de textiles et une troisième banque nationalisée portugaise songe à un crédit de 30 millions de dollars, déclarait-on dans les milieux bancaires portugais.

La SWAPO tend une embuscade

WINDHOEK (AFP) — Six soldats sud-africains et territoriaux namibiens ont été tués jeudi dans le nord de la Namibie dans une embuscade tendue par des maquisards indépendantistes de la SWAPO, selon un dernier bilan militaire publié hier à Windhoek.

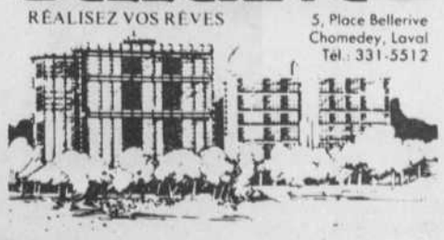
Un premier bilan militaire publié à Pretoria faisait état de cinq morts du côté sud-africain.

Deux membres de la colonne de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain ont également été tués, a-t-on ajouté de source militaire sud-africaine.

Une centaine de maquisard s'étaient infiltrés dans la région du Tsumeb habitée par des fermiers blanc, à près de 200 km au sud de la frontière angolaise, selon le quartier général des forces de sécurité sud-africaines en Namibie, et c'est au cours d'une opération de poursuite que s'est produit l'affrontement.

Le général Jan Klopper, de l'état-major des forces territoriales namibiennes, a souligné à Windhoek qu'il s'agissait de l'opération la plus importante tentée à ce jour par la SWAPO. Il a affirmé que les maquisards étaient «apparemment bien équipés et bien armés», ce qui montre, selon lui, que les pays communistes «commençaient à rééquiper» l'organisation.

BELLERIVE
RÉALISEZ VOS RÊVES
5, Place Bellerive
Chomedey, Laval
Tél.: 331-5512



• 788 appartements spacieux et luxueux de 1½ à 6½ pièces.
• Jusqu'à 3 terrasses par appartement.
• Plusieurs salles de bains.

SERVICES:
• Transport gratuit par l'autobus «Bellerive»
• Parc à pique-nique avec B.B.Q.
• Magnifique promenade riveraine
• Salles de réception.
• Garderie

SPORTS:
• Piscine extérieure
• Piscine intérieure de compétition, avec saunas
• Des courts de tennis
• Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée
• Parc d'amusement pour enfants
• Port de plaisance

H-1281



Participons à la marche du Québec!

Samedi, le 17 avril
Point de ralliement : à midi, au parc Lafontaine, à Montréal.
Apportons nos drapeaux du Québec !
Affichons notre drapeau partout !

Parce que nous sommes d'abord et avant tout des Québécoises et des Québécois, et que nous sommes fiers de l'être ;
Parce que la nouvelle Constitution « Canadian » nie et ignore notre existence comme peuple distinct ;
Parce que cette Constitution brime les droits de tous les francophones du Canada ;
Parce que le « Canada Bill », contre la volonté unanime de tous les partis politiques du Québec, nous enlève des pouvoirs économiques et linguistiques essentiels ;
Parce que le « Canada Bill » est proclamé sans l'accord du gouvernement et du peuple du Québec ;
Parce que notre combat national doit s'intensifier ;
Venons affirmer notre identité et manifester notre désaccord en participant à la marche du Québec.

POINTS DE RALLIEMENT :
LAVAL
Centre commercial Pont-Viau
1055, des Laurentides
11h00
MONTRÉAL VILLE-MARIE
Parc Girouard
Sherbrooke et Girouard
11h00
Parc Ahuntsic
Métro Henri-Bourassa
11h00
Centre d'achats Boulevard
Jean-Talon et Pie IX
11h00
MONTRÉAL-CENTRE
Bourget
Metro Langelier
coin Langelier et Sherbrooke
10h30
Parc Turin
coin Jean-Talon et Chambord
9h30
Metro Beaubien
11h00
Polyvalente Daniel-Johnson
10h00
Parc Jarry
Jarry et St-Laurent
10h30
3987 est Ste-Catherine
10h30
Cegep Rosemont
Bellechasse et 16e avenue
10h00
Metro Place St-Henri
11h00
Parc Baldwin
(Fullum et Sherbrooke)
11h00
Stationnement Eglise Notre-Dame des Neiges
11h00

Parti Québécois

REGARDS SUR LE MONDE

L'Ouganda ou l'horreur au quotidien

par
Jean-P. Langelier
LE MONDE

KAMPALA — Depuis quelques heures, John Onyango est de nouveau un homme libre. Il tient encore à la main le billet de sortie de la prison de Luzira, où il vient de passer onze mois.

John est le responsable du parti démocratique (D.P.) — principale formation de l'opposition légale — pour le district de Gulu, ville du Nord ougandais. La police, en quête d'une cache d'armes, l'arrêta sans mandat le 3 mai 1981, après d'infructueuses recherches à son domicile. Six semaines plus tard, on le transférait à Luzira, la plus grande prison civile de Kampala.

John raconte avec calme les péripéties de sa détention sans jugement ni inculpation: les journées sans nourriture, les nuits froides, le détournement par les gardiens des couvertures de la Croix-Rouge destinées aux prisonniers, le surpeuplement — Luzira abrite jusque dans ses couloirs plus de deux mille détenus pour une capacité d'accueil cinq fois moindre, — la maladie, l'angoisse face au silence des autorités, la surprise et la joie lorsqu'il apprit, la veille, sa libération immédiate.

Il était — règlement oblige — trop tard pour sortir. John dut donc passer une ultime nuit dans sa cellule, baptisée par dérision «Nile Mansion», en référence au meilleur hôtel de la ville, réservé aux dignitaires du régime ougandais.

Tout compte fait, John a plutôt bien surmonté l'épreuve. Il n'a pas été maltraité comme son ami, le secrétaire général du D.P., M. Tony Ocaya. Incarcéré pendant une semaine en janvier, frappé, nu, à coups de barres de fer et dont les bras sont couverts de plaies, lentes à cicatriser. Il fut même autorisé à séjourner quelque temps à l'hôpital Mulago. Surtout, il conserva l'espoir que ses responsabilités régionales le préserveraient d'un sort plus tragique.



Une mère et ses deux enfants assassinés dans l'enceinte d'une mission catholique dans le nord-ouest de l'Ouganda lors d'une attaque surprise qui a fait 55 victimes. (Photolaser AP)

Dans l'Ouganda d'aujourd'hui, trois ans après la «libération» du pays, beaucoup de victimes anonymes n'ont pas sa chance. À Kampala, tous les observateurs indépendants s'accordent sur un point: depuis la chute du dictateur Idi Amin, la répression menée par l'armée gouvernementale contre la population civile n'a jamais été aussi féroce qu'au cours des dernières semaines.

L'année s'était pourtant ouverte sous le signe de l'apaisement. L'armée avait pour l'essentiel réintégré ses casernes. La police, mieux disciplinée, avait repris le contrôle des barrages routiers, transformés par les soldats en postes de péage. Le président Milton Obote avait libéré quatre députés du D.P.

En attaquant le 23 février, la caserne Lubiri à Kampala la guérilla antigouvernementale relança le cycle opposition — violence — répression. Dès le lendemain — c'était le mercredi des Cendres, — l'armée donnait libre champ à sa brutalité Un groupe de soldats pénétrait mitraillette au poing, dans la cathédrale de Rubage, proche de la caserne attaquée, pendant la messe à laquelle assistaient une centaine d'adultes et près de deux mille enfants, interrompait l'office et chassait les trois prêtres de l'autel, alors que les fidèles terrifiés s'enfuyaient dans la plus grande confusion. Après avoir fouillé sans mandat la résidence privée du cardinal Emmanuel Nsubuga, archevêque de Kampala, les militaires emmenèrent avec eux une soixantaine de personnes dont plusieurs élèves choristes. Les démarches entreprises à leur sujet, notamment par M. Paul Ssemogerere, président du D.P., sont restées sans réponse.

Plusieurs de ces disparus du mercredi des Cendres ont été retrouvés morts, et leurs corps identifiés par les familles, nous a-t-on assuré de bonne source, sur la route de Jinja, entre Kireka et la tristement célèbre forêt de Kamanwe, où les tueurs d'Amin avaient coutume naguère de jeter les cadavres. D'un régime à l'autre, l'armée ougandaise entretient certaines traditions macabres.

La répression frappe surtout Kampala et ses environs, au coeur du pays ougandais. Chaque coup de main de la guérilla entraîne inéluctablement des représailles massives dans les villages voisins: meurtres, pillages, récoltes détruites, animaux abattus. Selon les estimations de M. Ssemogerere, largement partagées par les diplomates, l'armée aurait tué quelque mille deux cents personnes depuis le 23 février. Les raids les plus meurtriers ont eu lieu près de Mityana dans le district de Mpigi, et à Katwe, Luwero et Ssemuto. Le chef de l'opposition légale nous cite, noms et dates à l'appui, des cas précis de civils assassinés froidement à leur domicile. Selon des témoins oculaires, la population a totalement déserté plusieurs villages à l'ouest de Kampala.

Les adolescents, recrues potentielles de la guérilla, sont particulièrement visés par l'armée. Des photos accablantes circulent dans les milieux diplomatiques de Kampala. On y voit quatre corps d'hommes, sans vie, portant des sondes et des bandages. Ces blessés avaient été emmenés de force avec quelques autres, par les soldats, des hôpitaux de Rubaga et Nsambya avant d'être achevés à la baïonnette. Le cardinal a officiellement protesté contre ce rapt. Pendant plusieurs jours, les camions militaires ont déchargé leur cargaison de cadavres à la morgue de l'hôpital Mulago.

L'armée pratique aussi la libération contre rançon. Pour obtenir l'élargissement d'un détenu arrêté au cours d'une rafle, ses parents ou son employeur doivent verser aux geôliers jusqu'à 100 000 shillings (1). Là aussi, les exemples précis et vérifiés ne manquent pas. Selon M. Ssemogerere, une famille a dû payer 40 000 shillings supplémentaires — et mettre les voisins à contribution — pour qu'on lui restitue... un cadavre.

Le caractère ethnique de la répression n'est pas douteux. Les soldats, presque exclusivement originaires du Nord — Acholi et Langu — accompagnent leurs actes de violence d'avertissements du genre: Nous tuerons tous les Bagandais. À cause de vous, nous passons toutes les nuits dehors.»

Les quatre millions de Bagandais étant en majorité catholiques, les relations entre l'évêché et le régime sont au plus bas. Le vice-président, M. Paulo Muwanga, a accusé l'Église de soutenir la guérilla. Une «table ronde» télévisée, à laquelle participaient début mars plusieurs ministres, prit un tour nettement anti-catholique. De son côté, le cardinal dénonça avec vigueur l'«acte sacrilège» commis par l'armée dans la cathédrale de Rubaga, exigea des excuses officielles et menaça de boycotter toutes les manifestations publiques. Lors d'un tête-à-tête avec le président Obote, celui-ci lui exprima ses «regrets». En vérité, la répression n'épargne pas les protestants, notamment dans la région de Luwero et Ssemuto, où l'appartenance religieuse est mixte.

L'opposition a demandé la mise sur pied d'une «commission de sécurité» regroupant des représentants du gouvernement, du D.P. et des quatre hiérarchies religieuses. Des négociations eurent lieu en septembre et novembre derniers. Elles n'aboutirent pas, car les autorités refusèrent de doter la commission des pouvoirs légaux qui lui auraient permis de conduire rapidement et en toute indépendance, après chaque incident, une véritable enquête sur le terrain.

L'armée jouit, en pratique, d'une complète impunité. Pas un militaire n'a été sanctionné pour des exactions ou des crimes contre des civils. À cet égard, les engagements pris par M. Obote, notamment en janvier devant deux émissaires d'Amnesty International, n'ont eu aucune suite. L'indiscipline demeure la règle comme en témoigne le drame qui frappa, il y a quelques mois, un habitant de Kampala.

Sa femme et ses deux jeunes enfants furent massacrés par des soldats. Il récupéra les trois corps à la morgue, puis porta plainte. La police arrêta les assassins qui furent libérés lors de l'amnistie présidentielle du 1er janvier. Le veuf apprit que les soldats, dès leur libération, étaient retournés à son domicile — en son absence — pour le tuer. Avec courage, il réclama justice auprès du capitaine commandant l'unité où servent les coupables. Celui-ci avoua son impuissance et lui conseilla de quitter Kampala. Après avoir raconté son drame à des amis européens, l'homme s'est réfugié dans son village, la colère au ventre.

Lors d'une conférence de presse à New-Delhi, en novembre dernier, M. Obote démentit formellement que son régime recourût à la torture. On pourrait, avec les organisations humanitaires, lui opposer la gamme des supplices pratiqués dans les geôles ougandaises: bastonnades, flagellations au fil de fer barbelé, brûlures à l'huile bouillante, entailles au coupe-coupe, chocs électriques, mutilations sexuelles et — dernière trouvaille des tortionnaires, — mitraillage dans les pieds.

Ces souffrances sont infligées par l'armée dans des centres d'interrogatoires situés, pour la plupart, à l'intérieur des casernes et dont la liste est connu à Kampala: les locaux de la Fondation Milton Obote dans la zone industrielle, Makindye, Mbuya, Katabi près d'Entebbe, Bombo, Kireka, Maya-Maya et «Kadhafi Barracks» près de Jinja, etc. Faut-il ajouter une mention spéciale pour la chambre 211 de l'hôtel Nile Mansion, où opère la sécurité militaire.

Les prisons abritent deux catégories de détenus politiques. Les moins nombreux — quelque huit cents — sont, pour l'essentiel, des personnalités et des soldats compromis sous la dictature d'Amin, dont son ancien conseiller, le fameux Bob Astles. Depuis janvier 1981, le gouvernement a libéré plus de trois mille trois cents détenus appartenant à cette catégorie. Les autres, qualifiés de «prisonniers de sécurité» — environ trois mille selon une estimation raisonnable, — ont été incarcérés depuis un an. L'ordonnance (Detention Act) prise en 1967 par M. Obote dispense la justice de les inculper.

Pendant près de trois ans, les représentants du Comité international de la Croix-Rouge purent rendre visite aux détenus de la première catégorie. Le gouvernement leur retira ce droit à la mi-décembre. Le C.I.C.R., qui n'eut jamais accès aux prisons militaires, dut quitter le pays contre son gré le 31 mars, sans pouvoir mener à terme la mission d'aide aux prisonniers qui lui avait été confiée en 1979. M. Obote estimait la présence du C.I.C.R. contraire à sa volonté de présenter l'Ouganda à l'étranger comme un pay «normal».

Cette expulsion va de pair avec une réduction de la liberté de mouvement des autres organismes internationaux. Quant à la presse d'opposition, du moins ce qui en reste, elle est sous étroite surveillance. Quatre employés du Munnansi News Bulletin, hebdomadaire du D.P., furent arrêtés fin mars pour avoir publié un bilan de la répression.

En frappant aveuglément, M. Obote réagit de façon disproportionnée aux actions de guérilla. Celle-ci demeure mal connue. On la crédite de cinq cents à deux mille hommes. Face aux troupes gouvernementales — quinze mille soldats, huit mille policiers, cinq mille «special forces» et cinq mille milliciens — elle n'a aucune chance, dans l'immédiat, de renverser le régime. Ses objectifs sont autres: nourrir l'insécurité, aggraver l'isolement du pouvoir, entraver la relance économique.

La rébellion combat sur trois fronts. Le Mouvement pour la liberté de l'Ouganda (U.F.M.) opère dans la régionde Kampala. L'Armée de résistance populaire (A.R.P.) de M. Yoweri Museweni est implantée dans l'ouest (2). Le Front national de sauvegarde (U.N.R.F.) de M. Moses Ali est actif dans la frange frontalière de la province du Nil occidental. Ces trois mouvements ont constitué, en décembre, le Front populaire ougandais.

Oubliant provisoirement leurs querelles ethniques et leurs rivalités personnelles, ses dirigeants sont surtout animés par leur haine commune de M. Obote. Aux termes d'un accord conclu en septembre à Tripoli, la Libye aurait fourni aux rebelles des armes légères qui transiteraient par le Rwanda et le Burundi. Le gouvernement assure avoir trouvé des armes portant des inscriptions en arabe, mais Bujumbura a démenti l'existence d'une filière burundaise. Kampala aurait en outre obtenu fin mars, contre certains rebelles, la coopération du Soudan et du Zaïre.

Le bulletin d'information des opposants, distribué à Nairobi, recense avec soin le moindre accrochage. Mais leur puissance réelle est d'autant moins connue que les autorités maintiennent le black-out à ce sujet. Elles n'ont jamais présenté ni armes ni prisonniers. Officiellement, soixante-sept guérilleros sont morts le 23 février, mais personne n'a vue le moindre cadavre.

Le pouvoir se cramponne à sa thèse officielle: ni guérilla ni rébellion, mais de simples «bandits». Cette stratégie du silence a l'inconvénient majeur de mythifier l'ennemi et de lui prêter plus de moyens qu'il n'en possède sans doute sur le terrain.

Il faudra beaucoup de temps pour remettre sur pied l'armée ougandaise. Sa situation matérielle s'est sensiblement améliorée, mais les militaires de carrière y sont à peine quelques dizaines. Elle reçoit l'assistance d'une quarantaine de conseilliers nord-coréens. En outre, huit cents policiers tanzaniens continuent de servir en Ouganda. La tâche essentielle revient à une équipe de trente-six instructeurs du Commonwealth, représentant sept pays, qui formeront dès la fin avril un millier de soldats ougandais. Plus d'un observateur se montre sceptique sur leurs chances de réussite.

Chaque après-midi, le Parlement de Kampala s'anime. Avec ses bancs de cuir et son speaker en robe noire, ses prières en début de séance et ses débats ponctués de points d'ordre, il reproduit fidèlement les rites de Westminster. Les plaisanteries fusent des travées, et les joutes oratoires semblent un peu dérisoires à l'étranger de passage, surpris de se retrouver en si joyeuse compagnie. Mais à 17 h 30, le speaker, ponctuel, lève la séance, pour permettre aux députés de rentrer chez eux avant le crépuscule. Les rues sont déjà presque vides. Car les nuits de Kampala appartiennent à l'armée et à elle seule.

Notes

(1) 1 shilling ougandais équivaut à 2,4 cents

(2) M. Museweni s'est allié en juin 1981 avec l'ancien président Yusf Lulé, au sein du Mouvement national de résistance (M.N.R.)

Schmidt joue son avenir

par
Chris Catlin
REUTER

BONN — Le congrès du parti social-démocrate ouest-allemand (SPD), qui s'ouvre lundi à Munich, s'annonce crucial pour la survie de la coalition gouvernementale du chancelier Helmut Schmidt.

L'image du SPD a beaucoup souffert de ses querelles intestines et de celles au sein de la coalition qu'il forme depuis douze ans avec les libéraux (FDP) sur la politique économique et sur la stratégie nucléaire occidentale.

Les sociaux-démocrates en ont fait les frais. Ils ont essuyé plusieurs revers dans une série d'élections régionales, ce qui a nourri l'hypothèse que leur alliance avec le FDP était vouée à disparaître.

La grande question pour le chancelier Schmidt et les autres dirigeants du SPD est de savoir si cette tendance pourra être enrayée à temps pour les élections devant avoir lieu cette année dans les Launder de Hambourg et de Hesse. Le congrès de Munich qui doit durer cinq jours apportera peut-être une réponse.

En effet, la défaite du SPD dans ces deux scrutins importants donnerait à l'opposition chrétienne-démocrate (CDU) le pouvoir de bloquer toute législation au Bundesrat, où l'équilibre des partis repose sur la composition des parlements des Lander.

Le congrès biennal du SPD se tient aussi à un moment très délicat pour le gouvernement de Bonn, qui s'apprête à accueillir en juin un sommet de l'Alliance atlantique.

Tout désaccord au sein du parti sur les plans de l'OTAN de déploiement de missiles en Europe, risque d'être suivi de très près par tous ceux qui, aux États-Unis et ailleurs, critiquent ce qu'ils ressentent comme un glissement de l'Allemagne fédérale vers le neutralisme.

Le président du SPD, M. Willy Brandt, et le chef du parti, M. Peter Glotz, sont parmi ceux qui ont bon espoir de voir les 400 délégués du congrès s'aligner sur M. Schmidt.

L'ancien chancelier Brandt a également assuré ce dernier de l'appui du parti pour procéder à un remaniement du cabinet, éventualité qui paraît de plus en plus probable depuis la démission, la semaine dernière, du ministre de la Santé, Mme Antje Huber.

Mais M. Schmidt fait preuve de prudence. Tout en estimant que le Congrès pourra redonner du lustre au parti, il paraît moins sûr qu'il pourra aider le gouvernement.

Il a déclaré à l'hebdomadaire «Die Zeit» que le problème n'était pas tant celui des divergences d'opinion sur de nombreuses questions que celui des minorités au sein du parti qui doivent accepter de se ranger aux décisions majoritaires.

Il dit s'attendre à des «conflits dans pluseiurs domaines». C'est ce que laissent aussi prévoir le millier de motions que le parti a publiées dans un livre aussi épais qu'un annuaire téléphonique. On y constate de vives divergences d'opinion sur l'énergie nucléaire comme sur les armes atomiques.

Plusieurs groupes régionaux du parti voudraient que Bonn n'accepte pas les plans de l'OTAN visant à déployer de nouveaux missiles à moyenne portée en RFA à partir de la fin de 1983.

D'autres organisations régionales, représentant entre elles au moins 150 délégués, réclament un arrêt des déploiements Est-Ouest ou un moratoire pendant la durée des négociations américano-soviétiques de Genève sur les euromissiles.

Le chancelier Schmidt a engagé sa carrière politique sur la décision prise par l'OTAN en 1979 de déployer les missiles, à moins que les conversations de Genève n'aient abouti auparavant. Mais, indique-t-on de source proche du SPD, le congrès cherchera à obtenir une révision de cette attitude, notamment en ce qui concerne l'idée d'un moratoire, rejetée par le gouvernement de Bonn et ses alliés de l'OTAN.

L'exécutif national du SPD a élaboré une résolution de compromis qui suggère que se tienne une réunion extraordinaire du parti à la fin de l'an prochain pour revoir le plan de déploiement des missiles à la lueur des conversations de Genève.

Les mouvements pacifistes ouest-allemands ont lancé un appel pour une manifestation de masse à la veille de l'ouverture du congrès, dans l'espoir de consolider la partie du SPD qui est opposée au programme de l'OTAN.

Mais une fois que les sociaux-démocrates auront commencé leurs travaux, la question des missiles sera ramenée à des proportions plus modestes par rapport aux autres grands sujets à l'ordre du jour, en particulier le chômage et l'énergie nucléaire, qui ne risquent pas moins de faire éclater l'alliance du SPD et du FDP.

La coalition de Bonn a déjà failli tomber cette année à propos du budget et du financement d'un programme de 12,5 milliards de marks de lutte contre le chômage.

Le projet de financer ce programme par un relèvement de la taxe à la valeur ajoutée se heurte au refus de la CDU au Bundesrat, ce qui soulève la perspective de nouvelles dissensions au sein de la coalition.

La réponse du SPD à ce problème, encore aggravé par des insuffisances budgétaires, serait de relever les impôts sans réduire les dépenses sociales. Or, les libéraux veulent pratiquement le contraire.

L'énergie nucléaire est une question encore plus brûlante depuis que les écologistes ont marqué des points dans de récentes élections locales. Beaucoup de partisans du SPD partagent leur hostilité à la création de nouvelles centrales.

Il est à prévoir que la politique du chancelier Schmidt, de laisser ouvertes les options de son pays pour une plus grande utilisation de l'énergie nucléaire, se heurtera à des oppositions au congrès.

Les conséquences en seront d'autant plus importantes pour les élections du Land de Hesse, en septembre, que les libéraux tiennent beaucoup à ce que le SPD soutienne l'agrandissement de la centrale nucléaire de Biblis, dans le sud de la Hesse.

L'ASSOCIATION LIBÉRALE de WESTMOUNT

vous invite à une rencontre avec le chef du Parti libéral du Québec



M. Claude RYAN

SUJET:

"LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE y compris L'ÉCOLE PRIVÉE"

(suivra une période de questions)

le lundi, 19 avril 1982, à 20:00 h

MANOIR NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
(angle Décarie et N.-D.-de-G.)
Métro Villa-Maria
Ouvert au public
Renseignements:
931-2450

HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
VOUS PROPOSE
LES TENTATIONS DES SOUPERS DU ROY
À PARTIR DE **16,75 $**
REPAS COMPLET TOUS LES SOIRS

LE REPAS TRADITIONNEL DU DIMANCHE
GIGOT D'AGNEAU OU RÔTI DE BOEUF OU RÔTI DE PORC OU DINDE **9,95 $**
REPAS COMPLET DE MIDI À 3 HEURES
ENFANTS: 1/2 PRIX

ÎLE STE-HÉLÈNE
RÉSERVATIONS: 866-5226
BANQUETS: 866-5290
STATIONNEMENT GRATUIT

Journée d'étude sur l'oligothérapie

par Monsieur Michel DEVILLE
(Suisse)
Directeur du Centre de Recherche et d'Applications des Oligo-éléments
les 22, 23, 24 et 25 avril 1982
à MONTRÉAL
Pour tout renseignement, téléphoner au
381-9995

rue et vous

rue et vous vers l'art
au coeur du Quartier Latin de Montréal

C'est un événement urbain
du 1er au 7 août '82

sur plus de 1000 pieds de rue.
Place Borduas (entre Savoie et Sanguinet)
Rue St-Denis (entre Ontario et Maisonneuve)

10 créateurs seront choisis pour travailler sur place

LA FONDATION ST-DENIS, fondation publique dont les activités s'étendent aux domaines des communications, de la recherche et de l'animation socio-culturelle, mettra à la disposition des créateurs retenus:

1. un contrat en bonne et due forme entre la Fondation et le créateur;
2. une avance de 2 000$ à chacun des créateurs choisis;
3. la campagne publicitaire;
4. le transport des matériaux;
5. l'aide technique et les repas pour la durée de la semaine;
6. les oeuvres matérielles resteront sur place et la Fondation en assurera la vente officiellement le 12 août '82;
7. les assurances et l'entretien de chacune des oeuvres choisies pour une durée d'un an.

Pour participer nous attendons de vous:

- un curriculum;
- un concept sur papier: dessins ou plans à l'échelle, devis sommaire, incluant la superficie totale utilisée. Diapositives ou photos d'oeuvres récentes: facultatives. Pour la pré-sélection: pas de maquette.
- un texte explicatif.

Les participants devront considérer:

- que la PLACE BORDUAS (ancienne rue Emery) deviendra un MAIL PIÉTONNIER

Date de remise de projet: le 30 mai '82, avant 16 heures

Une pré-sélection aura lieu le 1er juin.
La sélection aura lieu le 10 juin.
DATE DU DÉVOILEMENT DES RÉSULTATS: le 20 juin.

LIEU DE REMISE DES PROJETS ET RENSEIGNEMENTS:

Service des Activités Culturelles Ville de Montréal
7400, boul. St-Michel Ch. 314, Montréal, Québec H2A 2Z8
Tél.: 729-2816

LE COMITÉ DE SÉLECTION est formé de:
Louise Letocha du Musée d'Art Contemporain, Ulysse Comtois de Concordia, Charles Perraton de l'UQAM, Dominique Rolland du Conseil de la Sculpture, Jean-Claude Keromnes de la Ville de Montréal, Jacques Coutu représentant les commerçants du quartier et Michèle Tremblay-Gillon, coordonnatrice de l'événement.
UN ARTISTE SERA INVITÉ: HERVÉ FISCHER

Une initiative de la Fondation St-Denis

LES FÊTES DU RAPATRIEMENT

René Lévesque: le coeur n'y est pas...

Texte du message remis hier à la presse par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque à l'occasion de la proclamation de la Loi constitutionnelle 1981.

CHEZ nous, ces jours-ci, on n'a pas le coeur à la fête. C'est le moins qu'on puisse dire.

Que d'autres célèbrent s'ils le veulent cet événement «historique»: les provinces anglophones et le gouvernement fédéral nous imposent des changements constitutionnels pour lesquels ils n'ont reçu aucun mandat de la part des élections et auxquels le gouvernement québécois n'a pas consenti.

Pourquoi le refus unanime des partis représentés à l'Assemblée nationale? Parce que ce «Canada Bill» adopté par Westminster affecte en profondeur le statut du Québec au sein de la fédération de même que les pouvoirs de son Parlement, gardien de ses droits.

La nouvelle loi constitutionnelle écorche et restreint la compétence exclusive et inaliénable du Québec en matière linguistique sans pour autant accorder de véritable réciprocité ni marquer des progrès pour les minorités francophones des autres provinces. Elle heurte de front certains aspects essentiels de la loi 101, mettant de nouveau en péril notre équilibre démographique et notre sécurité culturelle. Il est significatif à cet égard que le bilinguisme imposé au Québec ne l'est pas en Ontario.

Sous prétexte de favoriser la mobilité de la main-d'oeuvre d'un océan à l'autre, la charte fédérale limite dangereusement les pouvoirs et la marge de manoeuvre du Québec dans le domaine économique. La plupart des politiques visant à protéger et à créer des emplois au Québec pour les travailleurs québécois de même que les mesures favorisant les professionnels et les entreprises d'ici pourront être contestées devant les tribunaux avec toutes les chances d'être jugées inconstitutionnelles.

En fait, la constitution rapatriée ne reconnaît aucunement, de façon tangible, le caractère et les besoins spécifiques du Québec, société nationale distincte. Elle ignore le principe même de la dualité canadienne et fait du Québec une province comme les autres.

La nouvelle formule d'amendement est très claire: désormais de nouvelles modifications à la constitution pourront être imposées au Québec. Sans son consentement. Sans qu'il puisse exercer efficacement son droit de retrait puisque la compensation financière automatique réclamée par son gouvernement lui a été refusée. Ainsi que le déclarait un député libéral fédéral, avec cette menace de double taxation, le Québec aura sans cesse à choisir entre le respect de ses principes et le portefeuille de ses contribuables.

Tout cela est inacceptable. C'est aux antipodes de ce que réclament depuis une trentaine d'années tous les gouvernements du Québec. Non seulement ces chambardements ne vont pas dans le sens d'une plus grande maîtrise de nos affaires et d'un accroissement de nos pouvoirs et de nos moyens d'action, mais ils réduisent ceux que nous possédons depuis 1867 et hypothèquent gravement notre avenir comme peuple. Voilà à quoi aboutit le «renouvellement» du fédéralisme...

Avec le temps, chacun de nous pourra constater et ressentir les effets de l'opération en cours à Ottawa depuis le «non» référendaire de mai 1980, opération qui s'accompagne d'une centralisation sans précédent de tous les leviers économiques et des recettes fiscales.

Nous allons continuer à nous servir de tous les recours légitimes, si limités soient-ils, que nous permet le régime politique actuel. Il doit être bien clair que le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de modifier ses lois ni ses politiques pour les rendre conformes à ces changements mis au point sans nous et contre nous.

Quant aux acteurs de cette constitution qui n'est pas la nôtre, tôt ou tard ils auront des comptes à rendre à tout un peuple tant ils ont abusé de sa confiance.

Au-delà de tout cela, le Québec continue. Il en a vu d'autres. Et il n'y a pas meilleure façon d'affirmer notre identité nationale et notre vouloir-vivre collectif en ce moment que d'arborer partout le fleurdelisé, symbole de ce que nous sommes.

Le Parti libéral n'est pas dupe

par
Claude Ryan

Déclaration faite par le leader du Parti libéral du Québec regrettant à nouveau cette «entente dont le Québec est absent».



LE Parti libéral du Québec oeuvre d'abord au service du Québec et du peuple québécois. Son premier souci est le service de la communauté québécoise. Mais il est aussi résolument canadien. Il croit au Canada et à notre système fédéral de gouvernement. Il est convaincu que le Québec peut le mieux s'épanouir en étant membre à part entière de l'ensemble fédéral canadien. Il croit de même que le Canada a besoin du Québec pour se réaliser. Il le croit tellement qu'à ses yeux, un projet ne peut pas être vraiment canadien si le Québec en est absent.

Le rapatriement de la Constitution est en soi une source de réjouissance pour tous les citoyens qui croient au Canada. De même, l'insertion dans la constitution du pays d'une charte des droits garantissant nos libertés fondamentales est une source de fierté et de confiance pour l'avenir. Nous jouissons déjà à un degré plus avancé que la plupart des pays du monde des grandes libertés de pensée, de parole, de réunion et d'association dont sont encore privés des millions d'êtres humains. Mais ces libertés seront renforcées et mieux protégées à l'avenir. Comment ne pas applaudir aux desseins qui permettent à notre pays d'accéder à la plénitude de la souveraineté en même temps qu'il se dote d'une charte constitutionnelle des droits humains?

Si ce n'était que de ces deux éléments, le Parti libéral du Québec s'associerait sans réticence aux célébrations qui auront lieu à Ottawa. Mais il y a malheureusement une ombre au tableau, et cette ombre est de taille. Le Québec n'est pas partie à l'entente conclue en novembre dernier entre le gouvernement fédéral et les neuf autres provinces canadiennes. Tant que cette carence n'aura pas été corrigée, elle sera une source majeure de difficultés pour n'importe quel parti provincial digne de sa vocation qui ne saurait être que de servir en premier lieu les intérêts du Québec.

Certains affirment avec raison que si nous n'avions pas eu à Québec un gouvernement d'inspiration séparatiste, il aurait été beaucoup plus facile d'en venir à une entente. J'en conviens volontiers. Le gouvernement Lévesque poursuit avec plus de conviction que jamais son dessein souverainiste. Il ne pouvait pas logiquement rechercher sincèrement un nouveau fédéralisme canadien en même temps qu'il essaie toujours de promouvoir la séparation du Québec. En outre, le gouvernement Lévesque a très mal défendu les droits et les intérêts du Québec au cours des derniers mois. Il portera aux yeux de l'histoire la responsabilité d'avoir laissé tomber avec une impardonnable légèreté le droit de veto dont nous avions joui historiquement et que nous offraient toutes les formules d'amendement mises de l'avant par le gouvernement fédéral depuis une quinzaine d'années. Le gouvernement Lévesque était si peu intéressé à l'avenir du Canada qu'il a même refusé l'automne dernier d'accepter que l'égalité de l'homme et de la femme soit inscrite dans la constitution canadienne!

Le gouvernement actuel du Québec a donc une lourde part de responsabilité dans l'échec des pourparlers constitutionnels en ce qui touche le Québec. Il incombera en temps et lieu au peuple québécois de juger sévèrement la conduite de ce gouvernement sous lequel le Québec a connu les plus graves reculs de toute son histoire au plan constitutionnel.

Les carences du gouvernement québécois devront être jugées au Québec, par le peuple québécois. Mais elles ne sauraient faire oublier que ce gouvernement, même s'il a fait des erreurs, est le gouvernement légitime des Québécois. Elles ne sauraient faire oublier que son absence aux célébrations d'Ottawa sera celle du peuple québécois et qu'aucune présence individuelle de député ou de citoyen agissant sous leur seule responsabilité personnelle ne saurait y suppléer. Elles ne sauraient surtout faire oublier certains aspects de l'entente constitutionnelle de novembre dernier qui sont inacceptables pour le Québec:

1) Au plan politique, aucun changement constitutionnel majeur affectant l'équilibre des pouvoirs entre les provinces et le Parlement fédéral n'était survenu au Canada depuis 1867 sans l'accord explicite du Québec. Or l'entente de novembre dernier contredit cette règle non écrite qui avait longtemps été reconnue comme un élément essentiel de la dualité canadienne;

2) Dans certaines de ses dispositions, la charte des droits limite ou diminue les pouvoirs législatifs de l'Assemblée nationale du Québec. Or l'Assemblée nationale n'a jamais consenti à cette diminution. Elle a même affirmé en octobre dernier son opposition quasi unanime à tout semblable développement;

3) L'entente de novembre dernier consacre une formule d'amendement constitutionnel qui représente pour le Québec un net recul par rapport aux formules mises de l'avant antérieurement. Sous la formule mise de l'avant jusqu'en novembre dernier par le gouvernement fédéral, le Québec aurait joui à perpétuité d'un droit de veto sur tout amendement constitutionnel, donc sur tout changement pouvant affecter non seulement le Québec mais l'ensemble du pays. Avec la formule issue de l'entente de novembre dernier, le Québec se retrouve avec un droit de retrait chétif et maigrement protégé, qui est nettement indigne de son rôle de partenaire majeur dans la fédération canadienne.

Ces défauts de l'entente constitutionnelle ne sont ni accessoires, ni secondaires. Ils impliquent des valeurs et des principes auxquels le Parti libéral du Québec a toujours attaché une grande importance. C'est parce que je crois profondément à un Canada avec le Québec que je ne saurais admettre que le Parti libéral du Québec cautionne en quelque manière une entente dont le Québec est absent.

Parce qu'il rejette fermement l'option souverainiste du Parti québécois et qu'il blâme sévèrement la conduite du gouvernement Lévesque dans le dossier constitutionnel, le Parti libéral du Québec ne participera en aucune manière — cela va de soi — aux manifestations, déclarations ou réunions inspirées ou mises de l'avant par le Parti québécois et le gouvernement Lévesque à l'occasion des événements du 17 avril. Le Parti québécois voudra profiter de ces événements pour dénigrer une fois de plus le Canada et promouvoir sa propre option souverainiste. Le Parti libéral du Québec ne saurait être dupe de telles manoeuvres.

Nous devons accepter comme un fait ineffaçable les désaccords regrettables d'aujourd'hui. Le Canada s'est bâti jusqu'à maintenant dans l'acceptation loyale des désaccords qui ont maintes fois surgi entre ses peuples fondateurs, entre ses régions, entre ses différents niveaux de gouvernement. Chaque fois qu'il a accepté lucidement ces désaccords, il a réussi à les surmonter. Chaque fois qu'il a cherché à les oublier, l'histoire s'est chargé de les lui rappeler.

À travers ces désaccords avec lesquels ils devaient vivre, les hommes et les femmes qui ont imprimé leur marque à l'histoire de ce pays ont toujours su regarder d'abord vers l'avenir, vers les horizons immensément larges que permettaient d'entrevoir la richesse exceptionnelle du Canada et des peuples qui l'ont bâti. C'est dans un nouveau regard en avant que nous devrons tous ensemble nous remettre à l'oeuvre au lendemain des célébrations du 17 avril. Le Parti libéral du Québec entend continuer pour sa part à promouvoir un climat de compréhension et de collaboration qui permettra de corriger l'entente de novembre dernier de manière qu'elle devienne un jour pleinement acceptable au Québec. D'abord, refaire la force réelle du Québec dans tous les domaines, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ensuite, mettre cette force retrouvée au service de l'affirmation vigoureuse du Québec à l'intérieur de l'ensemble politique canadien. Contribuer aussi par tous les moyens raisonnables au renforcement continuel du grand tout canadien. Voilà les objectifs prioritaires qui s'imposeront à nous dans le domaine constitutionnel au cours de la période à venir.

SCCUQ
Assemblée générale
jeudi 22 avril, 20 heures
salle AM-050, UQAM

L'échec du Parti québécois

Extraits d'une déclaration publiée par le Mouvement socialiste à l'occasion du rapatriement de la constitution.

BIEN plus qu'un pas en avant dans l'accomplissement de la souveraineté canadienne, sous le regard bienveillant de la reine, et bien plus qu'un progrès pour les droits et libertés individuels, ce que voudraient nous faire croire les politiciens fédéraux alors qu'il n'en est rien, la modification et le rapatriement de la constitution représentent une victoire importante pour le gouvernement Trudeau et la conception centralisatrice de l'État canadien. (...)

Pour le Québec, il s'agit là d'une défaite majeure et d'un accroissement de son état de dépendance.

Aujourd'hui chaque Québécois et chaque Québécoise risquent de se retrouver un peu plus pauvre culturellement, politiquement et économiquement. Avec la nouvelle constitution, s'ils veulent assurer le maintien de leurs caractéristiques nationales, s'ils veulent s'offrir des services qui leur soient propres, s'ils veulent infléchir le développement économique du Québec et alors, dans le cadre de la confédération canadienne, ils devront bientôt s'imposer une double taxation. Le fédéralisme canadien, en se donnant encore plus de moyens pour élaborer des politiques «nationales», impose une taxe à la différence. Pour être Québécois et francophones, il faudra désormais payer davantage. Comme on a dû le faire pour maintenir des écoles françaises dans les autres provinces...

Tristes résultats obtenus par un parti politique, le Parti québécois, qui a pris la direction des luttes de libération nationale à la fin des années soixante et qui doit aujourd'hui assumer la responsabilité d'avoir mené le mouvement national dans un cul-de-sac... après quinze années d'espoirs et de luttes mais aussi quinze années d'ambiguïtés et d'atermoiments durant lesquelles la direction de ce parti a refusé de lier les aspirations profondes du peuple québécois à son projet étroitement nationaliste.

Le peuple québécois est en voie de payer chèrement le refus du Parti québécois d'envisager sérieusement le rapport étroit qui existe entre l'oppression nationale et le développement du capitalisme. La crise actuelle et la stratégie de sortie de crise au Canada démontrent pourtant encore une fois comment le développement du capitalisme tend au refoulement des différences nationales et à la marginalisation des nations minoritaires. (...)

L'histoire du rapatriement montre (en effet) clairement que l'oppression nationale est liée au développement du capitalisme, à ses exigences de centralisation et d'uniformisation sur tous les plans: culturel, territorial, économique et politique... toute lutte conséquente contre l'oppression nationale implique une profonde remise en question du système capitaliste et nécessite la mobilisation des classes ouvrière et populaire, seules forces susceptibles de soutenir et de mener à son terme un mouvement de libération nationale.

C'est pour n'avoir pas reconnu ce lien étroit entre la question nationale et la question sociale et pour avoir cherché constamment ses alliés du côté des intérêts dominants, que le Parti québécois a entraîné avec lui le peuple québécois à une dure défaite.

Enchaîné à son projet de développement du capitalisme québécois, le PQ a ainsi été amené à diluer le projet d'indépendance en attachant une aussi grande importance à l'association économique avec le reste du Canada qu'à la souveraineté politique du Québec. Et, comme si la leçon de l'échec du référendum n'avait pas été assez claire, la direction du PQ, lors du débat sur le rapatriement de la constitution, préféra se fier à Bennett et à Lougheed, espérant encore une fois trouver ses alliés parmi les «gens du monde». Enfermé dans ses stratégies tortueuses, il abandonna le droit de veto du Québec et risque de passer à l'histoire comme l'un des gouvernements qui a le plus mal défendu les intérêts du Québec.

Pour tous ceux et celles qui entendent lutter pour la réalisation d'une véritable indépendance du Québec, le PQ a aujourd'hui perdu toute légitimité.

Voué à la défense des intérêts capitalistes locaux, le PQ a été incapable de faire face à la crise politique et pour les mêmes raisons se retrouve incapable de faire face à la crise économique, sinon en faisant front commun avec Ottawa dans sa stratégie de sortie de crise. Coupures de services, mises à pied, remise en question des acquis des travailleuses et travailleurs syndiqués, attaques contre ceux et celles du secteur public, voilà un ensemble de mesures qui s'inscrit parfaitement dans les politiques anti-ouvrières du gouvernement fédéral. Bien sûr, le gouvernement péquiste conteste certaines mesures économiques du fédéral, mais c'est en s'inquiétant davantage des petites et moyennes entreprises menacées ou du déséquilibre de son budget que de l'augmentation du chômage et de la pauvreté pour les classes ouvrière et populaires.

Ni social-démocrate, ni indépendantiste, le Parti québécois se retrouve dans la même position que l'ensemble de ces vieux partis qui négocient depuis plus d'un siècle la domination nationale des Québécois au profit de nos élites locales.

À l'occasion du rapatriement de la constitution canadienne, le Mouvement socialiste entend réaffirmer sa conviction que la lutte pour l'indépendance et celle pour le socialisme sont indissociablement liées.

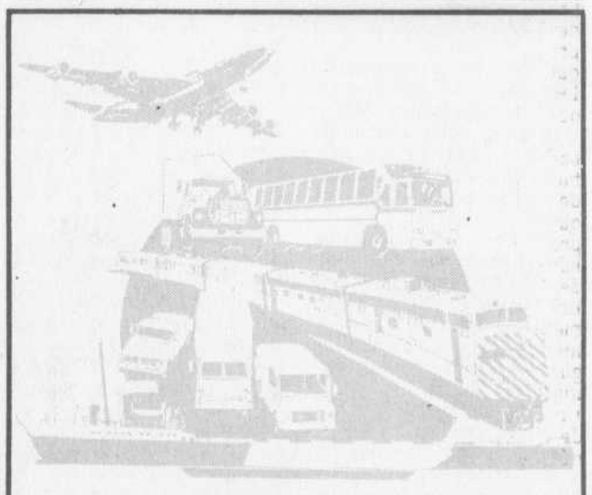
L'histoire de l'oppression nationale des Québécois est étroitement liée au développement et à l'affirmation des intérêts économiques de la bourgeoisie canadienne. La dépendance et l'infériorité économique du Québec résultent elles aussi des caractéristiques du développement du capitalisme en Amérique du Nord. Le déséquilibre et l'archaïsme de la structure économique du Québec ont été déterminés par l'inégalité du développement économique du Canada et par la domination de l'impérialisme américain. Le Québec demeure aujourd'hui comme jamais une source de main-d'oeuvre et de matières premières à la disposition des capitalistes américains et canadiens.

Ce n'est pas, comme le suggère le Parti québécois, en favorisant l'intégration du Québec à l'économie capitaliste nord-américaine ni en se soumettant aux intérêts impérialistes américains, que l'on pourra sortir de notre dépendance.

La lutte pour l'indépendance passe par la défense et l'affirmation des intérêts des classes ouvrières et populaires. Seules ces classes peuvent remettre en question et transformer radicalement notre situation de dépendance puisque ce sont elles qui en subissent d'abord les conséquences. Au contraire, les intérêts capitalistes locaux, sur lesquels entend surtout s'appuyer le PQ, ne peuvent pas remettre en question la dépendance du Québec puisqu'ils en sont les gérants.

Par ailleurs, contrairement à la pratique du gouvernement péquiste, le Mouvement socialiste considère que la lutte pour l'indépendance passe également par la lutte pour une pleine égalité des peuples autochtones et des minorités ethniques. Un Québec socialiste et indépendant ne saurait en particulier reproduire les politiques fédérales actuelles face aux Amérindiens et aux Inuits.

En définitive dans la conjoncture actuelle, face à l'État fédéral qui renouvelle ses attaques et qui menace toujours plus notre autodétermination et notre avenir collectif, face également au gouvernement péquiste qui ne présente d'autre perspective que celle de gérer la crise politique et économique, il devient plus que jamais impérieux pour les forces vives de la nation, les classes ouvrière et populaire, de prendre en main la lutte de libération nationale et de la mener à terme. Elles y parviendront à travers la construction d'un large mouvement pour un Québec socialiste, indépendant, démocratique et pour l'égalité entre les hommes et les femmes.



À l'occasion de
LA SEMAINE NATIONALE DES TRANSPORTS et du XVIIIe CONGRÈS MONDIAL DES TRANSPORTS ROUTIERS
LE DEVOIR
publiera un cahier spécial
le 20 mai prochain
Publicité: Francine Gingras
844-3361

au panthéon

« Le panthéon journalistique du Canada français est peuplé en vaste majorité de pamphlétaires et d'éditorialistes... Dans une société guidée intellectuellement et moralement par un journal qui s'appelle *Le Devoir*, la notion de responsabilité sociale de la presse a trouvé un terrain particulièrement fertile, et c'est pourquoi elle s'y est affirmée plus vigoureusement qu'ailleurs. * »

* Rapport de la Commission royale d'enquête sur les quotidiens, Ottawa, juillet 1981, page 25.

LE DEVOIR

Tous les matins

Syndicats et politique en Argentine (1955-1973)
Graciela Ducatenzeiler

L'objectif de ce travail est l'étude de la dynamique interne de la Confédération générale du travail de l'Argentine en tant que représentante des intérêts économiques et politiques de la classe ouvrière argentine de 1955 à 1973.



1980. 276 p. $19.95 ☐

Bon de commande

Veuillez m'expédier :
☐ Syndicats et politique en Argentine (1955-1973) $_____
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) à l'adresse postale
Frais de port en sus : 5 %

Visa n° | | | | | | | | | | | | | | | |
Date d'expiration _____
Nom _____
Adresse _____
Code postal

En librairie ou chez l'éditeur

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7

Oecuménisme: le Québec a fait un bout de chemin

par
Irénée Beaubien

Le père Beaubien, s.j., est directeur du Centre canadien d'oecuménisme. Le texte qui suit devait à l'origine paraître dans le supplément sur l'Église au Québec (LE DEVOIR du 8 avril). Pour des raisons d'espace, il nous avait été impossible de le publier ce jour-là. Il rend compte du développement du mouvement oecuménique au Québec au cours de la dernière décennie.

C'EST grâce à l'instauration du climat d'ouverture aux autres crée par le conseil que le cardinal Léger pouvait autoriser, en 1963, la fondation d'un Centre d'oecuménisme. Ce centre devait poursuivre un double objectif: renseigner les catholiques sur le mouvement oecuménique; intensifier le dialogue déjà amorcé avec les protestants, les orthodoxes et les anglicans.

Pour le mieux ou pour le pire, une crise de culture avait commencé d'envahir le Québec. Dans tous les domaines, on assistait à une sorte de mutation. L'Église, comme les autres institutions, devait s'ajuster à une rapide transformation de la société. Quelles ont été dans ce contexte, la place et le rôle de l'oecuménisme?

Des situations nouvelles appelaient des attitudes nouvelles. Une certaine conversion des mentalités s'imposait. Peu à peu on apprit à discerner les valeurs spirituelles et humaines véhiculées dans les Églises autres que l'Église catholique. Dans un dialogue qui s'engageait ouvertement entre chrétiens de traditions différentes, il fallait surmonter une double difficulté: celle de la confession et celle de la culture. Toutefois, on apprit à se connaître, à prier les uns pour les autres, les uns avec les autres. On s'habitua à concevoir des projets communs, à prendre des initiatives pour mieux témoigner ensemble de l'Évangile.

On peut dire que Montréal a joué un rôle de leadership en ces domaines. Grâce à un vaste programme d'éducation et de dialogue, il s'avéra possible, pour les sept principales Églises au Canada, d'ériger ensemble un Pavillon chrétien à l'Expo 67. C'est à Montréal que se tint, en décembre de la même année, la première consultation nationale, interconfessionnelle et bilingue sur la mission commune des chrétiens dans notre société. C'est aussi à Montréal que l'Église unie du Canada ouvrit, en 1965, un Centre oecuménique bilingue nommé Dialogue. Il existe dans la métropole un Comité de coordination inter-Églises qui se réunit tous les mois en vue de partager des informations, aborder des problèmes et susciter des initiatives communes.

Au niveau local, chaque diocèse du Québec compte un responsable de l'oecuménisme. Ces responsables tiennent une rencontre annuelle. L'automne dernier, ils ont confié à un sous-comité la mission de former un réseau de relations interconfessionnelles dans le but de vivre un oecuménisme qui colle davantage aux réalités du Québec. Des conseils locaux d'églises sont déjà en marche. Celui de la région Notre-Dame-des-Neiges fonctionne particulièrement bien. Ailleurs, des paroisses voisines cheminent ensemble à divers niveaux. La paroisse Notre-Dame-des-Grâce et la paroisse protestante Saint-Jean, à Montréal, constituent un bon exemple. Dans la région de Sherbrooke, pour faciliter les bonnes relations, on a publié dans un même bottin le nom et l'adresse des membres du clergé de toutes les églises chrétiennes.

Au sien de l'Assemblée des évêques du Québec, Mgr Paul Grégoire est le répondant de la pastorale oecuménique. Chaque année, six évêques de l'AEQ rencontrent les six évêques épiscopaliens (anglicans) dont le territoire se trouve en entier ou en partie dans les limites de la province. Plusieurs diocèses ont déjà organisé des sessions de formation et des conférences d'information oecuménique. Presque partout, en janvier, la Semaine de prière universelle pour l'Unité des chrétiens est soulignée et célébrée. Il est à noter que l'Eglise anglicane du Canada a fait de remarquables efforts pour s'intégrer davantage au milieu québécois où son nom légal est maintenant «Église épiscopale». Plusieurs membres de son clergé et plusieurs laïques sont bilingues. L'Église unie du Canada a fait de semblables efforts d'adaptation au nouveau contexte du Québec. Elle compte des paroisses francophones et un journal mensuel nommé Credo. Chaque année, notre Centre d'oecuménisme met à jour une liste de pasteurs épiscopaliens, protestants et orthodoxes francophones ou bilingues.

À la fin d'octobre 1976, à Châteauguay, se tenait une Consultation interconfessionnelle et bilingue portant sur les problèmes du Québec. Des chrétiens de toutes confessions et de toutes cultures y prirent part. Un participant notait que seul le mouvement oecuménique pouvait réussir à rassembler des citoyens aussi disparates pour étudier ensemble les problèmes de l'heure. L'année suivante, au même endroit, une semblable consultation portait sur l'éducation chrétienne au Québec. Ce sont là des expériences louables. Mais chaque fois on se demande comment pourrait-on partager ces avancées avec l'ensemble de la population. C'est dans ce but que l'archidiocèse de Montréal vient de créer un comité qui verra à faire la promotion de l'oecuménisme à la base, au plan local.

Le défi de l'oecuménisme ne s'adresse pas seulement à une élite, mais à l'ensemble des baptisés à qui il faut sans cesse rappeler qu'un des enseignements majeurs de l'Évangile porte sur l'amour fraternel, sur l'unité spirituelle et visible des disciples de Jésus-Christ (Jean 17,21).

Au Québec, les chrétiens des grandes confessions ont déjà parcouru un bon bout de chemin pour essayer de se mieux comprendre dans un climat de vérité, de justice et d'amour. On s'est débarrasse de part et d'autre des préjugés religieux les plus grossiers. Des lignes de communication existent. Des initiatives communes sont prises:

Au plan spirituel, à titre d'exemple, on a pu voir à la télévision le dimanche 17 janvier dernier, au programme «Le Jour du Seigneur», comment des chrétiens de diverses dénominations peuvent écouter ensemble la Parole de Dieu, prier et chanter ensemble. — Notons que la Société catholique de la Bible et la Société biblique canadienne conjuguent leurs initiatives de façon à favoriser auprès du peuple chrétien une compréhension toujours meilleure des Écritures.

Au plan doctrinal, des dialogues sont en cours. Le bulletin trimestriel *Oecuménisme* consacre son numéro d'avril 1982 au dialogue entre l'Église catholique romaine et l'Église unie du Canada. Ce genre de conversations donne des fruits. Ainsi, l'Église unie tiendra à Montréal, du 6 au 15 août prochain, son Synode national triennal. Les responsables ont demandé qu'au moins 150 de leurs délégués des autres provinces soient accueillis pour une fin de semaine dans des familles francophones catholiques afin de favoriser des contacts conduisant à une meilleure compréhension mutuelle. Une expérience identique eut lieu à Québec, en 1974, alors que l'Église anglicane du Canada y tenait son Synode national.

Au plan social, mentionnons les efforts communs accomplis pour soulager des misères de toutes sortes: pauvreté, isolement, situation des émigrés etc. — Le 24 mars dernier, pour souligner le second anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero du Salvador, il y eut une marche et un culte interconfessionnel où l'on remarquait des personnes de toutes confessions et religions, francophones et anglophones, jeunes et moins jeunes. De plus en plus, au Québec comme un peu partout dans le monde se dessine un mouvement ayant pour but de donner une voix aux croyants qui s'opposent à la folle course aux armements qui progresse au détriment de l'instauration concrète de la justice sociale.

Si les chrétiens cherchent à se mieux comprendre les uns les autres, s'ils s'orientent vers la réconciliation et l'unité dans la diversité, c'est pour mieux témoigner de l'Évangile auprès de leurs concitoyens qui ne confessent pas la foi chrétienne. Ainsi, un dialogue s'est établi avec la communauté juive et un commencement de dialogue s'opère avec la communauté musulmane. Lorsque le Dalai Lama, chef spirituel des bouddhistes au Tibet, fut de passage à Montréal à l'automne 1980, il manifesta le désir de prier avec les dirigeants religieux de chez-nous. Mgr Paul Grégoire posa un geste d'accueil en le recevant dans sa cathédrale où se déroula une émouvante soirée de prière pour la paix et la justice. — Ajoutons que le Centre Incroyance et Foi, établi à Montréal depuis 1967, s'occupe du dialogue avec les non-croyants, tandis que le Centre Monchanin s'efforce de favoriser des liens interculturels entre québécois, autochtones et néo-canadiens riches de cultures les plus variées.

En guise de conclusion ne faudrait-il pas souligner que l'oecuménisme comporte des valeurs capables de contribuer à l'assainissement du climat d'une société en situation de crise? Parmi ces valeurs, mentionnons la compréhension et le respect mutuels, le dialogue persévérant, la conception et l'exécution de projets communs. Il apparaît évident que plus les chrétiens du Québec prendront au sérieux le mouvement oecuménique, plus ils s'inspireront de l'esprit qui l'anime, plus grandes deviendront les chances de voir s'établir le Règne de Dieu et la promotion efficace d'un contrat social favorisant la justice à l'égard de tous.

5000 jeûneurs pour la paix au Salvador

par
Denise Robillard

PLUS de 5000 partisans de la non-violence active dans 18 pays du monde poursuivent, depuis le 1er avril, un jeûne en vue de faire pression sur l'opinion publique pour obtenir la paix au Salvador. Cette action a reçu l'appui du prix Nobel de la paix 1980, Adolf Perez Esquivel, d'évêques, de syndicalistes, de la princesse Irène de la maison royale de Hollande. Décidée à la suite d'une conférence tenue à Riobamba (Équateur) en février dernier, cette action est menée conjointement par le groupe Justice et paix en Amérique latine, Pax Christi de Washington, Fellowship of Reconciliation et le Conseil national des Églises des États-Unis.

Des télégrammes ont été adressés au pape Jean-Paul II, au Conseil mondial des Églises, à Reagan et à Haig (É.-U.), à Mitterrand (France), à Lopez Portillo (Mexique), à Duarte, au FDR et à Mgr Rivera y Damas (Salvador). Les moyens préconisés par ces groupes: la prière, le jeûne chrétien (qui n'est pas une grève de la faim), le pardon des fautes, bref des «gestes de pression d'inspiration mystique», posés en solidarité avec les pauvres, et «dont on espère des répercussions politiques».

Rejoint à Washington, où il participe au jeûne, le secrétaire de la section brésilienne de Paix et justice, M. Dominique Barbé, qui est également prêtre dans un quartier populaire de Sao Paulo, au Brésil, a déclaré au DEVOIR que l'action avait plus de retentissement en Europe, particulièrement en Hollande et en Espagne, où elle a déjà fait les manchettes, qu'aux États-Unis, en dépit de conférences de presse successives et d'un défilé devant la Maison-Blanche. Les journalistes américains, a-t-il commenté, sont plus préoccupés du sort des Iles Falkland que de celui du Salvador.

Un manque d'information explique l'absence d'initiatives semblables au Canada et au Québec. Les responsables concernés ont appris le 2 avril l'existence de ce jeûne avec lequel ils sont solidaires. C'est ainsi que le Comité des droits humains de la Conférence des évêques catholiques du Canada, présidé par Mgr Adolphe Proulx, envoie aujourd'hui un télégramme aux jeûneurs de l'église Luther Place Memorial de Washington, dans lequel il témoigne de la solidarité et de l'union de pensée et de prière des chrétiens d'ici.

Dans les 18 pays qui participent à cette action non-violente, des groupes de 12 personnes se relayent pour un jeûne à l'eau. À Washington, par exemple, on se retrouve, aussi pour la prière à trois périodes de la journée (8h, midi et 18h). Parmi les jeûneurs qui se sont rendus à Washington: Francisco Casero Rodriguez, fondateur des syndicats libres d'Andalousie (Espagne), Juan Gomis, président de la Commission Justice et paix d'Espagne, Gunnel Vallkuit, femme de lettres suédoise de 62 ans, George Lara Braud, directeur du Council on Theology and Culture de l'Église presbytérienne des États-Unis, Joaquim Dominguez Parada, avocat salvadorien réfugié, directeur à Washington, du Centre de réfugiés du Salvador, Pierre Toulat, directeur de Justice et paix de France, Melinda Roper, supérieure des soeurs de Maryknoll (des religieuses de cette congrégation ont été tuées au Salvador), Dorothée Solle, théologienne luthérienne allemande, Michel Grolleaud, prêtre ouvrier, de la Mission de France, le pasteur luthérien John Steinbruck, les jésuites Bill Davis et Richard McSorley.

Dans d'autres pays, des actions semblables sont faites: jeûne par petits groupes, églises ouvertes à heures précises pour la prière, etc. En Autriche, 20 villes participent au jeûne, avec la participation de 450 personnes, avocats, prêtres et pasteurs, action catholique, paroisses. Le Danemark compte deux groupes, l'Argentine un, l'Allemagne sept; au Paraguay, les églises sont ouvertes et une lettre de la conférence des évêques appuie cette action. Au Brésil, le jeûne sera ouvert le jeudi-saint par le secrétaire de la conférence des évêques du pays, Don Luciano et des groupes seront formés dans le nord, le sud et l'Amazonie.

La Norvège participe, de même que six villes d'Espagne, avec l'appui des évêques de Madrid et de Barcelone. La Hollande comprend 20 groupes et un groupe de 30 personnes qui comprend la veuve et le frère d'un journaliste tué récemment et la princesse Irène qui participe elle aussi au jeûne. En France, des églises seront ouvertes pour la prière à l'intention du Salvador le vendredi-saint et on trouve des groupes de jeûneurs à Paris, Lyon, Montpellier, Foix. L'évêque auxiliaire de Paris, Mgr Perezil, jeûne à l'église Saint-Médard.

Au Panama, il y aura un jour de jeûne pour tout le pays et les délégués des communautés ecclésiales de base se rendront dans la capitale, le vendredi-saint pour prier et jeûner, avec l'appui de l'archevêque, Mgr Marcos McGrath. Un congrès eucharistique aura lieu le 12 avril prochain.

En Italie, on compte, parmi les jeûneurs, l'évêque auxiliaire d'Ivrea, le président de Pax Christi international et trois professeurs dont un de la Grégorienne, M. Maia.

Atterrissage forcé du Pape

ROME (AFP) — Le mauvais temps a contraint l'hélicoptère transportant le pape de sa résidence de Castelgandolfo au Vatican à un atterrissage forcé sur l'aérodrome de Ciampino (banlieue sud de la capitale), a-t-on appris de bonne source.

Jean-Paul II a ensuite rejoint par la route le Saint-Siège où il donne, comme chaque mercredi après-midi, son audience générale.

Un saint François écologique

par
Robert Jollett

L'auteur de cette libre opinion est membre de la communauté des Missionnaires du Sacré-Coeur, à Waterloo.

L'AUTRE soir le réseau TVA m'a donné le plaisir de voir encore une fois le beau film de Zeffirelli, *François et le chemin du soleil*. La beauté de ce film, comme celle du serpent antique, cache une ambiguïté, si ce n'est pas un mensonge, dépassant ce que j'en avais déjà perçu dans des présentations antérieures. C'est à peine si Zeffirelli avait l'intention de nous faire voir François d'Assise.

Cette co-production Grande-Bretagne-Italie contient les préjugés courants de ces deux pays. Un François d'Assise tout romantique, un amour de la «nature», des oiseaux, des fleurs, créent une atmosphère qui frise le panthéisme d'un Wordsworth. L'amour de François pour les animaux le rachète auprès des Anglais d'avoir été papiste.

Les préjugés italiens marxistes et anti-papaux sont encore plus voyants. François dit à Innocent III (Alec Guinness) que le pouvoir et la richesse du Vatican lui ont fait perdre la pureté originelle de sa vocation. L'implication est qu'il doit vendre les trésors du Vatican. Monseigneur Bernardone, le père de François, est un profiteur de guerre, un exploiteur des ouvriers, un commerçant cupide, qui ne cherche que le profit. François refuse d'aller rencontrer l'Empereur Otton, qui passait près de là. Zeffirelli met ces paroles dans la bouche de François: *«L'Empereur* tue l'innocent et fait mourir le pauvre de faim». C'est le cliché marxiste de la dénonciation de l'*impérialisme* (américain).

L'ecclésiologie du scénario est toute protestante et libérale, adéquatement représentée par l'église en ruines de Saint-Damien, que François reconstruit et en fait «la petite chapelle dans la vallée», hors de la cité, image chère au protestantisme romantique. Là la jeunesse des deux sexes pourra s'y réunir pour un sing-in, qui n'est même pas un gospel sing. La ballade de Donovan à cette occasion à peu d'évangélique. Elle ne satisferait même pas les Jesus people: «Take it easy...», une belle expression de tous les decrochés du système, du moins de ceux des années soixante: le film date de 1972.

Une église que le film ne nous montre pas est celle que le pape Innocent III avait vue pendant son sommeil, la basilique du Latran, qui menaçait de s'écrouler et qu'un mendiant soutenait: en somme, l'Église institutionnelle, sauvée par *Il Poverello*. Cette Église, dit un personnage du film, «appuie toujours le pouvoir établi». Des anachronismes semblables sont parsemés tout le long du film.

La vie christocentrique du François converti ne se voit guère sous la piété panthéiste et la ferveur écologique de Graham Faulkner. Deux fois la caméra nous montre une icône du Christ crucifié et à Rome un Christ Pantocrator. L'effet est puissant et expressif, comme toute la cinématographie du film. Mais quelqu'un qui ne connaît pas déjà la vie de François d'Assise ne pourrait pas deviner par ces deux rencontres visuelles avec l'icône du Christ crucifié la participation intense et profonde de François, dans sa propre chair, aux souffrances du Christ. Nous avons bien, comme l'indique le titre français, un François sur le chemin du soleil, alors que le François de l'histoire est un François sur le chemin de la Croix, même s'il y chante son cantique au soleil.

L'ascétisme du François de Zeffirelli est surtout économique: la dissipation des trésors de son père marchand de drap, son propre costume et son régime de vie austères. À part sa réserve envers la petite Claire d'Assise, nous ne voyons rien du renoncement, des pénitences corporelles que François s'infligeait, des longues vigiles de prière devant le Christ crucifié. Nulle part ne paraît l'idée d'expiation, de réparation pénitentielle si importante dans la spiritualité de François.

Zeffirelli nous le dit pourtant, que ce n'est pas François d'Assise que nous voyons, mais une certaine jeunesse contemporaine, ou de naguère.

DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE

ATTENTION

CENTRE TOMATIS

Le Centre Tomatis situé à
1 Westmount Square a le plaisir
d'annoncer qu'une émission
consacrée à la **MÉTHODE**
TOMATIS sera diffusée le
samedi **17 avril** **à 21h30** sur
les ondes de Télémétropole
(CFTM-TV Canal 10), dans le
cadre de la série Science et
Technologie

INFORMATIONS
937-7748

'AU-CAS-OÙ'

CRÉDITMATIQUE

CRÉDITMATIQUE, c'est une marge de crédit personnelle, un moyen de parler d'argent d'une façon logique, une solution dépannage sécurisante.

CRÉDITMATIQUE est simple et pratique. Une seule démarche suffit. Une fois votre demande acceptée, une marge de crédit vous est accordée, selon vos moyens. Vous n'avez plus à vous déplacer; les avances se font au besoin et automatiquement à votre compte d'épargne avec opérations, les remboursements s'effectuent mensuellement et, les intérêts s'appliquent seulement sur le montant utilisé. De plus, un remboursement total ou partiel peut être fait en tous temps.

CRÉDITMATIQUE vous permet même d'obtenir une avance en argent comptant par Inter-caisses. Il n'y a aucuns frais minimums mensuels d'administration. Ce produit est disponible aux caisses populaires Desjardins affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec.

CRÉDITMATIQUE

Venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT

la caisse populaire desjardins

LE DYNAMISME COOPÉRATIF

Il faut venir en aide aux coopératives ouvrières

par
Adrien Rioux

Sous-ministre associé aux coopératives au ministère des Institutions financières et coopératives du Québec.



LE coopératisme est un système économique fondé sur des entreprises possédées par les usagers regroupés par centre d'intérêt. Le fondement de l'entreprise coopérative n'est pas l'enrichissement des membres, mais leur mieux-être économique.

Le capital investi pour constituer les fonds propres de l'entreprise coopérative ne jouit d'aucun privilège. Il n'a pas droit à des dividendes et n'exerce aucun pouvoir de contrôle contrairement à d'autres types de corporations notamment les compagnies à capital-actions, alors que l'objectif principal recherché par l'investisseur qui acquiert des actions est d'obtenir une forte rémunération de son capital par le moyen de taux élevés de dividendes et si possible, obtenir le contrôle de l'entreprise.

Les propriétaires d'entreprises coopératives sont par conséquent très différents des propriétaires d'entreprises capitalistes; dans le premier cas ce sont les citoyens sans distinction, potentiellement c'est toute la collectivité humaine; dans le second cas, ce sont les hommes d'affaires. C'est ce qui explique dans une large mesure, la lenteur du développement de l'entreprise coopérative compte tenu qu'elle est formée de citoyens de la base qui ne possèdent pas les connaissances des hommes d'affaires.

Le fait de reconnaître brutalement cette réalité ne constitue pas un rejet de la formule coopérative. Au contraire, il faut savoir apprécier les points faibles du système pour entreprendre un développement qui corrige cette situation. C'est pourquoi l'entreprise coopérative doit débuter par la formation des hommes avant de former l'entreprise.

Les connaissances que l'on prête aux hommes d'affaires c'est une science qui peut et doit s'acquérir; c'est pourquoi l'on insiste tant sur l'éducation économique et coopérative. Par l'éducation économique l'on tend à faire de chaque citoyen des hommes d'affaires. Par éducation coopérative d'autre part, l'on entend la capacité de comprendre la différence fondamentale qui existe entre la philosophie des deux formes d'entreprises: la coopérative étant au service d'un groupe co-propriétaire d'une entreprise pour la satisfaction d'un besoin, alors que la compagnie à capital-actions capitaliste est au service du capital investi par les actionnaires. Concrètement en langage populaire, la coopérative crée de la richesse pour ses usagers, alors que la compagnie à capital-actions capitaliste crée des riches.

Cette affirmation volontairement exagérée n'a pas pour objet de mettre en opposition une formule contre une autre et vouloir démontrer que l'entreprise coopérative est supérieure à l'entreprise capitaliste, mais plutôt de faire découvrir la différence énorme qui existe dans «l'économie» des deux formes d'entreprises: un fait demeure et on doit l'admettre, en temps de prospérité économique c'est la compagnie à capital-actions qui se développe et occupe presque toute la place, alors qu'en temps de crise économique ce sont les entreprises coopératives qui émergent et s'offrent à relever le défi du développement économique. L'explication de ce phénomène est d'ordre économique. En période de crise, l'investisseur n'est pas intéressé à développer de nouvelles compagnies à capital-actions, compte tenu du faible retour sur son capital allant parfois à l'absence totale du paiement d'un dividende.

Dans le cas des compagnies à capital-actions déjà en opération, la diminution du rendement aux actionnaires, et parfois les pertes d'opérations, incitent souvent les propriétaires à fermer leur entreprise afin d'éviter la perte de leur capital. Dans le contexte de crise actuelle avec les hauts taux d'intérêt pratiqués par la Banque du Canada, l'investisseur préfère placer son argent en dépôt dans une institution financière et jouir en toute sécurité et en toute quiétude d'un rendement intéressant plutôt que d'investir dans une compagnie qui n'a plus de rentabilité avec des grands risques de perte.

Ce tableau réaliste des effets de la crise économique qui tue tout entrepreneurship ne serait pas complet si l'on évitait de mentionner le drame qui confronte les P.M.E. à savoir, les faillites de plus en plus nombreuses occasionnées par les hauts taux d'intérêt qui engouffrent tous les profits, sans oublier un autre élément majeur qui s'ajoute très souvent, soit l'absence de marché qui fauche littéralement les P.M.E.

Face à ce dilemme où la compagnie à capital-actions ne peut supporter les effets de la crise, comment l'entreprise coopérative peut-elle y suppléer et quelle est sa capacité de jouer un rôle plus efficace que la compagnie à capital-actions?

La réponse à cette question est fort simple! C'est à cause de la finalité de ces objectifs qui ne sont pas le rendement sur le capital investi, mais l'économie réalisée sur les services obtenus par les copropriétaires ou les gains réalisés par leurs travaux.

La capacité des coopératives de jouer un rôle plus efficace que les compagnies à capital-actions en temps de crise, repose sur un comportement et des exigences différentes qui découlent de deux types de propriétaire fondamentalement différents. Dans la compagnie à capital-actions, le propriétaire tire son profit de la rémunération de son capital alors que dans la coopérative, le propriétaire tire son profit de l'utilisation de son entreprise, comme client ou comme fournisseur ou comme travailleur.

Dans les secteurs primaire et secondaire où la coopérative peut être la propriété de petits propriétaires «agriculteurs, pêcheurs, artisans» ou des travailleurs qui exploitent l'entreprise, les surplus se partagent selon les règles d'action coopérative. Ce qui est souvent incompris, c'est la nature de ces surplus qui mathématiquement ne sont pas des profits au sens mercantile du terme, mais plutôt un réajustement du prix d'un produit consigné ou d'une trop faible rémunération du travail ou une remise de l'argent versé en trop par le membre dans le cours de ses transactions avec sa coopérative.

Le fondement d'une coopérative repose essentiellement sur l'utilisation des services de l'entreprise par le membre, en rejetant totalement toute rémunération au capital, sauf que par un intérêt limité.

Dans le secteur tertiaire, la coopérative est également la propriété des utilisateurs de services qui tirent profit de prix réduits ou d'une qualité supérieure. L'entreprise n'a donc pas à générer un profit pour rémunérer le capital. La supériorité que l'entreprise coopérative a sur la compagnie à capital-actions de créer de l'emploi en temps de crise, réside dans le fait que la coopérative peut continuer ses opérations avec une absence de surplus, alors que la compagnie à capital-actions ne peut pas. Cette démonstration n'a pas pour but d'illustrer qu'une forme d'entreprise est supérieure à l'autre, mais de prouver qu'il s'agit de deux types de propriétaire différents poursuivant des objectifs différents.

Si l'expérience à travers le monde prouve que l'entreprise coopérative prend son essor en temps de crise, il faut également reconnaître que ce phénomène se vérifie présentement au Québec avec chaque fermeture de compagnie à capital-actions, notamment dans les secteurs primaire ou secondaire alors que les travailleurs désespérés de voir perdre leur emploi, entreprennent de nombreuses démarches pour racheter l'entreprise.

Devant la popularité grandissante de la formule coopérative, il va s'avérer nécessaire de faire des choix sur le type de coopérative à promouvoir en temps de crise économique. Tout en favorisant des initiatives dans tous les domaines d'activités, la priorité doit être accordée aux entreprises coopératives qui créent le plus d'emplois. Le chômage est le pire fléau économique et social qui mine et déséquilibre notre société, il engendre souvent la violence et peut conduire à l'anarchie. Dans une approche sélective où l'objectif est de créer de l'emploi, la coopérative ouvrière de production apparaît la forme d'entreprise coopérative à privilégier en favorisant en premier lieu, le secteur secondaire, en deuxième, le secteur primaire, quitte au secteur tertiaire à s'ajuster sur ces deux piliers de l'économie.

La promotion de l'entreprise coopérative propriété des travailleurs (coopérative ouvrière de production), apparaît le moyen le plus efficace et le plus rapide à créer de l'emploi. Dans un premier temps, cette forme d'entreprise coopérative pourrait être une réponse à la fermeture de compagnies à capital-actions qui ne font plus de profits, mais qui sont encore capables d'assurer un revenu décent aux travailleurs; c'est aussi une solution pour l'entreprise dont les propriétaires à l'âge de la retraite trouveraient une continuité en vendant l'entreprise à leurs employés.

D'une façon plus problématique mais possible, des coopératives ouvrières de production pourraient se développer dans des secteurs où il n'existe pas de marché. À prime abord, une telle affirmation peut apparaître incohérente; dans les faits, il s'agirait de recréer des marchés disparus au profit des concentrations d'entreprises des vingt dernières années.

Des usines de meubles, de mise en conserve, de chaussures, d'agro-alimentaire, artisanale, etc. etc. pourraient revivre en modifiant les habitudes et les comportements des consommateurs en faisant la promotion de la production chez nous pour la consommation chez nous.

La réussite d'un tel programme basée sur une approche d'autosuffisance, aurait certes une très bonne cote d'écoute dans diverses régions du Québec qui se prêtent à du développement économique régional. Un marketing basé sur la prise en charge des citoyens par eux-mêmes aurait de fortes chances de réussite s'il reposait sur des coopératives ouvrières de production qui seraient la rampe de lancement de l'économie régionale à laquelle viendraient se greffer de l'entreprise communautaire, des petits propriétaires et toute autre forme d'entreprises qui constituent le secteur de l'économie sociale, lequel semble le plus correspondre aux besoins de la jeune génération d'ici l'an 2,000.

*

L'argumentation développée dans ce travail fait la preuve technique que les coopératives ont une capacité plus grande que les compagnies à capital-actions de créer de l'emploi en temps de crise économique, mais il n'apporte pas pour autant la preuve que ce modèle d'entreprise aurait un succès assuré, à cause des handicaps sérieux avec lesquels il est confronté.

■ Le premier handicap au développement des coopératives et notamment des coopératives ouvrières de production, ce sont les travailleurs eux-mêmes. La propriété privée et les compagnies à capital-actions constituent depuis toujours, l'infrastructure de notre économie qui repose sur l'embauche de travailleurs salariés pour faire de la production. Le syndicalisme est intervenu pour protéger les travailleurs salariés et a atteint largement son but. Ce modèle de développement a cristallisé un type de comportement où le travailleur est heureux comme salarié ou du moins n'est pas intéressé à la propriété des entreprises. Pour renforcer cette tendance, le syndicalisme se fait souvent le propagandiste du maintien du statut de salarié en laissant craindre que l'accès à la propriété sous une forme ou une autre, est une récupération des travailleurs par les patrons.

Ce climat qui bloque toute initiative des travailleurs à posséder leur entreprise, connaît en période de crise des virages parfois brutaux au moment où une compagnie à capital-actions ferme ses portes et que se joue un drame social et économique pour les travailleurs mis à pied. C'est alors que, dans la confusion totale on découvre qu'il existe une formule où les travailleurs peuvent être propriétaires de l'entreprise, l'administrer et se partager les revenus. C'est également à ce moment que les syndicats renient leur enseignement passé et tentent par tous les moyens de faire racheter l'entreprise par les travailleurs.

Cette description est d'actualité, elle se répète à plusieurs exemplaires chaque semaine et dans la plupart des cas, elle échoue à cause du manque de connaissances des travailleurs, un manque de conseillers compétents accompagné d'un climat de panique qui ne favorise pas des jugements et des décisions rationnelles.

■ Le deuxième handicap au développement des coopératives en général et des coopératives ouvrières de production en particulier, c'est le comportement de nos classes dirigeantes en général, y compris les gouvernements et leurs fonctionnaires qui ne font pas confiance au citoyen. Au fond, c'est une question de crédibilité. L'on n'a foi qu'aux hommes d'affaires pour développer des entreprises et l'on trouve inadmissible que le citoyen ordinaire et surtout les travailleurs, puissent avoir accès à la propriété des entreprises. La solution à ce double problème de travailleurs non préparés à se prendre en main et de dirigeants et technocrates méfiants à l'égard de la formule et des travailleurs, c'est de casser ce cercle vicieux où on laisse à des citoyens, non éduqués à l'économie, l'odieux de concevoir, organiser et développer leur entreprise sans leur fournir l'assistance technique et professionnelle essentielle à la mise sur pied d'une entreprise qui requiert de grandes connaissances techniques et administratives. À cette lacune, il faut ajouter l'incapacité de payer de ces travailleurs pour obtenir l'aide professionnelle nécessaire au démarrage et au soutien technique et administratif requis pour au moins la première année d'opération.

*

En conclusion, nous pouvons avancer que la coopérative ouvrière de production est une excellente formule. Que la situation de malaises économiques actuels pourrait être atténuée par cette forme d'organisation de l'entreprise. Cependant, cette attitude positive devient négative lorsque l'on affirme que le travailleur n'est pas prêt à s'assumer, que son environnement doute de sa capacité, que les lois, réglementations et programmes conçus pour les compagnies s'adoptent mal à ces coopératives.

Malgré tout, nous croyons que c'est la formule à promouvoir pour les prochaines années et qu'à cet effet un programme spécifique aux coopératives ouvrières de production devrait être adopté pour faire une expérience loyale avec les travailleurs qui ont à coeur de travailler pour gagner leur vie.

Comme base d'un programme de développement par les coopératives ouvrières de production, nous croyons qu'en plus de l'aide financière ces coopératives devraient compter de façon prioritaire, sur de l'aide technique et professionnelle. La formation de groupes de ressources techniques multidisciplinaires opérant directement dans le champ pour conseiller les promoteurs de ce type de coopératives pourrait être le fer de lance pour mener à bien une telle opération.

Notre confiance à l'égard des coopératives et des travailleurs nous incite à recommander l'adoption d'un programme de développement économique spécifique aux coopératives ouvrières de production. L'idée est maintenant lancée aura-t-elle des supporteurs?

Journée d'étude sur l'organothérapie

DILUÉE ET DYNAMISÉE

par le Docteur Antoine LORCY

(France)
Président du Collège Médical Français de Gérontologie

les 24 et 25 avril 1982, à MONTRÉAL

Pour tout renseignement, téléphoner au
381-9995

Amnistie internationale
n'appartient à personne parce que
la liberté d'opinion
appartient à tout le monde



Amnistie internationale

1800 ouest, boul. Dorchester
Suite 406
Montréal, Québec
H3H 2H2 Tél.: (514) 931-5897

Berthe Louard

Le coeur a-t-il sa place en affaires?

par
Victor Barbeau

de l'Académie canadienne-française

LES femmes ne se comptent pas en notre histoire qui, des plus obscures aux plus vénérées, ont par un choix sans retour, dépassé la commune mesure du sacrifice et de l'abnégation. Dans toute l'étendue et la densité du mot, leur vocation était la charité.

Non plus à l'altitude des cimes, mais à ras de terre cette fois, au plan strictement humain de l'activité économique, au niveau de la possession et de la répartition des biens matériels, se rencontre-t-il beaucoup de femmes qui aient elles aussi, excédé les limites convenues du dévouement, de l'altruisme? Qui, oublieuses d'elles-mêmes, se soient vouées entièrement au services des autres. Il se peut, tant la mémoire est oublieuse et la reconnaissance éphémère, il se peut qu'on en trouve. Quant à moi, je n'en connus qu'une seule. Elle s'appelait Berthe Louard.

Nous sommes ainsi faits que nous nous habituons très vite aux qualités de notre prochain. Plus elles vous deviennent familières, plus elles s'amenuisent, s'effacent. Ce fut le cas de Berthe Louard. De par sa condition, de par son occupation, elle aura passé parmi nous estimée pour sa cordialité, sa bonhomie, sa disponibilité, sa capacité de travail. Bref pour toutes ces qualités extérieures qui appellent la sympathie, la confiance. Mais à l'exception de ceux et de celles dont le coeur bat encore au rappel de son nom, combien en ont compris et admiré l'exceptionnelle personnalité. Ne serait-ce pas parce qu'elle était trop grande pour nous.

D'une extrême simplicité, Berthe Louard ne paraissait pas ce qu'elle était. Elle ne possédait aucun de ces attributs extérieurs qui donnent si facilement le change, nous induisent en erreur et sur lesquels portent la plupart de nos jugements. Rien de sa personne n'affirmait et ne confirmait son autorité. De plus, elle n'avait pas le moindre souci des distinctions de rang et d'emploi. Sa modestie ne rendait pas justice à ses capacités et à ses mérites. Elle la désavantageait même auprès des gens en place dont elle sollicitait le concours pour telle et telle de ses initiatives, au nom de la fraternité, de la justice, du bien commun. Qui était-elle cette inconnue, cette petite épicière qui avait la prétention de vouloir réformer l'ordre social?

Je revois encore les airs ahuris, les mines figées qui accueillirent la première intervention de Berthe Louard dans des assises traditionnellement réservées aux hommes. Elle venait au congrès de la coopération en alliée parmi les siens; et on la recevait presque en intruse. À l'inconvenance de sa présence dans un aréopage aussi grave s'ajoutait pire encore. En vertu de la loi, la femme n'était alors admise dans une coopérative que sous la caution de son mari. Obtenait-elle ce «privilège» qu'elle n'en demeurait pas moins inéligible à quelque poste que ce soit au Conseil d'administration. Secrétaire-trésorière de *La Familiale*, Berthe Louart était donc dans l'illégalité et la justice des hommes en était bafouée. Le scandale ne faisait que commencer.

Je me rappelle plus vivement encore les humiliations que, sans en être ébranlée ou amoindrie, subit Berthe Louard au couronnement de son oeuvre: Les Habitations Saint-Sulpice. Un vaste domaine en friches que guettait la spéculation et dont elle parvint à arracher une partie pour la transformer en un hameau de verdure et de lumière. Qui en avait eu l'idée avant elle? Bien plus, qui en ayant eu l'idée l'aurait poursuivie avec une détermination aussi farouche en dépit de l'indifférence des uns, de l'hostilité des autres et l'incompréhension du plus grand nombre? Ne voyait-elle pas trop grand, trop loin? Ayant donné la mesure de son audace, de son énergie, Berthe Louard sortait de cette épreuve non pas amère, aigrie, mais au contraire, raffermie dans sa foi et renforcée dans son zèle.

Pour concevoir un projet d'une telle envergure et à une échelle plus grande qu'il n'a été réalisé, il fallait certes de la vision. Pour lui donner un corps, une structure, il fallait, avec un sens aigu des réalités, un esprit clair, méthodique. Enfin pour surmonter les obstacles qui en barraient la route, il fallait une force de caractére au-dessus de toute légitime faiblesse d'amour-propre. Que Berthe Louard ait réuni ces qualités n'est pas en soi un cas unique. Ce qui est plus rare et plus méritoire c'est qu'elle les ait vouées totalement, exclusivement à une oeuvre dont le désintéressement, la droiture n'ont jamais été entachés du moindre intérêt personnel. S'il s'agissait d'une oeuvre de bienfaisance, on ne louerait pas autrement l'altruisme de ceux qui y auraient consacré leur vie. Mais ce n'est pas, que je sache, le langage dont on honore les noms qui n'éveillent dans notre mémoire d'autre pensée que celle d'une réussite matérielle. Est-ce que je me trompe?

Lorsque *La Familiale*, passant de la théorie à l'action, débuta en affaires, elle n'avait pour tout capital qu'environ deux mille dollars. Après avoir pourvu à l'achat des stocks, au loyer, aux salaires d'un commis et d'un livreur, restait à fixer celui de la gérante. Le calcul nous en fut épargné. Berthe Louard ne toucherait rien. Ainsi en avait-elle inconditionnellement décidé. Ses services d'acheteuse, de vendeuse, de comptable, de téléphoniste et de femme de ménage seraient gratuits. Mais le coeur a-t-il sa place en affaires?

Qu'il me suffise de dire que, dans toute l'existence de *La Familiale*, rien ne s'est accompli, de bonne ou de mauvaise grâce, qui n'ait été conçu, inspiré et en définitive réalisé par Berthe Louard. Sans doute ne pouvait-elle agir sans l'assentiment du Conseil d'administration. Berthe Louard proposait et le Conseil disposait. D'un côté, la foi qui transporte les montagnes; de l'autre, la prudence qui calcule les risque et en suppute le prix. Concilier les deux n'était pas toujours facile. Quoi qu'il en soit, ce qui avait été d'abord vivement contesté finissait par être accepté. Si *La Familiale* a eu un toit rue Saint-Hubert et, peu après, malgré les restrictions imposées par la guerre, une salle où tenir ces cercles d'étude et ces réunions de famille; si plusieurs de ses sociétaires ont pu, avant ceux de Saint-Sulpice, accéder à la propriété dans des maisons bâties rue Boyer; si, pour tempérer la rigueur de l'achat comptant, a été institué le *Fonds de prévoyance*, à qui en revenait l'initiative?

Dans cette sèche énumération n'entrent que les projets qui engageaient les finances de la coopérative. Je reprends donc ma question. Si *La Familiale* a eu une colinie de vacances, une bibliothèque, des cours de dessin, des séances récréatives pour les enfants; si par des conférences et par son comptoir d'artisanat elle a su joindre l'agréable à l'utile; si elle a publié un journal mensuel et des tracts; si enfin par l'entremise de la Guilde, les coopératrices ont été aussi efficacement et aussi généreusement associées à toutes nos entreprises, à qui le devions-nous?

La réponse à toutes ces questions est claire et nette. N'eût été de Berthe Louard, il n'y aurait jamais eu de *Familiale*. C'est elle qui nous a initiés à la coopération et nous en a communiqué la foi. C'est elle qui, journellement, en a porté le poids et en a vécu jusqu'à la lie les déboires et les tracas. C'est elle qui, par son labeur, sa charité, son courage, l'a maintenue à flots. Elle en était, pour lui rendre un hommage égal à ses mérites, le cerveau et le coeur.

DU NOUVEAU SUR LA RUE BERNARD...

OUVERT
TOUS LES JOURS

LE PETIT ZINC

BISTROT, RESTAURANT

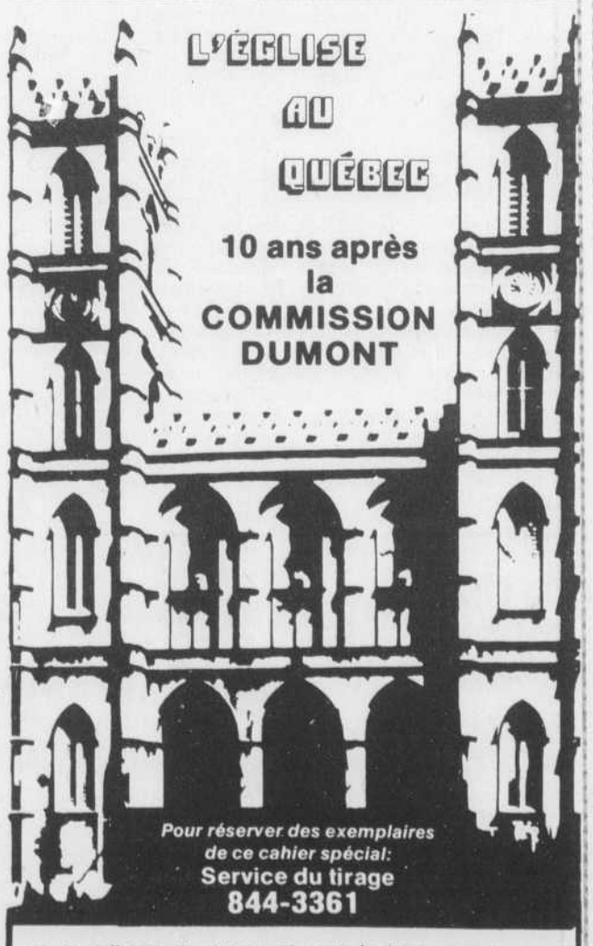
1220 BERNARD O.
271.33.76

LE DEVOIR

POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE

844-3361

ENCORE DISPONIBLES



Pour réserver des exemplaires de ce cahier spécial:
Service du tirage
844-3361

ou remplissez ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: LE DEVOIR, Case Postale 6033, Montréal, P.Q. H2Y 3S6.
(0.35 par exemplaire)

Ci-inclus $..... nombre d'exemplaires .....

L'Église au Québec 10 ans après la Commission Dumont.

.....

Nom .....

Adresse .....

.....



HOMMAGE AU CANADA.

Le 17 avril 1982

En ce jour de fierté nationale,
la Banque de Montréal rend hommage aux
générations de Canadiens qui ont bâti
ce grand pays.

Les droits et les libertés qu'ils ont défendus
seront désormais enchâssés
dans notre Constitution et transmis aux
générations futures.

BANQUE DE MONTRÉAL
Établie en 1817

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

La «nouvelle constitution»

EFFET de la propagande, abus du langage ou inflation de circonstance, l'expression «nouvelle constitution» retenue pour désigner la pièce ajoutée aujourd'hui au vieux stock constitutionnel est trompeuse. La constitution du Canada est une mosaïque complexe. Le canevas central demeure l'Acte de 1867. À ce premier texte se sont ajoutés des amendements de diverses natures dont le caractère constitutionnel est évident. Enfin, des décisions du Conseil privé et des tribunaux, des conventions nombreuses complètent la loi fondamentale de la fédération. Royaume de la brocante, cette vaste collection de textes dont certains étaient déjà désuets au début de ce siècle, continuent à orner et à alourdir la première loi du Canada.

Toute entreprise un peu sérieuse de révision constitutionnelle libérerait ce grenier surchargé des vieilleries encombrantes. Elle rajeunirait des contenus tributaires de l'époque victorienne. Elle traduirait dans ce texte juridiquement puissant, les équations nouvelles d'un pays qui ne ressemble plus à ce rassemblement ambitieux de quatre colonies minuscules et isolées qui ont inventé il y a plus d'un siècle le meilleur compromis possible au terme d'une négociation substantielle.

La «nouvelle constitution», pour céder à la mode du jour, n'accomplit aucun de ces redressements. Elle constitue une pièce ajoutée. Elle ressemble davantage à une rallonge à un bâtiment vétuste qu'à une véritable rénovation, depuis les fondements consolidés jusqu'à la revision et le remplacement des mécanismes assurant les fonctions essentielles. Cependant cette pièce est d'importance. Elle annonce et fonde un changement radical dans les relations et les règles constitutionnelles. Elle pourrait conduire à la rénovation. Elle pourrait aussi, demain ou dans 25 ans, servir de marteau pilon pour réduire en poussières, cette maison des pouvoirs, des devoirs et des droits, construite depuis plus de deux siècles par le peuple francophone de ce pays. C'est assez dire que cette pièce ajoutée pouvant aussi bien conduire à la rénovation qu'à la démolition, n'offre pas les garanties puissantes dont «cette terre française du Québec», pour reprendre l'expression d'Henri Bourassa lors de son célèbre discours à l'église Notre-Dame, a un besoin impérieux.

Le premier attribut de la pièce ajoutée aujourd'hui est son caractère limité par rapport à la tâche qui s'imposait, limité mais puissant. Son second attribut est son pouvoir de durée dont il importe de prendre la juste mesure. Ce qui est proclamé aujourd'hui pourrait servir d'instrument constitutionnel pour un demi-siècle ou davantage. Si, à ce jour, le droit se fondait sur l'histoire, la proposition doit maintenant être inversée. L'histoire pourrait dans l'avenir se fonder sur le droit nouveau, promulgué aujourd'hui et sur le droit, encore imprévisible dans son contenu mais dont l'abondance est certaine, qui coulera de la source dégagée par la fête lointaine et éphémère.

Le troisième attribut de la pièce ajoutée constitue une véritable révolution dans le partage traditionnel des responsabilités entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir politique dans ce pays.

À ce jour, les décisions et les règles politiques, sans échapper complètement aux vérifications des tribunaux, étaient largement autonomes. Elles étaient imputables à des mandataires élus, susceptibles d'être renvoyés dans la foule ou confirmés dans leurs fonctions par les citoyens-électeurs. Désormais, ces décisions et ces règles échapperont à tout contrôle direct des citoyens. Les juges n'ont qu'un seul électeur, leur conscience. Ils ont cependant plusieurs «souffleurs»: leur culture, leurs préjugés, leur propre malheur et bonheur, leur vanité, le cercle un peu lointain des hommes et des femmes qu'ils fréquentent. Ils pourront dans l'avenir fabriquer littéralement, en dehors des contrôles publics et des courants de changement, des balises sociales impérieuses.

Les trois attributs de la pièce ajoutée aujourd'hui justifient à eux seuls l'opposition et le rejet du Québec. En effet, le caractère limité de la réforme constitutionnelle contredit absolument les aspirations historiques et les besoins réels de la société québécoise. Elle maintient un partage général des pouvoirs qui a été combattu par tous les gouvernements québécois depuis la seconde guerre. Elle instaure un nouvel ordre limité des pouvoirs, en particulier dans le domaine linguistique et scolaire, radicalement inacceptable. En raison de la durée potentielle de l'arrangement actuel, ce dernier doit être absolument rejeté par le Québec. La formule d'amendement en particulier, même si elle ne constitue pas un mal absolu et immédiatement nocif, pourrait dans l'avenir être utilisée contre le Québec. Enfin, toute formule qui remet aux tribunaux des pouvoirs aussi considérables pour la suite du temps, impose une révision exigeante et profonde des modes de nomination, des critères de carrières et de destitution des juges. Cette révision est particulièrement indispensable s'il s'agit des juges de la Cour suprême.

D'une véritable guérilla marquée par la méfiance, l'insécurité, la réaction excessive, la menace et l'unilatéralisme, il ne pouvait sortir que des résultats sans grande envergure. En un sens, les objectifs poursuivis étaient d'abord politiques. Ils n'étaient qu'accessoirement constitutionnels. Il s'agissait davantage de maîtriser, voire de piéger un adversaire et d'éponger ses prétentions d'hégénomie. Chaque côté concevait les actions de l'autre comme une stratégie de déstabilisation. Les deux côtés craignaient que l'autre atteigne son objectif. Dans un tel contexte, la négociation n'a jamais eu lieu. L'aggression et la provocation ont occupé tous les espaces. Voilà pourquoi, sans départager ici les responsabilités de cette extermination réciproque des intérêts et des potentiels communs, il faut condamner le système qui en est issu, en raison même de son déséquilibre évident.

Le Québec ne peut accepter une constitution ou une pièce ajoutée à la constitution qui modifie, sans son consentement, ses pouvoirs politiques et diminue les responsabilités et les prérogatives de son Assemblée nationale. Les deux grands partis politiques québécois sont unanimes à ce sujet. Ils doivent obtenir l'appui de tous au sujet d'une question aussi fondamentale. Ce qu'il faut noter ici c'est la valeur de précédent. Cette mutilation des pouvoirs du Québec pourrait être répétée dans l'avenir.

Le Québec ne peut accepter une formule d'amendement à la constitution qui consacre le droit de veto du Parlement fédéral et instaure le droit de veto de fait de l'Ontario sur tous les changements constitutionnels dans l'avenir. L'équilibre à trouver éventuellement au sujet d'une formule d'amendement acceptable sera plus complexe et plus dynamique pour le Québec que la formule mathématique qui pourrait l'exclure de toute modification n'exigeant pas l'unanimité des 11 gouvernements canadiens. On doit saisir l'enjeu de cette formule. Il s'agit des conditions de transfert de pouvoirs provinciaux en direction du gouvernement fédéral. Or, le Québec, dans la formule actuelle, pourrait être forcé de refuser ce transfert et d'assumer seul les coûts des services qui, pour les citoyens des autres provinces, seraient assumés et donc financés par le Trésor fédéral avec l'argent de tous les Canadiens, y compris celui des Québécois. L'iniquité de la formule est évidente.

Le Québec ne peut accepter une formule de protection des minorités qui créerait, en droit, dans ce pays des catégories diverses de minorités au terme de leur reconnaissance juridique. Soit que l'on considère, comme le proposait la Commission Pépin-Robarts, cette question comme étant strictement de juridiction des provinces ou soit que l'on accepte, que tous acceptent les mêmes contraintes constitutionnelles. La formule actuelle limite les pouvoirs du Québec, sans son consentement, au sujet notamment de ses politiques scolaires, et linguistiques, mais elle ne crée aucune restriction comparable au gouvernement de l'Ontario par exemple. Il est répugnant de constater que les minorités francophones, à l'exception de la minorité acadienne du Nouveau-Brunswick et de la minorité manitobaine, sont laissées à elles-mêmes et forcées de relancer des batailles juridiques qu'une constitution convenable devrait éteindre à tout jamais par la reconnaissance de droits réels et précis.

Tels sont, parmi d'autres, les motifs qui rendent inacceptable au Québec «l'ordre» constitutionnel nouveau. Pour autant que nous enregistrions avec satisfaction le rapatriement, il est impossible de ne pas dénoncer l'ouvrage considérable qu'il camoufle, la réduction de la place du Québec au sein de la fédération et la négation du caractère distinctif de cette société.

Jean-Louis ROY

Les tests fétiches

Le ministre responsable de la loi 101, M. Camille Laurin, a fait jeudi après-midi, au cours d'une mauvaise opération de relations publiques, un enterrement de première classe au rapport du Conseil de la langue française sur les tests linguistiques destinés aux futurs membres des ordres professionnels du Québec.

Il a annoncé que l'Office de la langue française disposera «à compter des mois qui viennent» de nouveaux blocs de tests adaptés aux 39 ordres professionnels. Mais cela, tout le monde le savait déjà depuis bien longtemps.

Ensuite, et c'est le plus important, M. Laurin n'a pas voulu reconnaître le bien-fondé de l'analyse du Conseil de la langue française sur les tests actuellement en vigueur. Le comité du Conseil chargé d'étudier le dossier avait fait remarquer que ces tests n'avaient pas «eu de véritable validation interne et externe». M. Laurin a répondu qu'au cours des années, ils avaient reçu «une validation empirique». En ces matières, a-t-il dit, la place aux opinions est grande. On a fini par comprendre qu'il préférait l'opinion de l'Office de la langue française à celle du Conseil.

En examinant le dossier, le Conseil n'avait pas jugé opportun de consulter des spécialistes en matière de test linguistique. On a trouvé dans cette omission l'heureuse porte de sortie permettant de récuser la critique.

Cependant le Conseil a, en cours d'étude, rencontré l'Office et celui-ci a pu très librement exprimer son point de vue. Il faut croire que celui-ci n'a pas été tout à fait convaincant car, dans son rapport au ministre, le Conseil écrit ce qui suit:

«Alors que l'OLF s'apprête à introduire de nouveaux examens dans l'année courante, il y a des personnes qui ne peuvent pratiquer leur profession et qui auraient peut-être pu le faire à la suite d'une mesure plus juste de leurs compétences linguistiques.»

Ce jugement aurait dû être accueilli pour ce qu'il dit. On aurait dû en tirer les conséquences pratiques qui en découlent. Malheureusement, le ministre s'est livré jeudi à une opération qui visait davantage à sauver le prestige de l'Office qu'à se montrer juste envers les minorités comme lui en fait un devoir le préambule de la loi 101.

Le doute raisonnable qui pèse dorénavant sur les tests actuels lui commandait d'en suspendre immédiatement l'application ou, à tout le moins, d'accepter la mesure provisoire que lui formulait fort respectueusement le Conseil: «envisager la possibilité de prolonger encore une fois les permis temporaires» des candidats ayant échoué aux tests jusqu'à ce que les nouveaux tests, dûment validés cette fois, entrent en vigueur. Le ministre a rejeté cette recommandation. Cette intransigeance doit être fermement dénoncée.

Hélas, le reste n'est guère plus encourageant. D'abord le ministre a annoncé que les deux nouveaux tests conçus spécialement à l'intention des infirmières et infirmières auxiliaires (chez qui on compte un taux plus important d'échecs) «tiendront particulièrement compte du niveau de scolarité et des activités de travail des candidats». En outre «la note de passage sera réduite». Mais c'est absurde! L'objectif de la loi, c'est que les francophones puissent être servis et traités partout dans leur langue. Or de tous les professionnels de la santé, les infirmiers et les infirmières sont les seuls à passer 24 heures sur 24 avec les malades, sept jours par semaine. C'est l'ordre qui pose les exigences les plus lourdes en ce qui a trait au rapport avec le public et c'est là qu'on veut les rendre les moins fortes.

On raisonne vraiment de travers. Les infirmières subissent des échecs plus nombreux aux tests pour une raison que tout le monde connaît: leur scolarité est moins longue que celle des professionnels de formation universitaire. Une infirmière auxiliaire accède à son ordre après 12 ans de scolarité, une infirmière après 14 ans et un médecin après 18 ans. Tant que l'on n'aura pas vraiment amélioré l'enseignement du français, la solution au problème des infirmiers n'est pas d'en faire des parlant français à rabais en dévaluant les tests. Il s'agit plutôt d'accorder à tous les citoyens une période de temps égale pour obtenir le permis de pratique permanent soit six ou sept ans après la fin des études secondaires.

Pour ce faire, il faudrait évidemment amender la loi 101. Comme elle est devenue une sorte d'objet sacré que même le Grand Prêtre n'ose plus toucher, ce sera difficile. On craint que l'opposition n'en profite pour faire un débat général sur la loi. Ce genre de considération pouvait être recevable au cours du premier mandat du gouvernement. Mais celui-ci ne peut plus indéfiniment subordonner ses intérêts à celui de la justice.

Le Conseil de la langue française faisait encore une recommandation importante quant au problème qui nous concerne. Il proposait «la mise sur pied au niveau secondaire et collégial d'activités obligatoires d'apprentissage et d'évaluation (du français) axées autant que possible sur le projet linguistique et situationnel des professions concernées». En d'autres termes, cela veut dire faire de la connaissance adéquate du français une condition d'obtention du certificat ou du diplôme et surtout prendre les moyens en conséquence.

M. Laurin n'a pas même jugé opportun de commenter cette recommandation. Il s'est rabattu sur les promesses d'usage touchant les «régimes pédagogiques renouvelés», le matériel «plus adéquat», le temps d'enseignement «allongé» bref sur des considérations vagues et peu engageantes. Ces suggestions participent au vieux rêve que les finissants des écoles secondaires anglaises du Québec soient tous bilingues. C'est là un objectif noble mais sa réalisation est soumise à des contraintes très importantes. Il ne pourra être atteint qu'à moyen et même à long terme. Pour l'instant, il s'agit d'adopter vraiment les programmes pédagogiques de ceux qui se destinent aux ordres professionnels au secondaire comme au collège. Voilà au moins une hypothèse réaliste.

Le ministre déclarait jeudi qu'il souhaitait voir disparaître les tests linguistiques. Pour l'heure, il existe effectivement des bonnes raisons d'en maintenir l'usage pourvu qu'ils soient adéquats. Mais à l'évidence, cela ne suffit pas. Si M. Laurin cependant préfère, comme il l'a fait jeudi, continuer à faire des relations publiques pour redorer des prestiges ternis plutôt que de se mettre à l'oeuvre et élaborer une vraie politique à court, long et moyen terme, il risque gros. La situation s'envenimera fatalement comme au temps des fameux tests de la loi 22.

Jean-Pierre PROULX

■ Propos d'actualité

Je crois que l'heure est venue pour les coopérateurs du Québec de voir la réalité coopérative telle qu'elle est s'ils veulent réellement l'améliorer. Il faut être conscient que le mouvement coopératif n'existe pas encore au Québec en tant que mouvement. Nous ne savons pas encore comment nous y prendre pour devenir un mouvement cohérent et articulé.

(Raymond Blais, conférencier à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, octobre 1981.)

lise bissonnette

La reine domestique

Le seul authentique monarchiste que je connaisse est québécois de langue française, conservateur au sens «tory» mais de la sous-section ancienne Stanfield, quoique descendant, du côté paternel, de la plus haute noblesse française dont il ne partage toutefois pas la nostalgie, encore vibrante chez ses cousins parisiens, pour la monarchie absolue. Avec un curriculum pareil, il se trouve non seulement très seul, mais surtout très crédible. Il peut allier la mystique historique de la chose à son sens politique. Si j'avais pu, au lieu de tenter moi-même une pâle explication de sa thèse, je lui aurais commandé, pour ce 17 avril, un texte lumineux pour la page documentaire du DEVOIR. Hélas, il est en service commandé en Italie, installé là par un secrétariat d'État aux Affaires extérieures qui montre, comme d'habitude, un curieux sens de l'utilisation de ses meilleures ressources.

La monarchie constitutionnelle pour lui, si je me souviens bien, c'est l'ultime rempart de la démocratie. Voilà une famille qui, de génération en génération, est instruite dans le gouvernement des choses et des hommes, mais qui n'a jamais à utiliser ses connaissances. Elle est illuminée par son statut d'observateur — un peu à la façon des journalistes — mais sans jamais avoir à massacrer la pureté originelle de ses observations en cherchant à les exprimer. À côté d'elle gouvernent des élus du peuple, parfois intelligents, parfois stupides, toujours faillibles. Dans le monde actuel, que craint-on des plus puissants d'entre eux? Qu'un jour, pris de folie, ils appuient sur le mauvais bouton. Ils ont le pouvoir ultime, mais ils sont de simples mortels. En Grande-Bretagne, ils ne pourraient le faire sans consulter la souveraine qui n'est pas vraiment une simple mortelle, puisqu'elle incarne un personnage qui a traversé des siècles et des siècles, toujours le même sous divers noms, représentant sur terre la dignité. La dignité n'appuierait jamais sur le mauvais bouton. Elle est au-dessus de ce qui cause des indignités.

Je sais. Vous me direz que de la conquête de la Nouvelle-France à la guerre des Boers, la dignité incarnée n'a pas empêché bien des indignités. Probablement ai-je tout compris de travers. Mais je me rappelle bien que, dans les mots de l'expert, tout cela faisait un système politique complet, plausible, plus raffiné que les républiques bêtement pyramidales.

Il n'empêche que je n'ai jamais rencontré, au Canada anglais auquel M. Trudeau a eu une peur incontrôlable d'enlever sa monarchie, quelqu'un qui m'ait tenu le moindre discours convaincant. Je n'ai trouvé qu'un goût pour les falbalas et parfois le voyeurisme, caché sous les plus invraisemblables et pitoyables ratiocinations. Le rédacteur en chef du *Globe and Mail* par exemple, est l'un des monarchistes les plus déclarés au Canada, du genre de ceux que craint docilement le premier ministre. «*Long may she reign*», titrait son éditorial, mardi dernier. (Les éditoriaux ne sont pas signés, mais qui d'autre aurait pu?) M. Doyle explique «l'utilité» de la reine, au sens où on vous expliquerait l'utilité d'un appareil de cuisine. Elle «polit» (comme dans polisseuse) l'image de son pays en temps de crise — les Malouines-Falkland — à tout moment «qu'elle soit à prendre le café avec les princes d'Arabie saoudite ou, délicieusement, qu'elle demande à Jean Chrétien de la renseigner en français plutôt qu'en son inimitable anglais». Comment on peut polir la Grande-Bretagne en polissant M. Chrétien, je vous le laisse deviner.

Mais là ne s'arrête pas «l'utilité» domestique de la reine. Au Canada même, où nos passions nous ont «enflammés», elle sert d'extincteur, temporaire. «Elle nous permet de manifester notre profonde affection pour nos institutions en concentrant notre attention sur une personne qui se trouve au-dessus des partis, qui symbolise la continuité, la stabilité, l'unité pendant que les politiciens se battent pour agripper la perche huileuse du pouvoir», ce qui vous dit tout sur la raison des flammes. Que Pierre Trudeau s'agrippe, j'en conviens. Que je centre mon attention sur Elizabeth II, je le veux bien. Mais je n'arrive pas, par ce subterfuge, à sentir monter en moi une bouffée d'amour pour le Sénat.

A tout prendre, les seuls monarchistes canadiens que j'accepte sont d'occasion. Ils succombent au *glamour* de madame et de ses enfants, et ne cherchent pas à la faire «servir», serait-ce même à transporter une constitution. J'en connais tout plein, de ceux-là, des Québécois encore. En mon très jeune âge, par exemple, une de mes soeurs aînées remplissait album sur album des images de la famille royale qu'elle glanait dans *La Patrie* ou *Le Samedi*, tout comme elle recueillait précieusement les photos d'Audrey Hepburn ou de Shirley Temple dans *Le Film*. J'ai mieux connu l'histoire de Margaret et de son beau divorcé Peter Townsend que les oeuvres de la comtesse de Ségur, sans parler des bons mots de Charles dès qu'il quitta le biberon. Ce qui n'a pas empêché ma soeur de devenir pionnière du Rassemblement pour l'Indépendance nationale à Rouyn le moment venu. Elle n'a jamais confondu le charme et l'utilité.

Exemple plus récent d'un monarchiste d'occasion, vous aurez constaté comme moi que mon collègue Michel Vastel, a changé de ton du tout au tout entre sa chronique *Le chemin de la reine* du jeudi 15 avril et celle du vendredi 16. Il faisait du lèse-majesté, sans gravité mais sans arrêt non plus depuis le début de la semaine, quand soudain il devient tout en nuances aimables. Il venait de se rendre compte, après avoir rencontré madame au cours d'une brève réception, qu'elle était probablement le seul joyau humain qu'il lui serait jamais donné de voir sur la colline parlementaire. Il n'y a pas d'âge pour goûter un conte de fées, et sa plume s'est enchantée au point où il a failli me convaincre.

Même René Lévesque, un autre exemple bien de chez nous, est sorti des studios de TVA où il venait d'écharper la constitution et son maître, en se déclarant «triste» pour la reine qu'on utilise, presque au moment même où elle se disait «triste» pour lui. Entente gratuite, sans conditions.

Donc les seuls monarchistes qui respectent vraiment la reine sont Québécois. A la place des stratèges fédéraux, je l'aurais choisie pour la publicité constitutionnelle, celle où le plaisir d'être Canadien se résume cette semaine aux signes très distinctifs suivants: piocher des rails, construire des bras d'avions américains, compter des buts au hockey, et avoir obtenu les jeux olympiques à Montréal (les journaux anglais ont droit aux deux jeunes athlètes portant la flamme; dans les journaux français, on nous enferme dans le stade déficitaire en nous coupant les jambes). Il est vrai que nous avons toujours voulu un statut particulier.

Mais la reine est la seule vraie garantie de notre statut particulier. Quand j'étudiais l'histoire, c'est dans un livre canadien-anglais qu'on me l'a fait comprendre. «Le noyau moral de la nationalité canadienne vient du fait que le Canada est une monarchie, et de la nature même d'une allégeance monarchique (...) Parce que le Canada est une nation fondée sur l'allégeance et non sur un contrat, il n'y a pas de façon de se convertir à devenir Canadien, il n'y a pas de pression vers l'uniformité, il n'y a pas de mode de vie canadien (there is no Canadian way of life)». (W.L. Morton, *The Canadian identity*). Nous n'avons jamais pensé autrement.

Mais me voilà en train d'utiliser à mon tour la monarchie alors que, comme tous les faux monarchistes devant lesquels M. Trudeau s'est affolé, je m'intéresse uniquement, inocemment, à la couleur de sa robe.

LETTRES AU DEVOIR

◆ Un sectarisme suicidaire

Le Mouvement ouvrier et le Mouvement national occupent un bout de terrain commun dans le présent affrontement qui oppose tout le Québec à Ottawa.

Ce n'est sûrement pas en boudant la résistance québécoise au «rapatriement» en coup de force de Trudeau et du grand capital anglo-américain, qu'on saura mieux défendre les intérêts des travailleurs.

Pas plus, d'ailleurs, qu'on ne fera avancer un projet de société démocratisée en profondeur, en s'associant aux visées profitardes du grand patronat en ce temps de chômage, coupures, offensive contre les salaires et la sécurité sociale — sans oublier le budget des armements qui grimpe sans cesse tout en grugeant le niveau de vie de la presque totalité des gens.

Face au nouvel assaut d'Ottawa, contre les droits historiques de la nation-communauté québécoise, il est temps de songer à faire surgir chez nous une nouvelle coalition de l'avenir humain, celle du travail et de la culture, de la femme, de la paix, de l'anti-nucléaire et l'anti-pollution, des libertés, qui nous permettent enfin de respirer et de vivre, Pensons-y.

Stanley-Bréhaut RYERSON
historien québécois et socialiste

Montréal, 16 avril.

■ S'unir à la France?

Et pourquoi ne pas poser la question de notre identité nationale par rapport à la France? Pourquoi ne pas s'unir à la France? On nous parle d'une présence française en Amérique; les étrangers sont étonnés de trouver chez nous des habitudes européennes. Alors, comment tirer profit de cette ressemblance?

Les Américains sont peut-être plus aimables que certains Français (que certains Parisiens surtout...). Le modèle social que développent nos voisins du Sud me semble mal adapté à notre réalité québécoise. Le projet du Canada anglais ne m'emballe pas beaucoup plus. Nous sommes depuis longtemps à la remorque de tout ce qui se passe en Amérique du Nord. La France n'est pas le paradis, mais au moins on arrive à s'y faire comprendre, à se parler, à communiquer sans traduction. Loin de moi l'idée qu'on devienne une colonie française, mais un genre d'union fédérative...

Je sais bien, pareil changement ne peut pas se faire en criant lapin. Mais imaginons des avantages: un bassin d'une cinquantaine de millions de personnes, touristes potentiels, investisseurs probables, un marché ouvert sans frais de douane. Une porte sur l'Amérique pour la France, une fenêtre sur l'Europe pour nous. Devant le cul de sac constitutionnel et le peu de consistance de notre démarche souverainiste, j'envisage cette alternative avec réalisme. Ce choix nous permettrait une souveraineté relative tout en nous sécurisant face aux géants qui nous entourent.

Enfin, on gagne à nos côté Saint-Pierre et Miquelon et peut-être aussi une richesse pétrolifère en Atlantique, qui sait... Le franc me semble une monnaie utilisable, tout en nous évitant le bazar d'une monnaie commune avec nos voisins de l'Ouest. Et les tarifs aériens spéciaux pour la Guadeloupe par Air France-Québec, ça nous changerait de la Floride!

La France qui accueille ses enfants comme l'Angleterre rejette les siens. Bof!... Pourquoi pas?

Robert ROY

Saint-Jean-sur-Richelieu, 1er avril

BILLET

Pitié pour Elisabeth!

Ils se trompent royalement ceux qui croient que le métier de reine d'Angleterre (du Commonwealth, de Grande-Bretagne, du Canada) est une sinécure.

Je ne parle pas ici de l'ennui des charges honorifiques auxquelles Elisabeth II, monarque en titre depuis 30 ans, est obligée de se conformer tant dans sa résidence de Buckingham que dans les terres de ses sujets du Commonwealth; encore que je n'imagine rien de plus mortel que de voir son emploi du temps réglé comme du papier à musique.

De toutes les personnes royales qui règnent symboliquement en ce monde des démocraties capitalistes et socialistes, il ne s'en trouve pas de plus affligés, de plus écrasés de servitudes protocolaires que les souveraines et souverains d'Angleterre. En comparaison des fonctions obligées d'Élisabeth, celles du Prince Rainier de Monaco sont des amusettes.

On me dira que notre reine a reçu une éducation de prince (de princesse vaudrait-il mieux dire), qu'elle a donc appris les règles du jeu et accepté de son plein gré — ce qui reste à voir — d'exercer un ministère sous une chape de plomb. À 26 ans, et en 1952, Elisabeth II, avait-elle le choix de dire «non», quand on sait qu'elle n'avait que sa cadette, Margaret, plus jeune fille du monde que princesse de cour, pour prendre la succession, au cas où sa grande soeur aurait décliné. Un Edouard VIII par famille qui abdique et crée une grave crise constitutionnelle, les Anglais n'allaient pas permettre que cela se reproduise.

Depuis que notre Elisabeth régnante a pris la succession de son père, Georges VI, sa tâche a été sûrement plus lourde qu'elle eût pu l'imaginer. Je pense, en particulier, à son cher Canada, si tranquille, si uni, répétait-on à chacune de ses ambassades. Ce cher Canada, il n'y a pas à nous le cacher, a été et reste sa croix. Ces jours-ci, sa gracieuse Majesté vit des heures déprimantes: assister à des cérémonies où il y a plus de salamalecs que de révérences du coeur.

Mais il y a pire pour elle. Dans sa tête couronnée, elle pense à son pays, à ses vrais sujets, et non à ses vassaux d'ici, en route pour porter la guerre peut-être à l'Argentine. Et elle doit rester impassible. Quel martyre!

Se laissera-t-elle aller à un coup d'éclat? Annoncer en terre canadienne qu'elle abdique en faveur de son prince de fils, Charles, marié à la plus belle fille d'Albion; Lady Diana.

Du coup, les Anglais en oublieraient les Malouines. Dans leur culte pour la monarchie, il vaut mieux que Dieu sauve le Roi plutôt que ne prévale le Rule Britannia qui ne signifie plus rien.

Albert BRIE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La démocratie de simulation



Jacques Dufresne

LE sociologue français Jean Baudrillard était l'invité principal du colloque sur les sondages qui se termine aujourd'hui à l'UQAM. Le livre de lui qui avait retenu l'attention des organisateurs, *À l'ombre de la majorité silencieuse ou la fin du social*, vient tout juste d'entrer dans le système de distribution québécois. (Éditions Utopie) L'auteur de ce poème sociologique méritait qu'on lui paie un billet d'avion pour traverser l'Atlantique.

Il nous fait voguer sur des métaphores, qui sont autant de coups de sonde, où il est parfois question des sondages: «Les masses ne s'expriment pas, on les sonde.» C'est l'idée centrale du livre, et peut-être la seule, mais les ondes réjouies que fait ce caillou se gravent quelque part entre l'intellect et l'imagination: «Bombardées de stimuli, de messages et de tests, les masses ne sont plus qu'un gisement opaque, aveugle, comme ces amas de gaz stellaires qu'on ne connaît qu'à travers l'analyse de leur spectre lumineux, spectre de radiations équivalent aux statistiques et aux sondages.»

Suivent, en cascade, des commentaires brillants, de ce genre: «La masse est ce qui reste quand on a tout oublié du social»... «On leur donne du sens, elles demandent du spectacle.» La guérilla se poursuit au Salvador: Nordiques 3, Canadiens 2.

Il n'y a là, à vrai dire, rien d'original. Nietzsche avait déjà tout dit: «Un seul troupeau, pas de berger!» Et avant lui Chateaubriand: «Alors la société jouira d'une félicité incomparable: nous ramperons dans une fange indivise à l'état de reptiles pacifiques.»

Mais à la différence de ces deux élitistes avoués, Baudrillard s'efforce de conserver une attitude neutre devant son objet. On s'attend à un regard hautain sur la masse, on trouve plutôt une volonté de tourner en dérision les efforts de ceux qui prétendent pouvoir l'éduquer et la libérer. Un instant méprisée, à cause de sa ressemblance manquée avec le vivant, elle retrouve vite la majesté du minéral: «Devant un drame humain, il y aura toujours mille personnes pour se dresser et vingt millions pour rester passives et regarder le football, en toute bonne foi et dans la joie.»

Insensible aux drames, la masse est aussi invulnérable face aux prétendues manipulations des pouvoirs. Elle englobe plutôt les pouvoirs, elle les fascine par son silence. Ce sont ces derniers qui, insécures face au grand corps hypersécurisé de la masse, tendent, en la sondant, de lui arracher une approbation. En vain! Les probabilités dans ce cas ne révèlent pas plus une substance que dans celui des particules sub-atomiques.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Les masses certes ont toujours été masses, c'est-à-dire réfractaires à l'idée, au sens, mais elles n'ont pas toujours eu la même ampleur, ni la même emprise. Reprenant un vieux thème réactionnaire, Baudrillard soutient que les sociétés paysannes, en raison de la symbolique dans laquelle elles baignaient, n'étaient pas des masses.

Un processus en trois étapes a donné à la masse son importance actuelle. Émergence du politique, avec Machiavel, émergence du social au sens qu'on donne à ce mot dans l'expression sécurité sociale. Annulation enfin de toutes les différences dans la masse, créatrice d'indifférenciation.

Les premières différences annulées, ou plutôt confondues, avant d'avoir été transcendées, sont évidemment les classes sociales: «Incroyable naïveté de la pensée sociale et socialiste d'avoir pu ériger comme idéal de transparence une «réalité» si totalement ambiguë, pire: d'ores et déjà abolie dans sa simulation même: le social.»

Le mot simulation appelle une explication. La thèse centrale de Baudrillard c'est précisément que les masses, réellement silencieuses, sont incapables de représentation, mais seulement de simulation. Un député, comme une parole authentique, suppose une capacité de représentation de la part du groupe dont il émane. Baudrillard joue ici sur les divers sens du mot représentation. Le passage à la simulation, à l'aide des sondages, qui sont tous des référendums plus ou moins déguisés, invalide et révèle son anachronisme.

La solution de la crise qui en résulte ne viendra ni des pouvoirs ni des oppositions, mais de la masse elle-même qui, à force de jouer le jeu de la simulation, pourrait finir par éclater: «Vous voulez qu'on consomme — eh bien consommons toujours plus, et n'importe quoi; à toutes fins inutiles et absurdes»... «Aliénées les masses, dans la médecine? Pas du tout: elles sont en train de ruiner son institution, de faire exploser la Sécurité sociale, de mettre le social lui-même en danger en exigeant toujours plus, comme d'une marchandise.»

C'est dans cet affrontement des majorités silencieuses au social qu'on leur impose, dont on les quadrille, que Baudrillard voit le grand enjeu d'aujourd'hui «et non dans quelque lutte des classes et les méli-mélo moléculaire des minorités en rupture de désir».

Mais cette masse qui décourage les manipulations, comment peut-elle être quadrillée, quel est ce «on» qui rôde autour d'elle, ce berger cynique qui la pousse vers une catastrophe salvatrice? Quelle est sa méthode? Comment le mieux sortira-il de ce pire: «En attendant on ne peut que déplorer le repli des masses sur leur sphère domestique, leur refus de l'histoire, de la politique et de l'universel, et leur absorption dans la quotidienneté abrutie de la consommation. «L'issue finale est peut-être plus vraisemblable dans ce cas que dans celui du marxisme, où les faibles, tout en demeurant les faibles, deviendraient les forts, mais elle appelle autant d'explications. Les métaphores ont des limites. Baudrillard les a atteintes.

On remarque en outre à des indices comme la dernière phrase citée qu'il n'est pas resté fidèle à sa neutralité, on observe d'autre part qu'il n'ose pas assumer pleinement son élitisme. En cela il est bien notre contemporain. Devant l'horreur des masses, terrorisées à l'Est, sécurisées à l'Ouest, personne ne voudrait de plein gré pousser jusqu'au bout la rationalité égalitariste, mais à cause de l'horreur du fascisme, et pour d'autres raisons plus obscures, personne n'ose assumer toutes les conséquences d'un élitisme qui commence avec l'esprit critique.

Pierre Dansereau au DEVOIR

- On ne sent plus la primauté de l'espoir
- Les «40 ans» passent au dilettantisme
- Le chauvinisme disparaît chez les jeunes
- Le grand ennemi, le confort québécois

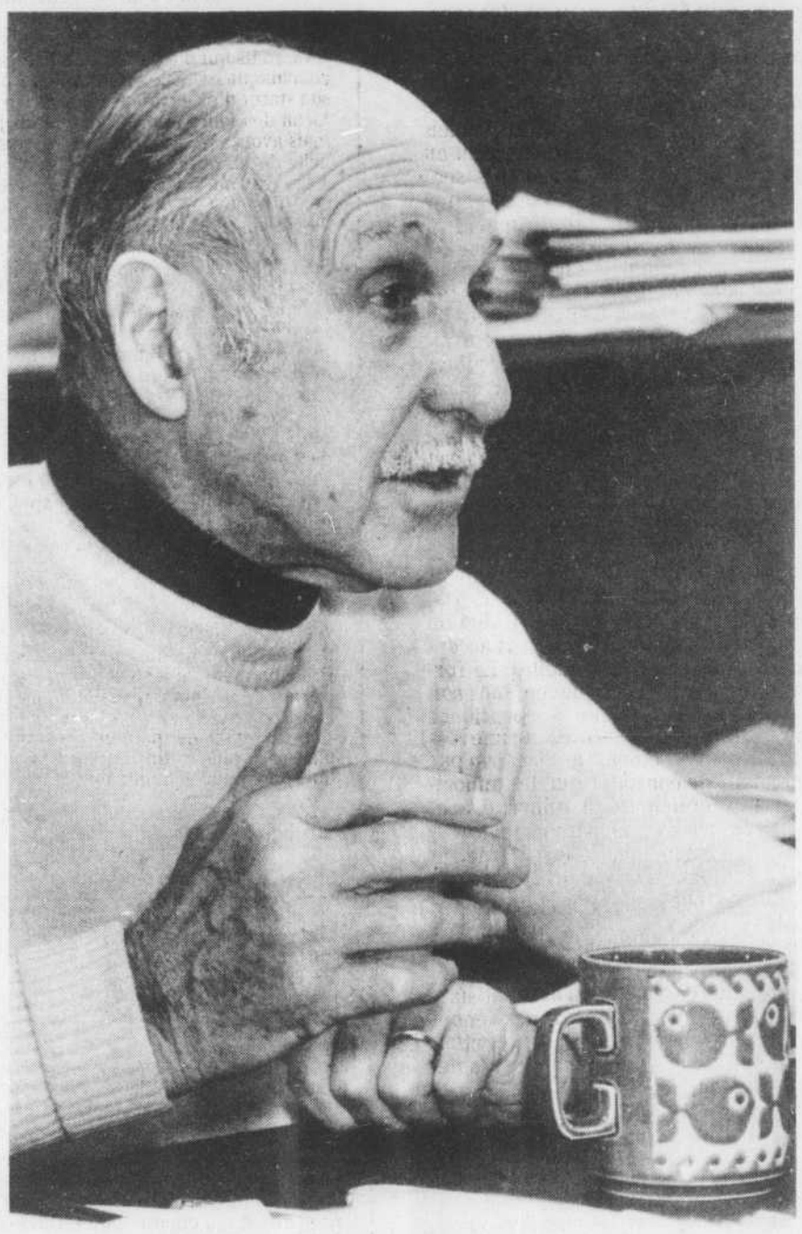


Photo JACQUES GRENIER

propos recueillis par LISE BISSONNETTE

Penser Pierre Dansereau c'est penser écologie, mais lui parler c'est vouloir trouver à tout prix un autre mot pour cette science, que sa personne transforme en romantisme, tout doux, tout immense, tout possible. Je l'ai retrouvé à ses bureaux de l'Université du Québec à Montréal au deuxième jour du printemps. La veille, une tempête de verglas était passée sur Montréal. Il s'était levé la nuit, avait mis ses «habits de neige» et avait débarrassé ses bouleaux de la glace qui les menaçait. L'écologiste aidait le printemps, il était heureux.

Il ne cesse d'ailleurs de le dire, qu'il est heureux. Heureux par exemple que l'administration de l'UQAM, «plus généreuse» que ses collègues remarque-t-il avec de la malice dans l'oeil, l'ait retenu après l'âge de la retraite, l'ait logé dans l'édifice de l'administration, carré Philips, où il poursuit ses travaux de recherches. Il pilote une vingtaine d'étudiants de maîtrise, donne un cours, écrit, voyage, bref, il est lui-même, tel que les Québécois voudraient le garder toujours.

Car nous avons tous l'impression de le connaître, ce grand scientifique qui ne cesse de nous parler, de sa voix familière, lente, claire, de rendre lumineux des phénomènes complexes, ou tout simplement de nous les faire voir. Au mur, au-dessus de ses précieuses étagères et non moins précieux classeurs, il a affiché des travaux de ses étudiants: des cartes écologiques de leur quartier, multicolores oeuvres d'art, mais aussi des cartes écologiques de leur logement où ils nomment tout ce qui est végétal, animal, minéral, chez soi. Quand ils ont fini de nommer, il ne reste rien, nous sommes en pleine nature dans des deux pièces du plateau Mont-Royal...

Mais il était convenu qu'il ne serait à peu près pas question d'écologie entre nous, ce jour-là. Nous parlerions du Québec. Curieusement, l'homme heureux et optimiste se rembrunit un peu, s'inquiète. Il retourne inlassablement à ses observations sur les jeunes, comme s'il voulait éviter d'être trop dur à l'égard des aînés, de ceux qui occupent aujourd'hui les lieux stratégiques au Québec, de ceux chez qui il ne trouve pas le goût du risque, de l'imagination, de ceux chez qui l'engagement semble s'essouffler bien trop tôt. Il a été leur maître, bien souvent, et il aurait le goût de leur dire de se secouer, sans doute d'être capables de se lever la nuit, s'ils croient à quelque chose.

Pierre Dansereau a enseigné les sciences dans vingt universités, sur cinq continents. On se prend à souhaiter que, sur notre partie de continents, il consente à nous enseigner, outre la qualité de la vie, sa science de l'énergie personnelle, de l'intériorité sans fin productrice. Il nous en livre, ici au moins, quelques clés.

Lise Bissonnette: *Le Québec, à vos yeux, est-il aussi essouflé, fatigué, morose qu'on le dit?*

Pierre Dansereau: Il me faut bien dire oui, et cette morosité me désole. Je suis pourtant de ceux qui cherchent le beau côté des choses, qui voient partout des signes prometteurs d'avenir. Je vois certains bons signes ici et là, par exemple dans la qualité des étudiants qui travaillent avec moi depuis quatre ou cinq ans, mais il y a une certaine confusion dans l'atmosphère générale du Québec. À mon avis on ne sent plus de grande poussée, comme celle qu'on a connue en 1976 et après, une prédominance de l'espoir qui portait même les gens à faire les enfants qu'ils n'avaient pas voulu faire jusque-là. La lancée s'est plafonnée quelque part, actuellement sous l'effet du chômage qui est selon moi le plus grand de tous les maux. Le vieux proverbe dit «l'oisiveté est la mère de tous les vices», et c'est encore vrai. Ces vices, ce sont le découragement, le désintérêt, l'esprit routinier. On «vit au jour le jour», non plus par hédonisme mais par une sorte de résignation. Pour moi la morosité c'est justement ça, c'est la passivité, l'acceptation du *statu quo*.

L.B.: *Vous semblez accuser plus les conditions économiques que le climat politique.*

P.D.: C'est difficile de mettre le doigt sur les causes. Je parle surtout du milieu que je connais, c'est-à-dire du milieu universitaire. Je vois certains étudiants qui travaillent très fort, qui sont suffisamment passionnés pour ne pas être complètement fascinés par leur futur gagne-pain et ceux-là me consolent car, si je remonte beaucoup plus loin en arrière, j'ai connu des générations d'étudiants qui faisaient juste ce qu'il fallait pour obtenir la «carte d'union», et qui se lançait dans une carrière, sans ambition. Être «pogné» par la sécurité, c'est ce qu'il y a de plus négatif, de manque de consentement au risque; j'en vois beaucoup chez la jeune génération et c'est ce qui me scandalise le plus. Certains étaient disponibles pour des aventures, professionnelles ou autres, mais la situation économique, les échos qui leur parviennent tous les jours, la résignation qui règne partout, tout cela ne les porte pas à aller au maximum de leur effort avec les moyens qu'ils ont. Ils se disent «si on avait des moyens, on le ferait» ou «donnez-nous de l'argent et on le fera». C'est une vieille chanson...

L.B.: *Le manque d'argent pourrait aussi stimuler l'esprit d'entreprise, faire naître un nouvel esprit d'initiative.*

P.D.: Prenons nos modèles dans le monde végétal et animal, et nous constaterons un peu partout que la nécessité est la mère de l'invention, que l'adversité stimule l'imagination. Ce devrait être comme ça pour nous, et ça l'est pour un certain nombre d'individus qui trouvent que la partie n'a jamais été aussi belle. Ils voient s'ouvrir de nouveaux secteurs et constatent que leurs aînés n'ont pas les dispositions psychologiques nécessaires pour s'engager dans ces aventures. Les étudiants qui pianotent sur les ordinateurs ou les enfants qui jouent avec le fameux cube de Rubik pourraient se dire qu'ils font des choses que nous ne pouvons pas faire. Hier soir (21 mars), Fernand Seguin présentait Einstein à la télévision, il faisait remarquer qu'il était arrivé à un moment où ses découvertes étaient «possibles». Vingt ans plus tôt, la société n'aurait pas eu le courant, l'impulsion, ni le bagage d'informations pour accueillir ces découvertes. Avec l'accélération que nous connaissons, nous traversons des seuils de ce genre l'un après l'autre, et c'est très excitant. C'est aussi inquiétant pour ceux dont les moyens d'expression sont plus ou moins conditionnés par la façon dont ils ont appris à parler, à lire, à écrire, à compter. Il faut bien admettre qu'à 40, 60, 70 ans, il y a des trucs qu'on ne peut apprendre. Mais il y en a d'autres qu'on peut apprendre.

L.B.: *Justement cette génération, qui tourne autour de la quarantaine et plus, elle est solidement installée au pouvoir au Québec. Les jeunes pourront-ils faire valoir un nouvel esprit avant des années?*

P.D.: Il y a des comportements très révélateurs chez les gens qui traversent actuellement le seuil de la quarantaine. On y trouve, peut-être davantage chez les universitaires, des gens qui se sont engagés très tôt dans une action politique et qui, au cours des années sensément les plus créatrices où l'individu en contact avec son milieu et sa société est le plus capable d'inventer, n'ont rien inventé, n'ont rien créé. Noël Audet, dans une entrevue donnée au DEVOIR il y a quelques semaines, disait exactement ça: on lui avait presque interdit de faire de la littérature pendant une période de près d'une dizaine d'années parce que la littérature était considérée comme une sorte d'activité frivole quand le monde meurt de faim, parce qu'il y a mieux à faire que d'écrire des romans quand la guerre éclate. Traduisez cela sur le plan scientifique, c'est la même chose. En 1965, au cours d'une réunion nationale d'étudiants, je me suis fait faire la guerre par un groupe d'étudiants qui m'engageait à abandonner mes recherches, à retrousser mes manches, à engager le «bon combat». Peut-être que les idées de jeunesse des gens qui sont aujourd'hui au pouvoir se sont réalisées, pas complètement mais dans une certaine mesure, et peut-être la société s'est-elle engagée dans les voies qu'ils préconisaient il y a 10 ou 15 ans. Mais que reste-t-il personnellement des individus qui ont promu cette révolution? Je suis un de ceux qui ont promu la révolution tranquille au cours des années cinquante. J'étais universitaire, doyen d'une grande faculté, et je me suis mis au blanc au sein du rassemblement contre Duplessis. Je ne raconterai pas toute cette histoire mais elle est exemplaire quant au choix à faire, un moment donné, entre l'engagement dans l'action et la production personnelle, poétique, scientifique, peu importe. Ce choix, il ne faut jamais qu'il soit irréversible. J'ai pris plusieurs engagements politiques mais en protégeant en quelque sorte une oeuvre, une démarche plus intérieure que sociale.

L.B.: *Vous semblez dire que la génération qui a suivi, a été plus monolithique, peut-être moins dynamique qu'on ne le croit généralement?*

P.D.: On est facilement injuste en portant un jugement d'ordre général sur toute une génération, mais je pense qu'il lui a manqué le plaisir qu'un intellectuel peut éprouver à voir les deux côtés de la médaille, à ne pas faire de la défense et de l'apologétique le but principal de son intervention. À 40 ans, ils éprouvent soudain un vide devant une action trop étroitement orientée, voire doctrinaire; certains d'entre eux sont portés à dire un non retentissant, au marxisme par exemple, ce qui n'est pas plus nécessaire à mon avis. Ils pourraient y rester dans le marxisme, mais l'enrichir de toutes sortes d'autres expériences. Mais ces expériences, ils ne les ont peut-être pas eues à 25 ou 35 ans et maintenant une sorte de démon de midi les prend, le besoin de prendre un bain de dilettantisme. Il y a donc un ralentissement, du «slack» dans la machine. Voilà des gens qui ont soutenu une poussée vers la justice sociale, vers un État plus soucieux du bien-être des humbles. Il n'a pas encore réussi ce mouvement là, il y a encore des taudis à Montréal, il y a encore Jean Drapeau à l'hôtel de ville, ce n'est pas fini...

L.B.: *Vous me parlez presque d'un échec de la gauche au Québec... Vous êtes à l'UQAM, qui a été l'un des berceaux de la gauche des années 70, y voyez-vous poindre d'autres tendances?*

P.D.: Nous avons commencé tout à l'heure par parler de morosité mais je ne peux m'empêcher de vous tenir un discours optimiste. C'est viscéral, c'est hormonal, je suis un homme heureux, je veux que les autres le soient, alors je vois les bons côtés... À l'UQAM, je suis extrêmement enthousiaste de ce que fait cette université pour la démocratisation de l'enseignement supérieur. Nous avons à notre actif une très belle réussite. Nous avons virtuellement aboli l'éducation des adultes, l'éducation permanente et nous l'avons intégrée presque parfaitement au curriculum ordinaire. Autrement dit, il n'y a plus de cours de chimie pour les «vrais» universitaires, et de cours de chimie plus ou moins édulcorés pour les gens «de l'extérieur», comme on disait. Il n'y a plus d'extérieur. La porte est franchement ouverte. Je voudrais croire qu'elle est à double battant. Dans un discours que j'ai fait à la Société royale en 1975, j'ai parlé de cette porte battante qui ouvre l'agora aux professeurs mais aussi ouvre la participation aux fonctions universitaires à des gens de l'extérieur. À l'UQAM, nous nous sommes montrés disposés à ce double voyage, à cette compénétration du milieu et de l'université et nous avons des réussites concrètes à notre crédit. Après l'Université de Sherbrooke, la première à le faire, nous avons donné des crédits pour des travaux non-académiques, des stages faits dans des usines ou des centres de recherche. Nous avons marché sur les traces de l'université Sir George Williams, qui a toujours été très proche du peuple; elle était la seule alors que McGill et l'Université de Montréal étaient des universités élitistes et dans une certaine mesure le sont toujours. Ce que l'Université Sir George Williams a fait pour les immigrants, c'est admirable. Ici à l'UQAM, nous commençons à le faire. J'ai dans ma classe des Zaïrois, des Martiniquais, des gens qui viennent d'autres parties de la francophonie et j'espère que nous allons jouer cette carte très abondamment.

L.B.: *voyez-vous là une réelle ouverture des Québécois francophones à d'autres groupes?*

P.D.: Il y a là encore beaucoup d'intentions, j'en conviens. Mais je me réjouis d'une certaine diminution du chauvinisme qui a par exemple inspiré la génération qui est aujourd'hui dans la trentaine à refuser d'apprendre l'anglais. C'est idiot autant que ça peut l'être, de ne pas savoir l'anglais, ce n'est un avantage pour personne. Je ne vois pas cette mentalité chez les étudiants d'aujourd'hui.

L.B.: *Mais les trouvez-vous plus proches, personnellement, de ceux qu'on appelle les «autres», anglophones ou allophones?*

P.D.: Pour la plupart, la barrière est encore difficile à traverser. C'est un peu aussi une question de classe sociale. Les gens des classes bourgeoises ont eu, presque nécessairement, plus de contacts avec les anglophones dès leur jeune âge. Les gens des classes laborieuses, particulièrement de l'Est de Montréal et de certaines régions rurales, ils n'en avaient jamais vus, des Anglais, ils ne savaient pas ce que ça mange en hiver, littéralement. Un Canadien anglais est pour eux aussi étranger qu'un Espagnol ou un Indonésien. C'est une mentalité qui existe encore mais qui tombe rapidement. À 20 ans, aujourd'hui, avec le camping, l'étude et le voyage — et mieux que toute chose, l'amour — les familiarités sont instantanées et les barrières tombent facilement...

L.B.: *Vous parlez d'une classe très particulière de jeunes. Croyez-vous les Québécois en général proches d'une réconciliation?*

P.D.: Ces étudiants viennent quand même d'un peu tous les secteurs. J'en connais de tous les milieux, parfois les plus défavorisés, qui s'éprennent de musique, de science, de littérature, qui veulent connaître d'autres cultures, qui sont assoiffés de comparaisons.

LB.: *Et le Québec politique, avec ses affrontements, où s'en va-t-il?*

P.D.: J'ai vu récemment le film de Denys Arcand — qui souffre du mal qu'il veut dénoncer... Il exprime la morosité dont nous parlions. Il m'est toujours apparu que le grand obstacle, à la séparation, à l'autonomie, qu'on l'appelle comme on voudra, pour le Québec, c'est décidément le confort qui est contraire au désir d'indépendance. L'indépendance et le progrès social-démocrate associé à l'indépendance sont perçus comme une menace. Cette indépendance, elle nous vient d'une gauche assez loin du centre dans son expression actuelle mais tout de même, ça répond au moins à ce que les maîtres jésuites de mon adolescence auraient appelé «la réforme du capitalisme». Ce projet fait peur non seulement aux bourgeois mais à ceux qui veulent le devenir, à ceux qui rêvent de participer davantage à la société de consommation.

L.B.: *Est-il possible de passer à côté de ces rêves, dans un endroit comme le Québec?*

P.D.: Il faut vivre en face des réalités, quelques réalités un peu déprimantes. Nous pourrions à la rigueur nous retrancher dans des positions plus ou moins artisanales, disons à la chinoise. Ce n'est pas à rejeter. Je suis allé en Chine l'année dernière et j'ai été enchanté. L'austérité joyeuse dont je parle depuis tant d'années, je l'ai vue vivante, souriante, radieuse. Donc je ne l'exclus pas, c'est une solution, mais pas une solution d'ensemble. Le mouvement mondial de dépression, de virage à droite, nous ne pouvons être le seul à y faire échec. Et nous participons à la fascination du confort et de la dépense d'autant plus que nous sommes cernés de toutes parts par la civilisation américaine, qu'elle soit d'expression américaine ou canadienne-anglaise. Et il y a des choses que nous avons laissé tomber: je pense à la religion et à la langue. On me dit que nous parlons mieux qu'avant, mais je ne le crois pas beaucoup. Je constate plutôt une perte de l'habileté à s'exprimer que nos paysans avaient, qu'ils ont encore. Il y a aussi la perte de l'esprit de travail. À peu près sans exceptions, les étudiants étrangers travaillent beaucoup, mais chez certains «indigènes canadiens-français pure laine», je discerne parfois une certaine mollesse, une certaine paresse... Ils semblent se dire «soyons détendus, on a été tellement persécutés par Duplessis, par l'Église...» Ceux qui disent ça ne l'ont pas été. Moi j'ai été affecté par la persécution religieuse et je ne m'en porte pas plus mal. Je ne suis absolument pas traumatisé, et je me trouve devant des jeunes pour qui la libération sexuelle est une religion qui les oblige à faire toutes sortes de choses qu'ils n'ont pas envie de faire... C'est pénible, cette confusion. Il y a là un manque de capacité de réfléchir, un manque de pouvoir assumer cette fameuse liberté dont ils nous parlent. La liberté, ça veut dire qu'on va choisir, qu'on ne portera pas nécessairement la barbe et les blue jeans. Les conventions redeviennent astringentes, très rétrécissantes.

L.B.: *Dans votre propre domaine, la qualité de la vie, de l'environnement, le Québec a-t-il changé?*

P.D.: Oui, nous avons une masse assez intéressante de jeunes, dont plusieurs sont militants et d'autres moins, qui s'attellent authentiquement à la tâche de travailler à la compréhension et à l'aménagement de l'environnement, dans une perspective politico-sociale qui est «progressiste», mais dans un sens assez mitigé car tout cela ne va pas très loin à gauche. Pour beaucoup d'entre eux, c'est une espèce de jeu de pouvoir, l'élément de nationalisme y entre. Il s'agit pour eux de nous faire un destin ici avec nos ressources. Mais chez ceux qui voient plus loin, il y a certainement un désir de créer un modèle nouveau, d'inventer, de faire pour la première fois au Québec ce qui n'a pas été fait ailleurs. Je pense donc qu'on a des gens qui réfléchissent assez en profondeur pour savoir de quelles armes il faut se munir pour engager un combat qui aura des aboutissants sociaux du côté de l'exploitation des ressources naturelles et de la restructuration de société qu'elle exige. Je suis très optimiste. Il faut s'inspirer de ce que font les Américains, les Européens, les Scandinaves en particulier, et se proposer de dépasser leus leçons, en plus de les apprendre.

L.B.: *Mais cet état d'esprit commence-t-il à gagner la vie quotidienne des Québécois?*

P.D.: La «masse», comme on dit, est encore imperméable à ces notions. Quand il s'agira de les traduire en termes politico-économiques, la partie sera extrêmement intéressante. Devons-nous ou non vendre de l'électricité aux États-Unis? Quel type d'alliance ferons-nous, à propos des pluies acides, avec les états de la Nouvelle-Angleterre, contre le pouvoir central de Washington? Un attitude nous amènerait à ne produire que ce qu'il faut pour nos propres besoins. Une autre attitude, plus ouverte sur le monde, nous engagerait à produire dans les domaines où nous le pouvons, par exemple plus d'électricité que nos propres besoins, afin d'obtenir des oranges en échange, quelque chose comme ça. Cette ouverture sur le monde, il faut la nourrir, il faut savoir parler les langues étrangères, il faut posséder des techniques de voyages, de pénétration à l'intérieur d'autres cultures. Nous avons à Québec, chez des gens comme le ministre Gérald Godin, par exemple, des éléments qui vont très loin vers la multiplicité culturelle. Le mouvement est lancé même s'il ne va pas encore aussi loin qu'on le voudrait, il part du siège du gouvernement, d'une intention politique de diversification. C'est un signe de maturité qu'on ne pouvait espérer il y a dix ans ou moins.

Pollution des rivières, eau potable en DANGER!

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

◆ Québec

suite de la première page

$150 millions) ferait passer l'écart moyen, entre le secteur public et le secteur privé, de 11.8% à 8%, toujours à l'avantage du secteur public.

La diminution des hausses salariales donnerait $418 millions au gouvernement, et l'abolition du coût du système pour un an, $103 millions, pour un total de $521 millions. L'impasse budgétaire serait réduite d'autant, mais elle serait encore de $250 millions. Pour comprimer ce solde, le gouvernement devrait réduire des services — couper dans le vif, comme disent les ministres — ou augmenter les taxes et les impôts.

«Il apparaît nettement, dit le document gouvernemental, qu'un recours massif à une augmentation des charges fiscales serait contre-indiqué, compte tenu de la situation économique difficile et des hauts taux de taxation qui prévalent déjà. Les coupures de services, quant à elles, devraient dorénavant porter sur l'élimination de programmes importants, puisque les coupures de plus de $1.5 milliard, appliquées depuis deux ans, ne laissent plus d'autre choix.»

Le seul choix qui reste, ainsi que le premier ministre et ses ministres l'avaient laissé entendre au sommet, la semaine dernière, c'est de «rouvrir les conventions collectives et de diminuer l'impact budgétaire des augmentations salariales» de $899 millions. Même en tenant compte de la réforme des régimes de retraite, ces hausses augmenteraient de 11.8 à 13.3% l'écart entre le secteur privé et le secteur public. Le gouvernement veut au contraire le réduire à 8% en moyenne.

«Le gouvernement, dit le document, estime nécessaire et justifié de requérir de ses employés une participation dans l'effort de redressement collectif qui s'impose.»

En plus de $521 millions qu'il soutire aux syndiqués du secteur public, le gouvernement amputera $74 millions aux cadres, et $46 millions aux professionnels de la santé, pour un total de $641 millions en «redressement» salarial cette année seulement.

Le choix offert aux syndiqués est dramatique. S'ils ne veulent pas rouvrir les conventions cette année, le gouvernement imposera un gel complet des rémunérations en 1983 et des mesures additionnelles de redressement:

- $85 millions en réduction d'effectifs par attrition;
- $205 millions en compressions non salariales;
- des réductions d'effectifs par mise à pied avec prime de séparation: 4,320 personnes ($64 millions) dans les ministères; 4,410 personnes ($63 millions) dans le réseau des affaires sociales; 8,700 personnes ($120 millions) dans le réseau de l'éducation, pour un total de 17,430 personnes, et de $247 millions.

On ne connaît pas encore la réaction des centrales syndicales, mais déjà on sonne le branle-bas de la mobilisation, même avec les syndicats qui n'étaient pas membres du dernier front commun, celui de 1979.

L'affrontement paraît de taille et les choix périlleux de part et d'autre. S'il le faut, le gouvernement se dit prêt à légiférer pour arriver à ses fins et réduire son impasse budgétaire de $700 millions, qu'il doit combler de toute urgence, soit d'ici au 6 mai. Le temps presse.

Dès hier soir, la CEQ était réunie pour discuter l'affaire et l'on parle même, chez les enseignants, d'un débrayage le 28 avril.



Mme Pauline McGibbon, ex-lieutenant gouverneur de l'Ontario, la reine Elizabeth, le prince Philip et le premier ministre Trudeau ont souri pour la postérité, au Centre national des arts d'Ottawa, avant la soirée de gala qui y était présentée hier soir. (Photolaser CP)

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Privilèges

nault. On espérait enfin, avec Christine Arsenault, avoir détecté une Québécoise «authentique» qui s'intéressât aux broches de la famille royale. Las, Christine avoua, un peu gênée, qu'elle a «presque tout perdu son français»...

Il fallut donc se rabattre sur d'authentiques Acadiens et quelques Franco-Ontarien d'Ottawa pour apprendre ce qu'était le Duke of Edimburgh's Award. Une récompense prestigieuse pour ces jeunes qui ont subi au moins cinq épreuves: une expédition de découverte, la pratique d'un sport et d'un passe-temps comme amateur, résidé en dehors de la maison familiale pendant plusieurs jours et enfin, effectué quelques mois de service dans une organisation comme les Cadets de l'air.

Tout cela donnait à la cérémonie une allure de remise de décorations militaires, plus que d'une remise de trophées olympiques. Mais le prince se prêta de bonne grâce, et avec un large sourire, aux 124 remises de diplômes. Contrairement à la souveraine, il ne se sentit pas obligé de dire un petit compliment en français aux jeunes Acadiens. Jean-François Savard, d'Ottawa, ne s'en est pas plaint au contraire. «Au moins ont-ils prononcé correctement mon nom», déclarait-il à la fin de la cérémonie encore tout surpris de cette rare performance de la société du Duke of Edimburgh.

Ce fut comme au spectacle de gala, dans le plus pur style CBC-Beaux Dimanches, dont les Québécois se sont aussi exclus, du moins ceux qui pensent dans leurs chansons. Et encore une fois, il a fallu compter sur les Acadiens, et sur une Québécoise anglophone, pour entendre parler français à ce spectacle totalement culturel.

...«J'ai renoncé à tous mes privilèges». Ce n'est pourtant pas le Québec qui a lancé cela, hier, mais Margaret Trudeau, elle aussi en rupture de banc avec la famille. Elle s'est invitée, sur les marches de l'église anglicane St-Bartholomew. Mais le chef de l'Eglise anglicane, Sa Majesté, et son évêque à Ottawa, le Révérend Edwin Lackey ont feint d'ignorer cette jeune catholique divorcée.

Ce matin non plus, Margaret Trudeau n'aura aucune invitation spéciale et elle se confondra dans la foule, anonyme, à moins que, comme elle dit, «je n'aie une bonne place, grâce à Justin».

Les pauvres Canadiens sont horriblement gênés qu'on étale ainsi, devant Sa Majesté nos petits problèmes de famille. Sa Majesté passe pourtant avec aisance à travers tous ces incidents, hier dans son costume rouge cerise, avant-hier dans sa robe rose géranium. Le d'Artagnan qui osa, jeudi, entreprendre une conversation politique avec elle a bien failli hier, laisser sa carte d'accréditation.

C'est par des voies détournées que le responsable du service de presse — un homme d'affaires de Toronto, organisateur libéral de passage à Ottawa, juste le temps d'un plantureux contrat — a tenté de châtier l'impertinent journaliste québécois qui osa commettre ce crime de lèse majesté. Le M. Vic Chapman a demandé aux supérieurs du journaliste de le changer d'affectation, une manière élégante de s'en débarrasser sans avoir le courage d'en porter la responsabilité.

Mais c'eût été gênant. Il aurait dans ces conditions fallu «désaffecter» une bonne cinquantaine de journalistes qui ont tous, comme ce Québécois, brisé les traditions de Buckingham Palace. Et puis M. Claude Papineau, c'est de lui qu'il s'agit, est le président de la Tribune de la presse parlementaire, et sans doute le journaliste québécois le plus respecté de toute la presse anglaise à Ottawa. Bref, une affaire gênante dont le bureau du premier ministre a tenté de se tenir à l'écart.

Hier, ce fut décidément une bien triste journée, malgré le soleil et l'éclosion des crocus sur les pelouses du Parlement. Il fallait «renoncer à tous ses privilèges», y compris celui de sa langue. La seule chose que cette journée du Duke of Edimburgh nous ait amené de français, ce fut sa devise «Honi Soit qui mal y pense»!

Aujourd'hui, le grand jour, il y aura du Québécois à plein estrade: les trois signataires du parchemin de lin, le président du Sénat, la présidente des Communes, beaucoup de monde. Il y a encore de bonnes familles où on n'a pas «renoncé à tous ses privilèges...»

◆ Millions

est de l'extérieur. Car les activités de sondage de ces services sont identifiées sous une variété de noms qui cachent leurs véritables fins: «Etudes socio-économiques», «Etudes sociales», «Recherche en ceci ou cela», «Enquêtes», etc.

Ces dernières années, le seul ministère des Affaires sociales aurait dépensé une moyenne de $750,000 par an en sondages dits «administratifs», mais, corrige M. Giner, qui sont d'emblée «politiques». On interroge les gens sur tout ce qui peut se rapporter aux activités du ministère, à ses programmes existants ou éventuels, etc. Les dépenses annuelles du ministère des Affaires sociales seraient, en importance, les deuxièmes, après celles qu'y consacre le ministère de l'Education. M. Giner a précisé que les Affaires sociales (comme les autres ministères) économisent beaucoup d'argent en ayant leurs équipes internes de sondage. Au ministère où il travaillait, il en aurait coûté $182,000 pour six sondages entre plusieurs en 1980; les mêmes enquêtes auraient coûté environ un demi-million de dollars si elles avaient été confiées à des firmes privées, a-t-il dit, non sans ajouter qu'en 1978, les Affaires sociales avaient payé $500,000 à trois sociétés privées de sondage, puis $800,000 l'année suivante. Rappelons que le gouvernement du Québec compte plus de 20 ministères, qui n'ont évidemment pas la même importance que les Affaires sociales et l'Education.

Ces entrées d'information dans les officines gouvernementales sont absolument considérables. Ainsi, les personnes interrogées par le seul ministère des Affaires sociales ont répondu, au cours des huit dernières années à quelque 3,500 questions et M. Giner estime à environ 15,000 les questions qui ont été posées depuis six ans par l'ensemble des ministères provinciaux.

Précisons que les enquêtes dont on parle sont de véritables sondages d'opinion, visant à retracer des tendances dans l'opinion publique; les enquêtes statistiques ordinaires, que mène aussi le gouvernement en permanence, sont tout autre chose. M. Giner estime, à la lumière de ces faits, que le public se trouve de plus en plus l'objet d'une «manipulation informatique». Il juge maintenant très sévèrement le fait que le gouvernement ne mette pas à la disposition du public le résultat de toutes ces enquêtes financées, en fait, par les contribuables. Voilà qui «fausse la démocratie», dit-il, et fait avorter maints débats publics.

Enfin, M. Giner a révélé qu'avant de laisser son emploi au gouvernement, il avait réclamé que soit diffusé au moins un index énumérant les sondages auxquels son ministère avait procédé depuis 1974. Or la chose fut interdite. Si M. Giner ne pense pas nécessairement que ces sondages doivent cesser de se faire, il juge cependant que leurs résultats devraient être rendus accessibles au public.

Etait présent au colloque, à titre de paneliste, le secrétaire général associé du conseil exécutif, M. André Larocque, une des personnes clés de la direction du gouvernement de M. René Lévesque. M. Larocque a répliqué que dès que le projet de loi sur l'accès du public à l'information (gouvernementale) sera adopté — et il devrait l'être rapidement, a-t-il précisé, le public pourra avoir accès à tous ces sondages menés à ce jour plus ou moins secrètement par les ministères.

Dans un autre ordre d'idées, M. Larocque, politologue par formation et enseignant en sciences politiques avant de militer au Parti québécois, puis d'oeuvrer à la tête du gouvernement Lévesque, estime que les sondages publics qu'on connaît depuis quelques années, loin d'aider le gouvernement à résoudre ses problèmes aigus, ont contribué surtout à «alimenter la crise (actuelle) des institutions politiques» d'ici. Il juge que la population n'a toujours pas réussi à contrôler le gouvernement ni celui-ci à contrôler l'Etat.

Il estime que l'univers administratif considérable, la gigantesque fonction publique ou technocratie de Québec «étouffe» littéralement le gouvernement, l'empêche d'agir, paralyse ses décisions. Aussi le gouvernement, «pour cacher son inertie, pour sortir de son désarroi et pour planifier sa survivance», recourt-il souvent à des sondages, lesquels, en retour, l'empêchent souvent de prendre les décisions qui s'imposeraient, et rapidement.

Enfin, M. Larocque estime qu'à l'ère de l'information et des communications, les maisons de sondage devraient quitter le maquis du «sensationnalisme électoral et superficiel» et, avec la réflexion des politologues et sociologues, contribuer d'une façon beaucoup plus positive à une remise en question fondamentale de nos institutions politiques (modes de représentation, parlements-musées, élections discrétionnaires, gouvernements soi-disant «responsables» mais toujours renversables, etc.) — institutions, dit-il, qu'il faudrait «scrapper» et qui éclateront de toutes manière d'elles-mêmes. C'est-à-dire la remise de plus de pouvoirs réels aux régions — qui forme selon lui la voie de l'avenir, la manière de redonner aux citoyens le contrôle de leur appareil gouvernemental et à ce dernier la capacité de prendre des décisions.

M. Alain Lancelot, expert-sondeur et professeur de la Fondation nationale des sciences politiques de Paris, a souscrit à ces idées, non sans ajouter que M. Larocque parlait «comme un ministre du gouvernement socialiste (français) de Pierre Mauroy».

Plusieurs participants au colloque — c'était plus un «sommet» d'experts en sondages qu'un simple colloque — ont indiqué de diverses manières que l'influence réelle des sondages sur les décideurs politiques est difficile à évaluer et qu'elle est probablement moins grande qu'on ne l'imagine souvent. «C'est un peu comme l'influence des résultats quotidiens de la bourse sur les décisions des hommes d'affaires», a suggéré le professeur Jean Laponce, de l'Université de Colombie-Britannique. M. Daniel Latouche, professeur à McGill et ex-conseiller du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, précise que les contraintes concrètes des décisions gouvernementales font place à tant d'autres facteurs (les jeux d'influence au cabinet, les intérêts divers des hauts fonctionnaires, etc.) quand ils aboutissent sur le bureau des dirigeants, qu'il est complexe d'évaluer vraiment leur influence réelle dans la décision. MM. Latouche et Lancelot ont fourni maints exemples de sondages dont les résultats étaient fort pertinents (la victoire anticipée du PQ à l'automne 1976, la chute libre du OUI durant la dernière campagne référendaire, etc.), mais qu'on refuse souvent de croire.

M. Latouche a voulu démystifier les sondages en soulignant les facteurs de diffraction les plus fréquents, dont le cadre juridique de notre régime parlementaire (il faudrait faire un sondage continuel dans chaque comté), l'ambiguïté du facteur «satisfaction à l'endroit du gouvernement» (maintenue à 65% de 1978 à 1981, parallèlement à la perte systématique par le PQ de toutes les élections partielles aux dépens des libéraux, etc.) et plusieurs autres.

D'autre part, M. Yvan Allaire, professeur à l'UQAM et stratège du Parti libéral, a voulu montrer que le marketing et la publicité en usage dans le domaine économique ne peut être transposé intégralement dans le secteur politique et que les sondages électoraux ont ici une influence bien «mitigée et circonscrite». Il juge que la période électorale, par exemple, change peu de chose en somme aux intentions de vote exprimées au départ. Il note qu'en politique, «les consommateurs» ont souvent tendance à acheter le vendeur (le candidat) plutôt que «le produit». Le fait, enfin, que les partis ont un chef et un programme donnés et que les hommes politiques sont parfois des leaders «charismatiques» rend fort problématique une transposition des techniques habituelles du marketing dans le monde politique.

◆ Médiation

forces armées et du chef d'état-major général. Aucune précision n'a été publiée sur les entretiens Haig-Costa Mendez.

Le souffle de détente très perceptible dans la journée au ministère des Affaires étrangères argentin laisserait croire qu'un accord de principe serait intervenu dans le conflit.

De diverses sources en effet, aussi bien américaines qu'argentines, on indiquait, avec toute la prudence encore de rigueur, que la mission du chef de la diplomatie américaine «ne serait pas un échec», sans se risquer toutefois à indiquer qu'elle allait se solder par un succès.

«Tout ce qui s'est produit au cours de cette journée décisive permet de penser que nous nous dirigeons vers une solution», a indiqué un diplomate américain.

«Une voie étroite» vers une solution existe, déclarait-on de bonne source à la Maison-Rose, après la sortie du général Haig qui était venu, à la première heure, saluer le président Leopoldo Galtieri et lui remettre un message du président Ronald Reagan.

De toutes les formules d'accord sur lesquelles on spécule depuis plusieurs jours dans les milieux diplomatiques de la capitale argentine, le principe d'un partage des archipels de l'Atlantique sud est celui qui semble le plus plausible, indiquait-on encore hier soir. Les Malouines resteraient à l'Argentine et les Sandwich et Georgie du Sud à la Grande-Bretagne.

M. Haig pourrait, si nécessaire, poursuivre les conversations avec le gouvernement argentin ce matin «si la situation l'impose», a-t-on précisé du côté américain.

Selon les milieux proches du ministre argentin, le général Haig aurait confié à M. Costa Mendez, à sa descente d'avion: «Nous avons un peu de temps devant nous, la flotte britannique avance au pas». «Immédiatement, les visages ont changé», a-t-on souligné de même source.

Ce serait-là, dit-on, l'explication d'une certaine baisse de tension sensible dans la capitale, et de l'annulation d'une réunion prévue au palais San Martin.

D'autre part, les Etats-Unis fournissent des informations à l'Argentine à la requête de cette dernière, sur la flotte britannique qui fait route vers les îles Malouines, a indiqué une haute personnalité du gouvernement américain.

Selon cette personnalité, qui a demandé à conserver l'anonymat, «des informations ont été données aux deux parties» ces derniers jours. La source a refusé de s'étendre sur le contenu et le volume des renseignements communiqués à l'Argentine.

Selon la chaîne de télévision CBS, ces informations, provenant surtout des satellites espions américains, concernent principalement la position et la force de l'escadre britannique.

Plus tôt cette semaine, on avait appris à Washington que les Etats-Unis fournissaient à Londres des informations sur l'état de préparation des forces navales argentines et sur celui des forces d'occupation de l'archipel. D'autres informations faisaient état d'une assistance de ce type fournie par l'Union soviétique à l'Argentine.

Le haut fonctionnaire a ajouté que les Etats-Unis avaient fourni des informations aux deux parties pratiquement depuis le début de la crise. Il a tenu à préciser qu'il n'était pas inhabituel que les Etats-Unis fournissent des renseignements à deux parties, lorsque celles-ci sont des alliés des Etats-Unis. «Nous agissons comme nous le faisons normalement, a-t-il déclaré, il ne s'agit pas vraiment de quelque chose de nouveau».

Intransigeant sur la question de la souveraineté argentine dans les Malouines, sur la présence du drapeau et d'un gouverneur argentins à Puerto de Las Islas Malvinas (ex-port Stanley), le gouvernement de Buenos Aires aurait informé le secrétaire d'Etat qu'il était disposé à faire «certaines concessions» pour que réussisse la mission de bons offices.

«Si les Britanniques veulent un port d'escale pour leurs bateaux, ils l'auront. S'ils veulent un accès au continent Antarctique, ils l'auront,. Et s'ils veulent une participation a l'exploitation des ressources, ils l'auront aussi», aurait assuré M. Costa Mendez, jeudi au cours d'un entretien téléphonique avec le secrétaire d'Etat américain, a-t-on révélé de source proche du ministre des Affaires étrangères argentin.

Le président Galtieri s'était entretenu par téléphone avec le président Reagan jeudi soir et lui avait dit qu'il pourrait être possible de résoudre la crise dans le cadre de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée le 3 avril. Celle-ci prévoit le retrait des forces argentines. Buenos Aires a notifié le Conseil qu'il obtempérerait si Londres rappelait sa flotte et renonçait au statut colonial des Malouines.

Dans ce contexte, le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar a pris toutes les dispositions pour administrer provisoirement les îles Malouines en attendant le règlement du conflit entre l'Argentine et la Grande-Bretagne concernant la souveraineté sur cet archipel, déclarait-on hier de source informée.

On précise que cette éventualité est la raison principale de la création d'un état-major de crise, sous la direction du sous-secrétaire général Raffeuddin Ahmed.

Au moins deux Américains du département politique de l'ONU assisteront M. Ahmed, précise-t-on.

M. Javier Perez de Cuellar, qui avait écourté une tournée en Europe lundi pour revenir au quartier général des Nations unies, en raison de la crise des Malouines, avait demandé dès la semaine dernière à M. Ahmed de suivre l'affaire, avait annoncé le porte-parole du secrétaire général.

Celui-ci n'avait pas donné plus de précisions, mais certaines sources soulignent que si l'Argentine acceptait de se retirer des Malouines dans des conditions qui ne préjugeraient pas de la question de la souveraineté, une administration provisoire par l'ONU s'avèrerait très utile.

On ne fait jusqu'ici aucun commentaire dans les délégations britannique ou argentine à l'ONU.

A Washington, le journaliste Jack Anderson a déclaré être en possession de la transcription de deux conversations téléphoniques entre M. Haig et le président Reagan dans lesquelles ce dernier aurait déclaré que tout ce que les Britanniques veulent «c'est une escarmouche pour sauver la face».

Plus loin, M. Reagan dit: «N'hésitez pas à me présenter (aux Argentins) comme le vilain et insistez sur la nécessité de faire preuve de modération si nécessaire», et à un autre moment: «les Argentins sont un petit peu plus flexibles que les Britanniques».

La première de ces conversations a eu lieu la semaine dernière, alors que M. Haig se rendait de Londres à Buenos Aires et la seconde dimanche alors qu'il revenait dans la capitale britannique, a précisé M. Anderson.

La Maison-Blanche s'est refusée à tout commentaire sur ces «révélations».

Plutôt dans la journée, le chef d'Etat américain avait déclaré à la presse qu'une guerre entre la Grande-Bretagne et l'Argentine «serait non seulement tragique pour les deux pays, mais dangereuse pour la paix mondiale, aussi poursuivrons-nous nos efforts afin de l'empêcher».

Trois journalistes britanniques qui avaient été portés disparus dans le sud de l'Argentine depuis dimanche ont été arrêtés à Rio Grande, en Terre-de-feu (Argentine), et accusés d'activités d'espionnage, a-t-on annoncé hier de source officielle.

Les journalistes ont été emmenés par avion à Ushuaia, capitale de la province de Terre-de-feu, et mis à la disposition de la justice, selon la même source.

Départ d'un mouvement de libération

par Claude Turcotte

HULL — Environ 300 personnes ont participé hier soir à Hull à une assemblée publique qui voulait être le point de départ d'un mouvement de libération nationale d'un bout à l'autre du Québec.

Deux ministres, MM. Jacques-Yvan Morin et Bernard Landry, se faisant les porte-parole du gouvernement du Québec et du parti québécois, ont fait appel à la fierté, la maturité et la solidarité des Québécois pour faire en sorte que le Québec ne soit pas une «colonie du Canada».

Reprenant les arguments qu'il donnait plus tôt dans une conférence de presse, M. Morin a fait l'appel suivant: «Le Québec est bon enfant, il se laisse pousser mais il y a une limite à tout. Le temps est venu de nous mobiliser; il faut revenir en arrière, avant le pouvoir, au moment où la prise de conscience transformait le Québec».

Pour sa part, M. Landry a soutenu que le Québec redémarre le mouvement de libération nationale, mais qu'il y a déjà un bout de chemin de fait. Il a parlé du «jour pas lointain» où une majorité de Québécois sera en faveur d'un Québec libre. «Nous sommes probablement à 2 ou 3% de la majorité que nous voulons», a-t-il dit.

Il a fait valoir en outre qu'il s'agissait d'une «très grande cause internationale», faisant la comparaison entre la réaction de la Grande-Bretagne pour la souveraineté des îles Falklands à la vocation douteuse et où il n'y a que 1,500 personnes. Pourtant, les Britanniques y envoient une armada, alors qu'ici, elle consent à participer «au massacre collectif de six millions de personnes».

M. Landry a dit souhaiter qu'il y ait dans la salle des oreilles britanniques pour capter le message.

Nouvel évêque auxiliaire de Montréal

M. Jean-Claude Turcotte, vicaire général et coordonnateur de la pastorale, du diocèse de Montréal vient d'être nommé évêque auxiliaire de ce diocèse. Il exerce ces fonctions depuis le 25 septembre 1981, alors qu'il prenait la relève de Mgr Jean-Marie Lafontaine, décédé quelques mois auparavant.

Âgé de 45 ans, le nouvel évêque a fait ses études classiques au Collège André-Grasset et ses études théologiques au Grand-Séminaire de Montréal. Il fit ensuite des études en pastorale à Lille, en France.

Avant d'occuper les fonctions de vicaire général et de coordonnateur de la pastorale qu'il continuera d'exercer, Mgr Turcotte a été successivement vicaire à la paroisse Saint-Mathias, aumônier de mouvements d'Action catholique, responsable des séminaristes du diocèse de Montréal, secrétaire de la commission diocésaine des traitements. De 1972 à 1974, il a été responsable du service des études et de la formation du clergé. En 1974, il devenait directeur de l'Office de pastorale paroissiale, puis procureur du diocèse en 1977.

WEEK-END

SAMEDI

L'Atelier de musique contemporaine de l'UdeM, Gropus 7, le vidéo Variétés par Radio-Québec présentent un «Musialogue-spectacle» au cours duquel Mauricio Kagel sera interviewé par Maryvonne Kendergi, à 20 h, salle Claude-Champagne.

■

Il y aura projection de film sur la nature au Jardin botanique dans le cadre d'activités organisés par le Conseil régional de Montréal des Cercles des Jeunes naturalistes. Rendez-vous à 13 h 30 ce samedi et le samedi 24. Pour inf.: 381-4589.

■

L'Association des gens de l'air du Québec tient son congrès à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy.

■

Le service des Activités culturelles de Saint-Laurent présente sa dernière pièce de théâtre pour enfant de la saison. *Je regarde au loin et je ne vois rien du tout* sera présenté à 14 h en la salle Émile Legault, 613 boul. Sainte-Croix. Entrée: $2.00.

■

Le Carrefour culturel de l'amitié Québec-Cuba présente le chansonnier cubain Noël Nicola qui sera à la polyvalente Pierre-Dupuy, 2000 rue Parthenais à 19 h 30. Entrée: $5. Pour inf.: 843-8470.

DIMANCHE

La Galerie L'As, 1832 ouest, rue Sherbrooke vous convie à une exposition des oeuvres de Michel El Chab, John Mingolla, Irena Anna Stawinska et Réjean Trépanier jusqu'au 15 mai. Pour inf.: 933-4588.

■

Il y aura messe-concert à l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun à 11 h. Un concert d'une demi-heure de cuivres et orgue précédera la messe qui sera chantée par les chorales de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Pascal de Kamouraska. La chorale sous la direction de Mme Nicole Lafontaine sera accompagnée par l'organiste titulaire, M. Jacques Boucher. Rendez-vous au 4949 avenue Verdun. Pour inf.: 766-9383.

■

La Société des concerts sympathiques vous convie à un après-midi de «musique à sans-souci» au temps du célèbre roi Frédéric II de Prusse. Des oeuvres de sa majesté elle-même et d'illustres membres de sa cour musicale, C.P.E. Bach, F. Benda, JJ. Quantz et C.H. Graun sont au programme. Rendez-vous au Musée d'art de Saint-Laurent, 615 boul. Sainte-Croix à 14 h 30. Pour inf.: 747-7367.

■

Le Cinébrile continue ses activités. Cette semaine, il y a deux films au programme: à 10 h, *J.A. Martin photographe*, et à 21 h une comédie en musique, *IXE-13*. Rendez-vous au 1500 rue Aylwin. Pour inf.: 525-2051 ou 527-1115.

■

L'Association canadienne pour la Santé mentale, division du Québec organise une table ronde sur le travail et la santé mentale au Château-Montebello. La séance d'ouverture a lieu ce dimanche à 18 h, en compagnie de M. Denis Lazure, ministre au développement social. Pour inf.: 849-3291.

■

Des oeuvres de Corelli, Dvorjak, Beethoven et Wienawsky seront interprétées lors d'un concert que donnera Mme Anne-Marie Perrault, violoniste, accompagnée au piano de Laure Lalonde, à 20 h, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Saint-Laurent, 777 boul. Laurentien. Entrée: $4. Pour inf.: 744-6411, poste 333.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera à la messe de 11 h, Simile est Regnum de Vittoria et à l'offertoire, Oculi Omnium de L. Refice. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

En la salle Claude-Champagne, 220 avenue Vincent-d'Indy, il y aura soirée Renaissance, c'est-à-dire, «Polyphonie profane» avec l'Ensemble vocal dirigé par M. Jean-François Senart et «Musique à Florence» avec l'Atelier de musique ancienne dirigé par M. Jean-Pierre Pinson. Rendez-vous à 20 h. Entrée libre.

■

«La violence, à qui rapporte-t-elle?», tel sera le thème d'une rencontre de spécialistes du domaine de la justice, de la criminologie des affaires sociales et des relations humaines qui aura lieu à 14 h 30 à l'Hôtel Mont-Royal, 1455 rue Peel. Entrée: $5. Pour inf.: 523-5677.

■

À la messe de 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe *Ecce Quam Bonum* de Hassier et, à l'offertoire, le motet *Exultate Deo* de Viadana. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue. Pour inf.: 733-8211.

■

À 15 h, en la salle Maisonneuve de la Place des arts, le Ladies' Morning Musical Club reçoit le Quatuor à cordes «Gabrielli» qui interprétera des oeuvres de Joseph Haydn, Britten et Schumbert. Pour inf.: 341-1869.

■

À 11 h, au Sheraton Laval, 2440 autoroute des Laurentides, aura lieu un «Brunch-Conférence» organisé par les associations libérales de la région-Laval, regroupant les comtés de Chomedey, Fabre, Laval-des-Rapides, Mille-Iles et Vimont. M. Jean Cournoyer, conférencier, parlera des négociations du secteur public: cinq années de confusion». Pour inf.: 687-3687.

■

«De la méfiance à la violence autodestructive, comment retrouver l'harmonie?», tel sera le sujet d'une conférence que donnera M. Georges L'Abbé à l'Institut de Yoga de l'Est, à 13 h 30, au 8470 est, rue Hochelaga. Entrée: $5. Pour inf.: 351-7865.

■

Il y a journée de la Fraternité en compagnie des animateurs Mme Raymonde Pelletier et le rév. père François Carrière, de 9 h à 17 h à la Chapelle de La Réparation, 3650 de la Rousselière, Pointe-aux-Trembles. Pour inf.: 642-5391.

■

Un grand bazar aura lieu au profit du Centre de loisirs pour jeunes, «Le projet 80», de 10 h 30 à 17 h au 1926 rue Plessis. Pour plus d'information: 849-8393, poste 780.

LE DEVOIR — CAHIER 7 — L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE
Montréal, samedi 17 avril 1982

au jour le jour

■ Quebecor achète un hebdo

L'imprimerie St-Romuald Offset, située à St-Romuald, près de Québec, de même que l'Hebdo de Portneuf, passeront sous le contrôle du groupe Quebecor. L'actionnaire principal, M. Guy Lessard, devient adjoint au vice-président, secteur hebdos et magazines du groupe de M. Pierre Péladeau. Quebecor possède ainsi 23 hebdos régionaux et neuf imprimeries en plus de ses activités courantes.

■ USA: l'industrie tourne à 71%

L'ensemble des entreprises manufacturières aux Etats-Unis n'utilise présentement que 71,4% de ses capacité de production. Il s'agit d'une baisse par rapport au taux de 72% en février. Les importations de pétrole ont atteint le niveau le plus bas depuis huit ans. Les Américains n'achètent plus que 2,5 millions de barils de pétrole par jour contre 4,3 millions, il y a un an.

■ Mieux gérer son temps

Le directeur de la maison Devcom, M. François Gamonnet vient de publier, en France, un petit ouvrage intitulé Savoir mieux gérer son temps. Il souligne l'importance de dégager des priorités dans l'établissement d'un horaire et de prévoir des moments précis pour réaliser ces objectifs.

■ Mauroy aux Trois-Rivières

Le premier ministre français, M. Pierre Mauroy s'arrêtera à Trois-Rivières, le dimanche 25 avril à 16 heures. Plusieurs croient que cette escale permettra à l'hôte français d'annoncer un développement intéressant dans le dossier Pechiney qui songe à s'établir dans le parc industriel de Bécancour.

■ ITT contre les «vie entière»

Dans une toute nouvelle campagne publicitaire, la firme ITT Life Insurance Corp., de Minneapolis, au Minnesota, s'en prend avec vigueur aux polices d'assurance vie entière affirmant que ces véhicules sont complètement dépassés. Le rendement est de moins de 4% par année sur le capital investi. «Si vous continuez de souscrire une police d'assurance vie entière, l'argent que vous perdez est le vôtre et vous devrez vous en prendre qu'à vous-mêmes», dit le message publicitaire paru ce mois-ci dans Forbes. Voilà qui ne fera pas plaisir à plusieurs assureurs!

■ L'étoile du Star monte

La maison de courtage McLeod Young Weir recommande les actions de Torstar au cours actuel ($11.25). Harlequin Entreprises, la maison d'édition des romans à l'eau de rose, serait au bout de sa période noire. Par ailleurs, le Toronto Star marque des points dans la région torontoise au chapitre de la publicité avec un gain de 4% pour les trois premiers mois de 1982. Le mastodonte de la presse torontoise aurait gagné une partie du marché des «Carrières et professions» et de l'immobilier du Globe & Mail. Les profits grimperaient de $12 millions l'an dernier à $19 millions en 1982. Le Star emploie maintenant 1,900 personnes.

■ En raccourci

La Banque de Montréal aurait exercé ses priorités de fiduciaire en prenant le contrôle de **l'Hôtel Chicoutimi**, propriété de MM. Pierre et Marc Desbiens depuis 23 ans... À partir du 1er juin prochain, toutes les firmes de plus de 50 employés devront prévoir l'embauche de **personnes handicapées.** La Chambre de commerce de Montréal organise un colloque sur ce sujet le mardi 27 avril...Les profits de **Celanese Canada** ont fondu de $6.2 millions (44 cents par action) à $879,000 (cinq cents par action). Il ne serait pas encore question de reporter la mise en chantier d'une importante usine à Edmonton... Les prêts hypothécaires d'un an coûtent maintenant 18½% à la **Banque Royale,** une hausse de ¼ de 1%. Haussera-t-on bientôt le rendement des dépôts garantis d'un an?... En Alberta, rien ne va plus. Même la prestigieuse compagnie **Dome Petroleum** vient d'annoncer 160 mises à pied au siège social de Calgary. Il n'est plus question d'embaucher 150 étudiants universitaires durant l'été... **Normick Perron** prévoit des pertes de $3 à $5 millions pour 1982 en raison de la faiblesse de la demande aux États-Unis. Le groupe Noranda, qui détient déjà 27% des actions, profitera-t-il de la baisse des titres pour accroître sa position dans la firme de LaSarre. Noranda possède un droit de premier refus sur le bloc de 55% détenu par les trois frères Perron... **Campeau Corp.** investira $3 millions pour renover son centre commercial à London, en Ontario... La firme **Daon Corp.** — propriétaire de la Tour de la Bourse — bâtira un immeuble de 12 étages à Washington avec un prêt de US $160 millions de la Prudentielle d'Amérique... Après la triste affaire des bateaux panaméens chez Marine Industrie, la **Caisse de dépôt** s'engagera-t-elle dans celle des containeurs suisses?

Michel Nadeau

La construction de maisons touchera un nouveau plancher au Québec en 82

par André Bouthillier

Malgré la mise en marche du programme d'accès à la propriété du gouvernement Lévesque, l'industrie de la construction résidentielle au Québec s'effrondrera encore davantage en 1982.

De nouvelles prévisions de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) indiquent en effet que le nombre de mises en chantier ne dépassera pas 28,000 d'ici la fin de décembre, soit environ 1,100 de moins que durant chacune des deux dernières années, lesquelles ont été les pires de l'industrie depuis la deuxième Guerre Mondiale.

«L'apport du programme du ministère de l'Habitation ne sera pas suffisant pour relever la situation difficile des constructeurs résidentiels. Trop de facteurs jouent contre ces derniers», a expliqué hier au DEVOIR une économiste de la SCHL, Mme. Anne Warren qui avait prévu la construction de 31,000 nouvelles unités au début de janvier.

Ces facteurs sont les suivants:

- les taux hypothécaires demeurent encore élevés (entre 18.25 et 18.75% présentement) et découragent plusieurs consommateurs et constructeurs à investir dans l'habitation;
- la construction de condominiums (3,400 en 1981) ralentira cette année, les spéculateurs n'espérant plus faire de gros profits avec ce type d'habitation (du moins pour le moment);
- le budget du ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a retiré tout abri fiscal aux constructeurs d'immeubles multiples. Par conséquent, il faut prévoit une baisse des mises en chantier de ces immeubles.

Selon Mme Warren, le programme fédéral qui prévoit offrir des prêts de $7,500 sans intérêt aux constructeurs à compter de mai ou juin ne sera pas non plus suffisant pour entraîner une augmentation significative des constructions.

Il faudra mettre plus d'espoir dans le programme d'urgence de construction de 50,000 unités qui a fait l'objet d'un consensus lors du Sommet économique de Québec, il y a deux semaines. À ce sujet, un groupe de travail comprenant des membres du gouvernement, des syndicats et du monde des affaires doit présenter bientôt ses recommandations.

Concernant le programme d'accès à la propriété, la société d'habitation du Québec a reçu jusqu'à maintenant 5,500 demandes. De ce nombre, 2,924 étaient pour l'achat d'une maison neuve, et 1,821 pour une maison existante. Sur les 5,500, 2,142 ont été acceptées. Ce programme s'adresse aux couples et familles monoparentales ayant au moins un enfant âgé d'au moins 12 ans. Un total de $1.6 million a été accordé en subventions au 31 mars dernier.

À l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ), on est encore plus pessimiste que la SCHL. L'économiste de l'APCHQ, M. Hughes Moisan, a en effet réduit ses prévisions de 28,000 à 26,000. «Il faut absolument que le programme d'urgence des partenaires du Sommet de Québec se mette en marche car la situation de nos 4,000 membres devient de plus en plus précaire. Plusieurs ont abandonné le résidentiel et tentent leur chance dans le commercial et l'industriel», a-t-il indiqué.

Au cours du premier trimestre, le nombre de mises en chantier a augmenté de 9%, mais cette augmentation est attribuable à la forte hausse des immeubles locatifs. Les experts en construction avaient prédit que les entrepreneurs feraient un effort particulier pour commencer la construction d'immeubles locatifs avant le 31 décembre, date limite pour profiter des abris fiscaux de M. MacEachen. Or, plusieurs de ces mises en chantier ont été enregistrées en janvier ou février seulement.

La situation de l'industrie est aussi difficile dans le reste du pays. En Ontario, des prévisions à la baisse annoncent la pire performance des constructeurs en 20 ans. Dans L'ensemble du Canada, la SCHL a baissé ses prévisions de 170,000 à 155,000 unités. Aucun programme fédéral d'urgence n'est envisagé pour l'industrie canadienne.

Mises en chantier

	Québec	Ontario
1976	68,748	84,682
1977	57,580	79,130
1978	43,671	71,710
1979	41,730	56,887
1980	29,186	40,127
1981	29,645	50,161
1982*	26,000	40,000

* Prévisions les plus pessimistes des principaux organismes d'habitation.

Déficit fédéral: $10.2 milliards

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a dépensé en février $1.476 milliard de plus que les recettes qui sont entrées dans les coffres du trésor fédéral au cours de cette même période. Il en résulte donc un déficit de $10.22 milliards pour les 11 premiers mois de l'exercice fiscal 1981-82.

Ce déficit de $10.22 milliards est toutefois de $1.829 milliard inférieur à celui enregistré durant la même période un an plus tôt.

Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, avait prédit dans son discours du budget, en novembre, que le déficit fédéral pour l'exercice fiscal 1981-82, qui s'est terminé le 31 mars, s'établirait à $13.34 milliards.

En dépit de la récession, qui diminue les recettes fiscales tout en augmentant les dépenses fédérales pour des programmes tels que la création d'emplois et les prestations d'assurance-chômage, tout indique que le déficit sera légèrement inférieur aux prévisions.

Toutefois, un porte-parole du ministère des Finances a expliqué que les dépenses étaient d'environ $1 milliard de moins que ce qu'on prévoyait en raison du retard auquel le gouvernement fait face pour l'adoption d'un projet de loi omnibus. Les paiements destinés à encourager la prospection pétrolière et promis aux sociétés pétrolières en vertu du programme national d'énergie, ne pourront être versés avant que le bill omnibus soit adopté et sanctionné.

Le porte-parole du ministère des Finances n'était toutefois pas en mesure de dire si le déficit final sera moindre qu'anticipé.

En février, les revenus fédéraux se sont chiffrés par $3.584 milliards tandis que les dépenses se sont élevées à $5.060 milliards. Pour la même période, l'année dernière, les revenus s'étaient chiffrés par $3.172 milliards contre des dépenses de l'ordre de $4.742 milliards, ce qui laissait donc un déficit de $1.57 milliard.

Les revenus pour les 11 premiers mois du dernier exercice s'établissent à $48.113 milliards contre des dépenses de $58.33 milliards. L'année précédente, les revenus s'élevaient à $39.599 milliards et les dépenses totalisaient $51.648 milliards, ce qui laissait un déficit global de $12.049 milliards.

Johnson and Johnson est condamné à payer plus de $170 millions

MINNEAPOLIS (AFP) — Le géant américain de l'industrie pharmaceutique, Johnson and Johnson, a été condamné par une Cour d'appel fédérale de Minneàpolis à verser 170,4 millions de dollars aux inventeurs d'un appareil électrique supprimant la douleur.

Cette somme est la plus importante jamais accordée à des particuliers dans un procès de ce genre. L'appareil mis au point par MM. Norman Hagfors, Stanley McDonald et Clayton Jensen, est appelé «simulateur nerveux transcutane» (TENS). Fonctionnant sur piles, il produit un faible courant électrique transmis au système nerveux par l'intermédiaire d'électrodes placées sur la peau et qui bloque les signaux nerveux transmettant au cerveau la sensation douloureuse.

Les débats du procès ont établi que la firme Johnson and Johnson avait acheté en 1974 la firme «Stimtech», mise sur pied par les inventeurs du «TENS» pour sa commercialisation, en promettant à ces derniers des avantages financiers. La Société pharmaceutique a ensuite selon le juge Miles Lord, «intentionnellement forcé Stimtech(...) à l'extinction», afin de protéger ses ventes d'analgésiques chimiques du type «aspirine».

La firme pharmaceutique, a poursuivi le juge, continue en outre d'empêcher la commercialisation du «tens», afin de pouvoir continuer la vente de ses médicaments. «Johnson and Johnson, a-t-il conclu, ne peut rien dire pour justifier l'acquisition et la suppression d'un produit donné, dans l'unique but d'éliminer la concurrence».

En accordant des dommages et intérêts aux trois plaignants, la Cour d'appel fédérale a maintenu une décision précédente prise par un tribunal local en juillet dernier à l'issue de près de six mois de débat.

L'avocat de Johnson and Johnson a indiqué qu'il allait également faire appel de cette décision, et les observateurs estiment que le cas sera finalement soumis à la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire des États-Unis.

Baisse de 25% à 50% des profits aux USA

NEW YORK (AFP) — Les premiers résultats publiés par les sociétés américaines confirment les prévisions d'une réduction des bénéfices de 25 à 50% pour bon nombre d'entre elles, au premier trimestre 1982 par rapport à la même période de 1981.

Parmi les exceptions figurent plusieurs grandes sociétés d'informatique ainsi qu'un certain nombre de banques et de sociétés du secteur de la construction électrique.

Dans le secteur informatique, I.B.M. annonce un bénéfice (768 millions de dollars) en hausse de 5,8% pour un chiffre d'affaires en progression de 9% (7,07 milliards). Burroughs fait état d'un bénéfice en hausse de 22% (27,1 millions) et de ventes en progrès de 31% (990 millions). Par contre, Texas Instruments voit son bénéfice diminuer de 19% (27,7 millions) pour un chiffre d'affaires en hausse (1,07 milliard contre 1,06).

Dans le secteur bancaire, les banques Irving Trust et J.P. Morgan révèlent des bénéfices en hausse de plus de 20%. Cependant la Marine Midland annonce une progression des siens de 5,4%.

À la construction électrique, General Electric a accru de 5% ses bénéfices (337 millions) malgré un chiffre d'affaires en retrait d'un % (6,02 milliards). Westinghouse annonce également une progression de 5% de ses bénéfices (124,4 millions) pour un chiffre d'affaires en hausse (2,34 milliards contre 2,18).

Les industries des métaux et du caoutchouc ont été fortement touchées par la récession et notamment par le recul de 31% au premier trimestre de la construction automobile.

Republic Steel indique qu'il a subi «une perte substantielle» au premier trimestre. Goodrich fait état d'un «déficit» cependant que Goodyear laisse prévoir une baisse de 25% de ses bénéfices.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Aluminium co of America voit ses bénéfices fondre de plus de moitié (43,8 millions contre 101,2) pour un chiffre d'affaires en retrait (1,2 milliard contre 1,3). Reynolds Metal fait moins bien encore puisque son bénéfice n'est que de 13,6 millions contre 33 millions au premier trimestre 1981, pour un chiffre d'affaires de 732 millions (contre 845).

Québec au 15e rang

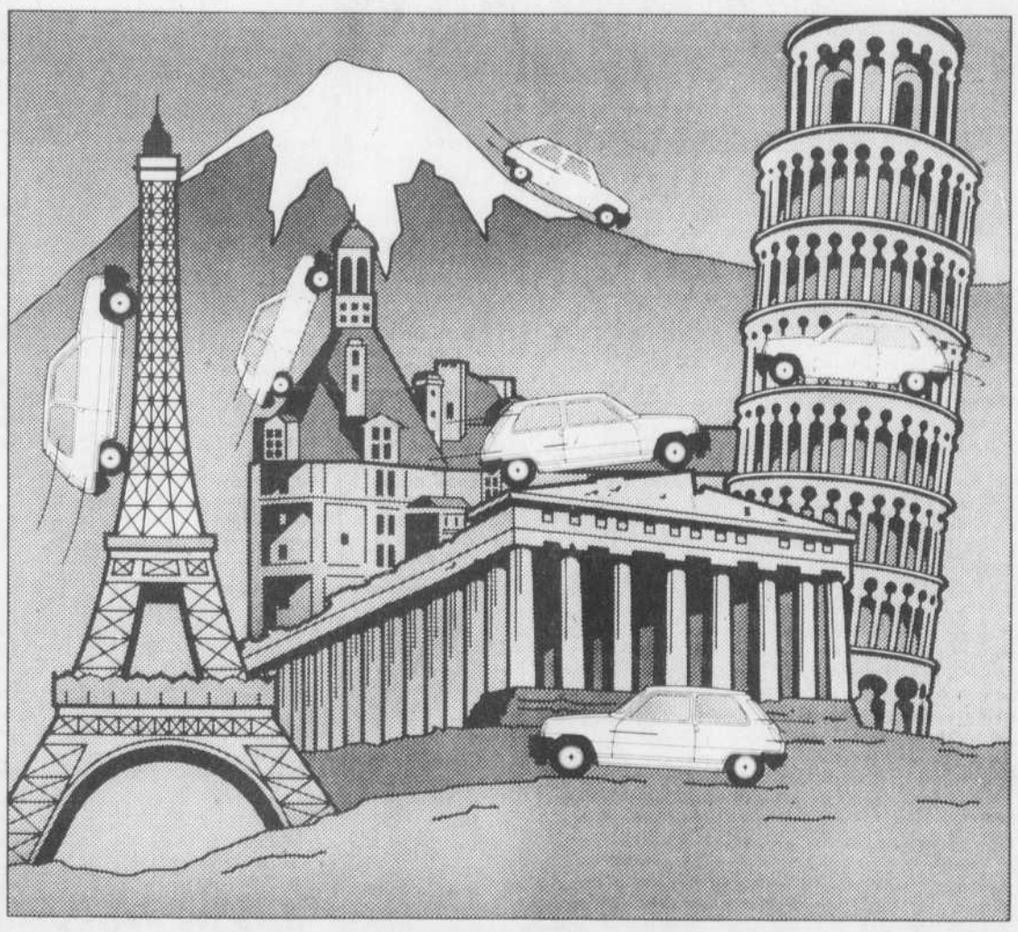
Le gouvernement du Québec occupe la 15e place au palmarès des annonceurs au Canada en 1981 avec des dépenses de $12 millions. C'est ce qu'indique un rapport publié récemment par la firme Media Measurement Services qui précise que les recettes publicitaires des quotidiens ont fait un bond de 22% l'an dernier par rapport à l'année précédente.

En tête des annonceurs, on trouve le gouvernement fédéral qui a investi $53.7 millions en 1981 en publicité. Suit de très loin avec $27.3 millions, la multinationale américaine Procter & Gamble (Tide, Comet, Ivory, Spic and Span...) et le groupe John Labatt qui comprend Laura Secord, Catelli, Ogilvie. Le gouvernement de l'Ontario vient en 6e place avec un budget de $18.6 millions.

Cette liste des annonceurs renferme les noms des fabricants de biens de consommation: automobile, cigarettes, bière, savons...

Fait à signaler, la Banque de Montréal (au troisième rang pour l'actif ches les banques) devance légèrement la Banque Royale au niveau de $6.5 millions. La Banque de Commerce paraît pour la première fois dans ce classement en occupant la 45e position avec $5.3 millions.

L'EUROPE EN RENAULT T.T.
LA GRANDE ÉVASION



Le plan Renault T.T., c'est la meilleure façon de voyager et de visiter l'Europe ou un pays en particulier.

Jamais bousculés par les horaires de trains et d'autobus, jamais frustrés par un manque de temps, vous voyagez à votre rythme en toute liberté.

Choisir une Renault hors-taxes c'est:
• être assuré d'avoir une voiture toute neuve;
• choisir parmi la vaste gamme Renault en Europe le modèle qui vous convient;
• bénéficier du plus grand réseau de service et d'entretien en France et présent partout en Europe: celui de Renault;
• enfin, c'est aussi un kilométrage illimité, une assurance tous-risques, sans aucun dépôt!

Et le prix? Apprenez que, pour un séjour de 3 semaines ou plus, le plan Renault T.T. est moins cher que les locations ordinaires.

L'Europe en Renault T.T., c'est la grande évasion! N'est-ce pas là le but de toutes vacances?

N'hésitez pas à demander tous les renseignements à votre agent de voyages, ou encore, remplissez le coupon-réponse ci-joint; nous vous ferons parvenir notre documentation.

RENAULT

Veuillez m'adresser votre documentation Renault T.T.

Nom:

Adresse: Code Postal:

Tél:

Service Outre-Mer Renault
C.P. 6400, Montréal, Québec H3C 3L5

Les certificats de DÉPÔT GARANTI du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt SUPÉRIEUR

17¼%

Intérêts versés annuellement. Période 3 ans. Dépôt minimum 500$.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galeries des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Vous pouvez obtenir notre dépliant et notre carte de taux dans nos succursales de courtage immobilier.
Institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Baisse quasi générale

Onze des 14 secteurs de la Bourse de Toronto ont subi des revers hier et l'indice composé a clôturé en baisse de 7.17 points, à 1613.07.

Les deux seuls compartiments gagnants sont les commerces et les produits de consommation. Le premier monte de 5.78 à 1373.45 et l'autre prend une avance de 5.31 à 1607.63. Le groupe gestion est inchangé à 1647.37.

Les produits industriels dégringolent de 22.60 et se retrouvent à 1126.29, leur point le plus bas depuis le 27 mars 1980. Et en perdant 20.76 à 4068.90, l'immobilier-construction est à son plus bas depuis le 13 mai 1980.

Les jeux terminés, on dénombre 174 titres à la hausse, 221 à la baisse et 235 stables. Le volume des échanges s'est inscrit à 4.31 millions d'actions et la valeur à $54.47 millions.

Du côté des industrielles, Banque royale perd 1-4 à $23 1-4, Turbo Resources 33 cents à $1.34, Nova Alberta A 1-8 à $6 3-8, Mitel Corp. 2 3-8 à $22 3-8 et Dome Pete 1-8 à $10 1-8. Astral Bellevue gagne 3-8 à $6 1-4, TransCanada PipeLines 1-4 à $22, Hiram Walker Resources 1-8 à $16, BP Canada 1 3-8 à $32 5-8 et Trizec 1-8 à $21.

Dans les mines, Northumberland perd cinq cents à 50 cents, Placer Development 3-8 à $11 et Dome 1-4 à $14 7-8, Malartic Quebec gagne 15 cents à $3.90 et Rio Algom 1-4 à $34 3-4.

Dans le secteur des pétroles, Fisher Oil and Gas cède 25 cents à $1.10, Dorset Resources cinq cents à 45 cents et Gulfstream Resources 15 cents à $3.15. Rupertsland gagne 89 cents à $3.75 et Ulster Pete deux cents à $1.73.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	14650	$1⅜	1⅜	1⅜	— ¼
AbtiPrce	285	$1⅜	1⅜	1⅜	+ ⅜
Abitbi10	100	$34½	34½	34½	— ½
AeroE	6000	193	185	185	+10
Agassiz	4080	95	92	95	
AgnicoE	8808	$7⅛	7	7	— ⅛
Agra Ind A	z20	$8⅛	8¼	8⅛	
Albany	2000	84	82	84	+ 3
AltEnergy	6450	$12¼	12	12¼	
AltaNat	200	$24½	24½	24½	— ½
Alcan	50786	$22⅛	21⅞	22	
AlgoCent	z4	$16¾	16¾	16¾	
AlgomaSt	2900	$34	34	34	
Am Eagle	600	280	275	280	— 5
AmLeduc	800	25½	25½	25½	
Andres W A	00	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
AndresWB	z10	$15⅝	15⅝	15⅝	
Ang CT290	125	$19	19	19	— ½
Ang D Gld	1000	65	65	65	
AngUDev	2000	80	76	80	+ 5
Arbor C	1100	5	5	5	
Argosy	z60	20	20	20	
Argus	178	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
ArgusCpr	1776	465	460	460	
Asamera	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
AsocPorc	3800	300	285	285	— 5
Astral	85833	$6½	5⅞	6¼	+ ⅜
Atco I	1550	$8	8	8	+ ¼
Atco II	440	$8	8	8	+ ¼
AtlCCop	2400	76	76	76	+ 1
Atlas Yk	4000	44	39	44	+ 3
Atlas w	7000	12	10	12	+ 1
BCSugar A	1250	$13	13	13	
BP Can	50318	$32⅝	31	32⅝	+1⅜
Banister C	7450	$8	7¾	7¾	+ ¼
BankBC	855	$19⅝	19⅛	19¼	
BkBC228	200	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
BankMtl	6062	$21⅝	21⅜	21½	
Bk Mtl 285	1240	$25⅞	25⅝	25⅞	
Bk Mtl 250	2140	$20⅛	20	20	
Bk Mtl w	900	$5	490	490	−10
Bank NS	21817	$22¾	22⅛	22¾	
Bankeno	500	400	360	360	−40
Bankenou	4715	$5	490	490	−10
Barbcon B	400	350	350	350	
Basic Res	564	360	345	360	+20
Baton A	350	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Baton B	500	$7½	7½	7½	
BellCanad	84826	$19⅛	18⅞	18⅞	— ⅛
BellBpr	z10	$57⅝	57⅛	57⅛	
BellCpr	4000	$17¼	17	17¼	
Bell2.28	100	$28¼	28¼	28¼	
Bell1.80	600	$13¾	13¾	13¾	
Bell1.96	970	$22½	22½	22½	+ ¼
Bell2.05	3200	$21¼	18⅞	19	+ ¼
Bell2.70	28885	$21½	21¼	21⅜	+ ⅛
BighartOG	600	$6½	6¼	6¼	— ¼
Black Phot	100	$9½	9½	9½	+ ½
Blake Res	11400	310	300	300	— 5
Bluesky	2000	325	325	325	+10
Bonza O	18050	215	201	202	−23
Bow Valy	30165	$15	14⅞	15	+ ⅛
Bow Vly7	200	$59	59	59	
Bow Vly R	3400	$6⅜	6¼	6¼	
Bralor Res	4000	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Bramalea	1800	$5⅝	5½	5½	
Brscade p	15925	$29⅞	29¾	29⅞	
Brascan A	4733	$18⅝	18⅜	18½	+ ⅛
Brscn B½	100	$16	16	16	
Brenda M	600	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Brinco	251	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Brincop	2100	465	460	460	
Br Am Bnk	100	$15½	15½	15½	— ⅛
BCFP	8625	$9⅜	9¼	9⅜	
BCRIC	10520	355	350	355	+ 5
BC Phone	3500	$15¾	15½	15¾	
BCPh4.84	100	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
BCPh5.15	z50	$34½	34½	34½	
BCP10.16p	859	$18	18	18	+ ¼
Broul Reef	11500	107	101	101	+ 1
BuddCan	100	$5	5	5	
CAE	3300	$9	9	9	
CIL	1313	$24½	24½	24½	— ½
Gableshar	5400	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅛
CadFrv	1900	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
Cad Frv A	800	$5⅝	5½	5⅜	
Calvert	3800	34	34	34	+ 4
Camchib	4600	430	425	425	−10
CamelOG	2900	340	330	340	
Camflo	3130	$10⅞	10	10	— ¾
Camp RL	11100	$16½	16¼	16⅜	
CampRes	236	$6⅛	6	6	— ⅛
Campeau	1700	$8	7¾	8	+ ⅜
Camreco	1900	110	108	108	— 7
CanCem	240	$9¼	9¼	9¼	
CCem6½	300	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
CCem2p	200	$11¼	11¼	11¼	
CDC	847	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ⅛
CDC pr B	429	$88	88	88	
CDC1980	2250	$13¼	13	13	— ¼
CanMalt	500	$33	33	33	
CNor West	5310	$24¾	24½	24¾	
CanPEnt	10365	$15¼	15	15	— ⅛
CPackrs	25110	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
CS Pete	3800	$6⅛	6	6⅛	
Can Trust	1200	$27¾	27½	27½	— ½
C Trust 7¼	z45	$20⅛	20⅛	20⅛	
Canadex	2000	208	200	206	+ 6
CG Invest	961	$18	18	18	
CHydro pr	2500	$7½	7½	7½	
CIBkCom	57489	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
CIBC250p	2310	$21½	21⅜	21½	+ ⅛
CIBC2.05p	1600	$20⅜	20½	20½	
CIBC35625	7160	$25⅜	25⅜	25½	— ⅛
CIBC w	850	$7⅛	7	7⅛	— ¼
CIBC w2	84340	190	178	185	— 2
CLencour	1000	18	18	18	
CManoir	100	305	305	305	+10
CMarconi	1800	$32¼	32	32¼	+ ¼
CNat R	11100	415	400	415	+ 5
COcdental	1500	$10¼	10⅛	10⅛	
CPLtd	18032	$30½	30¼	30⅜	— ⅛
CPL A p	327	$6¾	6¾	6¾	
CPL4p	z12	$8	8	8	
CReserve	200	$13	13	13	
CdnTireA	12854	$37	36¾	37	+ ¼
CU 10¼	390	$19½	19⅜	19½	+ ½
CUtil 7.30	100	$13½	13½	13½	+ ⅜
CUtil 2nd D	500	$23⅜	23⅜	23⅜	
CUtil 2nd E	1800	$22¼	22¼	22¼	— ¼
CUtil 2nd F	1300	$25¾	25½	25¾	+ ¼
CUtil 2nd G	2152	$26½	26	26	— ¼
Canbra	200	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Canray	z150	37	37	37	
CanronA	400	$12½	12½	12½	
Canuc	2000	50	50	50	
Canusa	1000	110	110	110	
CnwstFinp	200	$22	22	22	
Cara	z10	$7¾	7¾	7¾	
CarlOK	5850	$7⅛	7	7	
Carma 8¾	900	$12	12	12	+ ¼
CarmaA	2300	$5½	5½	5½	
Carmacvp	800	$11⅞	11½	11½	— ⅛
Carolin M	3300	$10	9¾	9¾	— ⅜
Celanese	5925	$7	6¾	6¾	— ⅛
Ceres Res	600	240	230	240	+10
Chnclr	1800	160	160	160	+ 5
Cherokee	250	420	420	420	— 5
ChieftanD	6200	$19⅛	18¾	18¾	— ⅜
ChieftanB	100	$49¼	49¼	49¼	
Chimo	200	200	200	200	
Chrysler	1075	$6	6	6	
CoastalA	4600	400	400	400	
CohoA	481	$5¾	5¾	5¾	
Cmpix	2000	60	60	60	
Cominco	23614	542	41⅜	41⅜	— ⅛
ComrclOG	4100	110	100	100	−10
Cmpig	300	410	410	410	
ConBathA	5100	$14¾	14½	14½	— ½
ConBathB	z7	$14¼	14	14¼	
ConCopper	3200	24	22	24	+ 4
CDurham	1900	135	129	130	
CLouanna	200	125	125	125	
C Marben	1000	51	50	50	+ 1
Cons Prof	5200	88	85	85	— 6
C Rambler	4900	450	440	440	−10
Consoltex	1000	220	220	220	
Con Distrb	2000	$5⅝	5½	5½	
CTL Bank	48080	$7¼	7¼	7¼	
CTL Bk 5¾	300	$9	9	9	
Conventrs	700	$6⅜	5⅞	5⅞	— ⅜
Conwest A	500	350	350	350	— 5
Conwest B	1875	250	247	250	
Cop Fields	600	$7	7	7	
Corbyvt	334	$23¾	23¾	23¾	+ ¾
CFalconC	3300	$11	10¾	10¾	— ¼
Corrida	4719	185	185	185	
CosekaR	3600	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Coseka 7 p	500	$5¼	5¼	5¼	
Crestbrk	100	$30	30	30	+ 2
Jorex Ltd	2500	49	45	45	— 4
Kam Kotia	7100	105	100	105	+ 6
KerrAdd	605	$15⅜	15⅜	15⅜	
K Anacon	2500	65	65	65	— 5
LabattA	8234	$27⅛	27	27⅛	
Lacana	4500	490	485	485	−15
LaidlawA	700	$8¼	8¼	8¼	— ¼
L Shore	175	$13	13	13	
Larder Res	2000	33	31	31	— 2
Laurasia	2200	21½	21	21½	+ ½
LavaCap	1700	270	270	270	— 5
Leigh Inst	500	370	370	370	
Liberian	256	120	120	120	
LL Lac	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Loblaw Co	1400	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
LobCopr	z10	$16⅜	16⅜	16⅜	
Lob Ltd Bp	200	$11	11	11	
Lochiel A	5510	100	100	100	
Lochiel B	500	95	95	95	— 5
Lochiel 9p	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Logistec	300	$5½	5½	5½	— ¼
LLMnrls	1200	$6⅜	6⅛	6⅛	— ¼
Lumonics	26353	$14⅜	14½	14½	+ ½
Lynx Can	1000	47	47	47	— 3
MDS H A	200	$10¼	10¼	10¼	
MICC	200	$9	9	9	
MICC 8¾	200	$12⅜	12⅜	12⅜	
MSR Exp	5000	$5½	5	5	— ⅛
MclanH X	4313	$10⅜	10¼	10¼	— ¼
MclanH Y	640	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Macmillan	1175	$22	21¾	21¾	— ⅛
Mcmiln 208	300	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅜
Madeline	7500	57	51	57	
Magna A	100	$6	6	6	
Mahr p	600	360	360	360	— 5
MaistcWil	825	$6	5¾	6	
Malartic	19401	395	375	390	+15
ManBar	z5	30	30	30	
Manville	1100	210	210	210	−10
Manvillew	1000	40	40	40	+ 8
M Lf Gard	100	$30½	30½	30½	+ ⅛
Mrtme El	100	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Maritime	448	$20⅜	20⅛	20⅜	— ⅛
MarT860	146	$6¼	6¼	6¼	— ¼
MarT940	2000	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
MarkSpnc	4800	$10	9⅞	10	+ ⅛
MarkWrk	400	245	245	245	
Mascan	100	450	450	450	
Mascan9	600	$20	19¾	20	
Mass Fer	30262	268	249	268	+20
Mas F A	2030	$8¼	8	8⅛	+ ⅜
Mas F B	5500	$8⅛	7⅞	8	+ ¼
McAdam	5000	30	30	30	
McChip	600	85	85	85	
McIntyre	z50	$31⅞	31⅞	31⅞	
Mentor	1000	355	355	355	−10
Mercantil	300	$14⅞	14⅞	14⅞	
Merland E	8729	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Merlandp	500	$15	14¾	15	
Meston	500	125	125	125	
MetStorsp	z25	$12¼	12¼	12¼	
Midcon	2500	260	250	260	+10
Minri Res	11600	108	102	108	+ 6
Minorco p	100	$38¾	38¾	38¾	+ ¼
Mitel	115920	$24¼	21¾	22⅜	−2⅜
MolsonA	1850	$24	23¾	24	
Moore	11028	$38⅛	38⅛	38⅜	— ⅜
Mt Jamie	12500	24	23	24	
Murphy	1100	$17¾	17¼	17¾	+ ½
NB Cook	1400	110	109	109	— 1
NBU Mine	800	110	108	108	— 7
NSR Res	1000	30	30	30	
Nat Bk Can	10699	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
NatBkcv	3600	$17⅜	17½	17½	— ¼
Nat Bk 15	400	$23⅛	23⅛	23⅛	— ¼
NatPete	3400	58	57	57	— 1
NatSeaA	100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Nearctic	5700	170	165	167	+ 4
NB Tel	1217	$18	17¾	18	+ ¼
NB Tel 1.85	400	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
N Kelore	1500	30	30	30	
N Provid D	500	27	27	27	— 1
N Que Ragl	100	245	245	245	— 3
N York Oil	600	142	142	142	
Nfld LP A	200	$18¾	18¾	18¾	
Nfld Tel	883	$8¾	8⅝	8⅝	
Nfld Te 885	250	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅜
Nick Rim	11000	11	11	11	— 3
Noranda	20677	$16⅞	16½	16½	— ¾
Nor 9½	876	$8¾	8¾	8¾	+ ¾
Norbaska	5500	45	45	45	— 1
Norcen	11643	$24½	24⅜	24½	+ ¼
Norcn 288	200	$43	43	43	— 2
Norlex	4000	11	10	10	— 2
NC Oils	4950	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
NCO pr	z30	$34¾	34¾	34¾	
Nor Ct 785p	443	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Nor Tel	2418	$55¼	54½	54½	— ½
Northgat	600	450	450	450	−10
Northld	1500	23	23	23	
Northstar	2200	180	165	165	−25
Nthumber	18000	52	50	50	— 5
NovaA	124402	$6½	6¼	6⅜	— ⅛
Nova Cp	z7	$55	55	55	
Nova Ep	100	$14½	14½	14½	+ ½
Nova G p	150	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Nova Jp	300	$26⅜	26½	26½	— ½
Nova K p	10950	$17½	17¼	17½	
N5 Savngs	200	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Nu-West A	12000	365	360	360	−10
Nu-WstC	1005	300	300	300	+10
Nu-West 8p	1000	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Numac	2290	$19	18½	18½	— ¼
OPI	500	$7	7	7	
Oakwood	1200	$10⅜	10½	10½	
Oakwodpr	400	$15	15	15	— ¾
Obrien	1000	118	118	118	— 6
Ocelot B	15100	$17⅜	17½	17½	— ⅛
Odyssey	2000	400	400	400	
Omega	2400	$11¼	11¼	11½	— ⅛
Onaping	1000	175	160	165	−11
Onyx Pete	400	$8	8	8	+ ⅛
Oshawa A	300	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ¼
PCL Indust	400	300	300	300	
PacCoper	14200	200	160	200	+40
PagePet	266	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
PagurianA	6900	410	395	395	−20
Pgrn w	1000	42	42	42	+ 2
Pamour	2410	$5⅜	5½	5½	— ¼
PanCentr	9465	100	95	100	+ 6
PanCan P	1015	$65¼	65	65	— ½
Parlake	500	60	60	60	+ 1
Paulin A	100	375	375	375	−40
Pegasus	1000	350	350	350	−20
Pembina	100	$8	8	8	— ⅜
Penn West	1500	79	75	75	— 5
Pennant	2000	90	85	90	
Penningtn	z10	$5¾	5¾	5¾	
Petro Can	61	$134	134	134	— 1
Pete Ryl t A	900	285	285	285	−10
Phillips Cb	300	$20⅜	20	20⅜	+ ⅜
Phonix Oil	4900	$13½	12½	13⅛	+ 1⅛
Phnx Oil w	23350	300	235	300	+110
Pine Point	250	$33¾	33¾	33¾	
Placer	14569	$11½	11	11	— ⅜
Pysr pr	7100	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Powr Corp	900	$11¼	11	11	— ⅛
Prado Exp	2000	29	25	25	
Precamb	3500	460	450	455	+ 5
Provigo	2000	$8	8	8	
QAAG Hldg	13400	455	430	450	+20
Quartet	6200	200	200	200	
Que Sturg	2000	275	270	270	−15
Rambler	2500	172	170	171	+ 1
Rnchmn A	4570	$5½	5	5¼	+35
Ranger	7200	$7	6¾	7	
Rayrock	1600	350	350	350	
Readers D	z30	$7¼	7¼	7¼	
Redstone	2100	80	79	79	+ 1
R Sth A	4214	$13	12½	13	+ ⅜
Reichhold	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Reitman	200	$19	19	19	— 1
Res Servic	700	310	300	300	
Revn Prp B	2267	75	75	75	
Rileys D	200	150	150	150	−11
Rio Algom	15421	$34¾	34¾	34¾	+ ¼
Rio Alto	1000	75	75	75	+ 2
R Little	100	190	190	190	+10
Rogers A	1650	$8¾	8⅜	8½	+ ¼
Rogers B	1500	$8½	8½	8½	
Roman	1810	$8	7¾	7¾	— ¼
Ronyx Cor	1200	360	360	360	— 5
Rothman	1100	$24	24	24	— ⅛
Roxy Pet	15025	275	265	270	+ 5
RoyBk	323503	$23½	23⅛	23¼	— ¼
Ry Bk 1.88	575	$15	15	15	
Ry Bk 2.75	10175	$25⅞	25⅜	25¾	
Ry Trsco A	3544	$14½	14⅛	14⅛	— ½
Royex	700	300	300	300	+ 5
Ruprtlnd	75510	375	300	375	+89
St Fabien	11500	17½	16½	17½	+ ½
Sandwell A	z50	$8⅜	8⅜	8⅜	
Scarboro	4600	229	205	229	+ 4
Scarborow	14200	40	16	22	+ 6
Sceptre	12700	$6½	5⅞	6½	+ ½
Sceptrepr	1200	$13½	13	13	— ½
Scintilore	3000	115	115	115	
Scintrex	450	$8⅛	8⅛	8⅛	— ¼
Scot York	75200	275	275	275	
Scotts	z50	$6¼	6¼	6¼	
Scotts C	z40	$6⅛	6⅛	6⅛	
Scurry Rn	z15	$39¼	39¼	39¼	
Seagram	16357	$64¼	63½	64	+ ¼
Seaward	1200	55	55	55	
SeawayM	200	$7¼	7¼	7¼	
Shawnee	6000	33	33	33	— 2
ShellCan	1813	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅜
Shelter Hy	900	215	205	205	
Shelter OG	100	110	110	110	−20
Sheperd P	100	$6½	6½	6½	— ¼
Sherritt	7956	$6¾	6½	6½	— ¼
Sigma	400	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Silvmq	500	26	26	26	— 1
Silverton	2600	225	220	225	+ 5
Silverwd A	z10	$9	9	9	
S Sears A	1419	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Sklar M	8250	450	450	450	
Sobeys A	186	$6¼	6¼	6¼	
Southm	26800	$33	32¾	32¾	— ¼
Spar Aero	11515	$9¾	9	9¾	+ ¾
Spar Aerop	1200	$19½	19	19½	+ 1
Spar w	16300	235	215	235	+20
Spooner	3000	42	41	41	
Stanford	2200	275	270	275	— 5
Steep R	200	475	475	475	
Stelco A	15860	$22⅛	21⅞	21⅞	— ⅜
Stelco Cp	4000	$19½	19¼	19¼	— ¼
Stelco D p	900	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
Strand O G	4450	475	465	465	— 5
Sulpetro B	511	$8⅛	8½	8½	
Sunbrst E	6000	18	17	17	
Suncor pr	700	$23⅞	23¾	23¾	
Systmhs A	30546	470	440	470	+25
Teck Cor A	1600	$8⅜	8½	8½	— ⅛
Teck Cor B	4008	$7⅜	7½	7⅜	
Tectonic	800	170	170	170	−10
Tectonic w	500	75	75	75	— 5
Temag	5000	85	80	80	— 1
Tex Can	1775	$25½	25¼	25½	+ ⅜
Thom N A	8850	$21¾	21¼	21¼	— ½
Tombill A	325	107	107	107	+ 2
Tombill B	1125	100	100	100	
Toromont	250	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼
Tor Dm Bk	20290	$30½	30⅛	30½	+ ½
TD Bk C	5700	$20¼	20	20	— ¼
Tor Sun	4925	$10½	10½	10½	— ⅛
Torstar B	3186	$11½	11¼	11½	+ ¼
Torstar 268	z33	$21½	21½	21½	
Total Pet	15100	$11¼	11	11¼	— ⅛
Total PAp	2750	$23	22¾	23	
Traders A	2484	$7¾	7⅜	7⅜	
Tr Can Res	23000	159	150	155	— 2
Tr C R p	400	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ½
Trns Mt	4500	$8¼	8	8	— ⅛
Tr Alt A	7646	$17¾	17⅜	17¾	+ ⅛
Tr Alta 9.80	z40	$69	69	69	
Tr Alta 9.75	z35	$75	75	75	
Tr Alta 2.36	300	$17	16¾	16¾	
Tr Alta 1.40	427	$18	18	18	
Tr Alta 12	1640	$24	23¾	24	+ ¼
Tr Can PL	75870	$22⅛	21¾	22	+ ¼
Tr P 2.80 p	100	$20½	20½	20½	
Tr P 2.65 p	z10	$71¼	71¼	71¼	
Tr P 1st D	1450	$47⅛	47	47	— ¼
Tr P 1st E	100	$46½	46½	46½	
Tr P 1st F	800	$51½	51⅛	51½	+ ½
Trpcfic	7800	155	153	153	— 2
Trimac	20405	$7½	7¼	7¼	
Trinity Res	100	$11½	11½	11½	
Trizec Crp	642	$21	21	21	+ 1
Turbo	244898	168	125	134	−33
Turbosp	4318	155	120	120	−40
Turbo 8¾	2700	$5½	5½	5½	
Turbo 10½	700	$8½	8¼	8¼	— ½
Turbowf	34806	65	35	35	−25
Ulster Pet	38430	180	168	173	+ 2
Unico A	508	425	425	425	
UnCarbid	1033	$12½	12⅛	12⅛	— ⅜
UnionGas	9566	$9¼	9	9¼	+ ¼
UGas 5½	z20	$20¾	20¾	20¾	
UCdn Shar	288	18	18	18	
UCanso	5300	$8	7⅞	8	+ ⅛
UKeno	150	$11¼	11¼	11¾	— ½
USiscoe	200	410	390	390	−10
UnTire	150	120	120	120	
VanDer	z50	250	250	250	
Venpower	1000	50	50	50	−30
VerstiCl A	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅜
VerstiCl B	2300	$9⅞	9¾	9⅞	
VerstiCorp	z25	$9⅝	9⅝	9⅝	
Vestgron	9000	$20¼	19½	20¼	+ ¾
Vulcan Ind	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Wafrbord	400	350	325	350	+25
Wajax A	6042	$10	9⅝	10	+ ½
Walker R	72006	$16	15½	16	+ ⅛
Walker 7½	26579	$17½	17	17	
Walker 9½	2100	$18¾	18¼	18¾	+ ½
Wlkr 14.16	1100	$26¼	26¼	26¼	
Walker w	800	265	255	255	−15
Wal Redkp	300	425	400	425	+25
Wardair	900	350

MIUF: l'essentiel du «plan Ouellet» ne s'appliquera qu'après l'adoption d'une loi

par Gilles Provost

Le «plan Ouellet», dévoilé il y a plus de trois mois pour protéger la valeur marchande des 80,000 maisons canadiennes isolées avec de la mousse d'urée-formol (MIUF) et pour protéger la santé de leurs occupants, commence à peine à se mettre en branle. Bien plus, ses dispositions essentielles ne pourront être mises en vigueur avant qu'une loi spéciale n'ait été adoptée à cette fin à la Chambre des communes.

Récemment, le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a dit espérer que cette législation serait adoptée ce mois-ci, mais elle ne devait être déposée pour discussion qu'après Pâques. Le projet de loi est déjà rédigé, a précisé M. Ouellet, et il ne reste plus aux leaders des partis qu'à s'entendre pour procéder avec célérité.

Par contre, le député Geoff Scott, critique des questions de consommation pour le Parti conservateur, a fait savoir que son parti entend scruter cette éventuelle législation dans tous ses détails pour étudier le problème dans son ensemble et examiner avec soin la valeur des remèdes proposés.

La loi dont on ne connaît pas encore les détails permettrait de débloquer les crédits nécessaires pour la mise en oeuvre des mesures annoncées en décembre. Elle stipulerait que les propriétaires admissibles à une telle aide fédérale conserveront leur droit de poursuite contre le gouvernement canadien en dépit de l'article 4 de la loi de la responsabilité de la Couronne, qui semble dire le contraire.

En décembre, M. Ouellet avait annoncé que le programme d'aide technique et économique entrait en vigueur dès le début de janvier et qu'il aurait pour objectif de ramener les teneurs en formaldéhyde à un niveau inférieur à 0.1 partie par million à l'intérieur des maisons. Cette valeur est très contestée mais M. Ouellet persiste à juger ce seuil «sécuritaire pour des personnes en santé». Par la même occasion, il avait promis que le programme serait aussi accessible à toutes les personnes qui ont des problèmes de santé attribuables à la MIUF même si les valeurs mesurées dans leur maison n'atteignent pas 0.1 ppm.

Pour bénéficier du programme, les propriétaires concernés doivent d'abord obtenir et remplir un formulaire d'inscription officiel. Jusqu'à maintenant, environ 23,000 personnes ont demandé le formulaire et 11,000 l'ont retourné rempli.

Ensuite, chaque famille doit recevoir une paire de dosimètres destinés à mesurer la quantité moyenne de formaldéhyde dans sa maison pendant une semaine complète. Après exposition, ces appareils doivent être retournés à un laboratoire qui décodera le résultat.



M. André Ouellet, ministre fédéral de la Consommation et des Corporations.

Ces analyses débutent à peine puisque les premiers dosimètres n'ont été expédiés aux victimes qu'aux environs du 23 ou 24 mars. On a commencé, dit-on, par les personnes les plus malades et on doit maintenant poursuivre les envois au rythme d'environ mille dosimètres par semaine. Si des personnes sont malades mais que leur taux de formaldéhyde apparaît inférieur à 0.1 ppm, on leur expédiera une nouvelle paire de dosimètres, a expliqué au DEVOIR un représentant du Centre de coordination fédéral sur la MIUF.

Dans les cas où les valeurs mesurées seront supérieures à 0.1 partie par million, les maisons touchées recevront la visite de spécialistes qui l'examineront alors plus en détail, mesurant l'humidité et la contamination des murs et des boiseries.

Cette analyse plus fouillée coûtera $100 au propriétaire mais il pourra obtenir remboursement par la suite. À titre expérimental, les premiers tests de ce genre devaient débuter «peu après Pâques», au moins dans quelques-unes des 2,400 maisons qui avaient été déjà échantillonnées au cours de l'été et de l'automne dernier. (Le rapport final et détaillé de cette étude de plusieurs millions de dollars n'est pas encore disponible et personne n'ose dire quand il le sera.)

Pour l'instant, le personnel du Centre de coordination fédéral ne peut prévoir combien de ces tests en profondeur pourront être effectués chaque semaine. «S'il y a des dizaines de milliers de maisons, cela va prendre pas mal de temps et les gens devront être patients», a expliqué un fonctionnaire.

Lorsque cette étape aura été franchie, le propriétaire concerné recevra éventuellement la visite d'un inspecteur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) qui devra identifier les travaux correctifs requis dans la maison.

Cette étape demeure encore assez lointaine puisque la centaine d'inspecteurs requis n'ont encore reçu aucun cours de formation sur les façons de réduire la gravité des problèmes de santé provoqués par la présence de MIUF dans les murs (ou dans d'autres éléments architecturaux). Chose certaine, on ne prévoit enlever la mousse toxique que dans des cas tout à fait exceptionnels.

Selon M. Paul Guilbault du Centre de coordination fédéral, on a confié à la firme de génie-conseil Scanada et à Didik Management Services la tâche de préparer ce programme de formation technique et un «manuel» devait être terminé vers la mi-avril.

Si la loi prochaine est adoptée rapidement et «si tout va bien», les cours de formation pour ces inspecteurs devraient débuter au début de mai. Il s'agira de sessions de quatre jours qui se donneront d'abord dans les grandes villes et qui seront destinées à la fois aux inspecteurs et aux entrepreneurs en construction désireux de se spécialiser dans ces travaux de rénovation très particuliers.

M. Ouellet avait annoncé un programme de «certification» des entrepreneurs, le 23 décembre dernier, mais on parle plutôt maintenant d'un programme «d'enregistrement», pour éviter de garantir à l'avance la qualité des travaux, a précisé M. Guilbault.

Les responsables fédéraux disent avoir récemment fait parvenir aux provinces et à plusieurs associations de consommateurs une liste de critères pour régir la participation des entrepreneurs à ce programme: normes de qualification, assurances requises, etc. On dit attendre des réactions.

On aurait aussi demandé aux provinces si elles sont intéressées à fournir des inspecteurs dans le cadre de ce programme. Cette demande a été formulée à la mi-mars, dit-on, et personne n'a encore répondu. Ces inspecteurs provinciaux, le cas échéant, devraient aussi suivre les cours de formation dont on achève l'élaboration.

Chose certaine, leur présence soulagerait la SCHL, qui prévoit devoir affecter tous ses meilleurs inspecteurs à ce programme d'aide et qui pourrait être obligée d'embaucher du personnel supplémentaire pour effectuer les tâches habituelles.

Une fois qu'un propriétaire aura bénéficié de tests fouillés et qu'il aura reçu la visite d'inspecteurs capables de décrire les travaux correctifs requis, il devra décider s'il est d'accord pour aller plus loin.

S'il trouve les correctifs proposés satisfaisants, il s'adressera à un des quelques entrepreneurs «enregistrés» au programme. Seuls les travaux ainsi autorisés par la SCHL seront admissibles à une subvention et cette dernière ne pourra dépasser $5,000.

Si le propriétaire trouve insuffisantes les mesures proposées par la SCHL, tous les travaux supplémentaires seront à sa charge. De même, il n'aura droit à aucune aide s'il estime que la santé de sa famille est trop importante pour attendre si longtemps et s'il décide d'agir lui-même, par exemple en enlevant la mousse dès qu'il fera assez chaud, ce printemps.

Une étude récente publiée par le Conseil national de recherches du Canada indiquait d'ailleurs que les problèmes attribuables à la formaldéhyde s'aggravent avec le temps et qu'il faut prendre tous les moyens requis pour s'y soustraire sans délai.

Un bel avenir en informatique

QUÉBEC (PC) — Il faut absolument sensibiliser les jeunes du Québec aux perspectives d'avenir qui existent pour eux, auprès du gouvernement, en informatique et en télécommunications.

C'est ce qu'a déclaré récemment le ministre québécois des Communications, M. Jean-François Bertrand, lors de l'étude des crédits de son ministère par une commission parlementaire.

Le problème des déficiences du Québec en informatique a été soulevé devant la commission par le député libéral de Jeanne-Mance, M. Michel Bissonnet, qui a souligné que le Québec était un gros importateur d'informatique et que les entreprises auraient intérêt à occuper davantage la place sur le marché québécois, ce que présentement, elles ne font pas.

Québec obtient que les télévisions française et anglaise entrent à égalité à Havre-St-Pierre

par Rodolphe Morissette

Pour compenser les effets culturels négatifs pour le Québec de la dernière politique du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) quant à l'acheminement des services radio et télévisuels en régions éloignées, le gouvernement du Québec a réussi récemment à signer à Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord, une première entente particulière qui fait aux signaux français une place au moins égale à celle des signaux anglais.

Comme les résidents de Havre-Saint-Pierre captent déjà la télévision française de Radio-Canada en provenance de Matane ils pourront capter, en plus, le réseau Télémédia et seulement deux des trois stations de langue anglaise offertes par le consortium Les communications par satellite canadien Inc. (CANCOM).

Il y a exactement un an, CANCOM obtenait du CRTC une licence l'autorisant à desservir, à l'échelle du Canada, toutes les régions éloignées ou mal pourvues en services radio et télévisuels. Pour l'heure, la programmation, nationale et uniforme, offerte par CANCOM comprend quatre signaux télé et six signaux radio. Les signaux télé offerts proviennent de trois stations anglophones (respectivement de Vancouver, Edmonton et Hamilton) et d'une francophone (le réseau Télémédia, l'un des actionnaires de CANCOM). Quant aux signaux radio, ils comprennent les deux stations montréalaises françaises de Télémédia (CKAC-MA et CITE-MF), puis les émissions de quatre stations anglaises issues de Moncton, Toronto, Edmonton et Vancouver.

Suivant la politique du CRTC, les localités éloignées (par la voie d'une municipalité, d'un groupe privé, d'une entreprise, etc.) doivent demander d'abord une licence au Conseil; une fois agréée, la licence permet à un câblodistributeur local d'acheminer dans les foyers la programmation offerte par CANCOM. Au Québec, sept localités éloignées ont déjà présenté leurs demandes au CRTC. À Havre-Saint-Pierre, on a obtenu la licence et déjà entrepris d'exploiter le système.

Comme cependant ces régions éloignées sont à très grande majorité françaises (à 98% à Havre-Saint-Pierre), le gouvernement du Québec tente, avec les moyens du bord, de rééquilibrer la composition, française et anglaise, des signaux radio et télé fournis par CANCOM en régions éloignées.

À Havre-Saint-Pierre, le gouvernement l'a réussi il y a quelques semaines grâce à un singulier hasard: l'antenne que la localité devait installer pour capter la programmation de CANCOM se situait sur un terrain appartenant au ministère québécois de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Aussi le ministère des Communications a-t-il formulé à l'occasion la politique qu'il veut appliquer en l'occurrence; il l'a fait inscrire dans une clause du protocole d'entente avec Havre-Saint-Pierre. Elle engage la municipalité à avoir un nombre au moins égal de signaux radio et télé anglais et français dans la programmation globale reçue sur le territoire.

Pourtant, le gouvernement du Québec ne pourra pas faire valoir la présence de terres de la Couronne dans les six autres localités éloignées qui ont réclamé un permis du CRTC. Aussi le ministre des communications, M. Jean-François Bertrand, dans une entrevue récente au DEVOIR, prévoit-il d'autres moyens de pression à mener en parallèle pour obtenir un meilleur équilibre français/anglais dans la programmation de CANCOM.

On tente d'abord d'amener CANCOM même à réviser sa programmation offerte au Québec. Si les autorités régionales de CANCOM se disent ouvertes à de telles propositions, elles ne font cependant pas le poids au conseil d'administration de la compagnie, «où l'on ne sent aucune tendance à modifier la composition des signaux fournis», note le ministre.

Québec voudrait par ailleurs presser le CRTC de modifier, en cours d'exercice, la licence de CANCOM en ce qui concerne du moins l'arrosage du territoire québécois. Enfin, le ministre soulèvera une nouvelle fois la question lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Communications, qui se tiendra à Edmonton le 7 ou le 21 mai prochain. Mais M. Bertrand n'entretient pas de grands espoirs, car les neuf provinces anglaises n'ont pas

Maigrir avec Jésus

LONGWOOD, Floride (AFP) — Pour les femmes qui ont essayé en vain tous les régimes possibles, un cours qui pourrait être baptisé «Maigrir avec Jésus» vient d'être ouvert à Longwood (Floride): on y pratique jogging et exercices de gymnastique au son de la musique religieuse et en y associant la prière.

«J'ai dédié mon régime à Jésus et j'ai perdu 38 kilos», affirme une publicité pour le cours, sur laquelle figurent les photos «avant» et «après» de sa directrice, Bernadette di Francesco.

Durant les cours qui sont organisés dans des églises, les participantes s'entraînent sur «le chemin de Damas», la «piste Jésus» ou le «septième ciel».

Mme di Francesco explique qu'elle pesait auparavant 101 kilos et qu'elle avait essayé tous les régimes possibles sans parvenir à perdre du poids.

«Un jour, déclare-t-elle, j'ai écrit une lettre à Jésus. J'ai passé un contrat avec lui. J'avais triché dans tous mes régimes, mais je savais que je ne pouvais pas tricher avec Jésus.»

Devant le succès du programme «gymnastique et prière», sa directrice a décidé d'ouvrir d'autres cours à Houston (Texas), Virginia Beach (Virginie), Augusta (Georgie) et Lancaster (Pennsylvanie).

CAMPS D'ÉTÉ
Compétence: FRANCINE GINGRAS
844-3361

CENTRE D'ÉQUITATION sans souci RIDING CENTRE
ÉTABLI EN 1970
VOS ENFANTS SONT-ILS INTÉRESSÉS À UN CAMP D'ÉQUITATION?
...Choisissez un Centre expérimenté; vous serez donc ainsi assuré que vos enfants recevront des cours et des instructions d'un personnel hautement qualifié et bilingue, possédant une réputation des plus appréciables et respectables...
...Nous sommes situés dans la magnifique Vallée de Châteauguay à seulement 20 milles au sud de Montréal. Atmosphère familiale pour les jeunes de 6 à 18 ans. Réservez dès maintenant pour la saison 82.
Membre accrédité de l'Association du Camping au Québec et au Canada.
Ste-Clotilde, Cté Châteauguay, Québec, J0L 1W0
INFORMATIONS: (514) 826-3503

CAMP delasalle
COLONIE DE VACANCES
sous la direction des
FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES
FILLES: 6-13 ans
GARÇONS: 6-13 ans
DEMANDEZ LE PROSPECTUS
C.P. 200
Varennes, J0L 2P0
(514) 649-2822
entre 17 h 00 et 22 h 00

camp bruchési
Au service de la population de la région Métropolitaine depuis plus de 50 ans.
Possibilité de séjours pour garçons et filles de 6 à 14 ans.
Périodes: 25 juin au 15 juillet
22 juillet au 12 août
Multitude d'activités
• Canot • Kayak • Voile • Natation • Hébertisme • Athlétisme • Gymnastique sportive
• Tir à l'arc • Arts plastiques • Artisanat • Menuiserie • Sc. naturelles et bien d'autres
Aussi
Groupes, Associations, écoles
possibilité de locations hors saison,
— classes vertes — congrès
— classes rouges — tournoi
— séjour plein-air — etc.
Pour informations ou inscriptions composez le
527-2831
Sur semaine entre 9 et 17 hrs.

ITALIEN
COURS ACCÉLÉRÉ
POUR DÉBUTANTS ET INTERMÉDIAIRES
DÉBUT: 28 AVRIL 1982
INSTITUT CULTUREL ITALIEN
1200, Ave. Dr. Penfield
Tél.: 849-3473

maisons d'enseignement
Compétence: Francine Gingras 844-3361

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Département d'études françaises
Cours intensif de rédaction fondamentale
du 31 mai au 4 juin 1982
Offert par le Département d'études françaises de l'Université de Sherbrooke en collaboration avec le Cercle de la presse d'affaires du Québec, ce cours intensif s'adresse aux personnes qui, dans les entreprises et les administrations, font métier d'écrire et veulent perfectionner leur habileté à rédiger.
Contenu
Aux cours de base (correction grammaticale et lexicale, niveaux de langue, clarté du texte) s'ajouteront des cours complémentaires au choix: genres journalistiques, révision de textes, rédaction de l'interview, fabrication des titres et des légendes, création dans l'écriture, etc.
Formule pédagogique
La session comporte des exposés magistraux, des exercices en équipes et des travaux individuels. Des professeurs de l'Université assureront l'enseignement des cours de base et les cours complémentaires seront donnés par des rédacteurs et des journalistes.
D'une durée de 30 heures réparties sur cinq jours, les cours seront dispensés à des groupes de quelque 20 participants.
Inscription
Les candidats intéressés doivent s'inscrire avant le 15 mai. Les frais d'inscription et de scolarité sont de 190 $. Les participants qui le désirent peuvent loger sur le campus au coût de 50 $ pour la semaine.
Pour renseignements
Cours intensif de rédaction fondamentale
Faculté des arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: 819/565-4613

Anglais Langue Seconde
1982 - Programme d'été
Pour garçons et filles 15 - 17 ans
4 AU 24 JUILLET
25 JUILLET AU 14 AOÛT
• Programme d'immersion — approche communicative
• Surveillance assurée
• Belles résidences
• Activités socio-culturelles et récréatifs
• Magnifique campus.
CAMPUS LENNOXVILLE CAMPUS
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
Pour plus de renseignements:
M. Daniel Fricker
Champlain Regional College
Lennoxville, Qué. J1M 1Z7
Tél.: (819) 563-6881

VACANCES IDÉALES DANS LES LAURENTIDES
CAMP MÈRE CLARAC ST-DONAT, QUE. 424-2281 (région 819)
pour garçons de 4 à 10 ans
filles de 4 à 16 ans
au
CAMP MÈRE M.-L. CLARAC
St-Donat, co. Rousseau, J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2261
Suivant les âges et les aptitudes, votre enfant pourra suivre un programme varié et intéressant:
• tir à l'arc • athlétisme • artisanat
• équitation • natation • canot
• voile • chaloupe • sciences naturelles
• hébertisme • escalade • excursions...
OUVERT: DU 3 JUILLET AU 21 AOÛT
Séjour minimum: 2 semaines
Informations: (514) 322-1161
Adresse en ville:
3530, boul. Gouin est, Montréal-Nord, H1H 1B7

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

ÉCONOMISTE AGRICOLE Ph.D/M.A.

(Doctorat de troisième cycle)

Au minimum 5 années d'expérience, ayant déjà travaillé au Tiers-Monde.

L'Afrique de préférence.

Adresser curriculum vitae à:

Mme Ofong
Aurora Associates
1140 Connecticut avenue N.W.
Suite 1200
Washington, D.C. 20036
U.S.A.

ACHETEUR

Le Centre hospitalier Reddy Memorial, un centre de 241 lits actifs est à la recherche d'un acheteur.

Le candidat idéal aura l'habileté de négocier les prix et communiquer efficacement à tous les niveaux de l'organisation.

— Il doit pouvoir se débrouiller seul et avoir de l'initiative;
— Doit posséder un certificat en administration et une expérience antérieure dans le milieu des achats préférablement dans le secteur de la santé.

*Les intéressés sont priés de soumettre leur curriculum vitae, **avant le 23 avril 1982, à minuit,** au:*

Service du personnel
Hôpital Reddy Memorial
4039 rue Tupper
Montréal H3Z 1T5

CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE

Campus St-Lambert / Longueuil

requiert les services d'enseignants à temps complet pour septembre 1982 en

INFORMATIQUE

Les candidats devront posséder une maîtrise ou l'équivalent, c.a.d., un minimum de cinq années d'expérience en informatique et une formation académique supérieure.

Prière de noter que la langue d'enseignement est l'anglais.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant le 26 avril 1982 à:

M. George Wallace
Directeur du Campus
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
Campus St-Lambert/Longueuil
900, Riverside Drive
St-Lambert, Québec J4P 3P2

Champlain Regional College
OF GENERAL AND VOCATIONAL EDUCATION

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Un ou une analyste de l'informatique

Concours sectoriel numéro 108H-453006/QC. Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères des régions administratives de Québec et Montréal durant la prochaine année.

Présentement 10 emplois dans la région administrative de Québec.
— 10 emplois possibles à Québec et à Montréal.
— 1 emploi à Drummondville à l'Office des personnes handicapées.

Attributions — Étudier les différents aspects reliés au traitement de l'information et proposer des solutions appropriées; à cet effet, concevoir, réaliser, mettre en opération, entretenir et gérer des systèmes d'application; structurer et organiser des ensembles de données; évaluer, développer et entretenir des logiciels; effectuer des études relatives à l'acquisition d'équipements et de logiciels; gérer des activités reliées à l'opération d'un centre de traitement; participer à l'implantation de systèmes informatiques, en assurer le soutien et conseiller la clientèle; évaluer la conformité des systèmes aux normes et standards.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences pures, en sciences appliquées ou en administration; 3 années d'expérience dans le domaine de l'analyse de l'informatique ou des procédés administratifs dont 2 années dans le domaine de l'analyse de l'informatique. Toute tranche d'études pertinentes de 30 crédits, supérieures à la scolarité exigée, compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Remarque — Seront admis les candidats dont l'offre de service sera reçue à l'Office avant la fin de la période d'inscription.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC
G1K 7X2

Analyste de l'informatique et des procédés administratifs, grade II
Traitement de 27 646 $ à 36 759 $.

Période d'inscription: du 17 avril au 7 mai 1982

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Transport maritime et fluvial
Un ou une chef du service du développement

Concours spécifique numéro 624J-450057/QC. Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des transports — Direction du transport maritime et fluvial
— 1 emploi à Québec

Attributions — Assurer la réalisation des travaux relatifs aux analyses, études, inventaires et projections de besoins ainsi qu'à l'élaboration des politiques et des programmes de développement et d'amélioration de ce mode de transport; inventorier et analyser l'ensemble des lois, réglementations et politiques propre au secteur et identifier leurs répercussions possibles sur le développement du transport maritime au Québec; réaliser les études, recherches et analyses nécessaires à la définition du cadre réglementaire et sur approbation, élaborer des normes d'utilisation des services, de subvention, de tarification, de sécurité et d'aménagement des installations.

Conditions minimales d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise; 8 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant: 2 années dans le domaine de la planification et du développement en matière de transport maritime ou dans un secteur connexe et 1 année dans des activités d'encadrement. Toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail sera considérée. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience reconnue. Chaque année d'expérience manquante peut être compensée par une année de scolarité reconnue et additionnelle au minimum requis.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC - G1K 7N8

Cadre supérieur classe IV
Traitement de 39 797 $ à 48 453 $

Période d'inscription: du 17 avril au 7 mai 1982
L'offre de service doit être reçue à l'Office à la date limite d'inscription.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

centre hospitalier de gatineau

Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés de 323 lits en cours de construction dont l'ouverture est prévue pour l'été 1983.

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

Poste:
Sous l'autorité du directeur général, le D.S.H. est responsable de l'établissement des procédés, normes et règlements relatifs au contrôle et au fonctionnement des services hospitaliers ainsi que de la discipline, de l'évaluation et de la répartition du personnel de ces services.

Il aura notamment comme responsabilités premières, le développement et l'organisation des services, la mise en oeuvre, l'élaboration des programmes de formation et d'introduction du personnel et la participation au recrutement et à la sélection du personnel cadre de sa direction.

Exigences:
Formation universitaire, préférablement de deuxième cycle en sciences administratives et/ou en sciences humaines et/ou en sciences de la santé.

Trois (3) ans minimum d'expérience dans un poste de responsabilité comparable, préférablement dans un centre hospitalier.

Membre en règle d'un ordre professionnel du Québec correspondant aux qualifications.

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Poste:
Sous l'autorité du directeur général, le D.R.H. est aviseur et conseiller pour toute l'administration du personnel et responsable des relations de travail, dans le cadre des lois, directives et règlements en vigueur et des règlements de l'établissement. Il doit établir les procédés, normes et règlements relatifs à la gestion du personnel, aux relations de travail, à la santé du personnel et à la formation dans le but d'assurer une utilisation optimale des ressources humaines dans un milieu de travail favorable.

Il aura notamment comme responsabilités premières, l'élaboration des procédures et méthodes de recrutement, de sélection, d'embauchage et de formation et leur mise en oeuvre.

Exigences:
Formation universitaire en sciences sociales (relations industrielles), M.R.I. ou équivalent.

Quatre (4) ans minimum d'expérience dans un poste de responsabilité comparable, préférablement dans le réseau des affaires sociales.

DIRECTEUR DES FINANCES

Poste:
Sous l'autorité du directeur général, le D.F. est responsable du contrôle de la gestion des finances et de la tenue des registres comptables, du contrôle interne et du contrôle budgétaire de l'ensemble de l'établissement, de la préparation de la paie, des approvisionnements.

Il aura notamment comme responsabilités premières l'élaboration et la mise en oeuvre des systèmes de gestion appropriés aux activités financières et le contrôle des approvisionnements de tous les équipements spécialisés et ordinaires requis pour le fonctionnement de l'établissement suivant les programmes d'ouverture choisis. Il participera au recrutement et à la sélection du personnel cadre de sa direction.

Exigences:
Formation universitaire en sciences comptables (C.A., C.G.A., M.Sc.C. ou équivalent).

Quatre (4) ans minimum d'expérience dans un poste de responsabilité comparable dans un centre hospitalier.

Membre en règle d'une association et/ou d'un Ordre du Québec correspondant à ses qualifications.

Rémunération:
Suivant les qualifications du candidat et la politique de rémunération des cadres du M.A.S. (classe 17).

Entrée en fonction:
Août 1982.

Inscription:
Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae avec attestations appropriées dans une enveloppe marquée **du titre du poste convoité** *avant le 30 avril 1982 à:*

M. Jean Laporte
Directeur général
Centre hospitalier de Gatineau
C.P. 2000
Gatineau (Québec) J8P 7H2

PROFESSEURS EN ARTS PLASTIQUES

L'Université du Québec à Hull est à la recherche de candidats pour combler 2 postes de professeur régulier en arts plastiques.

Exigences: Le candidat recherché possède un diplôme de deuxième cycle ou au moins cinq (5) années d'expérience valable dans le domaine de l'enseignement universitaire ou la direction de programmes en arts. Il devra aussi démontrer une compétence reconnue dans le domaine artistique et avoir fait preuve d'activités personnelles de création. De plus, le candidat devra démontrer une certaine polyvalence au niveau de l'enseignement des arts plastiques et de la communication.

Traitement: Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction: Le 1er juin 1982.

Lieu de travail: Hull

Date limite: Les candidats devront faire parvenir leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae avant 17 h 00, le vendredi 23 avril 1982 à:

Monsieur Pierre Collerette
Directeur du département des sciences humaines
Université du Québec à Hull
283 boul. Alexandre-Taché
Hull, Qué. J8X 3X7

Université du Québec à Hull

H81-82-047

centre hospitalier de gatineau

Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés de 323 lits en cours de construction dont l'ouverture est prévue pour l'été 1983.

CHEF DU SERVICE DE GÉNIE BIOMÉDICAL

Poste:
Sous l'autorité du directeur des services auxiliaires, le chef du GBM est responsable de:

- Monter une banque d'information et un inventaire permanent sur les équipements médicaux spécialisés et/ou à technologie électronique et les maintenir à jour
- Assurer l'entretien préventif et correctif de ces équipements et en coordonner les achats et remplacements
- Assurer un entraînement adéquat du personnel utilisateur de ces équipements
- Conseiller la direction et évaluer d'une façon continuelle l'état, le fonctionnement et le bon usage de ces équipements
- Assurer, par les méthodes appropriées, la sécurité des usagers de ces équipements et des patients qui en bénéficient
- Superviser une équipe de techniciens en électronique

Exigences:

- Formation universitaire en sciences appliquées (génie électrique)
- Membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec
- Avoir une bonne connaissance des micro-processeurs et mini-ordinateurs
- Avoir une expérience pertinente d'au moins deux ans en milieu hospitalier ou sur des systèmes médicaux
- Avoir une bonne connaissance du traitement de signaux en général

CHEF DU SERVICE D'INFORMATIQUE

Poste:
Sous l'autorité du directeur des services auxiliaires, le chef du service d'informatique est responsable de:

- Coordonner l'installation et le câblage des systèmes informatiques
- Coordonner et diriger la mise sur pied des logiciels et progiciels et voir à leur implantation
- Monter une banque de documentation complète sur les systèmes informatiques et en assurer le maintien à jour
- Assurer le maintien et la mise à jour des progiciels et logiciels
- Organiser et coordonner des programmes de formation du personnel usager et mettre sur pied des simulations appropriées
- Fournir les services pour fins de modifications et développements de progiciels, en collaboration avec les services requérants
- Définir les tâches et les besoins en personnel et superviser celui-ci.

Exigences:

- Détenir un Baccalauréat en Informatique ou équivalent avec au moins deux ans d'expérience sur des systèmes interactifs
- Avoir une connaissance approfondie des langages COBOL et BASIC et des systèmes de banque de données

Rémunération (chef GBM et chef Informatique)
Suivant les qualifications du candidat et la politique de rémunération des cadres du M.A.S. (classe 14).

CHEF DU SERVICE D'ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS MATÉRIELLES

Poste:
Sous l'autorité du directeur des services auxiliaires, le chef du service d'entretien et fonctionnement des installations matérielles est responsable de:

- Assurer un suivi étroit des travaux jusqu'à la fin de la construction
- Coordonner et contrôler les activités relatives à l'entretien, à la réparation et au fonctionnement des terrains, bâtiments, équipements et systèmes de l'établissement
- Établir un système d'entretien préventif des éléments précédents et en assurer le suivi
- Compiler les données relatives aux coûts d'entretien et de fonctionnement des systèmes
- Évaluer et gérer le personnel de la centrale thermique et le personnel d'entretien
- Évaluer et gérer le budget du service
- Diriger certains travaux de construction
- Garder et maintenir à jour les plans, devis et dessins tel que construit

Exigences:

- Formation professionnelle en technologie du bâtiment et des travaux publics (mécanique du bâtiment) ou l'équivalent
- Expérience pertinente de travail et de gestion d'au moins cinq ans
- Connaissance approfondie des systèmes mécaniques et électriques du bâtiment
- Lecture et compréhension de plans et devis

Rémunération:
Suivant les qualifications du candidat et la politique de rémunération des cadres du M.A.S. (classe 12).

Entrée en fonctions
Août 1982.

Inscription
Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae avec attestations appropriées dans une enveloppe marquée **selon le titre du poste** *avant le 30 avril 1982 à:*

M. Benoit C. Roberge, ing.
Directeur des services auxiliaires
C.P. 2000
Gatineau (Québec)
J8P 7H2

Deux mineurs de Belmoral décorés pour leur bravoure

OTTAWA (PC) — Quand une galerie de la mine Belmoral, de Val-d'Or, s'est écroulée le 20 mai 1980, huit hommes ont péri ensevelis sous des tonnes de boue.

Mais MM. Benoît Chabot, de Malartic, et Jean Grandmaison, de Val-d'Or, sont demeurés au niveau 350 assez longtemps pour porter secours à trois mineurs qui autrement auraient connu un sort identique.

Pour le courage et l'intrépidité dont les deux mineurs ont fait preuve dans ces circonstances dramatiques, M. Chabot est décoré de l'Étoile de courage, tandis que M. Grandmaison reçoit la Médaille de bravoure. Ils sont tous les deux au nombre des 16 Canadiens qui sont ainsi récompensés pour avoir posé un geste héroïque. La liste de ces héros a été rendue publique, hier, par Rideau Hall, où la remise des décorations par le gouverneur général, M. Edward Schreyer, aura lieu à une date encore indéterminée.

MM. Benoît et Grandmaison fuyaient une avalanche de boue quand ils ont aperçu trois de leurs compagnons prisonniers de l'avalanche dans la cantine de la mine. Bien que le mur de boue ne cessait de progresser, ils se sont aventurés à bord d'un chariot motorisé jusqu'à leurs compagnons d'infortune qu'ils ont dégagés et qu'ils ont aidés à monter à bord du véhicule pour ensuite gagner la surface de la mine dont ils sont sortis sains et saufs.

L'Étoile de courage est également décernée à titre posthume à Edward Button, de Toronto, mort à l'âge de 17 ans quand, au mépris de sa propre vie, il a sauvé son frère cadet d'un incendie qui a détruit la maison paternelle, le 20 mai 1980.

Deux autres Canadiens seront décorés de l'Étoile de courage. Il s'agit de M. George Smith, de Selkirk, Man., qui, le 15 mai 1980, ne tenant pas compte de sa maladie de coeur, a porté secours à Ronald Grieve qu'il a extrait de sa voiture en feu; et de M. James Wadden, de Hureauville, N.-E. qui, le 30 janvier 1981, a pénétré à deux reprises dans la maison en flammes de son voisin Lloyd James Hill qui a éventuellement succombé à ses brûlures.

Timothy Robert Birkenhead, de Sheffield, Angleterre, et Erick Pearce Greene, de Halifax, recevront tous les deux la Médaille de bravoure pour le cauchemar de six heures qu'ils ont vécu le 7 juillet 1980 lorsqu'ils ont sauvé la vie de l'épouse de Greene, Anne, qui allait se noyer et avoir vainement tenté de sauver Gordon Calderwood dont le bateau avait chaviré dans des eaux tumultueuses, au large des côtes de Terre-Neuve.

Un garçonnet de 11 ans, Robert Forbes, reçoit la Médaille de bravoure pour avoir sauvé la vie de sa soeur Tina Marie quand la tente dressée dans l'arrière-cour de la maison paternelle, à Hebron, N.-E. a pris feu le 7 juillet 1980. Glynn Richard Green, de Fonthill, Ont., est aussi honoré de la sorte pour s'être aventuré à plat ventre sur la glace de la rivière Welland, le 17 mars 1980, pour porter secours à Frederick Green (aucun lien de parenté), qui était disparu sous la glace.

Quatre médailles de bravoure sont décernées à l'équipage du remorqueur W.A. Spears, de Tobermory, Ont. Ces quatre braves ont porté secours, le 30 octobre 1980, au bateau-restaurant Avalon Voyager qui a coulé au cours d'une violente tempête. Il s'agit du capitaine Peter Dean et des matelots Rod Anderson, James Dilworth et Patrick Ryan.

Trois autres Médailles de bravoure sont décernées à trois citoyens de Lethbridge, Alta, Mildred Byrne, Michael Hitlon et Dorothy Hughes qui ont combiné leurs efforts pour sauver un couple de vieillards dont la maison a été la proie des flammes le 23 octobre 1980.

Depuis l'institution de ces décorations, en 1971, pas moins de 575 personnes ont été ainsi honorées. La plus haute décoration est la Croix de bravoure.

Gaz Métropolitain fait des offres «finales»

Le conflit porte surtout sur la sécurité d'emploi

par Paule des Rivières

La sécurité d'emploi est au coeur du conflit qui oppose Gaz Métropolitain à ses 535 employés en grève depuis six semaines et demie.

En effet, alors que le syndicat, affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), demande à son employeur de ne plus faire appel massivement à des sous-traitants temporaires, Gaz Métropolitain réplique que la période d'expansion en cours ne sera pas éternelle et qu'il serait suicidaire de grossir les rangs de ses employés réguliers.

Actuellement, quelque 495 des 535 employés bénéficient de la sécurité d'emploi. Cela veut dire qu'ils travaillent pour la compagnie depuis deux ans au moins.

«Lorsqu'on entre chez nous, déclarait ces jours derniers un porte-parole patronal, c'est pour longtemps; il pourrait arriver qu'on embauche 300 personnes par exemple et qu'après quelque temps, il n'y ait plus de travail. Faudrait-il les garder?»

Le syndicat a déjà fait remarquer que la compagnie, une société à participation gouvernementale où la Caisse de dépôt et placement est actionnaire majoritaire, n'a remplacé aucun employé parti depuis 1974.

Son vice-président, M. Claude Thibault, a dit comprendre le point de vue de l'employeur en ajoutant que ce dernier venait tout juste de l'exposer clairement aux négociateurs syndicaux.

Depuis 10 jours, les négociations vont bon train entre les parties, assistées par un conciliateur, M. Roland Doucet. Il a pris la place de M. André Courchesne qui était trop occupé et que le ministère du Travail avait d'abord nommé. Jeudi, la compagnie a déposé de nouvelles offres finales sur l'ensemble des points litigieux.

Outre la sécurité d'emploi et la sous-traitance, les clauses sur la santé et la sécurité au travail et celles sur les salaires sont majeures.

Sur le dernier point, le syndicat demandait le mois dernier 18.5% pour la première année et 12% pour la seconde alors que la compagnie offrait environ 10% par année. Les parties se seraient très légèrement rapprochées à ce chapitre. Le salaire moyen actuel est de $10 l'heure.

En attendant la reprise des activités à Gaz Métropolitain, une centaine de grévistes et les cadres de la compagnie assurent les services essentiels. Conformément à une entente sur le maintien de ces services, la compagnie prélève 40% du salaire de ceux qui travaillent pour le verser au syndicat, lequel le distribue parmi ses membres qui ne travaillent pas.

L'Association des biologistes s'en prend au projet Archipel

par Louis-Gilles Francoeur

L'Association des biologistes du Québec (ABQ) estime que l'assainissement des eaux dans la région de Montréal peut se faire sans la mise en place du projet Archipel et que, de façon générale, ce projet semble reléguer au dernier plan de ses préoccupations les perspectives environnementales.

C'est ce qu'ont affirmé les porte-parole de l'ABQ, à la fin de février, lors d'une rencontre à caractère limité entre plusieurs organismes et le Comité de consultation sur le projet Archipel. LE DEVOIR a eu copie du procès-verbal de cette rencontre à laquelle ont notamment participé Canards Illimités et la Fédération québécoise de la Faune.

Selon le porte-parole de l'ABQ, M. Normand Brunet, tout projet d'aménagement dans les eaux de la région de Montréal devrait pouvoir assurer le «statu quo» au point de vue biologique plutôt que de détériorer davantage un milieu déjà fort malmené par les empiétements des promoteurs privés et publics.

L'ABQ est d'avis que la perspective environnementale «globale» fait défaut au projet et elle en donne pour preuve que les considérations écologiques apparaissent en tout dernier lieu au même titre que la disposition des déblais dans certains documents du rapport synthèse sur le projet.

Selon l'Association, les priorités qui se dégagent des documents publics démontrent que les promoteurs visent essentiellement la production d'électricité, le contrôle des inondations et la création d'emplois sans réussir à «pondérer» ces impératifs avec les considérations environnementales et les usages possibles de l'eau.

L'ABQ met en doute l'utilité des essais hydrauliques sur modèles réduits, qui démontreraient la possibilité de préserver les caractéristiques biologiques du rapide de Lachine tout en y produisant de l'électricité.

L'ABQ conclut qu'il faut mieux «viser à l'amélioration des conditions actuelles mais de façon prudente» en oeuvrant à la dépollution du milieu et, par exemple, «en arrêtant de déverser des neiges dans le fleuve».

La Fédération québécoise de la Faune (FQF), qui représente plus de 150 associations de pêcheurs, chasseurs et observateurs de la nature, s'oppose carrément au projet Archipel. À son avis, le gouvernement serait bien mieux avisé d'améliorer les eaux usées des municipalités riveraines, de coordonner les 108 barrages en place sur l'Outaouais pour résoudre les inondations d'ici, et de chercher d'autres solutions à la production d'électricité que de mobiliser à cette fin le rapide de Lachine.

Ce dernier, affirme la FQF, devrait être protégé à titre de site naturel et rendu en quelque sorte «intouchable» à cause de son caractère unique. Quant aux sommes que le gouvernement veut investir dans le projet, il devrait plutôt s'en servir pour réaliser le projet «Un fleuve, un parc» pour améliorer l'accès de la population aux eaux de l'archipel métropolitain.

Canards Illimités n'a pas l'habitude de présenter des mémoires car cet organisme américain voué à la conservation de la sauvagine préfère en général travailler sur des projets concrets. «L'absence d'arbitre» dans le débat sur Archipel comme dans les débats sur l'aménagement du territoire apparaît à la direction de Canards Illimités comme un des problèmes de base qui rend si difficile la gestion du territoire québécois. L'organisme a ajouté que la mise en place d'un «véritable ministère de l'Aménagement serait nécessaire pour orienter le développement d'une façon ordonnée» au Québec et dans la région métropolitaine.

Au cours des derniers mois, Canards Illimités a lui-même agi comme «arbitre» ou médiateur entre le ministère de l'Agriculture et celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche sur les dossiers «chauds» de Kamouraska et de l'aménagement de la Rivière du Sud, près de Montréal. Dans ce dernier dossier, l'organisme américain a réussi à concilier, semble-t-il, les intérêts divergents des différents interlocuteurs.

Dans l'intérêt de la sauvagine, soutient Canards Illimités, il faudrait penser à ne pas céder les terrains actuellement inondés et préserver les principaux sites, voire les aménager, en vue d'une productivité accrue. L'organisme souligne qu'il serait bon de stabiliser les eaux autour des Îles-de-la-Paix, qui subissent des crues et des étiages exceptionnels depuis quelques années. Par contre, il faudrait à son avis s'assurer que la qualité de l'eau sera maintenue partout.

Le projet Archipel ne semble pas capable de maintenir la qualité des eaux du fleuve puisque la présence de barrages en amont du rapide de Lachine mélangerait les eaux usées de l'Outaouais aux eaux claires du Saint-Laurent.

Plus précisément, Canards Illimités a demandé la protection à des fins de conservation intégrale de la grande baie d'Oka, adjacente au parc provincial; de la grande anse du lac Saint-Louis, en bordure de l'île Perrot; et les Iles-de-la-Paix à cause de leur importance pour l'alimentation et la reproduction de la sauvagine. «Il faut porter une attention particulière aux rapides de Lachine», dont le débit assure en hiver une surface déglacée au fleuve au profit des canards qui hivernent ici.

L'Assistance en voyage, un nouveau service de Tourbec

Tourbec offre dorénavant à tous les participants aux «Classe Tourbec 1982 à Paris» son nouveau service d'Assistance en voyage.

Ce service, qui s'inspire d'Europe Assistance, est un complément de l'assurance voyage déjà bien connue des voyageurs: l'assureur rembourse certains frais et répare certains préjudices tandis que l'assisteur, lui, intervient le premier au moment d'une maladie, d'un accident ou d'une difficulté mécanique, représentant sur-le-champ une présence rassurante.

Ainsi, par exemple, si quelqu'un se fracture un bras dans un pays dont il ne parle pas la langue ou dans un endroit où les soins médicaux sont difficilement accessibles ou inspirent peu de confiance, il alerte immédiatement UAP Assistance (l'assisteur de Tourbec à Paris) qui fera tout de suite le nécessaire, explique le directeur des opérations, M. Jacques Bardoux, qui était de passage à Montréal cette semaine pour le lancement de ce nouveau service.

Ce service, qui existe déjà en Europe depuis sept ou huit ans, couvre 25 pays d'Europe, la Tunisie, le Maroc et Israël.

Pour cette première année, seuls les passagers de Tourbec participant au programme «Classe Tourbec» bénéficieront de ce service gratuitement s'ils sont détenteurs d'une assurance prévoyant le rapatriement médicalisé vers le Canada et bénéficient des services de la Régie de l'assurance maladie du Québec. L'année prochaine, Tourbec prévoit offrir ce service à tous ses passagers vers l'Europe à un coût modique. On pourra par exemple bénéficier de l'usage de la carte UAP Assistance (qui se présente de la même façon qu'une carte de crédit), en payant environ $7 pour une période de 30 jours: cela pourra aller jusqu'à $45 pour six mois.

R.R.

Protection accrue des ambassades à Ottawa

OTTAWA (AFP) — La protection des ambassades de France, de Suisse et d'Italie à Ottawa a été renforcée depuis deux jours à la suite de renseignements recueillis à l'étranger selon lesquels elles pourraient faire l'objet d'attaques dans les prochaines semaines, a-t-on appris à Ottawa de bonne source.

L'ambassade de France est désormais protégée en permanence par trois voitures de police supplémentaires, les résidences des diplomates sont gardées et eux-mêmes sont escortés sur le trajet entre leur habitation et l'ambassade, a-t-on confirmé de source française. Ces mesures ont été prises à la demande de l'ambassadeur de France.

À l'instigation de la Gendarmerie Royale du Canada, des dispositions identiques ont été adoptées pour les diplomates suisses et italiens.

Un diplomate turc, M. Kani Gungor, a été blessé dans un attentat jeudi dernier à Ottawa et à la suite de cet attentat, l'ambassade de Turquie a demandé une protection renforcée, rappellent les observateurs. Cette demande intervient aussi à l'approche du 24 avril, date à laquelle les Arméniens commémorent le génocide des leurs en 1915 en Turquie par une manifestation à Ottawa.

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

BRÛLÉ, Paul-Marcel. — À Laval, le 16 avril 1982 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Paul-Marcel Brûlé époux de Marguerite Mainville. Outre son épouse il laisse dans le deuil son fils Michel, sa belle-fille Hélène Martin ainsi que sa petite-fille Myriam. Il laisse également ses soeurs, Florence Bastien et Angéline Brûlé. Exposé à compter de dimanche de 14 à 22 heures au salon Urgel Bourgie Ltée, 400 est, Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu le lundi 19 avril. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DÉCÈS

Frère Léonard Campeau f.i.c.

Le jeudi 15 avril, est décédé à l'infirmerie de la Maison principale des Frères de l'Instruction chrétienne, à La Prairie, Frère Léonard CAMPEAU (Edbert-Marie), à l'âge de 70 ans et 10 mois, dont 54 ans de vie religieuse. Fils de Donat Campeau et de Marie-Louise Paquette, il est né à Ste-Scholastique, le 12 novembre 1911. Il entra au noviciat de La Prairie le 14 février 1928 et fit profession perpétuelle en juillet 1934. Il consacra toute sa vie active aux divers services de la communauté, à la Maison principale de La Prairie et à Notre-Dame Institute d'Alfred, Maine. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil Sr. Cécile Campeau c.s.c., M. & Mme Gérard Campeau, M. & Mme Léopold Campeau, M. Jules Campeau, Mme Marie-Jeanne Ouellette, M. Germain Campeau, M. l'Abbé Alexandre Campeau, M. & Mme René Campeau ainsi que des neveux et des nièces. Sa dépouille mortelle est exposée à la Maison principale, 870, Chemin St-Jean, à La Prairie; ses funérailles auront lieu au même endroit le samedi, 17 avril, à 11 h 00.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

OFFRE D'EMPLOI
COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL
ADMINISTRATEUR – ADMINISTRATRICE

ATTRIBUTIONS – Conformément à la Loi 41 concernant la Commission scolaire du Littoral, assumer toutes les responsabilités du poste, notamment:
- en exerçant les pouvoirs et les obligations selon les droits des commissaires d'écoles tels que définis dans la Loi sur l'Instruction publique;
- en assumant les responsabilités administratives concernant la gestion des ressources humaines, financières et matérielles sous la juridiction de la commission scolaire.

CONDITIONS D'ADMISSION – Diplôme universitaire de premier cycle, de préférence de deuxième cycle, dans une discipline appropriée ou l'équivalent. Minimum de dix années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'éducation, dont deux années dans le domaine de la gestion. La maîtrise de la langue anglaise est requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

LIEU DE TRAVAIL – Port d'attache à Sept-Îles avec de nombreux déplacements sur l'ensemble du territoire. Résidence éventuelle sur le territoire de la Commission scolaire du Littoral.

TRAITEMENT – Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation: pouvant atteindre 59 414,00 $.

PÉRIODE D'INSCRIPTION – Du 17 avril 1982 au 28 avril 1982.

Les candidats(tes) doivent adresser un curriculum vitae complet à l'adresse suivante avant le 28 avril 1982:

Direction du personnel
a/s Thérèse Bélanger
Ministère de l'Éducation
1035 de Lachevrotière (12e)
QUÉBEC (Québec) G1R 5A5

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

École Polytechnique de Montréal

Associé professionnel de recherche

FONCTIONS
Sous l'autorité du responsable du groupe biomécanique-biomatériaux, le candidat choisi oeuvrera dans la modélisation du genou et l'animation.

QUALIFICATIONS
Détenir une maîtrise en génie biomédical avec un diplôme de 1er cycle en mécanique et avoir de l'expérience dans le domaine des microprocesseurs.

RÉMUNÉRATION
Selon les qualifications et les normes en vigueur à l'École Polytechnique.

DURÉEDU CONTRAT: Un an.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae avant le 24 avril 1982 à:

École Polytechnique de Montréal
Service du Personnel
C.P. 6079, Succursale «A»
Montréal (Québec)
H3C 3A7

REPRÉSENTANT

Une compagnie canadienne requiert les services d'un représentant dans la vente de distributeurs automatiques.

Expérience et bilinguisme nécessaires. Bénéfices sociaux avantageux.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae à:

DOSSIER 1068
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

Centre de Parapsychologie du Québec
recherche
CONFÉRENCIERS(ÈRES)
OU
ANIMATEURS(TRICES)
pour toutes les régions du Québec.

Avec expérience sur la pensée positive (la puissance du subconscient)
- **Temps plein/ temps partiel/ bénévoles**

Semaine de formation à l'été: du 12 au 17 juillet et/ou du 9 au 13 août à

La Fondation Restressance Inc.
à Pointe du Lac, C.P. 164, G0X 1Z0
Tél: (819) 377-2081

CONSEILLER FINANCIER

Nous sommes le chef de file dans le domaine de la consultation financière au particulier.

L'intérêt croissant porté à notre service exclusif a créé un nouveau poste au sein de notre équipe.

Le candidat idéal possèdera un minimum de connaissances en placement et en impôt sur le revenu du particulier, et aura les compétences nécessaires pour planifier les activités financières de nos clients. Il sera ambitieux, déterminé, prêt à investir temps et énergie, et démontrera des aptitudes de gestionnaire.

Ce poste intéressera particulièrement les personnes ayant à leur crédit de l'expérience en fiducie, particulièrement dans les domaines de la planification successorale, des services fiduciaires personnels généraux ou d'impôt sur le revenu du particulier, et qui seront attirées par l'idée d'une carrière prometteuse au sein d'une petite entreprise de bonne réputation en plein essor.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel à l'attention du:

Président
Walter MacGregor Associés Ltée
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 750
Montréal, Québec H3H 1E8

COMPTABLE

Nous sommes le chef de file dans le domaine de la consultation financière au particulier.

L'intérêt croissant porté à notre service exclusif a créé un nouveau poste au sein de notre équipe pour une personne spécialisée en impôt sur le revenu.

Comptable agréé(e) ou C.G.A., vous avez acquis une expérience pertinente à tous les niveaux de l'impôt sur le revenu. Il serait aussi souhaitable de connaître les principes de taxation s'appliquant dans ce secteur aux États-Unis. Apte à assumer éventuellement un poste de direction, vous possédez de l'ambition et êtes prêt(e) à consacrer temps et énergies pour vous intégrer à notre équipe.

Ce poste vous offre la possibilité de vous tailler une carrière prometteuse au sein d'une petite entreprise réputée en plein essor.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel à l'attention du:

Président
Walter MacGregor Associés Ltée
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 750
Montréal, Québec H3H 1E8

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal **729-5226**

LAVERY, O'BRIEN
Avocats

Claude, Lavery, C.R.	Roland G. Chauvin, C.R.
M. Carlyle Johnston, C.R.	Robert S. O'Brien, C.R.
Jerome C. Smyth, C.R.	J. Vincent O'Donnell, C.R.
Paul P. Carrière	M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde	Robert W. Mason
Jean Bélanger	J. Fraser Martin
Jean Guibault	Guy Lemay
Jacques Nols	André René
Edouard Baudry	Allan Luffy
Pierre Caron	Bernard-A. Courtois
André Laurin	J.-François de Grandpré
Paul Cartier	Jean Pomminville
Jean-Pierre Casavant	Jacques Chamberland
Claude Baillargeon	Jean Hébert
Ian Rose	Paul Paradis
Marie-Josée Vachon	Yves Mayrand
Richard A. Hinse	Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois	Jacques Audette
Alain Gascon	David M. Eramian
Daniel A. Dagenais	Donald R. McCarty
Richard F. Drolan	Richard Wagner
Louise Cérat	Jean Gauthier
Louis Dumont	Jean Saint-Onge
Anne Duquette	Jacques Roberge

Conseil
George W. Hall, Q.C.
31e étage, 2 Complexe Desjardins
C.P. 156, Place Desjardins
Montréal, H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Les Terrasses de la Chaudière Suite 400
25 rue Eddy, Hull, Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0840

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés

Québec	Montréal	Ottawa
Toronto	Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski	Trois-Rivières
Sherbrooke	Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Îles	Matane
Gaspé	Coaticook	Amos
Hinton		

Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

Régulières

Chaque parution coûte $5.30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.20 chacun. Minimum: deux parutions

Encadrées

$0.65 la ligne agate.
Minimum $10.40

• Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit.

Nous acceptons par téléphone

VISA MasterCard

286-1200
(annonces classées seulement)

Pour tout autre service
844-3361

■ Aides domestiques

AIDE FAMILIALE fiable avec expérience, 3 jours/semaine, 3 enfants de 2 à 6 ans, près du métro Villa-Maria. Après 6h, ou fin de semaine: 488-5914 22-4-82

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O

MAGNIFIQUE salle à manger noyer 1920, un vaisselier, un bahut, une table à 3 rallonges, 3 chaises et un fauteuil. 288-3957. 19-4-82

Table de salle à manger et buffet assorti, style méditerranéen, fini pécanier. Accepterais offre raisonnable. Après 5h, 279-3252. 20-4-82

CONTENU D'APPARTEMENT 4½ pièces: commode 6 tiroirs, chiffonnier 5 tiroirs, salle à manger 8 morceaux, sofa-lit, sofa vinyle, fauteuil. Plusieurs petits items. Tout doit être vendu cette fin de semaine 250 Clarke Avenue #305, Westmount, de 10h à 6h, samedi et dimanche. 19-4-82

■ Antiquités

ANTIQUITÉS

Meubles en pin. Lampes tiffany, pièces de collection. Armoires du 19è siècle. Décapage. Mercredi à vendredi de 9h à 6h, ou sur rendez-vous: 1108, Principale, St-Paul-d'Abbotsford.

1-379-5409

19-4-82

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 512-5135 ou 255-8950. 19-4-82

SALLE À MANGER chêne blond, 6 chaises, table 60x40" extensible à 84", bahut, vaisselier, état impeccable. 671-7177. 19-4-82

MEUBLES canadiens à vendre, 2 berçantes, 1 pupitre d'école, 2 coffres, 2 bancs seaux, 1 vanPièces rares. Prix intéressants. Appeler: 287-9451. 19-4-82

À VENDRE: armoires à dentelles, bancs à seaux, armoires de coin, plusieurs coffres, berceuses, tables à traverses, chaises, bonnetières, bancs, damiers, commodes, lave-mains, vaisseliers, lits, tablettes, armoires de cheminée, vieux journaux, crucifix, pharmacie, Art Populaire, etc... Collection privée toute en pin. 1-562-6983. 19-4-82

ACHETONS antiquités de toutes sortes — gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 20-4-82

■ Antiquités demandées

ACHAT CARTES POSTALES avant 1930, neuves ou usagées, tous pays. Aussi documents anciens, timbres postes, collection, accumulations. Paiement comptant. Prière de fournir détails. C.P. 188, succ. Outremont, H2V 4M8. 19-4-82

■ Appartements/logements à louer

CARRÉ VIGER, petit appartement rez-de-chaussée, 2 cc, complètement rénové, jardin à l'arrière, ensoleillé, boiseries décapées, $350/mois, 1er juillet. Jour: 842-5874. 19-4-82

ST-LAMBERT, 5½, bas, 534 Birch, 1er mai, $425, chauffage et taxes payés. 672-0356. 19-4-82

CÉDAR, à 2 pas hôpital Général de Montréal, 1[illegible]-3½-4½, 1er juillet. Concierge. 935-5321. J.N.O.

ANGLE Laval & Carré St-Louis, 2½, rez-de-chaussée, cuisinière, réfrigérateur, tranquille, sérieuses, références exigées. $225. 1er juillet. 738-8872. 19-4-82

C.D.N. paroisse St-Germain, 6 pièces, chauffé, avec sous-sol fini et garage. $675, références. 737-6169. 19-4-82

OUTREMONT, haut duplex ensoleillé, standing, 5½, chauffé, Côte Ste-Catherine, coin Laurier, cuisinière, réfrigérateur, laveuse-sécheuse fournis, $750, libre 1er juillet. 281-2430, fin de sem: 270-8738. 19-4-82

VIEUX-MONTRÉAL, superbe studio, 625 p.c., vue sur le fleuve, murs briques, foyer, 1er mai, $600. Téléphonez soir sur semaine, 735-3433. 19-4-82

DECELLES (JEAN BRILLANT), beau grand 5½, r-d-ch., 1cc. plan ouvert, très agréable. Cuisinière, réfrigérateur, libre 1er juin. $425, non chauffé, références. 738-7533. 19-4-82

OUTREMONT, Côte-Ste-Catherine, près de Stuart, 3cc, 1½ s. bain, chauffage électrique, équipé, tapis, garage, jardin. $730. Libre 1er juillet. 735-0689. 19-4-82

OUTREMONT, Stuart, 6½ transformé, 2ème étage, chauffé. 276-6806. 19-4-82

ST-BRUNO, neuf, 3½, sous-louer urgent, tout compris. $305. Jours: 273-4403, soirs: 653-0465. 19-4-82

OUTREMONT, rue Dunlop, haut duplex, 7 chauffé, ensoleillé, tranquille, 3 chambres, cuisinière, lave-vaisselle, eau chaude, taxe d'eau payée. 1½ s.b. garage, $875. 739-5157. 19-4-82

BROSSARD, condo, grand 5½, 2 chambres à coucher, insonorisé. Jardin. 651-1904, 679-8513, 465-3887. Gil. 19-4-81

MÉTRO BEAUDRY, logement sur 2 étages, 6½ rénové, spacieux, ensoleillé, chauffage électrique, entrée laveuse-sécheuse. Personnes tranquilles. $475. Libre 1er juillet. 522-7980. 19-4-82

OUTREMONT, grand 5½, chauffé dans immeuble de classe, cuisinière, réfrigérateur fournis. $450. Libre 1er mai. 272-6965. 19-4-82

OUTREMONT grand 5½ chauffé, dans immeuble de classe, cuisinière et réfrigérateur fournis, $650 libre 1er juillet. 272-6965. 19-4-82

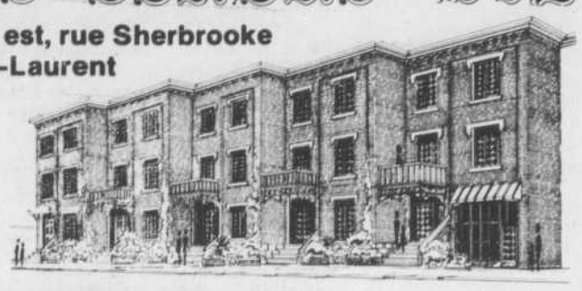
OUTREMONT, haut duplex 6½, chauffé, ensoleillé, tranquille, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, taxes payées, garage. $695. 733-4809. 19-4-82

LASALLE, bas de duplex 5½ + sous-sol fini et garage, $575 chauffé. Libre 1er juillet. 366-1335, si sur semaine après 5h. 19-4-82

VIEUX-MONTRÉAL, condo, 1000 p.c., foyer, équipé, libre immédiatement. $900, chauffé. 284-1830. 19-4-82

■ Condominium à vendre ■ Condominium à vendre ■ Condominium à vendre

OUVERT AUX VISITEURS
CONDOMINIUM
LE CENTRE-VILLE
10 à 34 est, rue Sherbrooke
coin St-Laurent



UNE VISITE S'IMPOSE

PRIX À PARTIR $69,500

- Foyer dans chacun des condominiums
- Frais de condominiums: environ $40
- Façade Victorienne

HEURES DE VISITES
Lundi au vendredi: midi à 20 h
Samedi et dimanche: midi à 17 h
ou sur rendez-vous
844-9157, 844-5526

19-4-82

■ Assurances

albert haggar agences agencies inc.
COMMERCES RESIDENCES AUTOS VIE
L'ASSURANCE DES SERVICES D'UN ASSUREUR
TÉLÉPHONE 739-4741

19-4-82

■ Appartements/logements à louer

AHUNTSIC, superbe 3½ + patio, très propre, dans triplex complètement détaché, libre immédiatement $300. Aussi dans triplex 3, cuisinière, réfrigérateur fournis. $275. M. Kneider: 331-5550. 19-4-82

ROSEMONT: bas de duplex, grand 1 X 5, boiseries, sous-sol, grande cour, $350/mois, libre 1er/7/82 après 6.30h. 525-3123. 19-4-82

PRÈS MÉTRO SNOWDON, bas duplex, grand 5½ + sous-sol, garage, équipé, chauffé, pour juillet. $650. 737-8757. 19-4-82

VUE sur le Parc Lafontaine, bas, 5½, boiseries, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, chauffage, laveuse-sécheuse, électricité, taxe d'eau, références requises. $600. 286-1200. J.N.O.

■ Appartements/logements demandés

PROFESSIONNEL cherche loyer récent de 4 cc, secteurs N.D.G., C.D.N., Outremont, V. St-Laurent. Environ $600. Tél.: 1-819-732-5036, soir. 19-4-82

■ Appartements/logements à partager

PROFESSIONNEL, tranquille et propre 25 ans, recherche jeune femme sérieuse pour partager frais d'un 5½ à trouver ensemble pour le 1-7-82, raison strictement économique. Jean: 731-2272. 19-4-82

■ Autos/Motos

RENAULT 12 Nordic, 1979, parfaite condition, prix à discuter. Jour: 435-3651, demander Mireille, 435-6370 après 5h et samedi. 19-4-82

VOLVO 76, 242 DL, mécanique et carrosserie impeccables. 341-3928. Lundi à jeudi. 24-4-82

THUNDERBIRD 1980, noir, intérieur grand luxe, tissus gris, moteur 255, 84 000 km, aubaine, raison voiture fournie par employeur. Soir seulement: 471-6866. 19-4-82

■ Bateaux à vendre

VOILIER Maxi 7.7 26 pieds, Johnson 9.9 Lac Champlain. 728-4769. 19-4-82

■ Bureaux à louer

OUTREMONT
Rue Laurier, espace 1500 p.c. de bureau (rénové, tapis mur à mur, air climatisé, etc...) $1100 par mois. Coin Laurier et Hutchison. Pour informations, après 18 h:
272-7868
19-4-82

FLEURY
Christophe Colomb
Coin nord-ouest, 1395 Fleury, environ 2200 p.c., prêt pour occupation immédiate.
S'adresser
M. Sauvé: 389-1301
22-04-82

CHERRIER
St-Hubert, espace de bureau 650 p.c., $375/mois (électricité - chauffage, payés). Disponible immédiatement. Pour renseignements: **525-2728, 523-4315, après 6h p.m.**
19-4-82

ESPACES DE BUREAUX
À louer disponibles immédiatement, édifice Girardin, centre-ville, près métro Berri-de-Montigny. Immeuble de classe A. Idéal pour professionnel. **849-3856, 849-3581.**
19-4-82

SOUS-LOCATION
— Espace bureau Crémazie St-Laurent.
— Entièrement redécoré.
— Tapis mur à mur; 1700 p.c.
— Bail échéant 30 septembre 1984.
— Stationnement intérieur.
— Disponible 1er juin 1982.
Pour renseignements supplémentaires
Contacter J. Chidiac:
382-3100 21-4-82

ABORD METRO, 825 est, Sherbrooke, édifice prestigieux d'époque entièrement rénové. Air climatisé. Juillet 1982. 2000 p.c. par plancher à $12 le pied. 276-5203, 667-4336. 1-05-82

■ Assurances

albert haggar agences agencies inc.
COMMERCES RESIDENCES AUTOS VIE
L'ASSURANCE DES SERVICES D'UN ASSUREUR
TÉLÉPHONE 739-4741

19-4-82

■ Chalets à vendre

CANTONS DE L'EST, hiver-été, 3 chambres à coucher, foyer, bord de lac, $35 000 ferme. 733-7661. 19-4-82

MONT-TREMBLANT, chalet avec foyer, 4 chambres, toutes commodités, vue panoramique, proximité eau. Mai à novembre, 342-3754. 19-4-82

POUR VACANCES ou saison, près golf Piedmont, site panoramique, pour couple. 1-227-4154. 19-4-82

VINOy, 1 heure Ottawa, lac, 3 chambres, salle de bian, Franklin, boisé, 651-1884. 19-4-82

RÉGION LAC MÉGANTIC, Ste-Cécile de Whitton, lac non pollué entouré de montagnes, excellent pour la voile, terrain 100X200. Boiseries, bord du lac, remise, chaloupe d'aluminium plus extras. $12 000. Mtl: 733-5033. 19-4-82

■ Condominium à louer

VIEUX-MONTRÉAL, condominium La Caserne, grand 3½ neuf, avec foyer, et terrasse, cuisinière, réfrigérateur. Libre immédiatement. $800/mois. Françoise Royer: 625-2210, ou 276-3261. 19-4-82

MÉTRO BEAUGRAND, luxueux 4½, 2 salles de bain, foyer, piscine, sauna, garage, 7e étage, libre, $650. 649-2409, soir et fin de semaine. 19-4-82

■ Condominium à vendre

OUTREMONT
Appartement luxe séjour 30', foyer naturel, s. à manger, 2 chambres, cuisine pin, toute équipée, tapis mur à mur, $105 000. Vente Privée.
277-9779
19-4-82

N.D.G., 3435 rue Prud'Homme, 5½, spacieux, clair, près métro, $59,000, comptant à discuter, hyp. 13%. Louise Vadnais, Bur: 284-1122, rés.: 483-4313. 19-4-82

CHERRIER, copropriété, 3 grands 6½, restaurants, terrasses, libre immédiatement, $65,000. Financement disponible. Jour: 844-5003, soir: 522-9925. 21-4-82

OUTREMONT, QUERBES PRÈS LAJOIE. Chaleureux 5½ dans immeuble de 7 appartements construit en 1930. Panneaux de chêne aux escaliers et boiseries de chêne à l'intérieur. Nouvelle entrée d'électricité. Vestibule 13X7. Salon 13X12 avec porte à 2 battants ouvrant sur balcon. Salle à manger 12X11. Chambres 12X11 et 10X8. Cuisine 11X9. Peu loger confortablement 1 ou 2 personnes et 1 enfant. Sera entièrement redécoré. Occupation juillet 1982 ou 1983. 1er et 2e étages seulement. Prix $33 000. Financement 20 000$ à 9%, mars 84. Sur rendez-vous seulement: 733-3042. 21-4-82

ST-LAMBERT, condo, 2 chambres, 2 salles de bain, hyp. 107/8%, 3 ans. 465-5026. 19-4-82

PRÈS DU CENTRE-VILLE, près de la rue Laurier, quartier en pleine expansion, cachet vieillot, mur en brique, et sous-sol en pierre. 7½, hypothèque de $50,000 à 15¼% dûe en 84. Vente privée. 276-7018. 19-4-82

A VENDRE, Outremont, copropriété indivise, superbe appartement 6½ pièces, rez-de-chaussée, dans un siplex, tout rénové, boiseries de chêne, condition impeccable. Semaine après 5h: 272-8414. 19-4-82

CONDOMINIUM 5 minutes centre-ville, près Boul. St-Joseph et rue Laurier, entièrement rénové, murs en brique et sous-sol en pierre, 7½ pièces dans immeuble construit au début du siècle. Prix $80 000 avec stationnement. 4841 Hutchison, visite libre dimanche 14 h à 17 h et sur rendez-vous. 844-8367, 342-1830. 26-04-82

C.D.N. chemin Côte Ste-Catherine, bâtisse impeccable, près métro, 10 sur 12 vendus, hypothèque 15½% juin 1986. Prix imbattable pour clôture projet, 3½, $29,000, 4½ $35,000. Tél.: 376-1401, 725-2700. Rendez-vous samedi et dimanche. 19-4-82.

RECHERCHE personne ayant copropriété dans le but d'acheter un appartement 5½ et plus dans Plateau Mont-Royal, ou environs. Jour: 842-8086, soir: 384-3152 19-4-82

■ Cours

COURS
DE RADIESTHÉSIE séance d'informations le jeudi 22 avril à 19h. 429 Viger est, Montréal, ou téléphoner:
843-7075
19-4-82

COURS DE MATHÉMATIQUES
— Rattrapage, recyclage,
— Préparation aux examens.
— Niveaux secondaire et collégial.
— Professeur qualifié.
— Pédagogue d'expérience.
276-9632 19-4-82

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace, cours privés ou petits groupes. Tous les niveaux. Conversation, grammaire, composition, lecture, selon vos besoins, et suivant votre rythme. 282-0945. 19-4-82

■ Cours

ÉTUDIER L'ANGLAIS AUX U.S;A.!

C'est possible de combiner votre programme à une vacance mémorable à notre collège près des plages et lacs du Maine. Pour renseignements, écrire au **Centre International d'Études des langues, Husson College, Bangor Maine, U.S.A. 04401.**

19-4-82

OUTREMONT, professeur de violon, formation à Vincent d'Indy, au Juillard School et en Bulgarie. 272-4282, ou 279-9404. 22-4-82

ASSISTANCE /RATTRAPAGE offerts en mathématiques, français, conversation anglaise, par professeur d'expérience, à coûts modérés. À domicile si désiré. 271-1843. En soirée Robert. 19-4-82

■ Commerces à vendre

Trust Royal Services immobiliers

ROSEMONT
Crèmerie avec terrasse extérieure avec grand 6½, beaucoup de possibilité d'expansion, faut voir. L. Jauvin 463-3731 ou 463-0443.
19-4-82
COURTIER

■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729; ou Ginette 671-2295. J.N.O.

A BON PRIX, déménagements, petits et gros, service rapide. Demander Jocelyne ou Gérard. 465-7602. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE, assurance, bien-être. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Demandes d'emplois

ÉTUDIANT: peinture de tous genres, intérieur, extérieur. Travail de professionnel à tarif d'étudiant. 844-7440. 19-4-82

AIDE MÉNAGÈRE ou dame de compagnie avec références; à temps partiel ou plein. Après 5 h: 277-2510. 19-4-82

■ Divers / Services

DENTELLES
DENTELLIÈRE, sur filet noué, invitée au 5031 Avenue du Parc (coin Laurier). Un rendez-vous à ne pas manquer **dimanche 18 avril** de 11 am à 4h pm.
19-4-82

TAPIS Marocain, Berbère, 2 x 3 mètres. 668-4488. 19-4-82

■ Instruments de musique

PIANO mécanique "Gourlay" avec rouleaux, besoin quelques réparations, $1700. Gramophone $200. 677-4521, 463-3608 19-4-82

■ Local commercial à louer

RUE ST-DENIS près du Carré St-Louis, 1000 à 2000 p.c., $7 à $10 le p.c. Jour: 842-5874. 19-4-82

ATELIER À PARTAGER pour artiste, artisan et autres. 722-3784, 725-1376. 19-4-82

■ Maisons à louer

QUÉBEC, à proximité du Parlement, luxueux 5½ meublé, laveuse, sécheuse, ustensiles, lingeries — pour une période de quatre mois — $500 par mois. 1-418-524-5920. 23-4-82

BROSSARD, secteur "P", maison de ville, 3 chambres, garage, libre 1er juillet, 761-3236 soir. 24-4-82

BROSSARD, secteur "B", louer ou vendre, bungalow, 4 chambres, 1½ s.b., sous-sol fini, garage. 761-3236 soir. 24-4-82

MAISON CANADIENNE, pierre, Laval-Des-Rapides, bord de rivière, vue magnifique, à 5 min. métro, $1000/mois. 667-9802, 668-4892. 19-4-82

ST-FRANÇOIS, LAVAL, près rivière, libre 1er juillet, bungalow 8 pièces, 2 s.b., paysager, option d'achat disponible, considérerais échange région Québec. $750/mois. 665-1794 19-04-82

■ Maisons à partager

CARTIERVILLE, professionnel partagerait maison 5½ avec sous-sol fini, pour informations: 334-0937. 19-4-82

LA MÉTÉO

Une dépression qui était sur le Mid-ouest américain vendredi est située aujourd'hui sur le nord-ouest de l'Ontario et continue à se déplacer vers le nord-est. Cette perturbation traversera le centre de la province aujourd'hui. La pluie sera généralisée sur le nord tandis que des averses et quelques orages sont prévues pour les régions plus au sud. Dimanche promet un dégagement partiel et des températures plus saisonnières sur l'ouest du Québec et du temps pluvieux sur l'est.

MONTRÉAL

Aujourd'hui nuageux avec averses et possibilités d'orages surtout en fin de journée. Vents modérés. Maximum aujourd'hui près de 17. Aperçu pour dimanche: pluie suivie d'un dégagement partiel.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 06
COUCHER DU SOLEIL: 18 h 49

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: pluie ou bruine passagère, vent modéré, maximum 10. Aperçu pour dimanche: pluvieux et frais.

Réservoirs Cabonga et Gouin: pluie ou bruine passagère, vent modéré, maximum 8. Aperçu pour dimanche: pluvieux et frais.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: averses fréquentes et vents modérés, maximum 14. Aperçu pour dimanche: nuageux et venteux.

Outaouais, Montréal: nuageux et vents modérés, possibilité d'averses orageuses surtout en fin de journée, maximum 18. Aperçu pour dimanche: pluie puis dégagement partiel.

Estrie: nuageux et vents modérés, quelques averses surtout en fin de journée, possibilité d'orage, maximum 17. Aperçu pour dimanche: pluie puis dégagement partiel.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Beauce: nuageux, averses et possibilité d'orage surtout en fin de journée, maximum 10. Aperçu pour dimanche: pluie en matinée, nuageux par la suite.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec pluie passagère, vent modéré, maximum 12. Aperçu pour dimanche: pluvieux.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: pluie et vents modérés, maximum 10. Aperçu pour dimanche: pluvieux.

Ste-Anne-des-Monts, Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon, Sept-Îles: pluie et vents modérés, maximum 10. Aperçu pour dimanche: pluvieux.

Basse-Côte-Nord, Anticosti, Natashquan et à l'ouest: ennuagement suivi de pluie, vent modéré, maximum 8. Aperçu pour dimanche: pluvieux.

À l'est de Natashquan: ciel généralement dégagé, ennuagement en fin de journée, maximum 5. Aperçu pour dimanche: pluvieux.

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	averses	4	10
Victoria	averses	3	10
Edmonton	ensoleillé	−4	8
Calgary	ensoleillé	−1	10
Whitehorse	ensoleillé	−7	4
Regina	ensoleillé	−2	10
Winnipeg	ensoleillé	−2	10
Toronto	averses	13	20
Ottawa	averses	6	17
Québec	averses	3	13
Halifax	ennuagement	3	9
Fredericton	ennuagement	4	13
Charlottetown	ennuagement	3	11
St Johns	averses	0	7

ÉTATS-UNIS

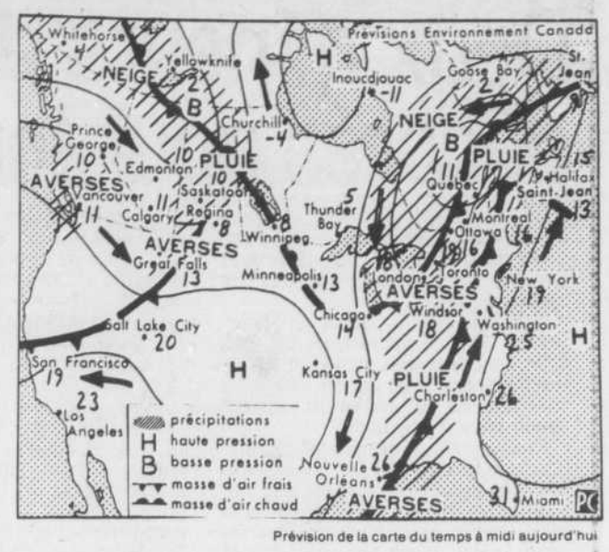
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	averses	49	70
Atlanta	orages	60	75
Atlantic City	beau	45	59
Boston	part. nuageux	49	72
Buffalo	orages	56	67
Burlington	averses	53	70
Charleston WV	orages	61	72
Charlotte NC	orages	58	77
Chicago	averses	51	57
Cleveland	orages	60	68
Dallas	part. nuageux	55	73
Denver	ensoleillé	47	60
Detroit	averses	60	66
Hartford	part. nuageux	43	60
Honolulu	ensoleillé	73	84
Houston	part. nuageux	68	81
Kansas City	ensoleillé	41	63
Las Vegas	ensoleillé	42	79
Los Angeles	beau	52	74
Miami Beach	part. nuageux	73	87
Minn. St. Paul	part. nuageux	38	57
New Orleans	orages	73	84
New York	—	—	—
Norfolk	orages	59	79
Oklahoma City	beau	46	68
Orlando	part. nuageux	67	89
Philadelphie	beau	44	70
Phoenix	beau	56	86
Pittsburgh	orages	60	74
Portland Me	nuageux	43	60
Portland Or	averses	40	56
Reno	ensoleillé	24	62
Tampa	part. nuageux	68	86
Salt Lake City	beau	30	60
San Diego	part. nuageux	57	69
San Francisco	ensoleillé	49	62
Seattle	averses	40	53
Spokane	part. nuageux	34	53
Syracuse	orages	53	72
Tulsa	beau	48	69

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	—	DONNÉES	NON
Barbades	—	DISPONIBLES	
Curacao	—	HIER SOIR	



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Freeport	—	—	—	Stockholm	nuageux	9	13 h
Guadelajara	—	—	—	Tokyo	clair	18	21 h
Guadeloupe	—	—	—	Tunis	nuageux	17	13 h
La Havane	—	—	—	Vienne	clair	13	13 h
Kingston	—	—	—	Varsovie	clair	10	13 h
Montego Bay	—	—	—				
Mexico	—	—	—				
Monterrey	—	—	—				
Nassau	—	—	—				
San Juan	—	—	—				

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRE	HEURE
Aberdeen	part. nuageux	11	13 h
Amsterdam	clair	13	13 h
Ankara	orage	19	15 h
Athènes	clair	22	14 h
Auckland	clair	13	minuit
Beyrouth	clair	20	14 h
Berlin	part. nuageux	13	13 h
Bonn	clair	15	13 h
Bruxelles	clair	15	13 h
Le Caire	part. nuageux	32	14 h
Casablanca	nuageux	18	midi
Copenhague	nuageux	11	13 h
Dublin	nuageux	14	13 h
Genève	clair	11	13 h
Jérusalem	clair	23	14 h
Lisbonne	clair	17	midi
Londres	clair	16	13 h
Madrid	clair	15	13 h
Malte	nuageux	18	13 h
Moscou	clair	9	15 h
New Delhi	clair	35	17 h
Nice	clair	15	13 h
Oslo	clair	14	13 h
Paris	clair	15	13 h
Rome	clair	16	13 h
Sofia	pluie	8	14 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
À 18 h hier	3	20
Normale	1	11
Records	−5 (1943)	24 (1979)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	—	—
Ce mois-ci	25	1
Normale pour ce mois	64	9
Cette année*	89	217
Normale pour l'année	707	240

**Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.*

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	13
Ce mois-ci	285
Normale pour ce mois	369
Cette saison	4341
Normale au 30 avril	4265

**Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.*

■ Propriétés à vendre ■ Propriétés à vendre

Trust Royal Services immobiliers

LAURENTIDES
ST-ADOLPHE - Bord de l'eau
Cottage neuf — lac St-Denis — Vue panoramique — Coin prestigieux — 3 c.c. Foyer — Faut voir. $95,000. Thérèse Caron: 434-1707, 1-227-5810.

LAURENTIDES
ST-SAUVEUR PIEDMONT
Vaste résidence à vocation commerciale. Condition impeccable, 3 foyers — piscine chauffée. Très grand terrain — Entrée privée. Échange considéré avec propriété région Montréal. L. Lavigne: 434-1707, 1-227-3737.

LAURENTIDES
LAC DES BECSCIES
Bord de l'eau — Style Ranch — 2/3 c.c. Chauffage électrique — Vendue meublée — Abri pour bateau. Terrain privé. Orientation soleil. Lucile Lavigne: 434-1707, 1-227-3737.

LAURENTIDES
ST-ADOLPHE
Canadienne en pierres 1981. Impeccable — 68,000 pi. ca. Vue magnifique. Prix $180,000. Aline Lalonde: 435-3443, 1-227-2813.

ROSEMÈRE
Cottage briques et cèdre 4 c.c., foyer ouvert dans le salon. Salle à manger, sous-sol fini. Chauffage électrique. Garage double. Propriété exclusive à voir. Marcelle Richard 621-6100, 435-8267.

ST-LAMBERT
Superbe cottage pierre, 9½ grandes pièces, qualité supérieure, tapis, foyer, chauffage électrique, garage double, secteur Préville. Jacqueline Rousseau 672-0235, 671-9880.

OUTREMONT
3 fantastiques cottages près des parcs. Gilbert Parisé, 735-2681, 284-3380.

OUTREMONT
Face au Parc Pratt, 5 chambres, 2 foyers, face au Parc Outremont, 4 chambres, 2½ bains, face à la Montagne, condo, 2 chambres, 1½ bain. Raffinement — Classe — Boiseries — Confort. Jacqueline Pineau 735-2681, 688-5339.

ST-HUBERT
Bungalow brique, impeccable, s/s fini avec foyer, situé près centre d'achats, service d'autobus, secteur recherché, terrain bien paysagé. A. Vachon 463-3731 ou 465-4450.
19-4-82
COURTIER

■ Maison de campagne à louer

LAC GUINDON, 3 chambres à coucher, foyer, équipement complet. 1-224-4164, 277-6368. 19-4-82

■ Maisons de campagne à vendre

ST-JACQUES LE MINEUR, 25 milles de Mtl, grande maison pièce sur pièce rénovée, 7 pièces, s/s 8', bâtiment attenant, atelier neuf 30X40, terrain 2 arpents, $74,000. Pas d'agent. 1-347-7064. 19-4-82

MAISON DE CAMPAGNE du début du siècle. Architecture et construction exceptionnelles. 8 pièces, boiseries et foyer en pierre. Terrain de 225X200', face à la rivière Ouareau à Chertsey. À voir absolument. 882-3758. 19-04-82

■ Oeuvres / Objets d'art

SIX TOILES à vendre valeur approximative $25 500, sacrifierais pour $15 000. Les peintres: Ayotte, Pfeiffer (2), Lawley, Soulikias, et DeLall. Eddy: 523-1112. 19-04-82

MARC-AURÈLE FORTIN, huile 18 X 20, "Maison à Ste-Rose", 1950, $10,000. 873-5546. 19-4-82

■ Offres d'emploi

IMPORTATEUR d'articles de cadeaux recherche représentant(e) à commission pour couvrir Montréal et environs. Autres lignes non concurrentielles acceptées. Voiture nécessaire. Contacter M. Charles Tiberghien: 271-2445. 19-4-82

■ Propriétés à vendre

COPROPRIÉTÉ près de Radio Canada, haut duplex, complètement rénové, 2 cc, hyp. 13¼% 5 ans, $45 000. Jour: 842-5874. 19-4-82

COPROPRIÉTÉ À OUTREMONT, rez-de-chaussée d'un triplex, 8½ rénové, avec 2 salles de bain, $58,000. 277-6671. 19-4-82

CENTRE VILLE 6½ Deux co-propriétaires d'un triplex en cherchent un troisième, rez-de-chaussée partiellement rénové, libre 1 mai, prix 20,000. Renseignement: Richard ou Raymond, 525-1331. 19-4-82

OUTREMONT, près rue Laurier, triplex avec 2 garages. $159 000. Pas d'agent. Particulier. 276-4974. 23-4-82

N.D.G., duplex haut 7½, bas 8½, + pièces semi-finies, planchers — boiseries chêne, très bonne condition. PRIVÉE. $175,000. 482-0167 après 18 h. 19-4-82

BOUCHERVILLE, bungalow 1979, 46 X 25, 3 chambres à coucher, salle à manger, cuisine spacieuse, base de foyer. Terrain 7300 p.c., clôturé, piscine creusée. Proximité parc et autobus. $79 900. Après 18h, 641-1100. Agent s'abstenir. 19-4-82

MAISON OUVERTE dimanche de 1h à 3h. V.M.R., 1600 Norway, split-level semi-détaché, 4 c.c., impeccable et rénové, $174 500, hyp. $65 000, 11¼% due août 1985. Système d'alarme' planchers parqueterie, s/s fini, den, garage, jardin magnifique. Privé. 739-0626 ou 737-1232. 19-4-82

LAVAL, résidence de qualité extérieur en marbre du Vermont, idéal professionnel, 9 pièces et sous-sol fini, garage double, face parc, près Carrefour Laval. $136 600. Particulier. 667-9305. 19-04-82

OUTREMONT, vous désirez 1 appartement en copropriété, 1 condo, 1 quadruplex, 1 duplex en copropriété, ou 1 triplex. Appeler: Estelle Trudel. 737-8691, 489-5321. TRUST ROYAL COURTIER. 19-4-82

■ Propriétés à vendre

ST-LAMBERT
Ouvert aux visiteurs
Dimanche 1h à 4h PM
323 Rivermere
Bungalow tout brique, sous-sol fini, salle à diner, hypothèque 12%. Occupation immédiate. Prix demandé $92,000. Faites une offre. Particulier, **M. Eddy 671-1254.** 20-4-82

OUTREMONT
— 304 Querbes.
— Ouvert aux visiteurs dimanche le 18 avril, 2 à 4h p.m.
— Cottage 4 chambres à coucher.
— Possibilité location.
— Bail 1 an.
Immeubles Outremont Inc.
Jean Maisonneuve
271-6855 19-4-82

CHARMANT COTTAGE détaché, rénové, 7195 Des Ecores (Jean-Talon), 2 étages, 5 grandes pièces, très ensoleillé + solarium, grand jardin, arbres fruitiers, nombreux extras, demande $90 000. Pas d'agent, visite libre samedi et dimanche de 14h à 16h. 19-4-82

HAUT OUTREMONT. Maison unique, pouvant logée 2 familles. 2 foyers, 6 s. de bain, boiseries, jardin, piscine creusée Valmar (40 X 18). Proximité: Écoles, salle de concert, pente ski U. de M., futur métro. $400 000. Pas d'agent: 735-0163. 20-4-82

OUTREMONT: Magnifique cottage de pierre, face parc Pratt, 12 pièces, jardin, 445,000 $ Louise Valois 733-6681. 19-4-82

OUTREMONT: 5

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-049624-815, ELF HYDROCARBURES DU QUEBEC LTEE, demanderesse, -vs-, DANIELLE MATTEAU, défenderesse, -et-, AUTOMOBILE ROCHEFORT INC., tierce-saisie. Le 27 avril, 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 5365 rue Industriel, à Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie y nommée saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge 1979 - 8 cyl. Van - bleu, 1 camion Ford 1977 - 8 cyl. Super Cab - rouge, 1 camion Ford 1976 - 8 cyl. Van. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRECHE, huissier, 842-5291, étude: Babin Bourdages & Decoste. Montréal, ce 15 avril, 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-010369-812, ECOLE DE CONDUITE LAUZON (LAVAL) LTEE, demanderesse, -vs-, CHRISTIAN DUBOIS, défendeur. Le 28 avril, 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 106 rue Boul. Des Fleurs, à Blainville, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur y nommé saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console couleur Zenith, meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 842-5291, étude: Babin Bourdages & Decoste. Montréal, ce 15 avril, 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-030305-812, BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, -vs-, LOUISE LORTIE, défenderesse. Le 28 avril, 1982, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au No 4999 rue Bonny, à Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse y nommée saisis en cette cause, consistant en: 1 tondeuse Lawn Boy, 1 air conditionné Carrier, 1 congélateur Kenmore 300, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5291, étude: Babin Bourdages & Decoste. Montréal, ce 15 avril 1982.

Province de Québec, District de Gaspé, COUR PROVINCIALE, NO: 110-02-000106-80, LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, demandeur, -vs-, RAYMOND ADAMS, défendeur. Le 29 avril, 1982, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 428 rue Boul. Robin, #11 à Ville de Laval, (Laval-des-Rapides) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: RAYMOND ADAMS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth imm. 541P609 Québec 1982 Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 842-5291, étude: Babin Bourdages & Decôste. Montréal, ce 15 avril 1982.

Province de Québec, District de Joliette, COUR SUPERIEURE, NO: 705-05-000845-803, BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse, -vs-, DIANE G. ET ALLAN CHORONZEY, défendeurs. Le 29 avril, 1982, à 12:00 heures au lieu d'entreposage de l'effet au No 1648 rue Notre-Dame, à St-Sulpice, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs y nommés saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau de marque Larson - modèle 1976 environ 21 pieds - et accessoires - moteur... etc... portant licence 101-57321. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRECHE, huissier, 842-5291, étude: Babin Bourdages & Decoste. Montréal, ce 15 avril, 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-023921-815, VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs-, MONSIEUR JACQUES LACHANCE, défendeur. Le 29 avril 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 1195, rue Boul. Lesage, #7, en la cité St-Vincent de Paul district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 1 système de son, Effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 845-7286. Montréal, le 15 avril 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-015343-812, DI GIOACCHINO ANTONIO, demandeur, -vs-, FRANCO CIGANA, défendeur. Le 27 avril 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 7015, rue Métivier, en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 4 morceaux, beige à fleur, 1 piano avec banc, bois brun, effets variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 15 avril 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No: 500-05-000299-824, LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES WESTBURNES LTEE, demanderesse, -vs-, RICHARD CHARTRAND "PLOMBERIE QUEBECOISE ENR.", défendeur. Le 27 avril 1982, à 10:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au NO 840, rue Melançon, #106 en la cité St-Jérôme district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Econoline 1976, 1 t.v. couleur portative Zenith, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 845-7286. Montréal, le 15 avril 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-017298-819, MATCO MART (1977) INC., demanderesse, -vs-, A.W. TOOD, défendeur. Le 27 avril 1982, à 12:00 heures au domicile du défendeur, au No 5960, rue Alphonse en la cité Brossard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative RCA, 1 t.v. meuble 26" Electrohome, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 15 avril 1982.

Province de Québec, District de Drummond, COUR PROVINCIALE, No.: 405-02-000197-829, LISETTE LABRIE GAGNE, Partie demanderesse —vs— MICHEL KLIPPSTILLS, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 avril 1982 à 10:00 heures, au: 4 Principale, à Boisbriand, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MICHEL KLIPPSTILLS saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Toyota Corolla 4 portes plaque #867L761, 1 télécouleur Bradford, 1 table tournante Marantz, 1 magnétophone à cassettes Sony avec récepteur intégré, 1 souffleuse Sears, 1 moteur hors bord Johnson, 1 chaloupe en aluminium 15', 1 tondeuse à gazon, 3 robots ménagers Philips, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. ALAIN RICHER, huissier (tél.: 284-1007). De l'Etude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 14 avril 1982.

Province de Québec, District de Bedford, COUR PROVINCIALE, No.: 460-02-000095-820, OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC, Partie demanderesse —vs— ANDRE PAUZE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 avril 1982 à 14:00 heures, au: 4931 Marie-Victorin, à Ste-Catherine, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRE PAUZE saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision portative Electrohome Insta, 1 système de son Toshiba, 1 lecteur à cassettes JVC, 1 table tournante Pioneer, 2 enceintes acoustiques Toshiba. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier (tél: 284-1007). De l'Etude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 14 avril 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-049624-815, ELF HYDROCARBURES DU QUEBEC LTEE, demanderesse, -vs-, DANIELLE MATTEAU, défenderesse, -et-, AUTOMOBILE ROCHEFORT INC., tierce-saisie. Le 27 avril, 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 5365 rue Industriel, à Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie y nommée saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge 1979 - 8 cyl. Van - bleu, 1 camion Ford 1977 - 8 cyl. Super Cab - rouge, 1 camion Ford 1976 - 8 cyl. Van. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRECHE, huissier, 842-5291, étude: Babin Bourdages & Decoste. Montréal, ce 15 avril, 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-023921-815, VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs-, MONSIEUR JACQUES LACHANCE, défendeur. Le 29 avril 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 1195, rue Boul. Lesage, #7, en la cité St-Vincent de Paul district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 1 système de son, Effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 845-7286. Montréal, le 15 avril 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-030305-812, BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, -vs-, LOUISE LORTIE, défenderesse. Le 28 avril, 1982, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au No 4999 rue Bonny, à Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse y nommée saisis en cette cause, consistant en: 1 tondeuse Lawn Boy, 1 air conditionné Carrier, 1 congélateur Kenmore 300, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5291, étude: Babin Bourdages & Decoste. Montréal, ce

SPORTS

Les Forty Niners lui offrent $600,000

Nehemiah au football professionnel

SAN FRANCISCO (AFP, AP) — L'Américain Renaldo Nehemiah, détenteur du record du monde du 110 m haies (12,93), a signé un contrat de joueur professionnel de football avec les 49ers de San Francisco, a-t-on appris officiellement hier, à San Francisco. Il jouera comme flanqueur.

En signant un contrat lucratif de quatre ans d'une valeur de $500,000, plus une prime-garantie de $100,000, Nehemiah perd automatiquement son statut d'athlète amateur, et par conséquent, renonce de son propre chef à ce qu'il appellait lui-même «mon but ultime»: le titre olympique.

S'il est perdu pour l'athlétisme, Nehemiah (23 ans) devrait en revanche faire les beaux jours du football américain en général et des 49ers en particulier, vainqueurs du prestigieux Super Bowl.

«Je réalise qu'il a été loin du jeu pendant longtemps, a commenté l'instructeur Bill Walsh, mais il a vraiment l'air d'un joueur de football. Il a attrapé tous les genres de passes qu'on lui a lancé à l'entraînement et il possède tous les gestes instinctifs d'un joueur de football».

Nehemiah, un magnifique athlète longiligne et sculptural (1,85 m pour 80 kg), est le seul coureur de haies mondial à être descendu sous les 13 secondes sur 110 m haies.

Il n'a certes pas joué au football depuis 1977, date à laquelle il pratiquait (très bien) ce sport dans une université du Maryland.

Aux Championnats mondiaux

Le Canada perd 6-2

HELSINKI (PC) — Les Tchécoslovaques ont mis l'accent sur l'échec-avant, hier, et ils ont facilement disposé de l'équipe canadienne par le pointage de 6-2 lors de la deuxième journée des Championnats mondiaux de hockey sur glace, à Helsinki, en Finlande.

Jiri Lala, le meilleur compteur des siens lors de la série de la Coupe-Canada, a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois buts et une passe. Milan Novy, Jaroslav Pouzar et Jindrich Korkment ont complété le pointage contre le gardien Gilles Meloche, alors que la faible réplique canadienne est venue de Craig Hartsburg et Mark Napier.

Les Tchécoslovaques ont poursuivi les joueurs canadiens sans relâche pendant toute la rencontre et les ont limités à 13 tirs au but.

«Ils sont les maîtres sur ces grandes surfaces, a reconnu Bobby Smith. C'est difficile de pratiquer le style canadien ici».

L'instructeur Marshall Johnston est allé plus loin en soulignant qu'il était difficile de jouer quelque style que ce soit contre des Tchécoslovaques fortement motivés suite à leur défaite de 4-2 contre les Allemands de l'Ouest, la veille.

«Il n'y a pas beaucoup d'équipes à travers le monde qui auraient pu exercer autant de pression contre nous», a-t-il avoué.

Équipe Canada n'a dirigé que trois lancers contre le gardien Jiri Kralic pendant la troisième période, au cours de laquelle leurs adversaires se sont assuré la victoire grâce à trois buts.

«Il n'y a aucun doute que nous avons été surclassés, a déclaré Bill Barber. Il va nous falloir un certain temps pour nous adapter. Mais il n'y a aucun doute également que notre équipe est capable de jouer beaucoup mieux qu'aujourd'hui».

Bob Gainey a également été impressionné: «Ils ont presque toujours contrôlé le jeu. Ils semblaient avoir toujours une seconde d'avance sur nous. Est-ce dû à la fatigue? Je n'en sais rien».

A son premier départ contre une formation européenne, Meloche n'a pas à être blâmé pour un seul but. Il a repoussé 33 des 39 rondelles dirigées vers lui.

Au cours de leurs 10 derniers affrontements au championnat du monde, la Tchécoslovaquie a défait le Canada à huit reprises et fait match nul une fois. La dernière victoire canadienne, 8-2, remonte à 1977.

«Je pense que cette équipe est plus forte que celle que nous avons affrontée pendant le tournoi Coupe Canada», a néanmoins déclaré l'instructeur tchécoslovaque Ludek Bukac.

Les joueurs du Canadien, qui ont de nouveau joué un match propre, ne méritant que cinq punitions mineures, disputeront leur prochain match dimanche contre la Suède.

D'autre part, une deuxième surprise d'envergure est survenue quand la formation italienne, promue du groupe B, a défait les Etats-Unis 7-5, avec l'ancien gardien des Nordiques, le Montréalais Jim Corsi, devant le filet.

L'Italie aligne plusieurs joueurs ayant évolué au Canada, dont l'ancien du National de Laval et du Junior de Montréal, Contant Priondolo, qui a obtenu une passe au cours de la rencontre.

Lors des autres matches, la Finlande a vaincu l'Allemagne de l'Ouest 4-3 et l'URSS a surclassé la Suède 7-3, demeurant la seule équipe invaincue en deux rencontres.

Tchécoslovaquie 6, Canada 2

Première période

1—CANADA: Hartsburg (Propp, Napier) 10:12
2—TCHÉCO: Novy 15:17
Pénalités — Clarke Can 5:02, Richter Cze 9:09, Van Boxmeer Can 14:24

Deuxième période

3—TCHÉCO: Lala (Kokrment, Chalupa 2:04
4—TCHÉCO: Lala (Horava, Cernik) 7:57
5—CANADA: Napier 16:55
Pénalités — Clarke Can 1:44, 18:04, Lowe Can 2:13, Chalupa Cze 3:56, Uvira Cze 5:18, Kadlec Cze 10:56.

Troisième période

6—TCHÉCO: Pouzar (Dvorak) 16:18
7—TCHÉCO: Lala (Kokrment, Kadlec) 17:38
8—TCHÉCO: Kokrment (Lala, Cernik) 18:57
Pénalité — Propp Can 19:31
Gardiens — Meloche, Canada; Kralik, Tchéco. A — 7,500.

Salazar à Boston

BOSTON (AP) — Alberto Salazar, invaincu sur la distance, participera lundi au marathon de Boston pour la première fois de sa carrière.

Seulement trois des 10 meilleurs marathoniens au monde sont inscrits au 86e marathon annuel. Le Japonais Toshihiko Seko, qui a établi un record de deux heures, neuf minutes et 26 secondes l'an dernier, est absent cette année.

L'intérêt de l'épreuve sera centré sur le jeune Salazar, 23 ans, et le vétéran Bill Rodgers, 34 ans, qui a déjà gagné à quatre reprises dans sa ville natale. Salazar n'a participé qu'à deux marathons, qu'il a gagnés, à New York.

«Le potentiel est là pour des records masculin et féminin, estime Rodgers. Je pense que le peloton féminin est le meilleur depuis 12 ans que les femmes sont admises, peut-être le meilleur de l'histoire du marathon».

La grande favorite est la Norvégienne Greta Waitz, une autre athlète qui court peu souvent le marathon mais triomphe souvent. Tout comme Salazar, elle n'a couru qu'à New York jusqu'ici et gagné en 1978, 1979 et 1980, avant de devoir abandonner à cause d'une blessure lors de la course de l'an dernier remportée par la Néo-Zélandaise Allison Roe, qui a établi une marque mondiale de 2:25.29.

Gagnante à Boston en établissant un record local de 2:26.45, Mlle Roe ne s'est pas inscrite cette année et l'opposition à Greta Waitz devrait venir de la Montréalaise Jacqueline Gareau, de l'Allemande de l'Ouest Charlotte Teske, et de la Néo-Zélandaise Lorraine Moller. Patti Catalano, deuxième au cours des trois dernières années, n'est pas de retour.

Handicapée par une blessure à un pied en 1981, Jacqueline Gareau assure qu'elle a retrouvé sa forme mais ne cache pas que Greta Waitz sera difficile à battre.

Chez les hommes, l'Américain Dick Beardsley, classé neuvième au monde, sera également à surveiller. Classé septième, Rodgers se dit fatigué et ne croit pas trop en ses chances.

Saazar, au contraire, a réalisé une forte performance sur 10,000 mètres le 10 avril à Eugene, en Oregon, terminant deuxième en 27:30.0, un dixième de seconde derrière le spécialiste Henry Rono.

Salazar a fixé le record mondial du marathon à 2:08.13 à New York en octobre dernier.

Firmani soucieux

par Francis Millien

Les joueurs du Manic ont eu droit à leur premier bain de foule, hier midi, lors de leur présentation au public au Complexe Desjardins.

L'ambiance était chaleureuse et laisse présumer une foule nombreuse et enthousiaste pour le premier match contre les Drillers d'Edmonton, demain.

Seul Eddie Firmani a gardé un front soucieux que même les facéties de Gordon Hill n'ont pu dérider. Il est vrai que ses problèmes sont loin d'être résolus.

Ceux-ci sont imputables aux blessures le privant des services de Thompson Usiyan et Andy Parkinson, ainsi que possiblement de ceux d'Andy Lynch et Robert Vosmaer, si l'on en croit les dires de ce dernier qui s'est déchiré des ligaments à la cheville droite, à Tulsa.

De plus, pour ajouter à l'incertitude d'Eddie Firmani, ce sera la première fois que le Manic trouvera les Drillers d'Edmonton sur sa route car même la saison dernière, les deux formations n'ont jamais été opposées une seule fois.

Dans ces conditions, Eddie Firmani aura d'autant plus de difficulté pour préparer son alignement et il ne faudrait pas s'étonner de le voir insérer des recrues comme Elvis Comrie, à l'aile droite, ou Brian Decaire, en défense.

Seul le centre du terrain ne semble pas être touché par les blessures et si la performance de Tulsa n'a pas convaincu, il est à espérer que devant une foule favorablement partisane Fran O'Brien, Brian Quinn et le capitaine Tony Towers retrouvent la possession de tous leurs moyens.

En attaque, Gordon Hill, mal appuyé lors du match d'ouverture par un milieu de terrain trop défensif, tentera de rééditer ses exploits de 1981. Toutefois le changement dans la règle de hors-jeu et repoussant la ligne des 35 mètres jusqu'au centre du terrain, risque de le désavantager.

Les actions de Gordon Hill devront s'amorcer de plus loin et s'il est doté d'un bon démarrage sur 20 mètres, il n'est pas réputé pour avoir une course très rapide sur 40 mètres.

De son côté, Allan Willey, qui ressemble fort étrangement à Bob Gainey, en dehors comme sur le terrain, est très utile à son équipe, mais il le sera encore plus quand il parviendra à retrouver le chemin du filet.

Comme on peut le voir, rien de réjouissant pour un entraîneur qui entreprend une deuxième saison avec la même équipe et qui espère beaucoup d'un recrutement qui se fait attendre.

C'est pourquoi Eddie Firmani jongle avec ses hommes, espérant trouver la combinaison gagnante. Permutation entre Towers et O'Brien, exil de Vosmaer à l'aile droite, retour de Lynch en défense.

Tous ces essais son méritoires, mais rien ne vaut un peu de sang neuf et c'est pourquoi Eddie, lui, s'en fait du mauvais!

Il ne lui reste qu'à espérer que son douzième homme, son public, fouettera l'ardeur des siens tout en imposant la crainte chez l'adversaire.

C'est pourquoi il est heureux que la pré-vente laisse entrevoir une assistance oscillant entre 25,000 et 30,000 spectateurs. Et comme a dit une jolie partisane à Robert Vosmaer, «on est là et on ne lâchera pas».

«Devant tant de détermination, comment ne pas y croire», s'est-il empressé de répondre. C'est dimanche à 14 heures que l'on saura si ses partenaires l'ont entendu.

AVIS PUBLICS

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. no. 500-05-015583 80-8. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse —vs— BEN LAVIOLA, partie défenderesse. Le 30 avril 1982 à 13:30 heures au 3488 Cote des Neiges, app. 301 Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BEN LAVIOLA saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque Zénith, 1 système de son de marque Lloyd's, 1 code à phone 1400 de marque Philips. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Inf. Litteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14ième jour d'avril 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. no. 500-05-045314-81-6. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse. —vs— CHRISTOS STAPPAS, partie défenderesse. Le 30 avril 1982 à 11:30 heures au 4534 avenue du Parc Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CHRISTOS STAPPAS saisis en cette cause, consistant en: 1 scie ronde de marque Black & Decker, 1 chargeur à batterie de marque Motomaster, 1 ensemble à souder de marque Bernz-O-Matic. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN HOULE, Inf. Litteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14ième jour d'avril 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. NO: 500-12-084507-791. LINDA THIBAULT, partie demanderesse. DENIS ROY, partie défenderesse. Prenez avis que le 28 avril 1982 à 10:00 heures au 5899 Waverly, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DENIS ROY saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console couleur Zenith, 1 radio stereo AM-FM Lloyds avec cassette incorporée. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRE MATHIEU huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 14 avril 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. NO: 500-12-046905-811. Richard Provencher et Michel Lalande, Lalande et Provencher Avocats, demanderesse -vs- Maktar Oueslati, 515 Jacques. Fabreville, Laval, défenderesse. Le 27 avril 1982, à 14:00 heures, au domicile du défendeur, au No 515 rue Jacques, en la cité Fabreville, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire noir & 1 machine à écrire IBM, 1 photocopieuse Xerox 4000, 1 imprimante AB Dick, 32 bureaux à étageres en bois, 2 filières en metal gris à 3 tiroirs, 1 bahut en bois pâle, 1 fauteuil pivotant beige, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN BOISVERT, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél: 284-1007. Montréal le 14 avril 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 500-05-012063-812. Banque de Montréal, demanderesse -vs- Joseph Martellino, 118, 16e rue Laval des Rapides, défenderesse. Le 27 avril 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 118 rue 16 rue, en la cite Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: divers effets de mobilier de domicile. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier. 667-6080. Montréal, 15 avril 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049106-813. Pneus express inc. demanderesse -vs- Actionnez inc. 1590 boul. Labelle, Chomedey, Laval, défenderesse. Le 28 avril 1982 à 14:00 heures, à la place d'affaire de la défenderesse, au No 1590 rue boul. Labelle, en la cité Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: mobilier de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 625-1996. Montréal, 15 avril 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 500-12-095740-803. TELMA MARTIN, demanderesse -vs- DANIEL MARTIN, défendeur. Le 29 avril 1982, à 13:00 heures, au domicile du défendeur au No 2425 rue Bellerose, en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule moteur Plymouth Fury gris, télécouleur Quasar 20" et meuble chaine stéréo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, 17 avril 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 650-02-000308-820. RADIO SEPT-ILES INC., partie demanderesse. LES ALIMENTS J & B HERBOLS LTEE, partie défenderesse. Prenez avis que le 29 avril 1982 à 11:00 heures au 480 Sherbrooke est # 108, à Montréal dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES ALIMENTS J & B HERBOLS LTEE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau executif en arborite, 1 cube fort Major, 1 mini-réfrigérateur Viking, 1 machine à ecrire electrique IBM, 1 cardex, 1 photocopieuse Mita, 1 dictaphone de marque Cimer, 4 classeurs metallique 3 tiroirs, 1 appareil video-cassettes, 1 adapteur-convertisseur de video cassettes, 1 téléviseur noir et blanc Electrohome, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél: 284-1007. Montreal le 14 avril 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. NO: 500-05-013219-801. LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES WESTBURN LTEE., demanderesse -vs- ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERGE LTEE ET SERGE PAGE, défendeur. Le 29 avril 1982 à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 5260 rue 53e Ave. en la cité Laval Ouest, district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv couleur, meubles de ménage, camion Ford (6 roues), couleur rouge, 1976, ameublement et equipement de bureau, piscine hors terre et filtreur et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, 17 avril 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-046905-811. Richard Provencher et Michel Lalande, Lalande et Provencher Avocats, demanderesse -vs- Maktar Oueslati, 515 Jacques, Fabreville, Laval, défenderesse. Le 27 avril 1982, à 14:00 heures, au domicile du défendeur, au No 515 rue Jacques, en la cité Fabreville, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 T.V. port. — RCA & Philco et meubles de menage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier 842-9192. Montréal, le 17 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-050004-816. HARVEY WOODS LTD., demanderesse -vs- SARIN INC., défenderesse. Le 29 avril 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7553, rue St-Hubert en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 machines avec Ancre Vastek & acc., 2 dactylos — IBM et Underwood, 1 machine à coudre Singer avec table & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. 842-9192. Montréal, le 17 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROIINCIALE. No 500-02-000639-828. PINHAS ABISROR, demandeur -vs- SALOMON OHAYON, défendeur. Le 28 avril 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4705 rue Van Horne en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse Sweda, 5 frigidaires assortis, 2 climatiseurs d'air, Westinghouse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. 842-9192. Montréal, le 17 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-045511-818. LA CIE REGAL PAPER & SMALLWARES INC., demanderesse -vs- LES CAFES ET NOIX INC. "MIGROS GOURMET", défenderesse. Le 28 avril 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4705 rue Van Horne, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Seda & acc., 2 réfrigérateurs Hussman, 1 calculatrice Sharp, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier 842-9192. Montréal, le 17 avil 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 61722. VILLE SAINT-LAURENT, demanderesse -vs- NETTOYEUR ROY INC., défenderesse. Le 28 avril 1982, à 10:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 120 rue Ste-Croix en la cité Ville Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une table de travail base chromé, chaufferette électrique, camion Caravan, 1 presse à vapeur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier. 288-6317. Montréal, 17 avril 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 500-05-045511-818. LA CIE REGAL PAPER & SMALLWARES INC., demanderesse -vs- LES CAFES ET NOIX INC. "MIGROS GOURMET", défenderesse. Le 28 avril 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4705 rue Van Horne, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Seda & acc., 2 réfrigérateurs Hussman, 1 calculatrice Sharp, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier 842-9192. Montréal, le 17 avil 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-037857-815. LES HUILES NORCO LTEE., demanderesse -vs- JEAN PIERRE MARTIN, défendeur. Le 29 avril 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 565 rue Adolphe Chapleau, app. 7 en la cité de Bois des Filions et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 T.V. port. — RCA & Philco et meubles de menage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier 842-9192. Montréal, le 17 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-050004-816. HARVEY WOODS LTD., demanderesse -vs- SARIN INC., défenderesse. Le 29 avril 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7553, rue St-Hubert en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 machines avec Ancre Vastek & acc., 2 dactylos — IBM et Underwood, 1 machine à coudre Singer avec table & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. 842-9192. Montréal, le 17 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-000639-828. PINHAS ABISROR, demandeur -vs- SALOMON OHAYON, défendeur. Le 28 avril 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4705 rue Van Horne en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse Sweda, 5 frigidaires assortis, 2 climatiseurs d'air, Westinghouse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. 842-9192. Montréal, le 17 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-045511-818. LA CIE REGAL PAPER & SMALLWARES INC., demanderesse -vs- LES CAFES ET NOIX INC. "MIGROS GOURMET", défenderesse. Le 28 avril 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4705 rue Van Horne, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Seda & acc., 2 réfrigérateurs Hussman, 1 calculatrice Sharp, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier 842-9192. Montréal, le 17 avil 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-037857-815. LES HUILES NORCO LTEE., demanderesse -vs- JEAN PIERRE MARTIN, défendeur. Le 29 avril 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 565 rue Adolphe Chapleau, app. 7 en la cité de Bois des Filions et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 T.V. port. — RCA & Philco et meubles de menage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier 842-9192. Montréal, le 17 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-050004-816. HARVEY WOODS LTD., demanderesse -vs- SARIN INC., défenderesse. Le 29 avril 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7553, rue St-Hubert en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 machines avec Ancre Vastek & acc., 2 dactylos — IBM et Underwood, 1 machine à coudre Singer avec table & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. 842-9192. Montréal, le 17 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-045511-818. LA CIE REGAL PAPER & SMALLWARES INC., demanderesse -vs- LES CAFES ET NOIX INC. "MIGROS GOURMET", défenderesse. Le 28 avril 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4705 rue Van Horne, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Seda & acc., 2 réfrigérateurs Hussman, 1 calculatrice Sharp, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier 842-9192. Montréal, le 17 avil 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-037857-815. LES HUILES NORCO LTEE., demanderesse -vs- JEAN PIERRE MARTIN, défendeur. Le 29 avril 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 565 rue Adolphe Chapleau, app. 7 en la cité de Bois des Filions et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 T.V. port. — RCA & Philco et meubles de menage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier 842-9192. Montréal, le 17 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-050004-816. HARVEY WOODS LTD., demanderesse -vs- SARIN INC., défenderesse. Le 29 avril 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7553, rue St-Hubert en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 machines avec Ancre Vastek & acc., 2 dactylos — IBM et Underwood, 1 machine à coudre Singer avec table & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. 842-9192. Montréal, le 17 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROIINCIALE. No 500-02-000639-828. PINHAS ABISROR, demandeur -vs- SALOMON OHAYON, défendeur. Le 28 avril 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4705 rue Van Horne en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse Sweda, 5 frigidaires assortis, 2 climatiseurs d'air, Westinghouse,

Borg dit non à Wimbledon


Bjorn Borg

PARIS (AFP) — Après les Championnats internationaux de France de tennis, Bjorn Borg a décidé, hier à Tokyo, de renoncer cette année au tournoi de Wimbledon dont les organisateurs avaient confirmé, la veille, au Suédois l'obligation de passer par les qualifications.

Depuis plusieurs mois, Borg se bat contre ce règlement protectionniste du Conseil international professionnel masculin, établi en septembre 1981, et selon lequel les 200 premiers joueurs du monde doivent participer en douze mois à au moins dix tournois du Grand Prix en-dehors des épreuves majeures (Paris, Wimbledon et New York). En cas d'infraction tout joueur doit disputer les qualifications. C'est le cas du Suédois.

Pour Borg, qui a l'appui de ses collègues joueurs, il s'agit d'une question de principe. Il estime, en effet, pouvoir être libre de choisir son programme. Après un long arrêt, il a décidé en 1982 d'inscrire 7 épreuves seulement à son calendrier, se mettant ainsi sous le coup du règlement.

Récemment, le Conseil international professionnel devait confirmer à Monte-Carlo les termes de ce règlement draconien. Un additif avait été espéré afin que, par exemple, un joueur comme Borg, six fois vainqueur à Paris, cinq fois à Wimbledon, puisse accéder directement au tableau final. Mais le conseil a résisté à toutes les pressions extérieures: «Pas d'exception même pour Borg».

Presque aussitôt le Suédois, qui estime injuste cette décision, a confirmé qu'il ne défendrait pas son titre au Stade Roland-Garros. Sa position intervenant après son échec à Monte-Carlo est la démonstration d'une forme bien précaire, au niveau moral notamment.

Pour Wimbledon, Borg, qui avait rencontré le président du «All England Club», Sir Brian Burnett, avait encore un petit espoir. Les organisateurs anglais avaient donné l'impression d'une volonté de ne pas se priver de leur plus grand champion pour une question de règlement qui l'année prochaine sera sûrement modifié... Mais les 18 membres du «All England Club», voulant éviter une rupture avec le Grand Prix et le conseil, ont choisi, jeudi soir, le règlement plutôt que le champion.

Douze heures plus tard, la réponse de Borg tombait: «Non à Wimbledon en 1982».

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Pittsburgh 4, Montréal 3
Philadelphie 8, New York 4
St. Louis 6, Chicago 2
San Diego 2, Los Angeles 0

Hier
Montréal 4, New York 3
Pittsburgh 7, Chicago 6 (12 manches)
Philadelphie à St. Louis
Los Angeles à San Diego
Cincinnati à San Francisco

Aujourd'hui
Montréal, Burris (0-1) à New York, Swan (0-1), 13 h 35
Chicago, Noles (1-1) à Pittsburgh, Baumgarten (0-0), 13 h 35
Philadelphie, Carlton (0-2) à St. Louis, Andujar (1-1), 13 h 50
Cincinnati, Berenyi (1-1) à San Francisco, Holland, (1-0), 16 h 05
Atlanta, Walk (2-0) à Houston, Niekro, (1-0), 20 h 35.
Los Angeles, Goltz (0-0) à San Diego, Montefusco, (0-2), 22 h 05

Ligue Américaine

Jeudi
Detroit 4, Toronto 2
Minnesota 11, Oakland 5
Chicago 8, Boston 4
Cleveland 8, Milwaukee 1
Californie 3, Seattle 2

Hier
Toronto 2, Boston 0
Texas 4, Milwaukee 1 (10 manches)
Kansas City 3, Cleveland 1
New York à Détroit
Oakland à Seattle
Minnesota à Californie
Baltimore à Chicago (remis)

Aujourd'hui
New York, John (0-1) à Détroit, Underwood, (0-0), 13 h 50.
Kansas City, Gura, (1-0) à Cleveland, Sorenson (0-0), 14 h 35.
Toronto, Leal, (1-0) à Boston, Tudor, (1-0), 14 h 05.
Texas, Tanana, (0-1) à Milwaukee, McClure, (0-0), 14 h 30.
Baltimore, Flanagan, (0-0) à Chicago, Dotson, (1-0), 19 h 30.
Minnesota, Redford (1-1) à Californie, Forsch (0-1), 22 h.
Oakland, Keough, (1-0) à Seattle, Moore (0-1), 22 h 35.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	6	3	.667	—
MONTRÉAL	**4**	**2**	**.667**	**½**
NEW YORK	5	4	.556	1
PITTSBURGH	3	3	.500	1½
CHICAGO	3	7	.300	3½
PHILADELPHIE	2	5	.286	3

Section Ouest

ATLANTA	9	0	1.000	—
LOS ANGELES	4	4	.500	4½
SAN DIEGO	3	4	.429	5
SAN FRANCISCO	3	4	.429	5
HOUSTON	4	6	.400	5½
CINCINNATI	2	6	.250	6½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
TORONTO	4	4	.500	—
CLEVELAND	3	3	.500	—
DETROIT	3	4	.429	½
MILWAUKEE	3	4	.429	½
NEW YORK	2	3	.400	½
BALTIMORE	2	4	.333	1
BOSTON	2	5	.286	1½

Section Ouest

CHICAGO	5	0	1.000	—
KANSAS CITY	5	2	.714	1
CALIFORNIE	6	3	.667	1
MINNESOTA	5	4	.556	2
OAKLAND	5	4	.556	2
TEXAS	3	3	.500	2½
SEATTLE	2	7	.222	5

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Boston 4, Québec 3
Rangers NY 5, Islanders NY 4
Chicago 5, St. Louis 4
Vancouver 3, Los Angeles 2

Hier
Boston 8, Québec 4
(Boston mène la série 4 de 7, 2-0)
Islanders NY 7, Rangers NY 2
(La série 4 de 7 est égale, 1-1)
Chicago à St. Louis
(Chicago mène la série 4 de 7, 1-0)
Los Angeles à Vancouver
(Vancouver mène la série 4 de 7, 1-0)

Demain
Boston à Québec
Islanders NY à Rangers NY
St. Louis à Chicago
Vancouver à Los Angeles

Lundi
Boston à Québec
Islanders NY à Rangers NY
St. Louis à Chicago
Vancouver à Los Angeles

Ligue Majeure du Québec

(demi-finales)

Mercredi
Sherbrooke 6, Laval 2
Chicoutimi 5, T.-Rivières 2

Aujourd'hui
Laval à Sherbrooke
Chicoutimi à T.-Rivières

Demain
Sherbrooke à Laval
T.-Rivières à Chicoutimi

Ligue Collégiale AAA

(finale 4 de 7)

Hier
St-Jérôme 9, St-Laurent 3
(St-Jérôme mène la série 4 de 7, 2-1)

Demain
St-Laurent à St-Jérôme

Championnats mondiaux

Jeudi
Canada 9, Finlande 2
Suède 4, États-Unis 2
RFA 4, Tchécoslovaquie 2
URSS 9, Italie 2

Hier
Tchécoslovaquie 6, Canada 2
URSS 7, Suède 3
Finlande 4, RFA 3
Italie 7, États-Unis 5

Demain
Suède c. Canada
RFA c. Italie
Tchécoslovaquie c. URSS
États-Unis c. Finlande

COUPE STANLEY

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams
Série "I"

	pj	g	p	pp	pc	pts
BOSTON	2	2	0	12	7	4
QUÉBEC	2	0	2	7	12	0

Section Lester Patrick
Série "J"

NY RANGERS	2	1	1	7	11	2
NY ISLANDERS	2	1	1	11	7	2

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris
Série "K"

CHICAGO	1	1	0	5	4	2
ST-LOUIS	1	0	1	4	5	0

Section Connie Smythe
Série "L"

VANCOUVER	1	1	0	3	2	2
LOS ANGELES	1	0	1	2	3	0

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Série "A"

	pj	g	p	pp	pc	pts
SHERBROOKE	2	2	0	13	4	4
LAVAL	2	0	2	4	13	4

Série "B"

CHICOUTIMI	2	1	1	9	7	2
TROIS-RIVIÈRES	2	1	1	7	9	2

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	pp	pc	pts
ST-JÉRÔME	3	2	1	16	9	4
ST-LAURENT	3	1	2	2	16	2

Les Bruins écrasent les Nordiques 8-4

Garrett n'est pas à blâmer (Bergeron)

par André Bellemare
de la Presse Canadienne

BOSTON (PC) — L'instructeur Michel Bergeron avait décidé de donner congé à son gardien Daniel Bouchard lors du deuxième match de la série, hier soir à Boston, le remplaçant par John Garrett.

Après cette deuxième défaite en deux jours, au compte de 8 à 4, Bergeron s'est tout de suite porté à la défense de Garrett, d'André Dupont et d'autres joueurs de l'équipe.

Avant même que les journalistes ouvrent la bouche, il leur a lancé: «J'espère que vous n'allez pas blâmer John (Garrett). Il a souvent reçu deux et trois tirs consécutifs. Il n'avait pas joué depuis deux semaines et il a dû affronter plusieurs retours de tirs, des tirs de la ligne bleue et des gars comme Bourque et Brad Park savent comment tirer de la ligne bleue», a dit l'entraîneur en déplorant d'autre part que certains de ses hommes se soient laissés aller sur le plan physique contre des Bruins coriaces.

Bergeron ne voyait pas également de raisons de critiquer certains vétérans comme André Dupont «qui ne devait même pas jouer».

Dans ce deuxième revers qui a placé les Bruins en avant 2-0 dans la série, les Québécois semblaient avoir perdu leur fougue, leur motivation qui les avaient si bien caractérisés dans la série contre le Canadien.

«On ne s'est pas battu pour la rondelle, on n'était jamais les premiers dessus et on a laissé les coins et la rampe aux Bruins. Voilà ce qui explique en bonne partie cette défaite de 8-4», a-t-il ajouté.

Selon son habitude, Bergeron n'a pas voulu blâmer personne en particulier pour ce manque d'efforts. «Ce n'est pas le temps de distribuer les blâmes. Il faut songer d'abord aux deux matches qui s'en viennent à Québec. C'est ça l'important».

Pour sa part, le gardien John Garrett déplorait l'absence de défenseurs plus expérimentés devant lui.

Le vétéran Dale Hoganson a été tenu à l'écart à cause encore de son dos endolori et Dupont a joué en dépit d'un malaise.

Bergeron a alors fait appel à Gaston Therrien qui participait pour la première fois à un match des éliminatoires dans la LNH.

«À partir de la deuxième période, nous avons souvent donné la rondelle aux Bruins. Il est bien évident qu'un gars comme Gaston Therrien, un bon gars sans doute, manque d'expérience dans ce genre de match», a dit le gardien auxiliaire sans toutefois lancer la pierre à son jeune coéquipier.

Il a souligné qu'après une série aussi intense en émotions que l'équipe a vécue contre le Canadien, il paraissait un peu normal que les joueurs ralentissent un peu.

«Mais il faudra nous regrouper chez nous à Québec et retrouver cette cohésion et cette discipline de jeu qui nous avaient permis de venir à bout de Montréal. Il faudra stopper des gars comme Middleton, Pederson et McHab qui se baladent au centre de la patinoire», a ajouté Garrett en soulignant la fatigue qui s'est emparée des Dale Hunter, Michel Goulet, Dave Pichette et des autres qui doivent redoubler d'efforts en désavantage numérique.

Les Nordiques ont abordé le deuxième match avec plus de vigueur que la veille et dès la première minute, ils se sont donné une avance d'un but par l'entremise de Wilfrid Paiement par suite d'un bel échange avec Normand Rochefort après seulement 29 secondes de jeu.

Mais, comme l'avaient fait les Bruins jeudi soir, l'initiative est vite passée du côté des Bostonnais qui ont repris là où ils avaient laissé 24 heures plus tôt. Ils se sont lancés à l'assaut de la cage de John Garrett qui remplaçait Daniel Bouchard devant le filet des Nordiques.

L'auxiliaire du gardien numéro un des Nordiques s'est surpassé à plusieurs reprises dans ce premier vingt, privant les adversaires d'au moins deux ou trois buts.

Mais, devant les charges répétées des Bruins, Garrett a finalement cédé devant Steve Kasper après que le tir de Keith Crowder eut ricoché sur son patin pour pénétrer derrière lui à 8:10 minutes.

Après ce but chanceux, les Bruins ont continué de se promener allègrement dans le territoire des Nordiques tant et si bien que Rick Middleton a placé les siens en avant à 14:34 minutes. Le vétéran des Bostonnais s'est défait de Rochefort avant de loger le disque à la droite de Garrett qui n'y pouvait rien.

Le deuxième vingt a donné lieu à du jeu plus conservateur de part et d'autre, mais les Bruins n'en ont pas moins profité pour se donner une confortable avance de trois buts devant une défensive parfois molle des Québécois fatigués.

John Garrett, brillant au premier tiers, a paru très faible sur le quatrième but, celui de Tom Fergus, qui à l'aide d'un tir du poignet a pris le gardien des Nordiques en défaut du côté de sa mitaine.

Dans cette période sans saveur pour les 14,673 spectateurs, John Garrett a été mis à l'épreuve 10 fois pour un total de 24 après 40 minutes comparativement à 18 pour Moffat.

Bruins 8, Nordiques 4

Première période
1—QUÉBEC: Paiement (2) Rochefort 0:29
2—BOSTON: K. Crowder (1) Kasper, Park 8:10
3—BOSTON: Middleton (3) Milbury, B. Crowder 14:34
4—QUÉBEC: Marois (1) Cloutier, Goulet 16:24
Pénalités — O'Connell Bos 11:44, Marois Qué 13:33.

Deuxième période
5—BOSTON: Pederson (5) Bourque, Middleton 0:37
6—BOSTON: Fergus (1) McNab 5:36
7—BOSTON: Pederson (6) Middleton, Milbury 13:37
Pénalités — Tardif Qué 2:26, McNab Bos 3:27, K. Crowder Bos 16:09.

Troisième période
8—BOSTON: B. Crowder (2) Pederson, Middleton 2:34
9—BOSTON: O'Reilly (4) Park 3:45
10—QUÉBEC: M. Stastny (1) Pichette 18:39
11—QUÉBEC: Goulet (3) Hunter 19:36
12—BOSTON: B. Crowder (3) Melnyk, Kasper 19:51
Pénalité — Côté Qué 9:46.

Tirs au but

Québec	9	9	13	—31
Boston	14	10	15	—39

Gardiens de but — Garrett, Québec; Moffat, Boston.
A. — 14,673.

Islanders NY 7, Rangers 2

Première période
1—NY ISLANDERS: Potvin (1) Bossy, Trottier 5:34
2—NY ISLANDERS: Kallur (1) Goring 11:03
3—NY ISLANDERS: B. Sutter (1) Kallur, Potvin 16:29
Pénalités — Potvin NYI 0:44, Connor NYR 1:03, Johnstone NYR 5:22, Ftorek NYR, Kallur NYI 6:12, Morrow NYI 6:53, Tonelli NYI 10:33, Allison NYR 13:05, Tonelli NYI 18:40.

Deuxième période
4—NY ISLANDERS: D. Sutter (2) B. Sutter 10:21
5—NY ISLANDERS: Bossy (4) Jonsson, Trottier 13:05
6—NY RANGERS: Ftorek (5) Dave Maloney, Johnstone 17:32
Pénalités — Ruotsalainen NYR 3:21, Dave Maloney NYR 8:17, Leinonen NYR, Kallur NYI 12:20, Gillies NYI 16:13.

Troisième période
7—NY ISLANDERS: Trottier (3) Tonelli, Kallur 4:28
8—NY ISLANDERS: McEwen (3) Kallur, Potvin 12:09
9—NY RANGERS: Leinonen (5) Silk 15:41
Pénalités — Tonelli NYI 2:29, Ftorek NYR majeure, Smith NYI 9:27, Rogers NYR, Kallur 12:09, Morrow NYI 14:15.

Tirs au but

NY Rangers	5	9	6	—20
NY Islanders	8	8	10	—26

Gardiens de but — Weeks, NY Rangers; Smith, NY Islanders.
A. — 15,230.

Oliver fait la différence

NEW YORK (PC) — Warren Cromartie l'avait bien dit aux journalistes il y a trois jours: «Attendez-vous à venir nous interviewer souvent d'ici la fin de la saison», avait-il déclaré en faisant allusion à lui-même, ainsi qu'à ses compagnons de vestiaire Al Oliver et Jerry White. Les derniers événements sont en train de donner raison à l'impayable voltigeur de droite des Expos.

White n'a rien fait, hier soir, contre les Mets de New York au stade Shea devant 22,240 spectateurs. Cependant, Cromartie a claqué un circuit de deux points à la quatrième manche contre le lanceur débutant des Mets, Pete Falcone, et Oliver devait procurer la victoire aux Montréalais, 4-3 en cognant un circuit en neuvième avec un compte de deux prises contre lui aux dépens du lanceur perdant Jesse Orosco.

«Orosco m'a servi une balle rapide un peu haute. Sans doute pour me tenter. Mais, j'ai souvent réussi à déjouer les calculs des lanceurs adverses en de telles occasions au cours de ma carrière. Ce n'est pas la première fois que je parviens à claquer un circuit avec un compte de 0-2 contre moi et ce ne sera pas la dernière» a révélé Oliver, commentant son exploit.

Oliver a ainsi permis à Jeff Reardon de décrocher son premier gain de l'année. Triomphe fort mérité d'ailleurs puisqu'il a été le véritable maitre de la situation au cours des trois dernières manches.

Après avoir concédé un double à Hubie Brooks, le premier frappeur à l'affronter, il a littéralement fermé la porte à ceux qui l'ont suivi au bâton.

«Ça me fait toujours plaisir d'oeuvrer contre les Mets, a-t-il mentionné. Et je suis doublement satisfait lorsque nous l'emportons contre eux. Ce soir, tout fonctionnait à merveille. Le coup de Brooks m'a réveillé quelque peu.»

Le lanceur débutant des Expos, Bill Gullickson, n'a pas été impliqué dans la décision. Toutefois, il a été solide si l'on ne tient pas compte du solide simple de deux points de George Foster en sixième manche.

«Ce fut en fait le seul coup cogné d'aplomb contre moi. Jorgensen a reçu un but sur balles (le seul qu'il a accordé) et Hookie Wilson a été chanceux sur son simple au champ intérieur avant que Foster ne frappe son simple», a expliqué Gullickson.

EXPOS (4)	ab	p	cs	pp
Raines, cg	4	1	2	0
WJhnsh, 2b	3	0	0	1
RScott, 2b	1	0	0	0
Dawson, cc	3	0	1	0
Oliver, 1b	3	2	1	1
Carter, r	4	0	0	0
Cromart, cd	4	1	1	2
Wallach, 3b	4	0	0	0
Speier, ac	3	0	1	0
Gullcksn, l	2	0	0	0
White, fs	1	0	0	0
Reardon, l	0	0	0	0
Total	32	4	6	4

METS (3)	ab	p	cs	pp
Wilson, cc	4	2	2	0
Bckmn, 2b	3	0	1	1
Veryzer, 2b	0	0	0	0
Foster, cg	4	0	1	2
Kinghn, 1b	4	0	1	0
Yongbld, cd	4	0	0	0
Sterns, r	4	0	1	0
Brooks, 3b	4	0	1	0
Grdnhr, ac	2	0	0	0
Falcone, l	1	0	0	0
Jrgnsh, fs	0	1	0	0
Lynch, l	0	0	0	0
Rajsich, fs	1	0	0	0
Total	31	3	7	3

Montréal	100	200	001—4
New York	100	002	000—3

LSB—Montréal 3, New York 4. 2B-Raines, Speier, Brooks. 3B-Raines. C-Cromartie (2), Oliver (2). BV-Wilson, Backman. S-Backman, Gardenhre.

Montréal	mi	cs	p	pm	bb	rb
Guillickson	6	6	3	3	1	6
Reardon G,1-0	3	1	0	0	0	2
New York						
Falcone	6	4	3	3	2	u
Lynch	1	1	0	0	0	0
Orosco P,0-1	2	1	1	1	0	3

T—2:34
A—20,587



Gaza: 2 morts et 40 blessés

GAZA (AFP) — L'armée israélienne est intervenue hier à la sortie de plusieurs mosquées du territoire de Gaza où les musulmans venaient d'assister à la prière du vendredi, faisant, selon un bilan fourni par des médecins palestiniens, deux morts et une quarantaine de blessés.

Deux adolescents de 16 et 18 ans ont en effet été tués par balles, et parmi les blessés se trouvent cinq enfants de moins de dix ans et quatre adultes qui sont dans un état grave, ont précisé les médecins.

Les événements les plus violents ont été enregistrés à Khan Younis (vingt kilomètres au Sud de Gaza), aux mosquées de Ammer et Beni Sohala où, selon des témoins, l'armée est intervenue à la fin des offices afin de prévenir la formation de manifestations.

Ainsi, l'armée israélienne a fait trois morts et 111 blessés chez les Palestiniens au cours des cinq derniers jours en tirant sur des rassemblements dans les territoires occupés, selon un décompte établi hier à partir de listes nominatives recueillies par l'AFP auprès de sources médicales palestiniennes dignes de foi.

Selon le maire de Gaza, M. Rachad Al-Chawa, il convient d'y ajouter un tué et plus de trente blessés, la plupart dans un quartier est de Gaza ou l'armée, a-t-il affirmé, n'a pas laissé entrer hier soir les ambulances.

Ce bilan des incidents qui se sont déroulés de lundi à hier ne tient pas compte de la fusillade de dimanche dernier sur l'esplanade des mosquées d'Omar et d'El Aqsa à Jérusalem.

Un extrémiste israélien, faisant irruption l'arme au poing dans la mosquée d'Omar, avait alors fait un mort et plusieurs blessés parmi les musulmans présents. Un Palestinien avait été tué et plusieurs dizaines d'autres avaient été blessés dans la foule en colère à la suite de l'intervention des forces de l'ordre israéliennes et de civils israéliens, selon des témoignages palestiniens concordants.

Cet incident devait entraîner un regain d'agitation en Cisjordanie et à Gaza, lui-même amplifié par l'attitude des soldats israéliens.

Le bilan de la semaine selon les sources médicales citées s'établit comme suit: 10 blessés en Cisjordanie et 6 à Gaza lundi, un enfant de 7 ans tué et 38 blessés à Gaza mardi, 6 blessés en Cisjordanie mercredi, 7 blessés à Gaza jeudi, 2 morts de 16 et 18 ans et 40 blessés dans le territoire de Gaza hier et 4 blessés en Cisjordanie le même jour, en fin d'après-midi.

L'armée israélienne donnait hier soir un bilan total d'un mort et de sept blessés.

La télévision d'État israélienne, durant sa revue hebdomadaire de la semaine, qui a duré une heure, n'a consacré hier ni une parole ni une image à ces événements dont le bilan est sans précédent en quinze ans d'occupation israélienne.

Chez certains des porte-parole militaires, surtout ceux que la presse étrangère interroge fréquemment, la gêne était perceptible. Elle n'avait d'égale que leur insistance à souligner que les soldats se trouvaient toujours en danger sous une grêle de pierres et avaient procédé aux sommations d'usage avant de tirer dans les jambes.

Ces affirmations sont démenties par des correspondants étrangers, qui, ces derniers jours, ont vu bien des soldats tirer sans sommation dans des groupes de jeunes dont les pierres à la main constituaient la seule arme.

Jeudi, la radio israélienne a fait état d'une demande adressée par des officiers supérieurs israéliens au ministre de la Défense pour obtenir «plus de souplesse» dans les conditions d'ouverture du feu contre des manifestants.

Israël veut faire signer à l'Égypte un document réaffirmant Camp David

JERUSALEM (d'après Reuter et AFP) — L'optimisme était de mise hier au Caire et à Jérusalem, entre lesquels se sont succédées les navettes diplomatiques pour tenter d'aplanir les différends liés à l'évacuation définitive du Sinaï le 25 avril prochain.

Au sortir d'une discussion d'une heure et demie avec M. Menahem Begin, président du conseil, M. Walter Stoessel, secrétaire d'État adjoint s'est déclaré confiant quant à l'issue des négociations. Il s'est rendu au Caire dans la journée, après une seconde série d'entretiens avec les responsables israéliens.

Selon l'entourage de M. Begin, celui-ci «a des raisons d'être optimiste», mais il faudra attendre le retour de M. Stoessel du Caire, prévu demain, pour que la situation soit totalement claire, a-t-on ajouté.

M. Begin a également reçu M. Pierre Boutros Ghali, ministre d'État égyptien chargé des affaires étrangères, porteur d'un message du président égyptien Hosni Moubarak, message «très satisfaisant», selon les termes de l'entourage du chef du gouvernement israélien.

Le porte-parole de M. Begin, M. Uri Porat, a déclaré que le message du général Moubarak traitait des relations futures, et était «très amical».

De nombreux Israéliens craignent que l'Égypte, une fois achevée la rétrocession du Sinaï, soit moins ouverte au dialogue, d'autant que le président Moubarak n'est généralement pas considéré comme un homme de compromis, au contraire de son prédécesseur, l'ex-président Anouar Sadate.

Selon la presse israélienne, M. Begin voudrait l'assurance que Le Caire maintiendra ses contacts diplomatiques après le 25 avril, cherchera à améliorer les relations bilatérales, ne se livrera pas à une propagande hostile et ne coopèrera pas avec l'OLP.

La radio israélienne a donné hier soir quelques détails sur des projets de document «réaffirmant les principes de Camp David» qu'Israël voudrait faire signer à l'Égypte et aux États-Unis, avant l'évacuation du Sinaï dans dix jours. La radio a cité des sources proches du bureau du premier ministre mais en raison du repos sabbatique il n'était pas possible d'en obtenir confirmation officielle.

Deux propositions ont été évoquées, selon la radio, au cours des entretiens Stoessel-Begin hier. La première serait une déclaration d'intentions réaffirmant les principes de Camp David et signée par les trois puissances (les États-Unis étant considérés comme associés à part entière au processus de paix).

La seconde proposition serait une réaffirmation des principes de Camp David, sous forme de lettre signée par le président des États-Unis et adressée au chef d'État égyptien d'une part et au premier ministre d'Israël d'autre part.

En tout état de cause, Israël demande que dans l'un comme dans l'autre projet de texte, soit incluse une clause affirmant qu'il n'y aura pas d'initiative de paix autre que celle prévue dans le processus amorcé par les accords de Camp David.

Cette semaine, Israël s'est notamment plaint de trafics d'armes à travers la frontière du Sinaï destinées aux Palestiniens de la bande de Gaza, et du nombre excessif de soldats égyptiens déployés dans la partie de la péninsule déjà rétrocédée.

Selon des sources autorisées égyptiennes, ces questions ont été abordées jeudi entre M. Ariel Sharon, ministre israélien de la Défense, et le président Moubarak. Mais on ignore quelle a été la réponse égyptienne.

Mais le principal objet de la visite de M. Sharon portait sur la querelle frontalière qui oppose les deux pays à propos de Taba, une petite station balnéaire sur la mer Rouge.

La zone disputée fait à peine un kilomètre carré, et comporte un hôtel en cours de construction et un village de vacance israélien. Mais elle présente également un certain intérêt stratégique.

Les Égyptiens ont proposé un compromis: que Taba soit placée sous le contrôle d'une force multinationale de maintien de la paix pendant que l'affaire sera soumise à un arbitrage international. Après ces entretiens, un proche du président Moubarak a déclaré que l'Égypte avait toutes les raisons de penser qu'Israël se retirerait comme prévu.

Pendant l'après-midi, M. Stoessel et M. Ghali se sont rendu au Caire à bord du même vol. À leur arrivée, les deux hommes se sont dits satisfaits de leurs discussions informelles. J'espère que la visite de M. Ghali et les récents entretiens entre les dirigeants égyptiens et israéliens «conduiront à une solution des difficultés actuelles», a déclaré M. Stoessel.

En fait, les Égyptiens comptent sur un coup de pouce décisif des États-Unis pour amener Israël à respecter ses engagements d'évacuation totale du Sinaï, à la date prévue du 25 avril, estiment les observateurs au Caire.

On relève notamment au Caire que M. Stoessel a souligné, à l'issue d'un entretien avec le premier ministre israélien, que les États-Unis étaient des «partenaires à part entière dans le processus de paix», comme n'ont cessé de le rappeler les Égyptiens eux-mêmes, depuis 1979.

Pour eux, cela implique de la part de Washington une «intervention plus active» à chaque fois que «le mécanisme de la paix» semble grippé.

Dans le passé, à chaque fois qu'un blocage était constaté, ils avaient d'ailleurs demandé la tenue d'un sommet tripartite américano-israélo-égyptien, refusé par Israël qui a une conception moins interventionniste de Washington dans cette affaire.

Sharon a fait monter les enchères

par
Victor Cygielman
collaboration spéciale

JÉRUSALEM — Si l'arrivée inopinée de Boutros Ghali, à Jérusalem, hier, a surpris les milieux officiels israéliens, elle a littéralement «rendu fou de rage» le ministre de la Défense, Ariel Sharon, apprend votre correspondant d'une source très bien informée. Pourquoi cette colère d'Ariel Sharon?

D'abord, le ministre israélien de la Défense ne fut pas informé de la mission confiée au ministre d'État égyptien pour les Affaires étrangères alors qu'il venait de prendre congé, au Caire, jeudi après-midi, de Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des Affaires étrangères. Et patron de Boutros Ghali! Ensuite, Sharon, trouve cette mission «inutile».

En effet, en chargeant Boutros Ghali d'une missive personnelle pour Menahem Begin — et cela deux heures seulement après s'être entretenu, en tête-à-tête, avec le ministre israélien de la Défense — le président Moubarak manifestait on ne peut plus clairement son manque de confiance en Ariel Sharon, qui avait promis de transmettre au premier ministre d'Israël un message oral du président égyptien.

Bref, le torchon brûle, non seulement entre l'Égypte et Israël, mais aussi entre Moubarak et Sharon.

Dans les milieux proches du ministère israélien des Affaires étrangères, on murmure même que la tension actuelle avec l'Égypte serait due, pour une bonne part, aux «maladresses et exagérations» d'Ariel Sharon. Même le premier ministre Begin, nous assure-t-on, qui pourtant soutient, à fond, son ministre de la Défense pour tout ce qui touche à la Cisjordanie, à Gaza et au Golan, craindrait l'impétuosité de Sharon face à l'Égypte.

Lorsque le ministre de la Défense proposera, lors de la session du cabinet israélien, de notifier, officiellement, l'Égypte qu'Israël ajournait le retrait du Sinaï jusqu'à ce que tous les points de litige et différends soient résolus, Menahem Begin ne marcha pas. Le premier israélien recommanda que l'ensemble du problème soit réexaminé, après le retour d'Ariel Sharon du Caire, au cours de la prochaine réunion du gouvernement.

Cela dit, Menahem Begin estime lui aussi que l'Égypte de Moubarak «dépasse la mesure» et se livre à des actes «incompatibles avec l'esprit de Camp David». Le renforcement des effectifs blindés égyptiens, au Sinai, au delà des quotas agréés et l'arrivée à Gaza d'un nombre d'armes croissant, passées en fraude à travers le Sinaï (avec l'accord tacite des Égyptiens, armes destinées aux cellules de l'OLP), voilà deux des principaux griefs israéliens qui viennent ajouter au litige sur le tracé des frontières.

Pour rassurer Menahem Begin, le président Moubarak a envoyé, à Jérusalem, Boutros Ghali, qui sera succédé dans la capitale israélienne, demain, par Kamal Hassan Ali. Dans cet ultime effort pour conjurer la crise actuelle, les Égyptiens comptent aussi sur les États-Unis, dont le sous-secrétaire d'État Walter Stoessel, se trouve depuis deux jours à Jérusalem, et a déjà conféré trois fois avec le premier ministre d'Israël.

Plus personne ne le cache à Jérusalem: les conversations Moubarak-Sharon se sont soldés par un échec.

La visite-éclair (une demi-journée en tout) du ministre de la Défense au Caire, jeudi, en vue d'aplanir les différends israélo-égyptiens sur le tracé final des frontières entre les deux pays, n'a pas eu les résultats escomptés. À dix jours du retrait du dernier soldat israélien du Sinaï, l'impasse semble totale et les rapports entre Le Caire et Jérusalem sont plutôt tendus. La principale pierre d'achoppement un bout de plage de six cents mètres de long, à l'est d'Eilath, réclamé par chaque partie, cartes géographiques à l'appui.

À l'issue des entretiens, au Caire, Kamal Hassan Ali, vice-premier et ministre des Affaires étrangères de l'Egypte s'est déclaré «résolument optimiste». Et à en croire la radio d'État égyptienne, un accord se dessinerait autour du scénario suivant: Israël poursuivra le retrait de ses troupes, comme prévu par les accords de Camp David. Parallèlement, la négociation sur le tracé des frontières (le litige ne porte que sur 15 points, la plupart mineurs) continuera entre les deux pays, même après le 26 avril, fin de l'évacuation du Sinaï.

Les dirigeants israéliens accepteront-ils cette formule? Les réponses laconiques d'Ariel Sharon aux journalistes, après son entretien avec le président Moubarak et ses discussions avec Kamal Hassan Ali ne donnent aucune indication précise sur la réponse israélienne. «J'ai rendu compte de mes conversations au Caire au premier ministre Menahem Begin», s'est contenté de déclarer le ministre de la Défense, qui a refusé de répondre à la question: «Israël concluera-t-il son retrait du Sinaï, même si les différends frontaliers ne sont pas résolus le 25 avril?»

La plupart des observateurs diplomatiques, à Jérusalem, se disent convaincus qu'au dernier moment Israël et l'Égypte trouveront — avec l'aide probable des États-Unis — un «compromis honorable» qui permettra aux deux parties d'assouplir leur attitude, sans perdre la face.

«Personne, ici, n'ose même envisager, un seul instant, que la paix avec l'Égypte puisse être mise en danger pour quelques bornes frontières», nous a dit un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, à Jérusalem.

Ces propos expriment une critique sous-entendue d'Ariel Sharon, qui a convaincu Menahem Begin de faire monter les enchères à propos des «bornes frontières» et qui évince systématiquement Itzhak Shamir, ministre des Affaires étrangères dans les tractations avec l'Égypte.

CETTE CONSTITUTION N'EST PAS LA NÔTRE.

ELLE NE SERA JAMAIS LA NÔTRE.

GILLES RHÉAUME
Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

LOUIS LABERGE
Président de la Fédération des Travailleurs du Québec

NORBERT RODRIGUE
Président de la Confédération des Syndicats Nationaux

ROBERT GAULIN
Président de la Centrale de l'Enseignement du Québec

LE DEVOIR

CAHIER 3

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 17 avril 1982

Raymond Borde

Une encyclopédie vivante du cinéma

par Richard Gay

VICE-PRÉSIDENT de la Fédération internationale des archives du film (FIAF), fondateur et président de la cinémathèque de Toulouse, historien du cinéma, critique à la revue de Jean-Paul Sartre *Les Temps modernes* pendant de nombreuses années et à la revue *Positif* de 1954 à la fin des années 70, auteur ou co-auteur de plusieurs ouvrages sur le cinéma dont *Panorama du film noir américain*, de plusieurs monographies aussi dont une consacrée à Jean Renoir, Raymond Borde figure parmi les sommités mondiales du cinéma et constitue pour ainsi dire une encyclopédie vivante de culture cinématographique. Invité de la Cinémathèque québécoise à l'occasion de l'inauguration officielle, de la Maison du Cinéma, Raymond Borde y prononça une conférence intitulée «Naissance de l'idée de cinémathèque».

Court, le cheveu mince et blanc, le regard curieux, le geste alerte, l'homme est chaleureux. L'écouter, c'est vouloir le connaître davantage, lui poser mille et une questions sur de multiples aspects du cinéma, cet art qu'il connaît si bien et pour lequel il s'est passionné pendant toute sa vie. Et ces questions plusieurs n'ont pas manqué de lui poser pendant son bref séjour parmi nous.

Quant à moi, j'ai tout d'abord voulu savoir quelles étaient les préoccupations actuelles de la Fédération internationale des archives du film dont il est un des principaux responsables. Cette fédération, précisons-le, a été constituée au départ, c'est-à-dire en 1938, par quatre archives. Maintenant elle en comprend 66 dans 48 pays différents et rassemble à la fois des archives gouvernementales très puissantes et des archives d'associations privées. «Notre première grande préoccupation actuellement, explique Raymond Borde, c'est de susciter la création d'archives du film dans les pays où il n'y en a pas, c'est-à-dire essentiellement les pays du Tiers-monde et en cela nous sommes aidés par une recommandation de l'UNESCO votée en 1980 et qui incite les gouvernements à créer des archives s'ils n'en ont pas et à instaurer une législation pour obtenir le dépôt légal de leur production nationale et inciter au dépôt volontaire de la production étrangère. Le continent qui nous préoccupe beaucoup ces années-ci, c'est l'Afrique. Nous avons des cinémathèques à Alger, au Caire, dans la république du Congo et c'est tout. Ces pays, bien sûr, n'ont pas une grosse production cinématographique puisqu'ils démarrent sur ce plan, mais de toute façon depuis les origines du cinéma ou à peu près ils ont constitué des marchés importants pour les compagnies étrangères. On peut donc trouver à Abidjan, par exemple, tel ou tel film français qui est perdu. C'est donc là notre première préoccupation».

«La deuxième, poursuit Raymond Borde, c'est la conservation des films couleur. Pendant très longtemps, le cinéma 35 mm existait en noir et blanc, sur pellicule nitrate inflammable, et la grande préoccupation des archivistes était de transférer leur collection nitrate sur acétate. Puis il y a eu, pour eux, un âge d'or



Photo Jacques Grenier

où ils ont été tranquilles: c'était la production en noir et blanc sur acétate ininflammable. Il suffit pour conserver un film en noir et blanc sur acétate de le mettre dans un local où la température est maintenue à 12 degrés et où le degré parométrique est à peu près constant. Mais brusquement la couleur est apparue et a presque totalement éliminé le noir et blanc. Or la couleur se décompose à long terme irrémédiablement: au moins une des trois couleurs dominantes s'altère et alors toutes les nuances qui ont été voulues par le réalisateur ou le directeur de photographie disparaissent. La Fédération internationale des archives du film fait donc des recherches en liaison avec des fabricants de pellicule comme Kodak et on se demande à ce stade-ci si la solution ne serait pas de transférer tous les films couleur sur vidéo-disque ou vidéo-cassette. Enfin on ne sait pas encore exactement quoi faire».

«Notre troisième préoccupation majeure à la FIAF, ajoute Borde, c'est la prolifération à travers le monde des fausses cinémathèques et la piraterie des copies de films. Voilà ce qui se passe: dans un certain nombre de pays, notamment en Italie, en France aussi, et cela pourrait gagner le continent américain, grâce à des subventions des autorités locales ou régionales, se créent des organismes qui s'appellent cinémathèques et qui après avoir acheté quelques copies au marché noir ne font en fait que la projection. Conséquence, les producteurs qui nous font confiance, qui nous déposent des copies, se trouvent devant des demandeurs qui sont en fait des archives fantômes. Parfois aussi ces organismes piratent des copies, c'est le cas en Italie, par exemple. Nous avons donc été amenés à la Fédération à faire une déclaration solennelle contre la prolifération de ces fausses cinémathèques».

Enfin pour Raymond Borde, la FIAF est la préfiguration d'une éventuelle cinémathèque mondiale. Pour lui, par exemple, le temps où l'on pouvait dans un pays donné faire de la conservation sans travailler avec les autres nations, est complètement révolu. Et de cette collaboration de plus en plus étroite et de plus en plus nécessaire entre les pays naîtra probablement, selon lui, une cinémathèque qu'on pourra qualifier de «mondiale».

Mais en plus de diriger la cinémathèque de Toulouse spécialisée dans les travaux de recherche sur le cinéma français des années 30, et en plus de veiller à la vie des cinémathèques à travers le monde, Raymond Borde est aussi, nous l'avons dit, critique de cinéma. Pour lui, la critique a un rôle informatif qu'elle remplit, à son avis, parfaitement bien, mais aussi un rôle idéologique qui actuellement lui semble mal assumé. «Je regrette, dit-il, l'époque où les critiques s'engueulaient. Actuellement en France, il existe six ou sept revues de cinéma qui sont toutes de très bon niveau mais qui finissent par se ressembler. Ces revues disent finalement la même chose au même moment de tel metteur en scène ou de tel film. Je regrette un peu, par exemple, l'époque où il y avait des discussions violentes entre la revue *Positif* et *Les Cahiers du cinéma*, entre la droite et la gauche, entre les athées et les chrétiens. J'aimerais que la critique se remuscle, je la trouve un peu académique: je souhaiterais qu'elle retrouve un certain ton de violence parce que cela fait réfléchir les réalisateurs et le public».

Quant à la situation actuelle du cinéma, Raymond Borde a une vision plutôt optimiste des choses. «En Europe, explique-t-il, les creux de la vague a été atteint en 1980, au moment où la télévision a fait le maximum de ravages: les gens restaient chez eux pour voir des films à la télé et on pouvait se demander si le cinéma existerait encore en l'an 2000. Et puis, depuis deux ans, on assiste, en France tout au moins, à une remontée de fréquentation de 10% par année. C'est qu'il y a une saturation du petit écran et que brusquement les gens redécouvrent la beauté de l'image sur grand écran».

Quant à la production cinématographique elle-même, Raymond Borde se dit frappé depuis quelques années par le retour à un très grand professionnalisme et par la qualité de la mise en scène. «Dans le sillage de la nouvelle vague et du cinéma militant, précise-t-il, il y avait eu une tendance à mépriser certaines lois du discours cinématographique et maintenant, même dans des films strictement commerciaux, je suis frappé par la qualité du récit».

Et ce récit des films et celui de l'histoire du cinéma, Raymond Borde continue de les suivre en tant que critique, historien et conservateur d'un art qu'il aime et défend passionnément.

Le roman en mineur

par René Lapierre

ON ne sait pas au juste si ça tient du journal intime ou du roman, mais à première vue ça s'annonce bien. Voilà, nous disons-nous, un livre agréable: c'est léger, tendre, familier, bref, ça «se lit vraiment comme un roman pour une fois» (c'est écrit au verso). Installons-nous donc confortablement; la soirée sera calme. (Un coin bien tranquille, un bon fauteuil, une petite tisane ou un café, peut-être: Ah, lire!)

Le Coeur en quatre: ça n'était pas un mauvais titre. (— Mais ça ne veut rien dire! — Ah, au contraire, ça trompe rarement; voyez *Portrait de Dorian Gray!* Ou *La Défense Loujine*; ou *Lolita*, ou *Ennemies*... — Oui mais parfois... — Bon, bon; ça suffit.) Bon titre, donc: ouvrons. «Je n'oublie pas ce 9 décembre, à Stockholm, où Benjamin Usher m'a demandé si mon mari me plaisait, quel âge il avait.» Ça va. On a un peu l'impression de se trouver au cinéma, d'entrer gentiment dans un de ces films français tranquilles, intimistes et plutôt quotidiens qui se font ces temps-ci. (Claire Gallois est Française; l'un de ses derniers romans, *Une fille cousue de fil blanc*, a d'ailleurs été porté à l'écran il y a quelques années.)

À Stockholm, donc, où elle se retrouve à l'époque des prix Nobel, Alice rencontre Benjamin Usher, un grand Anglais un peu terne et plutôt chauve (mais assez entreprenant) dont elle refuse pour commencer les avances. Mais le lendemain, à la cérémonie de remise des prix, Alice suffoquée retrouve son Anglais de la veille en lauréat du Nobel de physique. Rien de moins. Et comme la réception officielle n'est pas des plus drôles, Alice émerveillée (Alice au pays du Nobel?) s'empresse d'aller rejoindre Usher qui l'emmène à son hôtel. Et d'un.

De retour à Paris, Alice retrouve sans trop d'accrocs les habitudes de sa vie «normale» entre son mari Christian (et de deux) et son fils Thomas. Et de trois. Le quatrième et dernier quart du coeur divisé d'Alice nous sera connu plus tard. Pour l'instant, c'est-à-dire dans les soixante premières pages du roman, le partage semble assez subtil. Usher est un physicien (brillant, cela va sans dire); il représente en quelque sorte le côté «ciel», l'aspect solaire si l'on veut des rêves, des désirs, du destin d'Alice. De Londres, où il lui téléphone souvent, il paraît exercer auprès d'elle une espèce de magie, un charme distant, doux et raisonnable. Usher est dans son lointain paré de tout le prestige qu'on réserve aux amants, sa tranquille assurance s'opposant avec éclat dans le coeur d'Alice aux recherches obscures de Christian, son mari, qui prépare avec patience une thèse sur l'art religieux roman. Ça n'est pas drôle tous les jours. Au milieu de tout cela Thomas, son jeune fils, essaie de garder Alice pour lui tout seul, travaillant sans relâche à se ménager dans le coeur de sa mère une place exclusive; cela (ce travail, ces manoeuvres, ce jeu) Claire Gallois le rend bien, dans son ambivalence et sa complexité.

Alice, donc, n'a pas la vie facile. Les choses se compliquent encore davantage lorsque Usher lui fait à Paris une visite surprise et l'emmène inopinément baiser dans un hôtel de passe sinistre, particulièrement déprimant. Alice commence alors à réaliser que son amant n'est pas irréprochable, et que sa relation avec lui risque de ne pas rester longtemps aussi satisfaisante et belle qu'à ses débuts, à Stockholm. Pire encore, Thomas semble confusément se douter de quelque chose; il commence à détester Usher et à bouder sa mère. Côté conjugal, ça ne s'arrange pas non plus. Christian n'a rien dit mais il semble à Alice que son attitude a changé, qu'il *sait* probablement mais qu'il n'attaque pas, se contentant pour l'instant de souffrir en silence et d'émettre des reproches muets. (Que d'hommes, que de dépendances: que d'enfants!) Bref, au milieu de ses trois quartiers de coeur Alice se sent de plus en plus indécise et coupable, craignant par exemple de reconnaître dans les conversations de ses amis une dénonciation déguisée, et manquant même parfois de se trahir toute seule. Alice a des problèmes, en somme. De jolis problèmes modernes, modérément *in*, avec un petit côté chic-négligé (le genre *loft*) qui d'habitude plaît assez. (Avez-vous aimé *Une semaine de vacances*, de Tavernier?)

Malheureusement, ici, Claire Gallois *aussi* semble avoir des problèmes. En lisant son roman, on conçoit peu à peu l'impression en effet que le personnage et la situation d'Alice (ses tensions intérieures, son morcèlement affectif) échappent à ses moyens, à la maîtrise de son discours. Comme si derrière le récit d'Alice (la narratrice) c'était l'auteur qui en arrachait, l'autorité de sa parole qui se défaisait. Là où l'existence d'Alice se complique pour de bon, il semble effectivement que le ton du livre se durcisse, que le récit progresse beaucoup moins bien. Ce qui était au début léger, fantaisiste, souple (on se disait: «c'est enlevé, il y a de l'humour») devient dans les moments difficiles mécanique, convenu, faussement ingénu (on se dit que ça devient long, qu'on voit moins bien...); dans la deuxième moitié du livre il arrive même parfois que le texte se «vide» tout à fait, qu'il se contente de s'allonger comme privé de pensée, en roulant sur des escaliers

Suite à la page 34

Le Coeur en quatre, Claire Gallois, Montréal-Paris' Leméac et Grasset, 1981, 277 pages.

Au TNM, la guerre, yes sir!

par Robert Lévesque

MARDI, huit des treize membres du conseil d'administration du Théâtre du Nouveau Monde, dont l'écrivain Roch Carrier, ont annoncé en conférence de presse que le successeur de Jean-Louis Roux, qui quitte la compagnie le 2 mai après seize ans de directorat, devra signer un contrat dont les paramètres indiquent clairement que ce directeur artistique sera dorénavant subordonné au directeur administratif, puisqu'en tout cas de désaccord entre les deux directeurs l'administration aura droit de véto sur la direction artistique.

Dans le milieu théâtral, c'est la consternation. Jamais n'a-t-on vu une telle situation où, d'avance et publiquement, un conseil d'administration de compagnie de théâtre, dont le rôle est d'assurer une gestion des budgets, prend sur lui de modifier les structures de direction et enlève à la direction artistique toute la liberté qui doit être la sienne pour qu'une pensée théâtrale puisse s'incarner dans un homme ou une femme qui dirige une troupe. C'est comme si Lagrange, dans la troupe de Molière, ne se contentait plus de compter les sous et interdisait à ce dernier le risque de se moquer des médecins.

Jean-Louis Roux a confié au DEVOIR, jeudi, qu'il croyait que ce conseil d'administration venait d'usurper des droits qu'il n'a pas. «Ces gens ne possèdent pas la légitimité du TNM, qui appartient beaucoup plus à ceux qui l'ont fondé et ceux qui lui ont conféré en y travaillant toute sa qualité, et ils agissent sans que personne ne leur ait demandé de modifier ainsi une institution théâtrale de trente ans». Pour lui, il s'agit d'une «mise en tutelle inacceptable».

Ce précédent, que plusieurs comparent à un putsch administratif, a provoqué plusieurs commentaires. Gilles Pelletier, qui dirige la Nouvelle Compagnie Théâtrale depuis 17 ans, et qui se retirera le premier juin pour laisser la place à Jean-Luc Bastien, affirme que cette double direction que veut instituer le conseil du TNM (où l'administration a droit de véto sur les décisions du directeur artistique) «ne marchera jamais». Il est impossible, pense M. Pelletier, que la personne en autorité dans un théâtre ne soit pas le directeur artistique. «Vous savez, le directeur artistique d'un théâtre c'est monsieur ou madame la compagnie, c'est lui qui représente tout, les administrateurs ne doivent pas prétendre à être autre chose que des gestionnaires au service d'une conception théâtrale».



Richard Gervais et Roch Carrier. (Photo Jacques Grenier)

À la NCT, plusieurs des membres du conseil viennent du milieu théâtral. Gilles Pelletier explique que l'absence de gens de théâtre au conseil du TNM, et surtout le fait que le directeur artistique lui-même n'en soit pas membre, fait en sorte qu'une situation comme celle qui vient de se produire au TNM est possible. Il affirme qu'il sera pratiquement impossible qu'un homme ou une femme de théâtre accepte ce contrat proposé publiquement par les administrateurs du TNM.

Jean-Claude Germain en pense autant. Directeur-général du Théâtre d'Aujourd'hui, Germain affirme que tout directeur artistique doit être directeur-général, c'est-à-dire dans le cadre de budgets gérés par ses administrateurs posséder la main-haute sur tous les aspects du fonctionnement de la compagnie, de la publicité au choix des pièces et au prix des places, tout cela relevant d'une pensée théâtrale. «Ce contrat que le conseil du TNM propose publiquement, avec ses limites, ça me fait penser à un «blind date» et je ne vois pas qui va prendre le risque», affirme Germain. Pour lui, il est dommage que cette attitude du conseil, qui ressemble plus à un procès fait à Jean-Louis Roux, un vote de non-confiance, devienne maintenant un carcan qu'on impose à son successeur. Il est clair pour le directeur-général du Théâtre d'Aujourd'hui que le conseil du TNM vient d'outrepasser ses droits, et de créer une situation d'impasse où personne n'acceptera de prendre la succession en un tel contexte.

Rappelons que la semaine dernière une pétition signée par quarante personnalités du monde théâtral avait souligné l'importance de sauvegarder cette independance artistique, et avait demandé des comptes en ce sens au conseil d'administration du TNM que Jean-Louis Roux avait accusé de «sabotage» le 2 avril. Le conseil, pressé de toutes parts de mettre cartes sur table, a répliqué en rendant public ce contrat où il est écrit que le directeur artistique établit la philosophie, la politique et l'orientation artistique du TNM «sous réserve de l'approbation du conseil d'administration» (point 1 b), et «qu'aucun contrat, aucune commande, ni aucun engagement quelconque ne devront être passés, faits ou souscrits au nom du TNM par le directeur artistique sans l'accord préalable du directeur administratif» (point J), et «qu'en cas de désaccord entre le directeur artistique et le directeur administratif, le différend est tranché par le conseil d'administration» (point K).

C'est donc, dans les faits, une bataille qu'a décidé de mener le conseil d'administration, une bataille dans laquelle Me Claude Armand Sheppard a lancé publiquement le cri de ralliement en affirmant à la presse que «c'en est fini de l'époque où la direction artistique chapeautait tout le monde au TNM».

Suite à la page 34

Les musées à l'heure des vaches maigres

par René Viau

SI, depuis 1976, Québec a plus que quadruplé son aide financière aux musées, 1982-1983 sera, — là comme ailleurs, compressions obligent —, l'année des vaches maigres. L'aide du gouvernement apportée aux musées privés et aux centres d'exposition ne sera indexée que de trois pour cent. Quant aux musées d'État, le Musée du Québec et le Musée d'art contemporain, leur budget restera sensiblement le même que l'an dernier soit respectivement 2,021,300$ et 1,356,700$ selon les chiffres de 81-82.

Ils devront, ainsi armés, assumer la croissance des crédits réservés au traitement de leurs employés.

Le budget de la Direction générale des musées du ministère des Affaires culturelles reste à peu près stationnaire avec 12,468,700$. Coordonnant l'aide aux musées privés et chapeautant les musées d'État, la Direction générale des musées a fait tout récemment parler d'elle en voulant greffer au Musée d'art contemporain et au Musée du Québec des comités consultatifs de programmation portant sur toutes les activités de diffusion. «Il s'agit d'une structure de participation ouverte sur l'extérieur pour doter le musée d'antennes dans la population, soutient M. Juneau de la Direction générale. De toutes façons, dans leur fonctionnement, c'est au directeur que reviendra le dernier mot», réplique-t-il à ceux qui y voient un danger de diminuer le rôle et les responsabilités des professionnels par ces comités pouvant trop facilement se transformer en terrain d'affrontement.

Vu la disette, les fonctionnaires de cette même direction doivent mettre en veilleuse leur projet d'un Musée national de la «civilisation» de 35$ millions pour Québec. En fait, c'est une version corrigée de ce fameux Musée de l'homme d'ici qui a fait couler tant d'encre. Si on garde ce futur présentoir grandiose à la ceinture fléchée pour des jours meilleurs, ailleurs c'est toujours le statu quo. Sur sa presqu'île de la Cité du Havre, le Musée d'art contemporain ne dispose toujours pas de locaux pour montrer sa collection permanente. Le dossier de sa relocalisation au centre-ville devient de plus en plus mythique. Il est à prévoir que les restrictions budgétaires affecteront une partie de ses activités. Comment? On ne sait pas encore. À Québec, on a oublié que le Musée du Québec pour sa part méritait mieux que cela même si sa vocation de musée d'art a été confirmée à la suite du débat du Musée de l'homme d'ici. Le Musée des beaux-arts de Montréal, dont la subvention de Québec reste «constante» rogne sur les services, ceux de la diathèque de même que l'important secteur de l'animation ou le poste de responsable, vacant, ne sera pas comblé. Il est vrai que le Musée des beaux-arts s'est aussi payé le luxe d'un déficit Largillierre qui tombe plutôt mal. Comité interne et gestionnaires des H.E.C. s'y penchent sur l'épineuse question des structures — il y a eu, on s'en souvient pas mal de bisbille au conseil d'administration — ainsi que sur sa vocation au sein du réseau muséologique.

Dans ce réseau muséologique d'une cinquantaine d'établissements privés, la «stabilisation» inquiète. On y disposait l'an dernier venant de Québec de 1,200,287$ repartis entre 15 établissements pour l'amélioration de l'équipement et des bâtiments et de 4,759,671$ distribués à 52 institutions pour le fonctionnement. Ajoutez à cela trois pour cent et soustrayez 900,000$, le coût des travaux déjà engagés pour les améliorations au Musée du Séminaire de Québec et le compte y sera, après ce calcul indigeste, pour 1982-83.

Dans les musées, «c'est la becquée en attendant Godet», se lamente Nicole Lemay de la Société des Musées québécois. «À Québec, on a toujours le même gâteau à se partager avec le même nombre de convives». Regroupant la majorité des muséologues québécois, la Société des musées se veut l'interlocuteur privilégié du gouvernement en la matière. La Société déplore que le dossier clef de la formation et du perfectionnement des gens en place dans les musées soit abandonné au Ministère de l'Éducation comme du reste échappe dorénavant aux Affaires culturelles le développement des musées scientifiques. «En l'absence de formation universitaire en muséologie, les besoins sont immenses, souligne Nicole Lemay». Même la Société des musées québécois qui exerçait un leadership dans le domaine du perfectionnement se demande comment payer le coordonnateur qui en a la responsabilité. Au chapitre de la restauration, l'ouverture récente du Centre de conservation du Québec créera certes une amélioration notable mais c'est loin d'être suffisant par rapport aux besoins puisque le Centre dirigé par Laurent Bouchard accorde la priorité aux musées d'État. La-dessus les recommandations du rapport DesGagniers rédigé pour le compte du ministère des Affaires culturelles sur la conservation du patrimoine muséologique en juin 1981 pourtant sont claires. Ce document préconisait également la multiplication des foyers d'interventions et de premiers soins devant l'urgence nécessitée par la condition déplorable de bien des artefacts. Là encore on demeure rivé à des voeux pieux. Depuis belle lurette et après la manne des immobilisations et des budgets de fonctionnement des années 77, la Société attend que Québec soutienne l'effort dans ce domaine des musées. Côté diffusion, on veut faire connaître d'abord les musées privés et centres d'expositions. La plupart d'entre eux ne sont même pas signalés par une pancarte officielle le long des routes! En formation et en perfectionnement des gens en place dans les musées, les besoins sont immenses. On cherche aussi des fonds chez les municipalités. La stratégie consiste à situer les musées en tant qu'agents actifs du développement régional tant culturel que social et économique. Pour aller chercher des dons et de l'argent du privé, il faudrait que le législateur soit sensibilisé aux avantages pour les musées des abris fiscaux ou de procédés tels la dation... Le chemin est long.

Cette croissance zéro et le statu que dans les gros dossiers, celui du Musée du Québec «revitalisé» en musée d'art, celui de la relocalisation du Musée d'art contemporain, n'est qu'une halte pour mieux sauter rassurent les technocrates angéliques de la Direction générale des musées. La situation renforce la grogne et la rogne des «travailleurs culturels» selon se terme miraculeusement remis à la mode, du moins dans les discours de Clément Richard. Quant au saut de l'ange, c'est vraisemblablement vers le Musée de la «civilisation» qu'il conduira, dès qu'on a aura les moyens. Pendant ce temps-là, l'art vivant ne dispose pas vraiment des ressources adéquates à sa diffusion et le problème des plates-bandes du Musée des beaux-arts est loin d'être clarifié.

Après on ne sait plus combien de consultations, de parties de ping-pong avec les fonctionnaires, de documents gouvernementaux qui s'échelonnent à la queue leu leu: *Le Musée du Québec en devenir* en août 1979 sur le Musée de l'homme d'ici, *Musées et Muséologies nouvelles perspectives* en novembre 1979, le *Rapport final du groupe de travail sur les musées scientifiques* en mars 1980, les audiences publiques sur l'avenir du Musée du Québec peu avant et enfin le document DesGagniers du juin 1981. *La conservation du patrimoine muséologique*, la réflexion théorique semble bien amorcée; doublée d'une

Suite à la page 34

Le livre de poche: nouvelles

par
André Roy

F. Scott Fitzgerald: **La Fêlure,** Gallimard, coll. Folio, no 1305, 502 pages.

Truman Capote: **Un arbre de nuit,** Gallimard, coll. Folio, no 1339, 214 pages.

Tennessee Williams: **Le Boxeur manchot,** U.G.E., coll. 10/18 «Domaine étranger», no 1464, 270 pages.

PAR le roman ou la nouvelle, mais aussi par le théâtre, l'écrivain américain est moins un insoumis qu'un dénonciateur: le grand Rêve américain se doit d'être vu sous toutes les coutures pour révéler ses aberrations. Dans le quadrillage précis de la réalité, où l'ironie n'est jamais absente, ce sont les déshérités, les petits, les marginaux, les Noirs qui servent l'écrivain dans la remise en question — loin d'être toujours radicale — d'un système fondé sur la force et l'argent. Dans l'équilibre précaire entre le constat et la contestation, l'écrivain américain se sait toutefois initiateur d'un espace culturel, espace proposé et arpenté en tous sens; si le texte est porteur de rêves, il est surtout hautement chargé symboliquement: le livre est lourd du poids de l'histoire et de la réalité, de la prolifération et de la naturalisation des mythes. La nouvelle, genre contraignant, avec ses règles propres, lieu de trouvailles où la griffe de l'auteur doit se reconnaître dès les premiers mots, ne diffère pas tellement du roman: elle doit être symbiotique; elle ne fait pas uniquement partie d'une tradition littéraire mais aussi du tissu même de la société.

Qu'on lise Fitzgerald, Capote ou Williams, on y verra la manifestation et l'analyse du grand Rêve américain, rêve qui n'est pas le lieu de l'utopie mais celui de la désillusion. Pour Scott Fitzgerald, les Etats-Unis sont une Babylone, mais une fois visitée on en est exclu comme le dernier va-nu-pieds. Lui qui voulait écrire pour devenir riche, riche devenu il mourra pauvre et oublié, sa femme Zelda enfermée dans un asile suisse. Dans *la Fêlure,* qui contient seize nouvelles et textes autobiographiques, on peut suivre inégalement, à travers passions et souvenirs, le désastre d'un rêve.

Chez Capote, les petites gens ne peuvent être que des victimes: par la fatalité, les innocents deviennent coupables, les naïfs sont punis. Le monde intérieur de chaque être a beau d'être pur, le monde extérieur sera inexorablement celui de l'impureté: par lui, arrivent les catastrophes qui empêchent de vivre ses rêves et de réaliser ses désirs, en désharmonisant les couples et les groupes. Toute quête est pervertis d'avance; rares sont ceux qui en sortent glorieux, vainqueurs. Si le petit garçon pauvre nommé Pépin-de-Pomme peut gagner une bonbonne remplie d'argent à Noël, M. Hamurubi qui veut en raconter l'histoire verra ses textes partout refusés; Miss Bobbit, petite fille intelligente et débrouillarde, se fait écraser par l'autobus qui devait l'amener à Hollywood où elle espérait devenir une grande star.

Le monde, chez Tennesse Williams, revêt, là aussi, tous ses caractères d'irréalisation: il empêche le héros de devenir ce qu'il souhaite, rien ne peut être contrôlé par lui. On vit dans un narcissisme profond (le boxeur, manchot, statue d'Apollon brisée, sait qu'il peut encore séduire les hommes), dans une affectivité informe et dans la douleur physique, et on ne pourra jamais se désaliéner. La famille, la religion et la sexualité menacent tout un chacun, et les conflits qu'elles provoquent se résolvent par la mort. L'entrée dans un monde adulte que l'on croyait aussi pur que celui de l'enfance ne peut que mener à la défaite, comme si la vie n'était qu'un long chemin à parcourir pour expier les fautes, les péchés de tous les autres hommes et femmes; c'est un monde où l'incomplétude sort toujours triomphante. Anthony Burns est un petit fonctionnaire terne, sans vie et sans sexualité; il retrouve joie et volupté sous les mains violentes d'un masseur noir et se fera dévorer par lui, et ses os seront jetés dans les eaux immobiles d'un lac. Edith Gelke, peintre en vacances près d'Acapulco, ne peut supporter la présence de deux écrivains amants; elle sombrera dans la folie comme à peu près tous les membres de sa famille, tribu d'ivrognes et de dégénérés sexuels. Le boxeur manchot, si beau, finira sa vie sur la chaise électrique; Alma, fille d'un pasteur et d'une mère puritaine, commence à fumer et à se teindre les cheveux, et meurt les mains vides après avoir été prostituée à la Nouvelle-Orléans, son fils disparu. Que l'on soit, chez Williams, vagabond céleste ou vierge folle, on ne peut échapper à la malédiction.

Le monde américain est sans pitié; les individus qui affrontent cette vérité s'épuisent dans la dégradation naturelle et la destruction volontaire à l'ignorer.

■

Virginia Woolf: **La Mort de la phalène,** Le Seuil, coll. Points/Nouvelles, no R 59, 248 pages.

Trente nouvelles, dont plusieurs inédites en français, qui constituent pour V. Woolf une approche théorique de l'écriture. Les premières, volontairement elleptiques, font place à d'autres où l'art de conter se déploie brillamment pour se clôre dans un délire défaillant. Le recueil est inégal mais ne cesse d'étonner. À lire à l'occasion du centième anniversaire de naissance, cette année, de cette grande écrivaine.

■

Sherwood Anderson: **La Mort dans les bois,** U.G.E., coll. 10/18 «Domaine étranger», no 1466, 429 pages

Du Tourgueniev américain, vingt-neuf nouvelles qui sont la description tendre et ironique d'individus en petites gens. L'être américain est un orphelin en quête de son double, et le miroir qui le reflète est brisé en mille morceaux. La recherche de la vérité est menée avec passion, mais le parcours est bâtard, et la vérité se révèle fausseté. Un recueil doux-amer.

■

Nelson Algren: **L'Homme au bras d'or,** Gallimard, coll. Folio, no 1320, 533 pages

Le monde du crime et de la drogue de Chicago traduit par Boris Vian en argot français à peu près illisible pour tout lecteur québécois.

■

Edmund Wilson: **J'ai pensé à Daisy,** U.G.E., coll. 10/18 «Domaine étranger», no 1463, 277 pages.

Le New York des années 20, de la *lost generation* qui vit à Greenwich Village, nostalgique, où l'on tente d'abolir les barrières entre le rêve et la réalité de l'amour.

■

Erskin Caldwell: **Les Voies du Seigneur,** Gallimard, coll. Folio, no 1330, 216 pages.

Techniquement, le meilleur roman de l'auteur de *La Route du tabac,* austère et dénonciateur.

Le Salon du livre de Québec en pleine maturité

par
Jean Royer

LE Salon du livre de Québec, qui en est à sa onzième année d'existence, semble arrivé à maturité. Par son thème «Une rencontre avec l'écrivain» et ses nombreuses activités d'animation, l'événement se fait autant culturel que commercial. Québec étant aussi le plus important bassin de lecteurs du Québec, les divers media écrits et électroniques participent activement au Salon du livre.

Le Salon s'ouvrira mardi prochain et accueillera le public jusqu'à dimanche. Il sera ouvert tous les jours de la semaine de 13 h 00 à 21 h 30. La fermeture se fera dimanche le 25 avril à 18 h 00.

Le programme du Salon du livre de Québec est fidèle à son thème «Une rencontre avec l'écrivain». En effet, ce qui est impressionnant, c'est qu'on prévoit pour chaque jour de la semaine accueillir pas moins de quarante écrivains. Pour la fin de semaine, le programme du Salon prévoit la présence d'au moins quatre-vingts écrivains par jour. Rencontres, signatures, lancements, colloques permettront au public de mieux connaître les écrivains québécois et étrangers.

Du côté québécois, les grandes vedettes qui ont publié cette année ou récemment seront présents: Marie-Claire Blais (qui publie un nouveau roman), Gaston Miron, Jacques Godbout. Roch Carrier, Yves Beauchemin, Lise Payette, etc. Du côté français, les éditeurs accordent aussi beaucoup d'importance à l'événement. Ils savent que le Salon du livre de Québec reçoit chaque année environ cent mille (100,000) visiteurs, soit au moins le double du Salon de Montréal. Aussi les éditeurs de Françoise Dorin, Jean d'Ormesson et Janine Boissard n'ont pas hésité à venir lancer à Québec, avant même Paris, les derniers ouvrages de leurs auteurs.

D'autre part, des éditeurs et des organismes culturels profitent pour attribuer leurs prix littéraires chaque année au Salon. Le Prix Robert-Cliche, créé par le Salon il y a quatre ans et publié par les éditions Quinze. Le Prix Octave-Crémazie, à la recherche de nouveaux poètes, créé par le Salon et édité par Leméac. Le prix Canada-Belgique, décerné par le Conseil des Arts du Canada. Le prix Edmond-Nevers, attribué pour la première fois cette année par l'Institut québécois de la recherche sur la culture pour récompenser une thèse de maîtrise sur la culture. Enfin, le nouveau prix Adrienne-Choquette, décerné par la section de Québec de la Société des écrivains canadiens de langue française à un écrivain pour l'ensemble de son oeuvre.

L'animation du Salon veut aussi intéresser tous les âges. On y présentera du théâtre pour le Troisième Âge, un rallye du livre pour les jeunes curieux de circuler entre les stands, un atelier d'écriture pris en charge par la Fédération québécoise des loisirs littéraires.

Des colloques et tables rondes sur des sujets spécialisés devraient aussi intéresser le public. Les thèmes: le théâtre est-il en crise? De son côté, la station de radio CKRL-FM diffusera en direct trois colloques dont les thèmes seront: le métier d'écrivain, les écrits politiques et autour de l'écriture.

D'autre stations de radio, dont Radio-Canada avec Richard Joubert, seront aussi présentes au Salon du livre pour rencontrer les écrivains. Ce qui est nouveau pour Québec. Rappelons que le Salon du livre de Québec est organisé par M. Lorenzo Michaud et son équipe.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896

☆m Éditions de minuit



Luce Irigaray

Ouvrages de Luce Irigaray

Passions élémentaires)1982)	$10.20
Amante marine (1980)	$10.75
Et l'une ne bouge pas sans l'autre (1979)	$ 2.60
Ce sexe qui n'en est pas un (1977)	$12.20
Spéculum. De l'autre femme (1974)	$23.00

en vente chez votre libraire
Diffusion: **Dimedia Inc.**

UNE MINE INCOMPARABLE D'INFORMATIONS.

LES ACADIENS DES MARITIMES



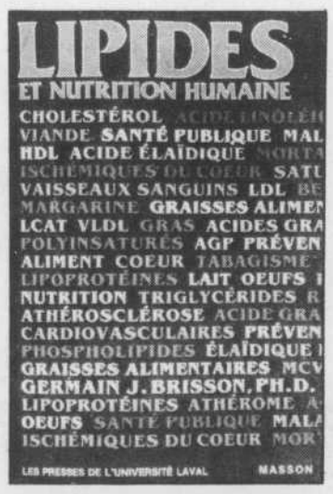
Des spécialistes en divers domaines ont contribué à cette somme encyclopédique sur la réalité acadienne d'hier et d'aujourd'hui.
En tout, quinze études solidement documentées abordent tour à tour des aspects aussi variés que l'histoire acadienne, la géographie du territoire acadien, le peuplement et la croissance démographique, l'économie, la politique, la place et le rôle de l'église, l'évolution des droits linguistiques et culturels, l'histoire de l'enseignement et les divers aspects de la culture acadienne: traditions, littérature et arts.

691 pages - Par la poste $25.00

Centre d'études acadiennes
Université de Moncton
Moncton, N.-B. E1A 3E9

• Le cholestérol alimentaire représente-t-il vraiment un danger de maladies cardiovasculaires? • A-t-on trop exagéré les bienfaits des acides gras polyinsaturés? • Que doit-on penser des huiles végétales partiellement hydrogénées? • Pourquoi cette controverse entourant les graisses alimentaires? Autant d'interrogations, parmi d'autres, soulevées par les effets des corps gras alimentaires sur la santé et auxquelles tente de répondre le docteur Germain BRISSON dans son ouvrage:

LIPIDES ET NUTRITION HUMAINE



Ce livre, affirme le docteur Pierre Grondin dans sa préface, marque la fin d'une austérité alimentaire futile, qui aura duré plus d'un quart de siècle, fait couler beaucoup d'encre, suscité les diètes les plus farfelues, donné naissance même à des «religions» alimentaires et surtout, c'est ce qui est regrettable, assaisonné chacun des repas de milliers de personnes d'un amer sentiment de culpabilité. La lecture attentive de tout cet ouvrage va faciliter dans le domaine de la nutrition un retour au gros bon sens.

ISBN 2-7637-6964-0 *208 pages, 57 figures, 24.50$*

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR:

BON DE COMMANDE Date .....
Veuillez m'envoyer ..... exemplaire(s) de l'ouvrage LIPIDES ET NUTRITION HUMAINE. L'ex. 24,50$
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $ .....
☐ MASTER CARD NO .....
VISA NO .....
Date d'expiration de ma carte de crédit .....
Signature ..... Tél.: .....
Nom (en majuscules) .....
Adresse .....
..... Code postal .....

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
AVENUE DE LA MÉDECINE, CITÉ UNIVERSITAIRE, SAINTE-FOY

ROMANS DE CHOIX

L'après-viol

Sol Stein
Un roman-message d'une romancière de haut calibre qui sait nous faire vivre intensément le drame d'une jeune femme violée par son voisin, l'enfer de *L'après-viol* provoqué par une société qui demeure sourde aux cris de ces centaines de milliers de femmes qui traversent l'épreuve qu'on leur impose.
384 pages, 6" x 9" **$13.95**

Un endroit où aller

Robert Penn Warren
Deux fois Prix Pulitzer, reconnu par la critique comme l'un des grands, Warren nous fait vibrer en nous racontant, comme seul il peut le faire, la vie d'un homme du Sud des États-Unis, né dans une misérable ferme de l'Alabama, qui devient célèbre et follement amoureux de Rosette, belle et ardente sudiste.
464 pages, 6" x 9", **$15.95**

Le grand pardon

Daniel Saint-Hamont et Alexandre Arcady
(Roman tiré du film du même nom) Raymond Bettoun (Roger Hanin dans le film), stature d'athlète, jovial et chaleureux, règne en maître incontesté sur sa "Famille". Il est le patron d'un "nouveau milieu" sur le Paris trouble de la nuit. Le malheur s'abattra sur sa famille le jour où il décidera de devenir le parrain de l'Europe.
Ce roman est beaucoup plus qu'une histoire policière mouvementée; c'est une trame profondément humaine où toutes les passions se rencontrent.
328 pages, 6" x 9", **$12.95**

L'enchanteur et nous

François-Régis Bastide
Entre Kerstin, sereine pianiste, sa fille Sheena, l'ardente, la comédienne -- l'une fût l'épouse de Nils, l'autre l'est encore --, et la toute jeune, la toute blonde Lily, la fille de Sheena, dont Nils est fou sans l'avouer, il y a une tension singulière d'une énigme à découvrir. La gravité s'y fait tendresse, l'amour y est musique, charme, espoir. Épreuve, initiation, il y a de tut un peu à Yxsund, en Suède, ou Nils règne sur trois maisons, sur trois femmes.
419 pages, 6" x 9", **$14.95**

L'homme-soeur

Dominique Tabone
Avec *L'homme-soeur,* ont peut tout faire: voler plein ciel, regarder le soleil se lever sur le premier matin du monde, faire des pieds de nez aux vieux monstres qui trainent dans les coins de la vie et... réinventer l'amour.
240 pages, 6" x 9", **$10.95**

Toujours partir

Anne Tyler
Une honorable mère de famille est kidnappée par un jeune voleur de vingt ans qui décide de lui faire traverser les États-Unis. Elle qui voulait fuir de toute façon, elle qui se savait laide et mal aimée, qui se sentait inutile, va reprendre son existence en mains et vivre pleinement sa cocasse aventure. Des pages drôles où l'humour ne s'efface que devant l'amour et la tendresse.
266 pages, 6" x 9", **$10.95**

Les rives de l'Irrawaddy

Henri Coulonges
Un jeune homme follement amoureux entre clandestinement en Allemagne durant la guerre pour tenter de faire fuir la jeune femme qu'il aime et qui est retenue prisonnière dans un camp de redressement nazi. Rythme haletant, aventures captivantes et passionnées.
404 pages, 6" x 9", **$14.95**

Le royaume inconnu

Kathleen Raine
L'auteur de *Adieu prairies heureuses* nous offre cette fois, en même temps qu'un très beau roman, l'histoire d'une âme, celle d'un coeur et d'un esprit attachants.
372 pages, 6" x 9" **$13.95**

Preuves d'amour

Shirley Ann Grau
Saga d'une riche famille de la côte Est des États-Unis. Superbe méditation et suspense sur l'obsession amoureuse d'une famille de trois générations aux prises avec l'absence d'amour.
280 pages, 6" x 9", **$11.95**

La malédiction des Hallman

Ross MacDonald
À la suite de l'assasinat d'un sénateur de Californie, une enquête menée par un détective privé à la demande d'un membre de la famille Hallman, amène les membres de cette famille à s'entre-déchirer par soif du pouvoir, de l'argent et du plaisir.
260 pages, 6" x 9", **$11.95**

Le milieu de la vie

Margaret Drabble
Un roman plein d'humour, de cocasserie, de pittoresque mais aussi une oeuvre lucide et sincère, l'univers d'une femme arrivée à la moitié de son chemin et qui doit s'adapter à chaque moment de chaque jour.
352 pages, 6" x 9", **$12.95**

Kaé, ou les deux rivales

Mme Sawako Ariyoshi
La plus prestigieuse romancière japonaise nous offre un roman qui est en même temps un beau document sur les moeurs japonaises. C'est l'histoire dure d'une rivalité entre deux femmes qui ne veulent pas partager leur amour pour le même homme. Cette histoire paraîtrait banale si les deux femmes qui aiment Umpei n'étaient pas sa mère et sa femme.
238 pages, 6" x 9", **$10.95**

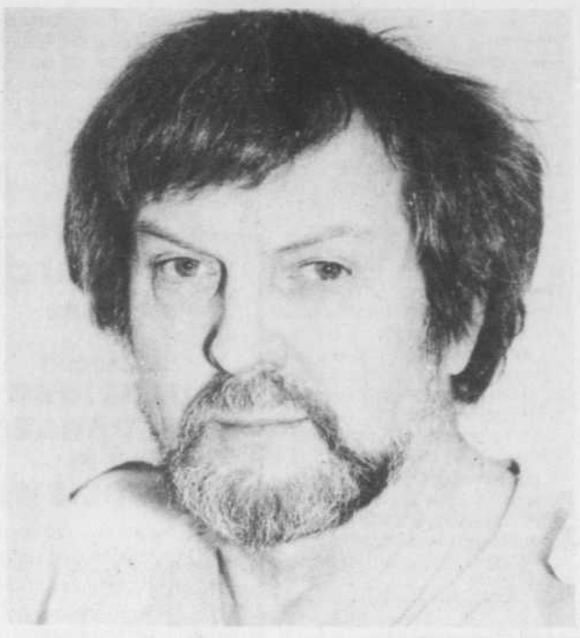
Je ne veux pas que tu meures

Brett Singer
Une histoire d'amour, passion à la *Love Story.* Ce roman a connu un énorme succès aux États-Unis et doit prochainement être porté à l'écran.
260 pages, 6" x 9", **$10.95**

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Les raccourcis de Roger Fournier

par Madeleine Ouellette-Michalska



Le cercle des arènes, éd. Albin Michel, Paris, 1982, 274 p.

IL faut traverser la première page. Roger Fournier ne pouvait ouvrir plus maladroitement *Le cercle des arènes*. Sébastien, jeune Québécois de vingt ans, sort de la station de métro Sèvres-Babylone à Paris. «Ça sent bon, les femmes sont belles, et il a l'impression que des éclairs au chocolat volent dans les airs.» Ode macho et trémolo.

Et puis voilà l'humour. Et voilà qu'une bonne odeur de pain, de sueur, de bête humaine se dégage. Très tôt, ce personnage naïf impose son monde et son mal. Très tôt, il lance le grand cri primal: «Papa! Papa! Papa!» Mon Dieu, est-ce possible, on ne crie plus maman. La littérature québécoise semble avoir fait un pas. Elle est sur le point de se trouver un père.

Le cri est entendu. Le père débarque à Paris. Un homme d'affaires. Il trimbale de beaux cuirs, de beaux vêtements, des devises fortes. Il peut tout s'offrir. La culture, la grande bouffe, les grands vins, les grands hôtels. La paternité mûrit. Père et fils s'embrassent, se saoulent, se tâtent le poil, font du bruit. La carte postale classique. Le Québécois - moyen - en - voyage qui refuse de passer inaperçu, croyant ainsi forcer la confirmation d'une virilité et d'une légitimation refusées par l'histoire.

Or, Sébastien est précisément un bâtard dont la mère n'a jamais été conduite à l'autel. Il trouve la ville trop belle, l'architecture trop mesurée, le cartésianisme trop rigide, la civilisation française trop accablante. Oscillant entre la fascination et l'imprécation, il dit: «Ça pue le vieux foutre qui a fermenté pendant des siècles. C'est ça la France. Le royaume des cons.» /.../ Pour un Français qui a du génie, y en a cent mille qui promènent un sourire niais.»

Le père a quarante-cinq ans derrière lui. Il ne se sent pas menacé. Il voit les choses d'un autre oeil. Pour lui, la civilisation ce n'est pas le guide Michelin déroulé par Sylvie, sur un ton très 16e arrondissement, entre Paris et Nimes, mais «le désir fait chair», la transgression consentie — «dans la racine du mot voyou, il y a aussi celle du mot voyant». Non plus le Verbe, la jactance froide, les langues de feu pleines d'esprit. Non pas les fines mains, les fines bouches, les cols Mao et les dialectiques sublimes qui vous fendent les cheveux en quatre sans en palper l'odeur et la texture.

Non. Avec Roger Fournier, on prend des raccourcis. Le chemin de l'instinct. Le parcours de la mémoire et du sang. L'élan vital captant dans le grouillement des foules ce qui peut «donner forme au vieux rêve de la collectivité». Un appétit de bonheur qui trouve dans la contemplation de l'ogive, le corps à corps sensuel avec la terre et la fête dyonisiaque, l'épaisseur de mystère et de sacré ayant résisté à l'usure des siècles. Et peu importe que cela ébrèche des théories, érafle des bonnes manières, déplace les ornières du bon penser français, catholique ou défroqué, mais judéo-chrétien et binaire.

Les psychanalystes auront de la matière à se mettre sous la dent. *Le cercle des arènes* récite Freud sans omettre Mélanie Klein (qu'on n'a probablement jamais lue). On met en pièces l'Oedipe inventé par ceux qui ne savent pas jusqu'où le désir peut aller. On met en scène l'inceste père/fils, celui que l'Occident a toujours colporté dans sa philosophie, ses théories, ses rites initiatiques et ses structures de pouvoir, mais refusait d'assumer au niveau du désir.

Ce roman peut séduire ou choquer, mais on n'échappe pas à Roger Fournier. Comme Riopelle, son compatriote, il travaille dans une matière épaisse qui colle aux doigts. Il vous malaxe la chair des mots, la chair du monde, d'un geste large qui a apprivoisé de grands espaces, de grandes terreurs, de grandes questions auxquelles aucun livre ne peut répondre. Il vous lance des éclats de rire qui font oublier la gravité de l'entreprise, la quête d'une vérité qui sera découverte par le corps.

Le cercle des arènes se termine par une double corrida où se brouillent les pistes et s'emmêlent les symboles. Le taureau «mâle lancé vers la femelle universelle» est tué par le torero, castration suprême masqué par l'esthétique de la fête. Sébastien se sent à la fois l'un et l'autre. Mais pour devenir homme, il doit accomplir le meurtre symbolique: tuer le père, l'écraser au sol comme une femme. D'où cette échauffourée ambiguë en plein centre de l'arène, où l'on voit le fils, nu, allongé sur le père également nu, se gorgeant «de sa chair privée de vigueur, de son sang apaisé, de ses muscles vidés de leur énergie.»

Tuer le père, c'est rejoindre la mère qui sommeille en tout homme. Il y a chez les personnages, une inversion constante des rôles masculin/féminin qui compose avec les anciens poncifs du «vrai mâle» enfilant les femelles comme un chapelet. Le mâle abhorre le «gluant féminin» et redoute «l'utérus», boîte de Pandore qui risque à tout moment de s'ouvrir sur le monde et d'y répandre le malheur.

L'inversion sociale s'effectue à plusieurs niveaux. Sylvie qui sert de guide à Sébastien et son père dans la descente aux arènes s'initie au «parler québécois». Suivant l'exemple des critiques populistes français à la sortie du dernier Fournier, elle répète «Tabarnac», «câlisse», «je m'en sacre!» — liberté, égalité, fraternité. — Elle fait l'amour comme beaucoup d'hommes, se satisfait et oublie ensuite ce qui s'est passé, mais elle prend soin de rassurer son monde, à commencer par l'auteur: «Je ne suis pas une féministe, je suis une vraie femme.» Une vraie!

Comme Ariane, elle guide Thésée vers le labyrinthe où sera tué le Minotaure, et s'efface ensuite, laissant les deux hommes, père et fils, à leur reconnaissance mutuelle. Fournier emprunte toujours au fond mythique. Dans *Les cornes sacrées*, on fuyait le père châtreur pour retrouver la mère en Crète avant de célébrer le retour du dieu Pan, premier des dieux rustiques. Cette fois-ci, on court vers la France — «Paris est un ventre ouvert» — célébrer l'inceste père/fils. Une histoire de famille encore, tour à tour violente, tranchée au couteau, ou flairant la lavande, la bonne miche, la bonne fesse, le mélo.

Mais dans cette vie pleine de contradictions, et ce style inégal débordant de truculence, de sensualité et d'émotion, émerge une belle tendresse. Dans les prés gras où nous conduit l'auteur, on entend respirer le coeur du monde. J'aimerais assez que l'on dise de chaque écrivain/e ce que Roger Fournier dit de Sébastien: «il a toujours aimé l'odeur du monde, désiré le monde, ouvert ses bras au monde. à la chaleur de bonne bête que dégagent les humains.»

Le cahier **Culture et Société**

du journal **LE DEVOIR**

est dirigé par **Jean Royer**

CULTURE ET SOCIÉTÉ

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE puf

«Les livres qui questionnent le monde»

la vie du toxicomane

CLAUDE OLIEVENSTEIN

NODULES puf

Pour le dixième anniversaire de l'hôpital Marmottan, l'équipe médicosociale animée par le docteur Claude Olievenstein, spécialiste de réputation internationale et auteur de *Il n'y a pas de drogués heureux*, présente son expérience, originale, à travers des textes théoriques de haut niveau tels qu'ils ont été exposés au Séminaire de Marmottan.

Ces textes nous parlent entre autres de l'enfance du toxicomane, de la dépendance, des rapports de la médecine de la toxicomanie et de la psychanalyse, des conduites ordaliques et de la sortie de la toxicomanie. Une approche autant originale que vraie, loin du terrorisme intellectuel et de la peur.

Série «Nodulés» 6.35$

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

distributeurs exclusifs
les éditions Françaises
1411 rue Ampères, Boucherville
J4B 5W2 Tél.: 641-0514

Un Point c'est tout !

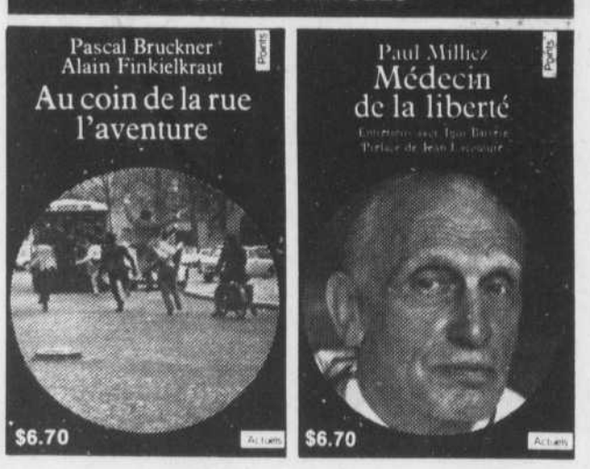
POINTS-ROMAN



POINTS



POINTS-ACTUELS



POINTS-POLITIQUE



POINTS-ÉCONOMIE



POINTS-HISTOIRE



POINTS-SCIENCES



POINTS-VIRGULE



POINTS-SAGESSES



LES COLLECTIONS DE POCHE POINTS AU SEUIL

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

CULTURE ET SOCIÉTÉ / sciences humaines

La révolution n'est plus ce qu'elle était

par
Roger Duhamel

Espoir et révolution, Eric Fromm, Paris, éd. Stock, 1981 et Montréal, éd. Sélect, 1982, 186 pages.

CE philosophe et psychanalyste allemand, né en 1900 à Francfort, professe depuis de longues années en Amérique où il est reconnu comme l'un des chefs de file du mouvement néo-freudien. Je présume qu'une bonne partie de son oeuvre, par sa spécificité même, dépasse largement l'entendement de l'honnête homme. Le bref essai qu'il publie au terme de ses travaux prend allure de testament et il est réconfortant de constater que ses réflexions aboutissent à un message d'espoir.

Non que son esprit pénétrant se dissimule les périls auxquels nous devons faire face. Il se refuse à l'attitude facile et vaine de l'autruche et il identifie ce qu'il appelle le «spectre» de notre époque, c'est-à-dire une société entièrement mécanisée, soumise à la production intensive et à la consommation, et dirigée par des ordinateurs. Ce que Brzezinski, l'ancien conseiller du président Carter, désigne comme une société «technétronique». Le mot est barbare, mais la réalité n'est pas tellement rassurante. Et l'on songe à Orwell dont le *1984* sera d'une brûlante actualité dans moins de deux ans, de même qu'au *Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley.

Le meilleur des mondes... La formule frôle la dérision ou l'insolence dès qu'on s'arrête à penser que l'homme contemporain, qui s'est passionné pour la technique et les biens matériels, a perdu en contrepartie la foi religieuse, les valeurs humanistes, la faculté de ressentir des émotions profondes de joie et de tristesse. Serait-ce donc le début de la robotisation?

Si le dilemme est tragique, est-il insoluble? Erich Fromm mentionne deux réactions distinctes. Il y a les penseurs qui estiment la nouvelle société inévitable et qu'il est par conséquent inutile de la combattre et de la rejeter. Mais il y a aussi ceux qui soutiennent qu'il demeure toujours possible de lutter contre la puissance destructrice de cette nouvelle société et son manque d'humanité. Fromm se rallie donc à la position courageuse de Jacques Ellul qui, dès 1954, réclamait que «de plus en plus d'hommes deviennent conscients de la menace pour la vie personnelle et spirituelle qu'exerce la société technologique et qu'ils décident d'affirmer leur liberté en renversant le cours de cette évolution.»

Les contempteurs du présent et les prophètes de l'avenir s'accordent en général à dresser des échafaudages complexes et il leur arrive de s'égarer dans des théories fuligineuses où le commun des mortels n'est pas en mesure de les suivre, non plus que de contrôler leurs hypothèses. Ce qui est rafraîchissant chez Fromm, c'est qu'il n'hésite pas à revenir à des valeurs anciennes, même si elles ont perdu depuis longtemps leur éclat originel et leur force d'entraînement. N'est-il pas en effet paradoxal de lire sous sa plusme que les nations et les classes sociales vivent d'espoir, de foi et de force d'âme? Ce vocabulaire, nous l'eussions cru à jamais banni!

Cependant, le désespoir contemporain n'est pas un mythe, nous en saisissons les manifestations tous les jours. Dans le domaine des rapports difficiles entre les peuples, notre auteur cède à une forme périlleuse d'angélisme en regrettant qu'aucune des grandes puissances n'ait pris l'initiative de «se débarrasser de ses propres armes nucléaires en faisant confiance à la sagesse des autres pour le suivre» (cet exemple). C'est ouvrir un trop généreux crédit à l'humanité, c'est risquer l'anéantissement de notre fragile civilisation. Le pacifisme n'a jamais été synonyme de paix, hélas.

Ce dont nous devons prendre une conscience très nette, semble-t-il, c'est que nous sommes d'ores et déjà entrés dans la seconde Révolution industrielle. En quoi consiste-t-elle et comment nous atteint-elle personnellement? Faisant ici l'économie du développements savants, nous ne nous éloignons pas de la vérité en affirmant que cette révolution se caractérise par une double substitution: l'énergie mécanique remplace l'énergie vivante, la pensée humaine s'efface devant la pensée des machines. Les conséquences de cette transformation, qui s'est accomplie sous nos yeux et n'a souvent suscité en nous qu'une attention superficielle, sont multiples et dérangeantes. Un seul exemple: propriété de milliers d'actionnaires, l'entreprise d'aujourd'hui est gérée indépendamment de ses propriétaires véritables par une bureaucratie qui se perpétue elle-même.

Ce monde technologique inédit où nous pénétrons plus ou moins à tâtons nous déconcerte du fait qu'il ne correspond pas aux normes auxquelles nous étions habitués. Il repose sur deux principes qui bouleversent à la fois nos schèmes de pensée et nos modes de vie. Un premier axiome veut qu'une chose doive être faite parce qu'il est désormais techniquement possible de la réaliser. Il suffit d'un instant de réflexion pour percevoir que c'est là la négation de toutes les valeurs héritées de la tradition humaniste (dont se moquait éperduement Sartre dans *La Nausée).* Fabriquons des engins nucléaires, puisque notre génie nous le permet! Et rendons-nous sur la lune, plutôt que de soulager la misère imméritée de tant de millions d'hommes!

Le deuxième principe découle de cette même morale technologique. C'est celui de l'efficience maximale et du rendement à tout prix. Pour parvenir à ce résultat, il est nécessaire que les individus soient réduits à des unités quantifiables, qu'ils perdent leur âme. Les travailleurs étouffent en eux tout esprit créateur et s'encrassent dans la passivité de la routine et de la bureaucratie. Cette déshumanisation n'est pas innocente, elle pousse l'homme à s'étourdir par une consommation intempérée. L'avoir l'emporte sur l'être, pour reprendre la terminologie d'une scolastique jugée démodée... ou de Gabriel Marcel! Il s'ensuit une prolifération de ce que Forum appelle «les industries préventives de l'ennui (et productrices d'ennui)», c'est-à-dire les cigarettes, alcools, films, télévision, sports, lectures, etc. Il y aurait lieu de nuancer davantage et de distinguer, par exemple, entre la pratique du sport et le sport-spectacle, entre la lecture de formation et la lecture d'évasion.

Curieux petit ouvrage que cet *Espoir et révolution,* où l'on passe allègrement de propos sur l'organisation économique à des considérations sur les sentiments les plus profonds de l'être humain. C'est ainsi une heureuse surprise de constater que l'auteur, analysant les diverses expériences émotives propres à l'homme, accorde une importance capitale à la tendresse, parce qu'elle est dénuée de cupidité et qu'elle ne réclame rien de l'autre, même pas la réciprocité: «Des sentiments que l'homme s'est créés au cours de son histoire, il n'y en a probablement aucun qui surpasse la tendresse en qualité pure d'humanité».

Au crépuscule du XIXe siècle, trois voies s'offrent à nous: a) continuer sur notre lancée, et c'est le risque de la guerre thermo-nucléaire et du désastre écologique; b) recourir à une révolution violente qui précipite l'écroulement du système et favorise l'émergence d'une dictature en uniforme ou en complet-veston; c) humaniser le système par des changements graduels et patients, par l'élaboration «de nouvelles formes d'orientation et de dévotion psychospirituelles qui seraient l'équivalent des systèmes religieux du passé. «Je doute fort qu'un tel programme dépourvu de tout panache soulève l'enthousiasme des foules, mais telle est la sagesse sereine que nous recommande un vieux philosophe avant de nous quitter.

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUEBEC
THE QUEBEC INTERNATIONAL BOOK FAIR
SALON INTERNACIONAL DEL LIBRO DE QUEBEC
INTERNATIONALE QUEBECER BUCHMESSE

Vient de paraître

J.A. Rondal
et
J.L. Lambert
QUESTIONS ET RÉPONSES sur le MONGOLISME



— 20 illustrations — 170 pages
Prix: $12.95

Avoir un bébé, un enfant, un adolescent, puis un adulte mongolien pose des problèmes pénibles, difficiles et délicats.
Ce livre devrait apporter à tous ceux qui sont concernés, des éléments de solution pour que le mongolien puisse avoir la possibilité de mener une vie décente et agréable tout en leur permettant de s'épanouir également par le travail.

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE
LES ÉDITIONS LA LIBERTÉ INC.
3020 Chemin Sainte-Foy,
Sainte-Foy, Québec. G1X 3V6 Tél.: (418) 658-3763

GILLES ARCHAMBAULT
UN AUTEUR UNE OEUVRE
Le prix David 1981
Pour l'ensemble de son oeuvre





LES PINS PARASOLS
176 pages — $9.95



LA FLEUR AUX DENTS
256 pages — $12.95



LES PLAISIRS DE LA MÉLANCOLIE
144 pages — $7.95



LA FUITE IMMOBILE
170 pages — $3.00

Quinze
L'ACTUELLE
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS LIBRAIRES.

éditions CERES
«La petite Maison du livre érudit»

UN CLASSIQUE DE LA LITTÉRATURE MISOGYNE MÉDIÉVALE!
par B. Folkart
Le Procès d'honneur féminin
de Pierre Michault
pp. 135 **$20.35**

TEXTES ÉROTIQUES INÉDITS DU XIVe SIÈCLE
par A. Vitale-Brovarone
Recueil de galanteries
pp. 267 **$29.50**

UN TEXTE PIEUX
par C. Napoli
Le livre du Rossignolet,
une traduction médiévale de la «Philomena praevia».
pp. 88 **$11.50**

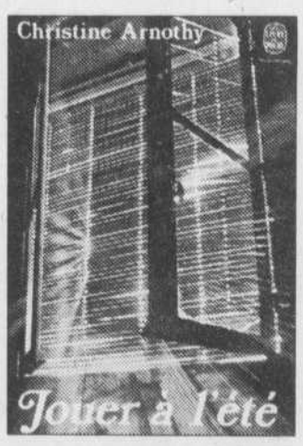
EN PRÉPARATION
POUR MIEUX CONNAÎTRE VILLON...
par R.M. Bidler
La confession et testament de l'amant trespassé de deuil
de Pierre de Hauteville

Directement aux éditions CERES
C.P. 1386
Pl. Bonaventure
Montréal, Québec
H5A 1H3

OÙ MÈNENT NOS RÉVOLUTIONS MINUSCULES? VOUS LE SAUREZ EN LISANT LE 20e Temps Fou
DANS CE NUMÉRO, JACQUES LANCTÔT FAIT LE PORTRAIT D'UNE GÉNÉRATION. MICHEL GARNEAU SE RACONTE. SOLANGE COLLIN POURSUIT LE DÉBAT SUR L'ORTHODOXIE FÉMINISTE. BIEN SÛR, IL Y A LES CHRONIQUES DE LIVRES, DE DISQUES, DE CINÉMA... C'EST À LIRE!
KIOSQUES À JOURNAUX ET BONNES LIBRAIRIES.
Le Temps Fou



LES GRANDS SUCCÈS
Le LIVRE de POCHE
EN VENTE PARTOUT



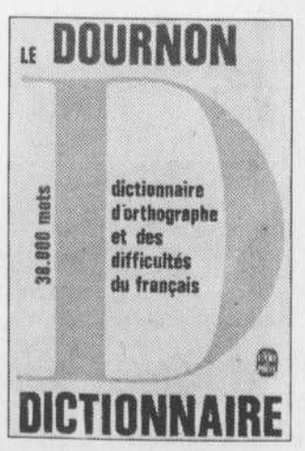
Jouer à l'été
Christine Arnothy
192 pages 4,00 $
La célèbre comédienne Liliane Berg pleure au casino de Monte-Carlo. Plus ses jetons s'accumulent, plus elle s'abandonne au désespoir. Elle voudrait fuir sa chance. Pour son amant, Liliane est le symbole de la réussite. Auprès d'elle, il a l'impression d'être un raté. Si elle pouvait cesser d'exister... Il lui reste juste cette nuit pour agir.



Mort sur le Nil
Agatha Christie
256 pages 4,00 $
Quelle vengeance la brune et jolie Jackie de Bellefort va-t-elle donc exercer contre Linnet Ridgeway, riche héritière américaine qui lui a soufflé son beau fiancé, l'anglais Simon Doyle?
Linnet est découverte dans sa cabine, tuée d'une balle en pleine tête. Par qui? C'est ainsi que débute l'enquête d'Hercule Poirot sur un bateau en croisière sur le Nil.



Dickie Roi
Françoise Mallet-Joris
672 pages 6,50 $
Dans ce roman, c'est tout un monde que nous peint Françoise Mallet-Joris, le monde du show-business qui reste pour beaucoup d'entre-nous si mystérieux. En suivant Dickie Roi, "l'Archange de la chanson", une toute jeune fille, Pauline, va connaître une véritable éducation sentimentale.
Aux couleurs de la tendresse, de l'humour et de la lucidité, Dickie Roi est le roman de notre époque et de ses mythes.



Dictionnaire d'orthographe et des difficultés du français
Jean-Yves Dournon
650 pages 6,50 $
ÉCRIVEZ, RÉDIGEZ SANS DIFFICULTÉ. Évitez tous les pièges de l'orthographe.
Le Dournon est un dictionnaire vraiment pratique qui expose en toute clarté: les règles des participes, les conjugaisons difficiles, les impropriétés, les locutions vicieuses, les anglicismes, les néologismes, etc.
OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DIFFUSION HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC.

Le monde des enfants: livres et spectacles

par
Elisabeth Veauvy-Charron

Nous vous proposons désormais, à chaque troisième samedi du mois, dans ces pages, du cahier, des chroniques d'information sur le monde des enfants et la littérature-jeunesse.

Le Roman de Renart:
— au café-théâtre Le Pont Tourntant, 940 Sir Wilfrid Laurier Vieux Beloeil (467-4504) les dimanches 17 et 25 avril à 14 h 00 $3.00
— à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal 2375 Côte Ste-Catherine
mercredi 21 avril à 20 h 00, entrée gratuite

OYEZ! Oyez! Petits enfants, cette musique douce et légère.

Oyez! Oyez! Petits et grands les ruses et les tours de Maître Renart. Rythmes et fabliaux du Moyen-Âge revivent devant nous en ces dimanches après-midi d'avril au café-théâtre Le pont tournant au Vieux Beloeil. Un accueil chaleureux nous attend dans cette salle chaude et feutrée. Entre la petite scène et les quelques tables-bistrot où les adultes prennent place, un grand tapis confortable où les enfants se sentent bien, tout près des comédiens. Avant le spectacle, un mot de bienvenue de l'animateur du café-théâtre qui, pratique, invite les enfants à passer à la toilette avant le début du spectacle — détail non négligeable pour la tranquilité des parents.

Lumière! Les quatre comédiennes-musiciennes de l'ensemble Marcabru par leur musique moyen-âgeuse nous entraînent dans les intrigues de Renart. Qui viendra le sortir du puits où il est tombé malencontreusement — assoiffé qu'il était après quelque ripaille de poules et de pâtés volés —? Qui guérira Noble le lion, roi de la cour des animaux, si malade qu'aucun médecin du royaume n'est parvenu à le soulager? Tibert, le chat et Ysengrin, le loup, tour à tour volés, écorchés, mutilés, ont fort à se plaindre de ce compère rusé qui, même la corde au cou, parviendra à déjouer ses accusateurs avec force plaidoiries et promesses.

C'est une excellente initiation à la musique ancienne et à cette oeuvre célèbre des XIIe et XIIIe siècle. La troupe titre: théâtre musical.

Une vieille magnifique, un psaltérion, un douçaine, des flûtes et percussions, des chants... la musique est splendide. Le jeu musical varié, gai et sans longueur alterne sans fausse note (dans les deux sens du terme) avec le jeu dramatique.

Les actrices, masquées en Renart, Ysengrin, Tibert et Noble, nous entraînent à un rythme rapide dans les intrigues de Maître Renart. Le texte est simple quoique, directement inspiré des textes moyen-âgeux, il en garde quelques tournures et toute la saveur, en parfaire harmonie avec la musique ancienne. Il reste pourtant accessible et bien adapté pour un jeune public.

On peut déplorer toutefois la facture des masques qui manquent de couleurs. Dans les tons de gris, brun ou orange, ils présentent une certaine uniformité qui nuit à la compréhension malgré les présentations du début; les nez, trop longs prêtent aussi à certaines confusions.

Parfois on ressent un certain essoufflement: les épisodes se succèdent rapidement. Pour sûr, Renart n'est pas facile à suivre, mais on souhaiterait un peu plus de sobriété dans le jeu dramatique. Pourtant les enfants ne perdent jamais le fil de l'histoire qui, loin de tout passage à vide nous comble de tous ses rebondissements et nous invite à revoir ces textes magnifiques du Roman de Renart repris et adaptés pour les enfants par des nombreux éditeurs:

■ *Le Roman de Renart*, adapté et illustré par Hausman, Dupuis, 1970 collection Terre entière; un recueil très complet des épisodes du Roman de Renart, des illustrations splendides dans un style bouffon et réaliste.

■ *Goupil, Les Malheurs d'Ysengrin, Brun l'ours* par Samivel Delagrave 1976; ces trois volumes sont une réédition d'ouvrages publiés en 1939. Un texte alerte mais un peu difficile car les accents sont proches de ceux du Vieux Français. Finesse des illustrations.

■ *Brun l'ours*, Goupil par Samivel, École des Loisirs, collection Lutin poche.

■ *Le Roman de Renart*, Folio junior no 20, Gallimard;

■ *Les aventures de Renart*, collection «Le jardin des rêves», Hachette;

■ *Roman de Renart*, Bibliothèque «Rouge et bleue», Presses de la cité;

■ *Le roman de Renard*, raconté aux enfants. Un livre-disque «Le petit ménestrel», ADÈS.

■

DANS LES CAFÉS-THÉÂTRE:

— UN VRAI CONTE DE FÉES, par le théâtre de quartier Café instantané, 102 rue St Georges Vieux Laprairie (659-4822) Dimanches 18 et 25 avril à 14 h 00 $2.00 enfant, $3.00 adulte

— MARIONNETTES

Il était une fois: le titre du spectacle donne le ton, c'est traditionnel et sans grande surprise pour le scénario. En première partie, l'histoire d'une fleur magique perdue puis retrouvée; en deuxième partie, les très connus-mais - assurées - de - succès «Trois petits cochons». Les marionnettes sont magnifiques et les trois petits cochons très réussis; leurs maisons sont bien belles — on se demande d'ailleurs comment le loup parvient à renverser les deux premières, c'en est presque dommage! — Le texte et la musique sont enregistrés sur bande magnétique, mais ce n'est pas gênant... quoiqu'elle semble au bout de sa course comme le précise Mr da Silva, le présentateur qui reprendra probablement d'autres spectacles en juin.

Pour les parents, le clou du spectacle, c'est le petit entracte où, spontanément Mme da Silva (qui sert aussi les consommations avant le spectacle avec beaucoup d'attention pour les petits) invite les enfants: «Qui veut chanter une chanson?» 1, 2, 3... ils sont 10 en ce samedi après-midi. «Allez, venez en avant.»... et patiemment, chacun à son tour, hissé sur une chaise face aux adultes — bon public conquis d'avance — y va de son petit refrain. On n'oublie personne. Bravo pour tous et on enchaîne avec la deuxième partie des Marionnettes.

Un bon moment passé dans le cadre intime des cafés-théâtres. $2.25. Les places sont limitées, il est prudent d'arriver à l'avance ou de réserver. A partir de 2 ans et ½, 3 ans. Au Café-théâtre Quartier Latin, 4303 St-Denis (843-4384), samedi 16 et dimanche 17 avril à 14:00.

■

LES FILMS

On n'a pas l'embarras du choix dans les films pour enfants:

—Superman I, Centrale des Bibliothèques, 2225 Montcalm (872-5923) 18 avril à 13 h 30 — gratuit.

— Popeye, Parisien (866-3856) — Versailles (353-7880)

C'est un Popeye en chair et en os qui revit dans ce film américain de Robert Altman (1980). Popeye (Robin Willams) a une voix grasseillante avec un accent américain incroyable et pratiquement incompréhensible, mais qu'importe, c'est sa force qui compte et on n'attend que ses démonstrations de puissance. Olive (Shelley Duvall), sa compagne godiche et empotée se trouve toujours prise dans des situations impossibles dont elle ne peut sortir que grâce à son héros. Parents féministes s'abstenir à tous prix... C'est un comique grotesque de tarte à la crème où on rit très peu. On passe rapidement d'un plan à un autre et on comprend aussi très peu... mais il n'y a rien à comprendre sinon qu'il faut manger des épinards pour être fort, ce que tout le monde sait; alors autant rester chez soi.

— La chèvre, Complexe Desjardins (288-3141).

Allez plutôt voir la chèvre, film français de Francis Veber (1981), Film comique qui se déroule au Mexique où un détective privé (Gérard Depardieu) incapable de retrouver une jeune fille kidnappée, se voit adjoindre un certain Perrin (Pierre Richard) poursuivi par la malchance tout comme la personne recherchée... C'est une suite de gags très drôles où le candide Pierre Richard et le très averti Gérard Depardieu se lancent la balle à tour de rôle. Dans les sables mouvants, en ville, dans la forêt vierge, on rit avec les enfants. A partir de 7/8 ans.

— Fais gaffe à Lagaffe, Outremont (277-4145) Dimanche 25 avril 14 h 00.

Dans les bibliothèques

D'une façon générale, étant donné l'espace limité dont disposent certaines bibliothèques, il est prudent de téléphoner pour information ou réservation. L'entrée est libre et c'est à 13 h 30.

Samedi 17 avril

■ *«Frédérick et les habitants de la drôle de planète*, par la troupe «Les mains»: Bibliothèque Notre-Dame (872-2879) pour les 4 à 12 ans.

■ *Le silence à tue-tête*, par Boussole et Poubelle, clown et acrobate *Bibliothèque Monk* (872-4097).

■ «Visite à la musique de tous les temps» par la troupe «L'arsenal à musique». Bibliothèque Ahuntsic (381-1428) pour les 6 à 13 ans.

■ Le Quintette à vent de Montréal, dans le cadre de «À la découverte de la musique», bibliothèque Langelier (255-2770).

■ Atelier masques et marionnettes: Bibliothèque Maisonneuve (872-4213) pour les 6-14 ans.

■ Atelier d'émaux, (max. 25 pers.): Bibliothèque St-Michel (725-3355) pour les 10-14 ans.

Dimanche 18 avril

— *Superman 1*, film à 13 h 30:

Centrale des bibliothèques (centrale des enfants) 2225 Montcalm (872-5923).

Mercredi 21 avril

— Les animaux à la bibliothèque, Bibl. de l'Acadie (334-4461) 13 h à 15 h

Samedi 24 avril

■ Maître Pierre, magicien: Bibl. de Lorimier (729-6165) à partir de 4 ans.

■ Atelier Masques et marionnettes: Bibl. Benny (486-5388) pour les 6-14 ans.

■ Voyage au pays des bobines de fil, atelier animation/théâtre: Bibl. Ahuntsic (381-1428) pour les 5-8 ans, max 25 enfants.

H.V.-C.

Deux livres merveilleux

par
Marie-Agnès Thellier

L'oiseleur de l'aube, de Frédéric Clément, Éditions Fides-Ipomée, 1982.

Le Gang des chenilles rouges, de Nicole Maymat et Claire Forgeot, Éditions Fides-Ipomée, 1982.

QUI choisit les livres que lisent vos enfants? Les enfants eux-mêmes? Maman? Papa? Une grand-mère attentive ou une tante affectueuse?

Certaines maisons d'édition savent qu'il faut plaire à l'acheteur avant de plaire aux enfants. C'est pourquoi elles offrent des livres très différents, très marqués par un style, une couleur, pour plaire à plusieurs générations, à plusieurs tempéraments.

Fides vient justement de publier avec une maison d'édition française, Ipomée, deux livres bien différents. Le premier *L'oiseleur de l'aube* de Frédéric Clément plaira certainement aux parents (et aux enfants) séduits par Jonathan le goëland et le second, *Le gang des chenilles rouges* de Nicole Maymat et Claire Forgeot, séduira les parents (et les enfants) qu'attirent les couleurs vives et le graphisme agressif.

Personnellement, j'ai préféré les chenilles rouges à l'oiseleur parce que j'aime entendre des histoires racontées à la manière enfantine, avec un discours en boucles de plus en plus larges entourant l'émotion première: les chenilles rouges «arrivèrent un matin de catastrophe, broyant, croquant, cisaillant tout sur leur passage».

Et alors... Si vous n'aviez pas suffisamment peur, les huit chenilles sautent pour occuper deux pleines pages du livre et vocifèrer, en gros caractères, qu'elles ont «des dents de métal crochues, pointues, bréchues, fourchues»...

Et alors... Il y a le jardin et tout ce qui y vit. Et la maison d'Agathe et de Chrysostome et un papa magicien qui part malencontreusement en voyage juste avant l'arrivée du gang... Et une maman qui n'aime pas coudre mais peint toute la maison.

Il faut du souffle pour lire d'un trait toute l'aventure des chenilles rouges, qui se mêle à l'histoire merveilleuse d'un jardinier transformant sa serre en laboratoire... Heureusement, des illustrations très suggestives de Claire Forgeot viennent renforcer les côtés dramatiques ou merveilleux du récit, et rythmer l'histoire. Car «le gang des chenilles rouges» est fait pour être lu, joué, dramatisé, par qui n'est pas esclave du logique et du rationnel.

L'oiseleur de l'aube fait aussi appel au merveilleux. Il s'adresse aux rêveurs qui n'ont pas honte de voir un arbre se métamorphoser en oiseau. Mais le livre, écrit et illustré par Frédéric Clément, est surtout un ouvrage à regarder, à méditer silencieusement.

Les teintes du livre passent insensiblement du vert tendre de l'arbre au rose pâle de l'oiseau. En plusieurs tableaux se joue le sort du vieil arbre de 109 ans, un micocoulier convaincu des pouvoirs de l'oiseleur quand il le voit changer «la belle et ronde lune en effraie blanc»...

L'histoire est ici linéaire. Frédéric Clément fait quelques clins d'oeil au lecteur, presque des calembours: «aux premières sueurs de l'aube... un micocoulier se réveilla vieilli, le vâgue à l'arbre»...

Deux belles réussites pour Fides-Ipomée. Je lirai volontiers à ma fille *Le gang des chenilles rouges* par un bel après-midi d'été et *L'oiseleur de l'aube*, à l'heure bénie de l'endormissement...

Les expositions

■ **100 illustrations de livres pour enfants:**
Du 28 avril au 10 mai
À l'«Atelier 858», 857 est Marie Anne, Montréal.

Organisé par Communication Jeunesse, cette exposition regroupe 100 oeuvres sélectionnées des professionnels de l'illustration et gens de la relève. Deux oeuvres seront primées et les lauréats recevront une bourse.

■ **La tradition populaire au Québec.**
Bibl. Germaine Guèvremont 26 avril au 2 mai. Laval (625-1924)

■ **Dans le cadre du Festival Nation du Livre,**
Du 26 avril au 2 mai, information (844-9009),

Des rencontres d'auteurs:

■ Philippe Béat, 29 avril, Bibl. Réginald J.P. Dawson, Ville Mt-Royal.

■ Louise Pomminville, 26 avril 13 h 00, Bibl. Marius Barbeau, Laval.

■ Cécile Gagnon, 1er mai à 14 h 00, Librairie des Jeunes Bettina, 5208 Queen Mary (483-2811).

■ Céline Larose et Maryse Juneau, 28 avril, Bibl. Boucherville.

■ Lucie Ledoux, 2 mai, Bibl. Boucherville.

■ Roch Carrier, 27 avril, Bibl. Longueuil (670-1410).

■ Robert Soulieres, 27 avril, Bibl. Lachute.

HUGO C'EST

20% de remise sur tous nos livres en librairie

sauf sur marchandise étiquettée en rouge et à prix net

Hugo, c'est aussi...
- un stationnement
- un service personnalisé
- un vaste choix de livres
- une sélection de disques classiques

Librairie Hugo
librairie agréée
Centre commercial Wilderton, 2735 Van Horne, Montréal. 739-9251 — 739-0512
Service aux collectivités Commandes téléphoniques

JEUNESSE ■ LIVRES DE POCHES ■ ROMANS ■ COMMANDES SPÉCIALES ■ CASSETTES ■ DISQUES
■ NOUVEAUTÉS ■ PSYCHOLOGIE ■ DICTIONNAIRE ■ PHILOSOPHIE ■ LITTÉRATURE ■

Bientôt la Fête des Mères
Un cadeau qui fera plaisir



- L'Auteur y a vécu
- Avec elle décrouvrez «L'Île de la quarantaine»
- Vous connaîtrez la dimension humaine de cette île interdite qui cache encore tant de mystères.
- 75 photos, 190 pages.

$9.95

Disponible en librairie

LES ÉDITIONS LA LIBERTÉ INC.,
3020 Chemin Sainte-Foy,
Sainte-Foy, Québec. G1X 3V6
Tél.: (418) 658-3763

FLEURUS
pédagogie/éducation

COLLECTION «PÉDAGOGIE PSYCHOSOCIALE»

Il existe dans le monde actuel, des dizaines de millions d'enfants inadaptés. Il nous faut les comprendre. Il nous faut les aider afin qu'ils épanouissent leur personnalité et trouvent leur place dans la société. Tel est le rôle de la pédagogie psychosociale.



no 35

J'AI MAL À MA MÈRE

Approche thérapeutique du carencé relationnel par Michel Lemay, Université de Montréal.
L'auteur veut exprimer le vécu de tant d'enfants d'aujourd'hui «privés de milieu familial normal» et il décrit ici les très sérieuses séquelles d'un tel manque.

14 x 20 / broché / 368 pages $28.50

DISPONIBLE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Granger DISTRIBUTION EXCLUSIVE 210, boul. Crémazie ouest, Montréal, Québec, H2P 2S4 Tél.: (514) 389-3561

À partir de 7 ans

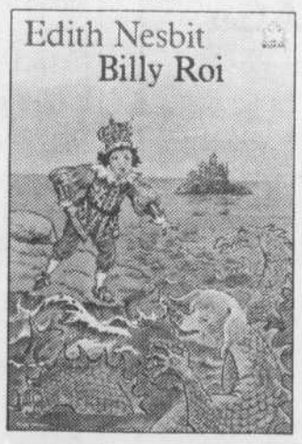


Un merveilleux grand-père
Jaroslava Blazkova
144 pages 4.00 $

Pour André et son copain Rudo, il ne s'agit plus de chahuter; il faut trouver un cadeau pour grand-père. Car ce grand-père-là, on l'adore; il comprend tout et sait tout faire, même parler "chinois".

Malgré cette chipie de Mirabelle et beaucoup d'émotions à propos d'un chien noir, il y aura rue des Corneilles un anniversaire inoubliable.

À partir de 8-9 ans



Billy Roi
Edith Nesbit
192 pages 4.75 $

"On demande roi travailleur et reine n'ayant jamais servi"... Drôle d'annonce.

Comment débarrasser Mélisande de ses cheveux d'or, qui poussent de trois mètres à la seconde?

Comment venir à bout d'un dragon dégoûté qui ne veut plus manger de princesses?

Où trouver un vélo pour rouler sur la mer, six écolières disparues et les cloches qui rendent jolie?

À partir de 9 ans

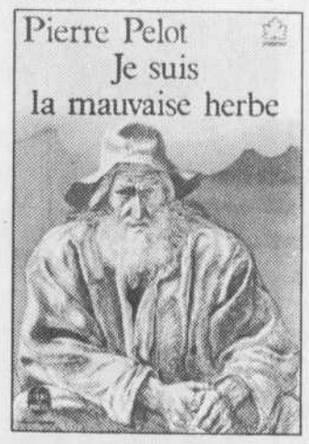


Légendes de la mer
Bernard Clavel
176 pages 4.75 $

Au pays des légendes, le roi Souran part en plongée dans une caisse de verre à pédales, un beau requin joue avec les enfants de Ta'aroa, les hommes épousent des filles de la mer.

Mais attention aux sirènes jalouses, aux phoques qui se vengent, aux fantômes des villes englouties, au général baleine avec son armée de poissons...

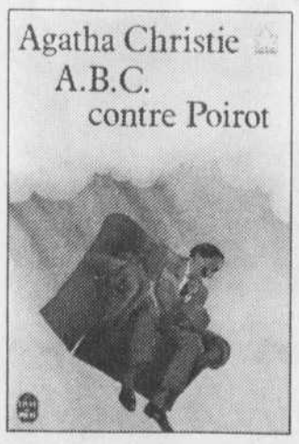
À partir de 11-12 ans



Je suis la mauvaise herbe
Pierre Pelot
188 pages 4.75 $

Simon a une soeur, un bon copain, des parents qui le comprennent, mais son grand ami, c'est Brice le colporteur qui lui raconte ses aventures de voyages et de chasses à l'ours. Tout le monde cependant ne voit pas Brice avec les yeux de Simon; on se moque de lui, on l'attaque. Faut-il croire ce que disent les gens?

À partir de 12 ans



A.B.C. contre Poirot
Agatha Christie
336 pages 5.35 $

Un lieu, une date: l'assassin annonce ses crimes et lance un défi à Hercule Poirot.

Est-ce un maniaque des annuaires téléphoniques et des indicateurs de chemins de fer? Celui qui signe A.B.C. tue par ordre alphabétique...

Le lecteur croit en savoir plus que le détective lui-même, mais avec un auteur diabolique, il faut être bien malin pour avoir le dernier mot.

Le LIVRE de POCHE

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

LE LIVRE DE POCHE, C'EST AUSSI POUR LES PLUS JEUNES

DIFFUSION HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC.

les carnets de Jean Éthier-Blais

BLAISE Pascal, qui vivait à une époque où triomphaient scribes et pédants, estimait contre eux qu'un livre, c'était aussi un homme. Prenez Plutarque. Jean-Marie Paupert, dans *Les Mères patries* (Éditions Grasset 1982) le cite dans la traduction d'Amyot. Montherlant préférait celle de Dacier. L'homme s'insinue et se révèle jusque dans le choix d'un traducteur. En-dehors des modes, souvent contre elles, Jean-Marie Paupert construit une oeuvre. Ce passionné est un sage. Il a mille idées sur un seul sujet; à partir d'un fait littéraire d'un événement ou d'une citation, son esprit se met en branle. Il joue, il s'amuse à mettre en regard les unes des autres les solutions qui vous paraissent, chacune à sa place, parfaitement raisonnables. Au foisonnement des idées vient s'ajouter une langue parlée et écrite qui trouve son miel dans toutes les époques de la littérature française. Le jeu baroque continue et soudain, un processus de décantation s'élabore. Paupert est comme on imagine qu'était Liszt au piano, lisant un texte. Peu à peu, l'essentiel se dégage. Finis, les jeux. La pensée choisit l'objet de sa dilection. Les raisonnements, les rappels historiques qui entouraient la première vision intellectuelle, figurent à l'arrière-plan comme ces colonnes qui, en retrait, donnent leurs arêtes aux paysages d'Hubert Robert. L'ordonnance de la pensée a trouvé son centre. Dès lors, Jean-Marie Paupert ne quitte plus des yeux son dessein.

Dans l'ensemble de son oeuvre, quel est ce dessein? Il s'agit de porter témoignage d'une forme de civilisation battue en brèche de toutes parts, mais dont Jean-Marie Paupert (de conserve avec quelques autres) est persuadé qu'elle renaîtra de ses cendres. Je suis lié à cet homme par l'amitié; à son intelligence, par l'admiration; à son rôle de témoin, de prophète, par l'espérance. Je crois que la plupart des écrivains contemporains sont, de par la nature même de leur réflexion, des apocryphes. Et comment peuvent-ils être autre chose, puisqu'ils collent à la réalité des mensonges de notre temps? Et puis, il y a les violents, les passionnés de vérité, qui élèvent pour les temps à venir le château-fort de leur intelligence et de leur sensibilité. Jean-Marie Paupert est de ceux-ci. En s'affermissant, son oeuvre s'élargit. Dans *Péril en la demeure*, il se racontait comme être de civilisation; dans *Les mères patries*, il remonte aux trois sources de son esprit, qui sont Jérusalem, Athènes et Rome. L'auto-portrait devient, comme dans celui, si célèbre du Parmesan (au Musée de Parme, précisément) une projection à l'infini de profils de culture, qui se perdent dans l'espace toujours renaissant de ses propres miroirs. En lisant ces ouvrages, on pense aux autres autobiographies célèbres de notre époque, à Sartre, à Leiris, d'où est si tragiquement absente la continuité historique de l'Occident. En lisant Paupert, on a vraiment l'impression de pénétrer dans un autre monde, comme des chevaliers dans un château enchanté. La tragique de cette leçon, c'est que ce qui nous semble un château féérique a constitué, pendant deux millénaires, l'essentiel de notre civilisation. Comme tout s'est rapetissé! Notre époque a une peur instinctive des grands livres et des grands esprits. Un exemple. Il y a six semaines se trouvait dans nos murs un écrivain français réputé, François Nourrissier. Au cours d'un dîner qui réunissait des personnes cultivées, personne, sauf Nourrissier et un autre convive, ne connaissait le chef-d'oeuvre de Malègue: *Augustin ou le maître est là*. Entraînés par l'admiration, Nourrissier et son interlocuteur faisaient un peu figure de dinosaures farfelus. Voilà à quoi nous en sommes réduits, à une sorte d'ignorance transcendentale et béate.

L'argument de Jean-Marie Paupert est simple. Nous sommes issus de trois courants de vie intellectuelle et morale: Jérusalem, Athènes et Rome. Le principe de la Trinité saute aux yeux. Une civilisation en trois personnes morales. Il n'est pas porteur de cette mauvaise conscience qui interdit de privilégier l'Occident. Le principe de départ repose sur la Révélation. Dieu s'est fait homme par le truchement du peuple juif; il y a là non seulement l'affirmation du vouloir divin, mais aussi un phénomène de civilisation. Dieu est méditerranéen. Athènes et Rome, qui se développent à l'intérieur du polythéisme, viennent se fondre dans l'immense soleil du Christ. Cette osmose a nom civilisation occidentale, donc chrétienne, issue de cette symbiose et, quelles que puissent être les déformations de l'avenir, qui remontera le courant et retrouvera la véritable source. Tout homme qui pense, en Occident, se situe dans cette perspective. La lecture des *Mères patries* étaye cette certitude. À juste titre, Jean-Marie Paupert attache une importance primordiale à la filiation tricéphale. Il faut être le fils de quelqu'un; notre Père, c'est cette Trinité. Chacun privilégie l'origine qui lui sied le mieux. L'essentiel reste que par l'intercession de Jérusalem, de Rome ou d'Athènes, nous puissions rejoindre ce lac profond où viennent se jeter les trois fleuves.

Les Mères patries redonnent sa puissance d'attraction au Moyen Âge, que domine la figure essentielle de saint Augustin. Je vois, pour ma part, les invasions barbares comme une purification, une ascèse de civilisation. Du passé ne surnage que l'essentiel. Ainsi de l'oeuvre d'un écrivain; après sa mort, le fatras se disperse et on ne retient de lui qu'un livre, ou une phrase, ou un mot. De la prodigieuse production de l'Antiquité nous est resté le matériau qui nous a permis de reconstruire notre Histoire à partir d'un nouveau point de départ. Il nous est resté Platon, Aristote, les Tragiques grecs, Cicéron, Plutarque (ce livre de vie), la Patrologie et des myriades de génies purement littéraires. On pourrait vivre plusieurs vies sans épuiser ce trésor. Le Moyen Âge a vu s'écouler des siècles presque entièrement consacrés à la philosophie, à la pensée pure. Dans la littérature, il y a Villon et des chroniqueurs; le reste, ce sont des penseurs et des saints. Jamais dans l'histoire de l'humanité, l'esprit ne s'est aussi parfaitement miré en lui-même. Je me demande pourquoi était nécessaire cette saoulerie de métaphysique. On dirait un avare qui découvre une immense cassette remplie de pièces d'or et qui s'en gorge jusqu'à la folie. Il s'agit, c'est sûr, d'un dialogue avec Dieu et ce dialogue, désormais, n'aura pas de fin. C'est pourquoi il faut être optimiste, malgré tout. Dieu est la seule réponse à notre civilisation. Patiemment, il attend que nous lui posions la question.

De la bonne littérature policière

par André Major



Jean-Patrick Manchette

IL serait superflu, n'est-ce pas, de rappeler que la littérature policière a cessé il y a quelques décennies déjà d'être considérée comme une sorte de sous-produit de la grande littérature. Ses règles, qui sont aussi ses limites, ont tout de même permis à des écrivains comme Graham Greene, Simenon, Hammett, Chandler, Cain, Irish, Freeling, Ambler et Thompson d'écrire des oeuvres denses, originales et complexes.

Certains ont eu la chance de se tailler une réputation mondiale. D'autres pas qui cependant l'auraient mérité. Et je pense tout particulièrement à Jim Thompson, peu connu sinon par ricochet: Corneau a adapté *Des cliques et des cloaques* au cinéma sous le titre de *Série noire*, film assez quelconque, et Tavernier a eu, quant à lui, la main plus heureuse en adaptant *1 275 âmes* sous le titre de *Coup de torchon* qu'on a pu voir cet hiver. De Thompson, on sait peu de choses: écrivain sudiste qui gagnait sa vie en pondant des scénarios pour Hollywood, il serait mort il y a un an ou deux, rongé paraît-il par l'alcool. Ce n'est pas un écrivain gai, loin de là. C'est même le plus noir des romanciers de la Série noire. Son désespoir bascule volontiers dans un cynisme assez insoutenable.

Ses romans — une dizaine ont paru en traduction française — sont généralement écrits à la première personne, sauf un ou deux. Le tout dernier, paru exceptionnellement dans Fayard-noir, nouvelle collection dirigée par Delacorta et François Guérif, s'intitule simplement *le Criminel*. Le roman rappelle, par sa technique narrative, *Tandis que j'agonise* de Faulkner: les personnages prennent la parole à tour de rôle, ce qui explique peut-être qu'il n'ait pas paru dans la Série noire comme les autres Thompson.

Il s'agit au départ d'une banale histoire de meurtre — un adolescent mal à l'aise dans sa peau aurait étranglé une voisine avec qui il a couché —, mais qui débouche très vite sur une dénonciation impitoyable du journalisme et de l'appareil judiciaire. Jamais Thompson n'a fait preuve d'un pessimisme aussi radical. Personne n'est épargné, ni les parents du criminel, ni les journalistes qui utilisent l'affaire pour faire mousser leur tirage, ni l'avocat chargé de la défense de Bob Talbert. On se dit, en cours de route, qu'il y aura tout de même un sursaut d'honnêteté chez l'un ou l'autre des protagonistes, mais l'auteur ne fait aucune concession à notre besoin maniaque de justice. On pourra juger que le tableau est trop noir et que Thompson en remet, la rigueur de l'écriture finit par nous convaincre de la justesse de son propos. En tout cas, le roman (traduit par Jean-Paul Gratias) est une réussite incontestable.

D'autres titres ont paru qui font de Fayard-noir une collection à surveiller. Signalons un David Goodis, *La lune dans le caniveau*, roman impeccable tant sur le plan du récit que sur celui de l'écriture, et un Westlake toujours aussi grinçant, *Un jumeau singulier*. C'est d'ailleurs Fayard qui a publié les premiers Maigret, une bonne vingtaine sinon davantage.

Un autre auteur de la Série noire qu'il faut suivre, c'est Jean-Patrick Manchette, Français né en 1942, revenu de pas mal de choses, y compris de la boulimie idéologique dont sa génération semble avoir ras le bol tout en cherchant ailleurs quelque chose, du côté du religieux, semble-t-il. On se souvient peut-être de *Nada*, film que Claude Chabrol avait tiré du roman de Manchette. Le thème révolutionnaire, Manchette l'a épuisé là-dedans. Depuis, non sans nostalgie, il cherche la pure action, le crime pur en quelque sorte. Voir *Fatale* qui n'a d'ailleurs pas été publiée dans la Série noire, les lecteurs de la collection jugeant qu'elle ne se conformait pas aux règles du genre. Et pourtant c'était un roman sec, mordant, à la Vailland, mais du Vailland sans la morale.

La position du tireur couché (no 1856 de la Série noire) est son dixième roman. On retrouve le ton un peu fendant des romans précédents, cette manie de tout préciser — les marques de boissons, d'armes et de cigarettes — mais en tirant du langage publicitaire le maximum d'efficacité. Il s'agit d'un tueur à gages résolu, après un dernier contrat, à se retirer des affaires et à retrouver une fille qui lui avait promis de l'attendre, dix ans plus tôt. On a beau tuer, on n'en est pas moins naïf. Elle ne l'a évidemment pas attendu. Et voilà qu'on le traque, qu'on le coince. Il découvre alors qu'il a tué sans le savoir pour les Brigades rouges. On essaie de lui extirper une version «politisée» — morale, si on veut — des événements auxquels il a été mêlé. Manchette semble dire que, même en agissant dans un but lucratif, on sert des intérêts politiques. Martin Terrier finit par prendre sa retraite mais pas celle dont il rêvait. Et certains soirs d'hiver, quand il vente, il prend dans son sommeil la position du tireur couché.

C'est un récit serré, ramassé, dénué de clichés, et dont toute la force tient à une retenue qui, tout à coup, le temps d'une fulgurance, se relâche. Une sorte de sombre poésie se dégage de cette narration détachée, un peu froide, mais sourdement travaillée par une nostalgie romantique. Je suis quant à moi très sensible à la nervosité du style et à la modernité du ton qui font tout le charme de Manchette.

Vient de paraître chez Fayard, sous le titre de *Dash* (la vie de Dashiell Hammet), la première biographie du fameux romancier américain qui a renouvelé la littérature policière en la soumettant à l'épreuve du réalisme. Richard Layman nous prévient, dès le départ, qu'il entend raconter la vie du romancier sans chercher à nous en imposer une interprétation. Privé de la collaboration de Lilian Hellman, compagne et exécutrice testamentaire du romancier, Layman s'est livré à une reconstitution aussi fidèle, aussi factuelle que possible, d'une vie et d'une oeuvre dont certains aspects demeurent obscurs, il le reconnaît.

Mais l'essentiel est là, du moins pour les lecteurs curieux d'en connaître un peu plus long sur l'auteur du *Faucon maltais* et de *la Clé de verre*. Assez mal traduit par Philippe Mikriammos, ce gros ouvrage contient, outre la biographie, une chronologie très utile, une bibliographie, une filmographie et la déposition que Hammet dut faire en 1951 et qui l'envoya six mois en prison.

Layman ne fait pas l'apologie de Hammet, pas plus qu'il ne détecte chez lui la moindre trace de déviance. Il raconte simplement, à partir de ses recherches, ce que furent la vie de Hammet, son expérience de l'écriture — oeuvre quantitativement mince mais qui lui apporta gloire et fortune, — son travail de scénariste, sa santé toujours chancelante, son engagement militaire et ses démêlés avec la Justice américaine qui, sur la foi des rapports du FBI, voyait en lui un agent de subversion. Tout est là ou presque, mais quelque chose manque, on le sent à maintes reprises en cours de lecture; et c'est le contact avec l'oeuvre, avec le Hammet qui écrit, avec les personnages inoubliables de certaines nouvelles, le Ned Beaumont de *la Clé de verre*, le Sam Spade du *Faucon maltais*. Moi qui ai lu tout Hammett, je n'avais qu'une idée en avançant dans cette biographie, c'était de relire l'oeuvre au plus sacrant. Signe que Layman est un habile biographe.

Les visages du temps

Denys-Paul Bouloc, *Temps variables*, Éditions du Lampadaire chez Jean Subervie (21, rue de l'Embergue, 12000, Rodez, France), 1981.
Michel Gourdet, *Claude Sernet*, Éditions Subervie, coll. «Visages de ce temps» dirigée par Jean Digot, Rodez, 1981.

PARMI les nombreux foyers de la poésie française loin de Paris, celui de Rodez est certes un des plus vivants, avec un éditeur comme Subervie et des poètes-animateurs comme Jean Digot et Denys-Paul Bouloc, entre autres. Cette région du Sud-Ouest de la France a vue aussi passer des poètes comme Jean Malrieu et Claude Sernet. Elle accueille des poètes du Midi et d'ailleurs à ses «Journées de la poésie», à chaque printemps: je pense à Gaston Puel et Jean Joubert, ces poètes trop discrets, entre autres.

Justement, nous arrivent de Rodez deux petits livres émouvants. Le recueil de Denys-Paul Bouloc veut retracer les visages amoureux du temps d'une vie. Ici, la suite des images évoque la présence de la femme, la communion du désir à la nature. Litanies et soliloques veulent retracer la vie.

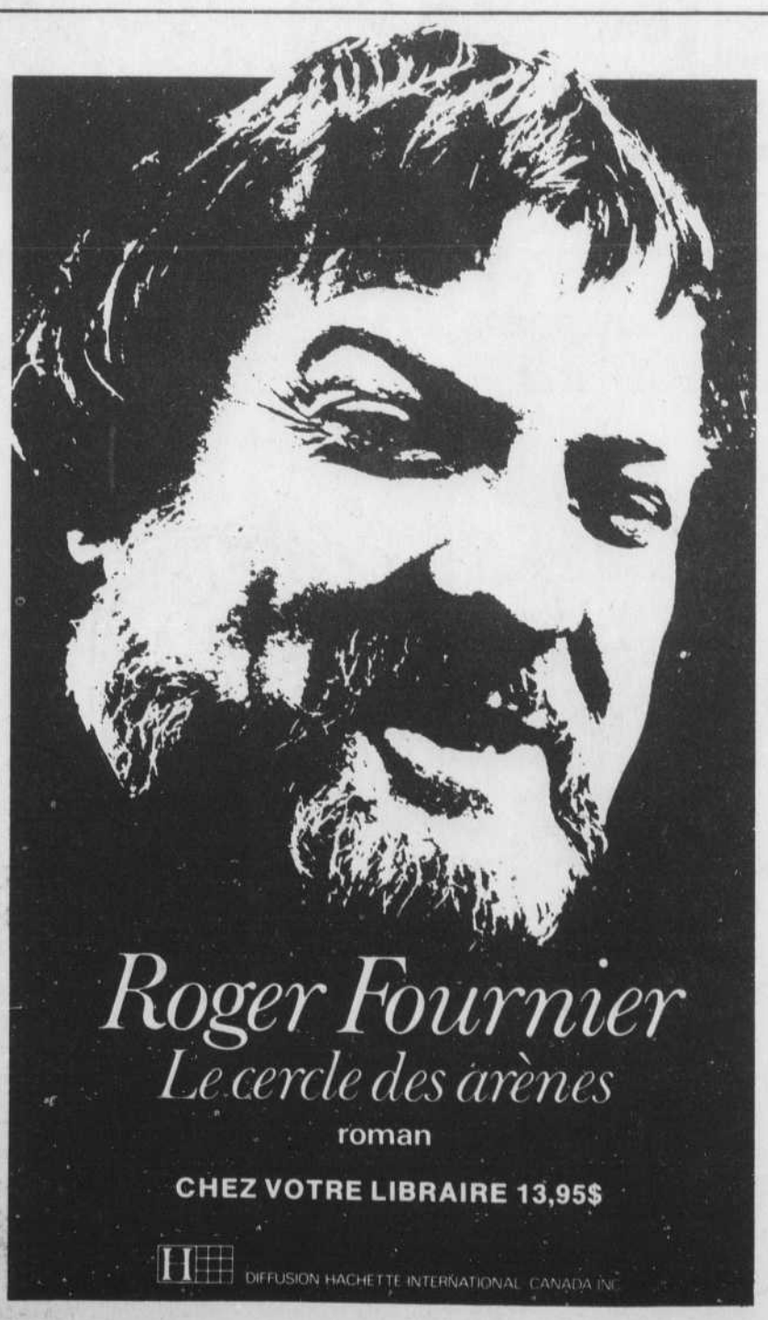
Ce recueil est le douzième du poète Bouloc, qui est aussi membre de l'Académie Mallarmé, avec Guillevic et Gaston Miron, et membre du Pen Club de France.

De son côté, Michel Gourdet a fait paraître chez Subervie un petit livre en hommage à un poète bien connu à Rodez: Claude Sernet. Né en Roumanie, en 1902, le poète a vécu dans le Midi de la France et publié une oeuvre assez abondante dont le recueil publié chez Subervie nous donne de larges extraits. Claude Sernet est mort en 1968, étrangement étouffé en quelque sorte par le foetus de son jumeau qui habitait l'un de ses poumons, raconte-t-on. Voilà le drôle de destin d'un poète, qui a été aussi le traducteur de Tzara son compatriote et le grand ami de René Daumal, l'auteur du *Grand Jeu*. Ainsi Claude Sernet a-t-il été également un des animateurs de la révolution littéraire en France durant les années vingts, avant de gagner le Sud de la France.

Dans son petit livre, Michel Gourdet rend hommage à l'homme et à son oeuvre. Quelques autres témoignages accompagnent un choix de poèmes de Sernet, ce poète en quête d'absolu, fasciné par les philosophies et les religions de l'Inde.

Jean ROYER

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUEBEC
THE QUEBEC INTERNATIONAL BOOK FAIR
SALON INTERNACIONAL DEL LIBRO DE QUEBEC
INTERNATIONALE QUEBECER BUCHMESSE



Roger Fournier
Le cercle des arènes
roman
CHEZ VOTRE LIBRAIRE 13,95$
DIFFUSION HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC

À TOUS CEUX ET CELLES QUE LA TÉLÉVISION FATIGUE...



ÉDITIONS COOPÉRATIVES ALBERT SAINT-MARTIN
ISBN-2-89035-048-7 200 p. 12 $



«VIVRE en ZIG-ZAG»
Gérard Langlois

Quelques titres de chapitre:
- Un test d'intelligence.
- La plus grande découverte du siècle.
- **Domptez toutes vos peurs...** y compris celles de la maladie, de la police et des bombes !
- **Rêvez en couleurs...** c'est tellement plus beau qu'en noir et blanc !
- **Choisissez votre environnement...** le soleil brille toujours quelque part au monde.
- **Jouez «quitte ou double»...** la chance est mathématiquement de votre bord !
- **SKY'S THE LIMIT !...** pourquoi regarder à terre?
- **«Belle marché avec Bondié»...** marcher avec Dieu est le commencement de la sagesse et de toute vraie richesse.
- **Joignez le Club des millionnaires...** il y en a de toutes sortes !

2e édition

révisée, illustrée et augmentée d'un chapitre entièrement nouveau. 160 pages.

L'auteur de **VIVE EN ZIG-ZAG,** Gérard LANGLOIS, est un journaliste de carrière. Il a trouvé la solution de tous «ses» maux du siècle dans une île tropicale incomparable, libre et indépendante, mais surtout dans la **FOI** et une volonté indomptable. Son livre est une douche d'optimisme dans un monde morose, perturbé et désespéré.

«Il n'y a pas de fin du monde... Il n'y aura pas de fin du monde, ni en 1982, ni en l'an 2000, alors pourquoi vouloir se jeter en bas du Pont Laporte?» demande l'auteur à tous ceux dont l'horizon est «bouché» par une crise sans issue.

Le livre de Langlois est l'oeuvre d'un homme heureux. Si sa recette du bonheur est loin d'être infaillible, son goût de vivre est en revanche inébranlable. C'est une qualité si rare aujourd'hui qu'elle mérite d'être soulignée. *«Le Soleil»*

«Vous êtes la réincarnation sur le plan de la vitalité et de la joie de vivre, d'un personnage de roman dont j'ai lu un jour l'histoire la plus vraie, la plus naturelle que fut celle d'Alexis Zorba». *Richard Tremblay, STE-FOY*

VIVRE EN ZIG-ZAG est un livre unique en son genre, exceptionnel et introuvable en librairie, sauf chez:

l'Entrepreneur ès Imprimés
C.P. 2457 Québec G1K 7R3

10$ l'exemplaire, frais de poste inclus (remboursable si non satisfait)

Ajoutez au prestige de vos publications...

annoncez-les dans le Devoir !

Jacqueline Avril
844-3361

Les samedis de la
Librairie HERMÈS
1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

Élisabeth Marchaudon, libraire,
vous donne rendez-vous,
de 14h à 16h

le 24 avril avec
Raymonde Lamothe
co-auteur de "De la poêle à frire à la ligne de feu"

le 1er mai avec
Alice Parizeau

le 15 mai avec
Marcelle Brisson

le 22 mai avec
Denis Monière

le 29 mai avec le
Dr R. Duguay
co-auteur de "Précis pratique de psychiatrie"

le 5 juin avec
Roger Fournier

Les entrevues faites à l'occasion des Samedis de la Librairie Hermès sont diffusées au réseau Intervision (lun. à 22h, mar. à 2h, mer. à 8h, jeu. à 18h, sam. et dim. à 2h et 22h)

Après «La Dentellière», «La Provinciale»

par Richard Gay

EN 1976, le cinéaste suisse Claude Goretta avait tourné un film remarquable, *La Dentellière*, principalement interprété par Isabelle Huppert. Quatre ans plus tard, en 1980, Goretta réalisait un autre long métrage axé sur un personnage féminin rendu cette fois par Nathalie Baye, soit le film *La Provinciale* sorti à Paris en janvier 1981 et qui nous arrive ici au Québec avec tout près d'un an et demi de retard.

Mais mieux valait tard que jamais car *La Provinciale* constitue une autre belle réussite de Goretta et ce à plusieurs niveaux.

Tout d'abord la forme même du récit mené simplement, sobrement, doucement, une forme qui non seulement convient parfaitement au propos mais permet de le traiter avec pertinence, maîtrise et sensibilité.

Ce propos quel est-il? Il s'agit en fait de Christine, «une Française moyenne, simple et sans problèmes», lui dira-t-on dans le film, qui quitte sa Lorraine natale pour vivre à Paris. *La Provinciale* a pour sujet son séjour dans la capitale qu'elle quittera à la fin pour retourner dans son coin de pays.

À Paris, cette dessinatrice en bâtiments ne trouvera aucun travail véritable, fera l'objet d'harcèlements sexuels, vivra avec Remy, un Suisse en stage de perfectionnement, un amour malheureux parce que sans lendemain et rencontrera plusieurs personnages vidés et désespérés dont un PDG qui se suicide et Claire, une comédienne mère de deux enfants qui accepte de se prostituer pour survivre financièrement.

Dès les premières images du film, le climat est lourd, le fond de l'air a quelque chose de tragique et tragique sera effectivement le sort de Christine et de ceux qu'elle rencontre à Paris. Mais à chaque fois alors que les autres sombrent dans la compromission ou le désespoir, Christine se raidit, se rebiffe et garde malgré tout la tête haute, le front fier et le regard déterminé.

Une séquence capitale qui synthétise pour ainsi dire toute la portée du film est une des dernières. Christine accepte de participer à une course à obstacles pour dames organisée à l'improviste par de riches hommes d'affaires désabusés. Cette course pour de l'argent, Christine la gagnera, mais elle donnera la somme remportée à Claire, la comédienne en chômage, et quittera tout ce beau monde sur-le-champ. C'est alors qu'elle décide de rentrer en Lorraine.

La provinciale ne se sera pas laissée avoir et sera restée fidèle à sa volonté de vivre à sa façon. À la toute fin, lorsque face à la caméra elle sifflote sur le quai d'une gare, on comprend que sa santé morale et psychologique l'aura emporté.

Film donc sur la grande ville, l'isolement, l'anonymat, ses difficultés oppressantes, mais aussi sur les gens de province dont Claude Goretta, l'auteur, fait précisément partie. Et en cela, on le sent, son film est intensément personnel.

Si *La Provinciale* doit beaucoup à Goretta, l'impact du film doit beaucoup aussi à la qualité de ses interprètes: Bruno Ganz qu'on a pu voir entre autres dans *L'Ami américain* de Wim Wenders, Angela Winkler convaincante dans *L'Honneur perdu de Katharina Blum* et surtout, surtout, Nathalie Baye, si touchante dans *Une Semaine de vacances* de Bertrand Tavernier et qui encore une fois témoigne d'un talent qu'on ne lui reconnaît pas suffisamment. Quelle merveilleuse comédienne! Dans *La Provinciale*, elle joue son personnage avec retenue, intériorité, douceur, une douceur qui correspond parfaitement à la manière même de la réalisation. En effet Claude Goretta ne pouvait mieux choisir pour rendre le personnage principal de son long métrage. Réalisateur et interprète procurent au spectateur un film en prise directe sur des états d'âme. (Au Parisien).

■

D'autre part, les amateurs de cinéma fantastique et de science-fiction sont comblés cette fin de semaine par une initiative du cinéma Outremont qui présente depuis hier et jusqu'à lundi quatre journées complètes consacrées exclusivement à ces deux genres bien particuliers. Dix-huit séances, dix-huit longs métrages différents.

Si la plupart des films retenus ont déjà été montrés au Québec, certains ont quand même été peu vus. Voici donc une occasion pour les amateurs de voir des films qu'ils ont peut-être manqués et l'idée de rassembler ainsi près d'une vingtaine de films fantastiques et de science-fiction récents est certainement intéressante.

Quelques titres: *Knightriders*, *Zombie*, *le crépuscule des morts vivants* et *Martin*, tous trois du réalisateur George Romero que les friands d'émotions fortes ne voudront pas manquer, *Eraserhead* tourné en 1976 par David Lynch qui nous a donné plus récemment *L'Homme éléphant*, *Le Cercle infernal* avec Mia Farrow, *Soeurs de sang*, une des premières et meilleures réalisations de Brian De Palma, *Des insectes et des hommes* sur l'univers fantastique des insectes et *Time bandits*, une production visuellement ingénieuse du groupe des Monty Pythons.

Plusieurs des films présentés jusqu'à lundi ont été sélectionnés ou même primés au Festival international de fantastique et de science-fiction d'Avoriaz. C'est le cas de *Mad Max I* un film australien, et *Resurrection*, un long métrage de Daniel Petrie mettant en vedette Ellen Burnstyn.

«Le Bateau»: un suspense extraordinaire

par Francine Laurendeau

AU Festival de Berlin, cette année, les Allemands citaient souvent *Das Boot (Le bateau)*, de Wolfgang Petersen, dont ils sont très fiers: un film de guerre qui a coûté fort cher mais qui a remporté un succès phénoménal. Je n'ai pas pu voir ce phénomème car la copie présentée à Berlin n'était pas sous-titrée. Mais comme les films à gros budget ne sont pas nécessairement bons et que les films de guerre sont trop souvent des épopées militaristes, je me suis facilement consolée. Tout en me demandant ce qui avait pu arriver à ce Petersen, auteur entre autres de *Die Konsequenz (La conséquence)*, 1977, oeuvre sobre, courageuse, ni conventionnelle ni commerciale.

Eh bien il lui est arrivé ce qui peut arriver de mieux à un cinéaste de talent: il a eu beaucoup d'argent pour tourner un film auquel il tenait. Le film est mieux que réussi, il est exceptionnel. Disons d'abord que le bateau, c'est un sous-marin, cet univers cylindrique, étroit, aveugle et claustrophobique, pourtant rempli d'hommes, et lancé dans la tourmente d'une guerre absurde. Sur les quarante mille sous-marins allemands partis en mission pendant la dernière guerre, nous précise un bref préambule, trente mille ne sont pas revenus. C'est l'automne 1941. De la base de La Rochelle, le sous-marin dont nous allons suivre le périple est détaché pour participer au blocus qui doit isoler la Grande-Bretagne. C'est seulement le quarante-cinquième jour de mer que les hommes de quart aperçoivent un impressionnant convoi qu'aucun destroyer ne semble protéger. Alors on torpille les navires anglais. Jusqu'au moment où un destroyer surgi d'on ne sait où prend notre sous-marin en chasse et le traque jusqu'à deux cents mètres de fond... Mais l'équipage va revenir sain et sauf pour se faire donner une nouvelle mission particulièrement risquée. Il s'agit cette fois, pour rejoindre une base en Méditerranée, de franchir l'infranchissable détroit de Gibraltar, goulot exigu de quinze kilomètres de largeur, hérissé de défenses, et où croise la moitié de la flotte britannique. Un être raisonnable qualifierait cette mission de suicidaire. Mais dans l'armée, on ne raisonne pas, on obéit.

Ne comptez pas sur moi pour vous dévoiler la suite. D'autant plus que, vous l'aurez compris, le film de guerre est d'abord un film d'aventures, un suspense qui nous tient littéralement en haleine pendant deux heures et demie, dans le ventre de cet inquiétant cétacée où, comme l'équipage, la plupart du temps coupés de l'air libre de la surface, nous essayons par déduction de saisir ce qui se passe. Plus encore que les soubresauts de l'appareil, ce sont les bruits qui nous renseignent. Bruits étranges, déformés par l'ambiance liquide. Quand des avaries viennent compromettre la marche du submersible, nous comprenons que le véritable héroïsme de ces guerriers des profondeurs ne réside pas dans la façon dont ils étripent leur prochain. Mais bien plutôt dans leur habileté, leur promptitude et leur hardiesse à colmater les brèches. Lorsque l'eau déferle avec violence, lorsque les boulons sautent parce que la pression est insoutenable, il faut un sang froid rare pour ne pas céder à la panique et trouver dans le noir l'outil approprié pour rebrancher les batteries qui feront redémarrer les diesels...

Entre les moments forts, il y a la vie monotone dans cet espace clos où les hommes s'accrochent dans les bananes parce qu'on manque d'espace de rangement; où l'infirmier du bord est surtout consulté pour les morpions attrapés à La Rochelle; où un garçon sentimental se fait du souci pour la très jeune Française qu'il a mise enceinte; où un officier berce sa nostalgie en écoutant, inlassablement, cette romance de 1938 chantée par Rina Ketty: «J'attendrai le jour et la nuit J'attendrai toujours ton retour»...

Dans ce film dont la plus grande partie a forcément dû être tournée en studio, tout respire l'authenticité. La reconstitution de l'intérieur du sous-marin est remarquable, on n'y a pas oublié ces petites touches quotidiennes qui font tout de suite croire à la véracité d'une situation. Les comédiens sont excellents. La mer n'a jamais été si menaçante, si changeante et si belle. Une oeuvre admirable et classique. Qui ne révolutionnera pas l'histoire du cinéma mais dont le public ne se lassera pas.

Je me dois tout de même de signaler quelques petits problèmes techniques qui, pour être extérieurs au film, n'en altèrent pas moins la perfection. Mélange de bobines au laboratoire? Dans la copie que j'ai vue, à l'Élysée, le début de la séquence du cabaret de La Rochelle n'est pas sous-tritré, ce qui nous fait perdre quelques éléments d'introduction. Le son est faiblard et plat. Où sont la force et la richesse qu'on serait en droit d'attendre d'un enregistrement en stéréo Dolby? La sonorisation de la salle ne m'a pas semblé à la hauteur du film. Quant à l'insonorisation de ce bon vieil Élysée, elle est décidément encore déficiente. Cela, bien sûr, a ses bons côtés. Pour les spectateurs qui comme moi (ou comme mon collègue Luc Perreault) ont adoré *Diva*, l'occasion nous est donnée d'entendre s'élever, insolite à travers le bruit des vagues, le grand air de La Wally qui monte de l'étage au dessous... *Das Boot*, version originale sous-titres français: à l'Élysée. Sous-titres anglais: à l'Avenue.

Subvention

EDMONTON (PC) — L'Association canadienne des Orchestres de jeunes recevra, pour son prochain festival, $150,000 du secrétarait d'État fédéral, a annoncé lundi M. Jack Masters, porte-parole du ministère.

M. Masters, qui représente également la circonscription de Thunder Bay au Parlement, a annoncé cette subvention au cours d'une conférence de presse, sur les lieux du festival de 1982, à Banff, en Alberta. Cette subvention est venue s'ajouter aux $108,000 que le secrétariat fournissait déjà.

Le directeur du festival, M. Roger Breault, a déclaré au cours d'une entrevue téléphonique que le Conseil des Arts allait également fournir $40,000. Le Conseil s'est engagé de façon permanente à aider l'organisation du festival à rencontrer ses frais d'opération.

Plus de 650 jeunes musiciens, venant de 14 villes à travers le pays, se trouvent à Banff depuis dimanche pour ce festival qui dure 10 jours.

Plusieurs musiciens de réputation internationale sont aussi à Banff. Parmi eux, il y a Nicholas Braithwaite de l'Orchestre philharmonique de Londres, ainsi que le compositeur et chef d'orchestre yougoslave Oskar Danon, qui guideront les jeunes dans une variété d'ateliers de travail non compétitifs qui se termineront, pour chaque orchestre, par des interprétations publiques.

LES DANGERS DU BONHEUR ET LES BONHEURS DU DANGER
"Après 'La Dentellière' Goretta nous donne un nouveau portrait de femme d'une grande richesse." Robert Chazal FRANCE SOIR
"Un film clair, fait de mille nuances." Claude Baignères LE FIGARO
"On sort de 'La Provinciale' avec beaucoup de chaleur dans le coeur." Michel Perez LE MATIN
14 ANS
"Hommage à la dignité et au courage têtu de Christine." Jean de Baroncelli LE MONDE
"Un bel exemple de film moderne d'un genre devenu rare." VARIETY
NATHALIE BAYE ANGELA WINKLER
LA PROVINCIALE
un film de CLAUDE GORETTA
À L'AFFICHE! Le PARISIEN 5 486 ST CATHERINE W 866 3856
PARISIEN: 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.10, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.20.

«MONTENEGRO est bien trop amusant pour être légal: c'est LE FILM DE L'ANNÉE!» —Jay Scott, Toronto Globe and Mail
SAISISSANT...UN RÉGAL POUR LES YEUX!
si vous allez au cinéma qu'une fois l'an, Montenegro est le film que vous devez voir cette année.» —Lindsay Brown, The Gazette
«DU MAKAVEJEV DU MEILLEUR CRU» — Francine Laurendeau Le Devoir
14 ANS
«UN COUP FILMILQUE AUDACIEUX! Une comédie erotique. Elle vous obsedera pendant longtemps.» —Fred Yager Associated Press
«UNE SUPER-COMEDIE SENSUELLE QUI DEVIENDRA SUREMENT UN CLASSIQUE.» —Norma McLain Shrop, Alley Dark
Montenegro
FOLLEMENT GAI! —Carrie Rickey, Village Voice
PART GAGNANT! Comédie loufoque! —Stewart Klein, WNEW, TV
EN FRANÇAIS
UN FILM DE DUSAN MAKAVEJEV "MONTENEGRO" SUSAN ANSPACH • ERLAND JOSEPHSON • PER OSCARSSON
AUX 2 CINÉS!
PARISIEN: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30. VERSAILLES: SAM. DIM. 1.05, 2.45, 4.25, 6.05, 7.45, 9.25, SEM. 6.05, 7.45, 9.25.
Le PARISIEN 4 480 STE-CATHERINE O. 866 3856 — VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

Didier FARRÉ présente POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O 866 3856
1.00, 4.45, 8.30, SAMEDI DERNIER SPEC. 11.55

UN FILM EXCEPTIONNEL, 14 ANS
des images parmi les plus étonnantes qu'on ait jamais vues sur un écran
RENÉ MALO PRESENTE
DIVA
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
6e SEM
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
ÉLYSÉE: SAM. DIM. 12.40, 2.55, 5.20, 7.30, 9.40, VEN. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.50, SEM. 7.30, 9.40.

"UN CHEF D'OEUVRE fascinant et irrésistible — ARCHER WINSTEN, New York Post
"Un des meilleurs films de l'année!" JEFFREY LYONS, WCBS Radio and WPIX TV
"'Das Boot' est un immense cri pour la vie... un cri qui appelle désespérément au pacifisme!" — Louise Blanchard, Journal de Montréal
Das Boot (le BATEAU) POUR TOUS
Un nouvel aspect de la Deuxième Guerre Mondiale
Columbia Pictures présente une production BAVARIA ATELIER "LE BATEAU" un film de WOLFGANG PETERSEN d'après le roman de LOTHAR-GÜNTHER BUCHHEIM
avec JURGEN PROCHNOW, HERBERT GRONEMEYER, KLAUS WENNEMANN • Directeur de la photographie JOST VACANO • Décorateur de production ROLF ZEHETBAUER • Directeur artistique GOTZ WEIDNER • Musique KLAUS BOLDINGER • Producteur délégué LUTZ HENGST • Producteurs exécutifs MARK DAMON et JOHN W. HYDE • Co-producteur MICHAEL BITTINS • Producteur GÜNTHER ROHRBACH • Écrit et Réalisé par WOLFGANG PETERSEN
EN ALLEMAND AVEC SOUS TITRES FRANÇAIS
2e SEMAINE! ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053
ÉLYSÉE: SAM. DIM. 12.30, 3.25, 6.20, 9.10, VEN. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.55, SEM. 6.20, 9.10.

LES CINEMAS DU COMPLEXE DESJARDINS Métro PLACE des ARTS Tel: 288-3141
14 ANS FANTÔME D'AMOUR ROMY SCHNEIDER SALLE 4
• GRAND PRIX OECUMENIQUE MANN HEIN 1980 HAZAL SALLE 2 POUR TOUS
PIERRE RICHARD LA CHÈVRE SALLE 1 POUR TOUS

Le célèbre roman à succès qui a séduit des millions de lecteurs est maintenant devenu un film qui fascine le monde entier!
Cinémas ODEON
MERYL STREEP JEREMY IRONS
La Maîtresse du Lieutenant Français
POUR TOUS
3e SEM.
CREMAZIE ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
Sam. Dim.: 12:10 - 2:30 - 4:45 - 7:10 - 9:20. Lun. à Ven.: 7:10 - 9:20.

GAGNANT DE 3 OSCARS Meilleur Acteur HENRY FONDA Meilleure Actrice KATHARINE HEPBURN
Jane Fonda
La maison du lac
POUR TOUS
5e SEM.
CHAMPLAIN 1 STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
Champlain, Sam. Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15. Lun. à Ven.: 7:35 - 9:35. Villeray, Sam. Dim.: 12:55 - 3:00 - 5:05 - 7:10 - 9:20. Lun. à Ven.: 7:15 - 9:20. Brossard, Sam. Dim.: 1:15 - 3:25 - 5:25 - 7:25 - 9:25. Lun. à Ven.: 7:25 - 9:25 (2e film au Capitol).
VILLERAY ST-DENIS - JARRY 388-5577
BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ST-JEAN CINEMA CAPITOL

«COSTA-GAVRAS joue ses atouts et gagne à nouveau» Franco Nuovo, JOURNAL DE MONTRÉAL
POUR TOUS
missing...
«Enfin à l'heure où Amnistie Internationale tente d'alarmer le public quant aux disparitions de plus en plus nombreuses à travers le monde, à l'heure où l'empire militaire est de plus en plus sanglant dans de nombreux pays de l'Amérique latine, MISSING TOMBE À POINT.» —Richard Gay, LE DEVOIR
missing...
«Une interprétation magistrale... un film à ne pas manquer!» —René Homier-Roy, BON DIMANCHE
6e SEM.
missing.
JACK LEMMON SISSY SPACEK
PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595
Sam. Dim.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:40. Lun. à Ven.: 5:10 - 7:30 - 9:50.

APRÈS L'ACCUEIL ENTHOUSIASTE DE 300,000 PARISIENS... NOUS ARRIVE LE NOUVEAU FILM DE JEAN-CHARLES TACCHELLA
"Un film attachant, sympathique et rafraichissant." Françine Grimaldi, Radio-Canada
"Leur interprétation est un régal, un éblouissement." Paris Match
"Un film délicieux, tout de nuances et de sensibilité." Le Parisien Libéré
"Ce film suggère une tendresse, une émotion..." Franco Nuovo, Journal de Montréal
"Ils nagent dans le courant avec une bien séduisante aisance" Le Figaro
"Un film qui se regarde avec les yeux du coeur." Grand Ecran
3e SEM.
Cinémas plus présente
CROQUE LA VIE
POUR TOUS
BERNARD GIRAUDEAU BRIGITTE FOSSEY CAROLE LAURE
UNE DRÔLE DE COMÉDIE.
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sam. Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30. Lun. à Ven.: 7:30 - 9:30.

«Pied de poule»: répétition à neuf heures!

par
Robert Lévesque

NORMAND Brathwaite vient s'accouder au bar des Polonais, toujours vide. Le téléviseur diffuse en anglais la première période du match historique Nordiques-Canadiens. Mardi dernier. Il est nerveux pour tout autre chose, ne commande pas de bière, piétine. Il va s'asseoir à la seule des vingt tables qui est occupée. Mario Légaré et Robert Léger, eux, n'ont d'yeux et d'oreilles que pour le match, en espérant que la répétition ne démarrera pas avant la fin de la période. Deux à zéro pour Québec; Légaré n'en revient pas, Brathwaite s'en fout, Léger est stoïque.

■

Neuf heures. Yves Neveu, l'assistant metteur en scène, donne le signal. Ceil Gruessing, la chorégraphe de *Starmania*, bière en main, légèrement grise comme son surtout, rameute son monde et dans le plus pur style Broadway aligne la distribution et dirige une série d'exercices au son d'un beat électronique. Marc Labrèche, un peu trop lourd, Mario Légaré, un peu trop raide, Nathalie Gascon, un peu trop débordante, André Lacoste un peu trop sec, Frédérike Bédard et Geneviève Lapointe un peu trop gauche: tout le monde se plie, se déplie, et Ceil Gruessing va dégourdir tout ce beau monde.

Marc Drouin m'explique que l'équipe de *Pied de poule* travaille depuis près de sept mois. Il n'y a pas à proprement parler de tradition dans la comédie musicale au Québec, et c'est dans ce terrain presque vierge, dans ce no where, que lui et Robert Léger (un ancien de Beau Dommage) ont décidé de s'engager avec *Pied de poule* qui est une version revue et corrigée, largement engrossée de plusieurs chansons, d'une pièce qu'il avait dirigée au Quat'sous il y a quelques années, *François Perdu, Hollywood P.Q.*

L'entraînement terminé, les sept comédiens sont prêts pour un enchaînement. Le noir se fait dans la salle de La Polonaise qui, vide de public, jonchée des mille choses que des comédiens en répétition laissent traîner, ressemble à une salle de jeux pour grands enfants.

«Mon histoire commence à Montréal en 1982», lance Brathwaite en s'avançant au milieu de la scène. Il n'y a pas de «tabarnouches», il n'y a plus ces tics faciles de la télévision, cette exagération de son côté mulâtre. Brathwaite va faire vivre Marcel Tremblay, un Montréalais qui vogue dans l'univers soft-punk de son groupe Pied-de-poule, qui s'habille comme tout le monde dans les boutiques qui marchandent ces vieux vêtements des années cinquante qu'on jetait dans les années soixante et qu'on coure maintenant.

Il chante, il joue du piano électrique. Labrèche, qui ressemble de moins en moins à son père, joue de la batterie derrière sa cage de plexiglas, Nathalie Gascon, la fille de Jean, joue de la cuisse et fait le chorus avec Frédérike Bédard et Geneviève Lapointe. Seul Mario Légaré, du groupe *Octobre*, fait l'effort contraire de ses camarades: lui, il apprend à être comédien, eux apprennent à faire de la musique.

Marc Drouin est assis dans la salle à la table du metteur en scène. Il intervient rarement. Robert Léger est assis à côté de la console de son. Il écoute et son agacement face aux trahisons de l'écho dans la salle vide et non munie encore de ses rideaux de velours noir ne paraît même pas. On n'a pas le choix des salles quand tout le budget global de l'entreprise atteint à peine 35,000$. Mais si ça marche, on déménagera... Un de ceux qui songent à cette éventualité, le producteur Jean-Claude Lespérance, regarde l'équipe entreprendre le quatrième numéro qui sera peut-être un hit. Un quarante-cinq tours est déjà en fabrication. Croisons les doigts.

Et puis Nathalie Gascon ne sait plus par où entrer pour la prochaine chanson. Il fait signe à Drouin. Un geste. Elle retourne en coulisses, et soudain on la voit surgir sur scène, micro en main, déchaînée. Brathwaite saute dans ses bras. C'est François Perdu et Olive Houde. Tous les deux ont été engagés par un producteur international de réputation internationale, qui s'appelle Desmond Bigras, Big pour les intimes, qui a changé leurs noms, et qui les promène en Rolls dans la Cité internationale du Cinéma, Hollywood PQ, dans le port de Montréal où un maire mégalomane a fait construire les plus grands studios au monde.

On est de plain-pied dans la bande dessinée. Tu vas voir, c'est un Tintin que j'ai écrit, m'avait dit Drouin. Tout *Pied de poule* est mené au rythme des aventures rocambolesques d'un p'tit gars de Montréal qui s'est laissé embarquer dans une affaire grandiose où, pour gonfler la publicité du film qui le lancera il doit disparaître, dans l'idéal mourir, pour accéder au sommet de la pyramide que construit l'impitoyable producteur international. Sur fond, si l'on veut être sérieux, de recherche de l'identité à travers l'image dans le mirifique monde du showbizeness.

■

Ceil Gruessing se lève, va danser au pied de la scène pour donner plus de swing au chorus line des comédiennes. Les numéros tombent dans le silence. On a trop travaillé longtemps chaque «toune» pour applaudir. L'équipe qui est dans la salle, et qui sera cachée en coulisses quand le public sera là, a presque l'air indifférente. Apparence. On est nerveux, on tourbillonne un peu entre la sensation d'avoir entendu telle chanson trop souvent et le goût de la redécouvrir, entre fatigue et hâte, entre métier et plaisir. Depuis sept mois qu'on travaille certaines chansons, et dire qu'il faudra que pour le public, celui par qui le succès arrive, tout devra avoir l'air d'être frais, spontané, que François Perdu et Olive Houde devront se regarder et s'aimer pour la première fois...

L'enchaînement est terminé. Il y a encore beaucoup de piétinements, des entrées mal réglées. On reprendra tout demain. Il est minuit. Mario Légaré est en beau maudit d'apprendre que les Canadiens se sont fait battre par Québec. On vide les Seven-up Jumbo. On s'éponge. Brathwaite a l'air plus en forme qu'au début. Robert Léger, qui a composé toute cette musique qui va du hard-slow au soft-punk, est toujours le plus tranquille. On commence dans trois jours (hier soir) et le show n'est pas encore né. À ces moments-là, on ne sait jamais plus quoi penser. Une critique vous assommerait. Je file, et j'irai voir l'endroit de cet envers, le vrai de ce faux, le show qui résultera de ces efforts que j'ai eu l'impression d'observer par le trou de la serrure juste avant que la porte s'ouvre.

La prochaine saison de l'opéra

par
Gilles Potvin

AU moment où il s'apprête à mettre en répétitions la quatrième et dernière production de sa deuxième saison, *Il Trovatore* de Verdi (première le 1er juin), l'Opéra de Montréal, par la voix de son directeur artistique, Jean-Paul Jeannotte et en présence de son nouveau président, Hervé Belzile, qui a récemment succédé à Jean-Claude Delorme, faisait connaître les distributions des quatre ouvrages choisis pour la saison prochaine, *Norma, Lucia di Lammermoor, Fidelio* et *Macbeth* et annonçait du même coup les quatre opéras qui seront à l'affiche en 1983-84, *Manon, Le Nozze di Figaro, Turandot* et *Rigoletto*. Déjà, des pourparlers sont en marche en vue du choix des oeuvres pour 1984-85.

Une telle planification à long terme n'est pas seulement souhaitable mais elle est devenue essentielle au bon fonctionnement de toute maison d'opéra. Les grands interprètes, metteurs en scène, décorateurs et chefs d'orchestre sont très sollicités et certains contrats sont parfois signés cinq ans à l'avance.

La saison prochaine s'ouvrira le 28 septembre avec *Norma*, le chef-d'oeuvre de Vincenzo Bellini, monument du bel canto que le compositeur écrivit pour la célèbre Giuditta Pasta qui créa le rôle titre en 1831. Cheval de bataille des plus grande divas, de Lilli Lehmann à Maria Callas et Joan Sutherland, le rôle de Norma sera ici chanté par une nouvelle venue, Olivia Stapp, entourée de Gabrielle Lavigne (Adalgisa), Edgar Stivan (Pollione et Don Garrard (Oroveso). Alfredo Silipigni, qui a dirigé cette saison L'Elisir d'amore, sera de retour au pupitre. Olivier Reichenbach signera la mise en scène et Claude Girard les décors.

Norma sera suivie de *Lucia di Lammermoor*, l'ouvrage le plus populaire d'un autre maître du bel canto, Gaetano Donizetti (première le 23 novembre). Le soprano italien Luciana Serra, qui a chanté à la Scala de Milan et au Covent Garden de Londres fera ses débuts ici dans le rôle titre, secondée par Alberto Cupido (Edgardo), Cronelis Opthof (Enrico) et Claude Corbeil (Raimondo). Raffi Armenian sera au pupitre et le metteur en scène américain Frank Corsaro fera ici ses débuts. Les décors seront de Michael Eagen.

Fidelio, l'unique opéra de Beethoven et une oeuvre qui lui causa beaucoup de soucis, sera la troisième production de la saison (première représentation le 8 février). Ses deux grands rôles, Leonore et Florestan, seront respectivement chantés par Johanna Meier et Edward Sooter, deux chanteurs américains qui viennent de tenir ces rôles au Metropolitan Opera. À eux se joindront Colette Boky (Marzelline) et Victor Braun (Pizarro). Franz-Paul Decker sera au pupitre de l'OSM et Roberto Oswald, assurera la mise en scène dans ses propres décors comme il l'avait fait pour *La Traviata* au cours de la première saison de l'Opéra de Montréal. *Fidelio* n'a été présenté qu'une fois à Montréal, en mai 1946, par l'Opera Guild que dirigeait Pauline Donalda.

Macbeth, un opéra de Verdi dont la première montréalaise est aussi redevable à l'Opera Guild en 1959, terminera la saison et sera chanté à partir du 31 mai. Dans le rôle titre, l'Opéra de Montréal accueillera pour la première fois Louis Quilico, baryton né à Montréal et qui poursuit une carrière des plus brillantes. Il a déjà chanté ce rôle écrasant à Toronto et à la télévision. Sa partenaire dans le rôle difficile de lady Macbeth sera le soprano sud-africain Marita Napier. On entendra également la basse Harry Dworchak (Banquo) et le ténor André Turp (Macduff). Anton Guadagno sera au pupitre. Quant à la production elle-même elle marquera les débuts montréalais du célèbre tandem tchèque Vaclav Kaslik-Josef Svoboda, le premier assurant la mise en scène et le second les décors.

Cette troisième saison de la compagnie montréalaise s'annonce dont comme des plus brillantes, tant par le choix des oeuvres que par les distributions. M. Belzile s'est dit confiant que le public montréalais réagira avec un enthousiasme encore accru. Le nombre d'abonnés est en effet passé de 10,000 pour la première saison à 12,000 pour la saison qui s'achève. Il est persuadé que ce chiffre sera dépassé et déjà la campagne d'a-

Suite à la page 34

courrier / Pas d'autobus...

Cher Monsieur le Maire,

Là, vraiment, je trouve qu'il y a de l'aberration quelque part. Il y avait eu l'affaire Corridart qui nous avait montré qu'effectivement, vous et l'art contemporain, ça n'allait pas vraiment de soi, Aussi, on avait entendu parlé à un certain moment que la CTCUM ne desservirait plus le Musée d'art contemporain, Cité du Havre. Puis finalement, j'avais toujours eu l'impression que la question avait été réglée — je vais habituellement au Musée sur semaine et j'avais toujours pu m'y rendre, un service d'autobus étant assuré de la Station McGill.

Mais hier voyez-vous, hier, dimanche après-midi, il y avait une performance à laquelle je voulais assister, et en même temps en profiter pour revoir l'exposition de Judy Chicago et celle des femmes d'ici — expositions soit dit en passant qui attirent beaucoup de monde.

Non, vraiment, je n'en suis pas encore revenue! Comment Monsieur le Maire justifiez-vous, dans une grande ville comme Montréal, vous êtes d'accord là-dessus Monsieur le Maire, dans une grande ville comme Montréal, comment est-ce possible qu'il n'y ait pas d'autobus le dimanche (et le samedi aussi évidemment) pour se rendre au Musée? Est-ce possible!

Pouvez-vous imaginer pareille chose à Toronto, à New-York, à Vancouver même? Et une fois de plus qui défavorise-t-on encore par une pratique aussi invraisemblable!

Véronique VÉZINA
Montréal

Annoncée dans le Devoir, votre galerie d'art sera bien servie !



ROBERT POIRÉ
EXPOSE SES OEUVRES À LA GALERIE
ZANETTIN
28 Côte de la Montagne, Québec
(418) 692-1055
DU 17 AVRIL AU 1er MAI 1982


Siamois à la plante verte

Jean-Jacques Thibault présente...
Dessins de
Carmen Coulombe
jusqu'au 30 avril 1982
Renseignements: 844-9193

LA GUILDE GRAPHIQUE
ÉDITEUR ET DISTRIBUTEUR DE PLUS DE
1500 GRAVURES ORIGINALES
NOUVEAU SERVICE D'ENCADREMENT!
Tous les dimanches après-midi, démonstration de l'impression d'une gravure (technique de l'eau forte)
9 rue St-Paul ouest, Vieux-Montréal
tél.: 844-3438

Michel Varin



gouaches et sérigraphies
La Galerie Écho
(métro Beaubien)
6287 St-Hubert
(514) 271-1595
Heures d'ouverture:
Mar. mer. sam. de 11h. à 17h.
jeu. et ven. de 11h. à 21h.

GRAFF
vous invite au lancement de l'album
«Corridart 1976- »
mercredi, le 21 avril 1982 à 17 heures
et à son
ENCAN ANNUEL
les 21 et 22 avril 1982 à 20 heures

Seront mises aux enchères les oeuvres de la collection de l'atelier.
Seront également mises à l'encan, au profit de «l'affaire Corridart» les oeuvres de:

Alleyn, Ayot, Bergeron, Béland, Cozic, Champagne, Comtois, Cramer, Daudelin, DeHeusch, Desjardins, Finn, Gascon, Gérin, Gilbert, Gnass, Haslam, Hurtubise, Jean, Juneau, Knudsen, Laporte, Lavoie, Leduc, Lemoyne, Lobchuk, Lukas, McKenna, Montpetit, Magrini, Noel, Pachter, Proch, Reusch, Robert, Saint-Pierre, Savoie, Scott, Séguin, Snow, Sorensen, Sévigny, Sullivan, Tascona, Thibodeau, Thauberger, C. Tousignant, S. Tousignant, Vazan, Wolfe, Young, Vaillancourt.

François Beaulieu mènera l'encan.

GRAFF, 963 est, Rachel, Montréal, P.Q. H2J 2J4
Pour réservations: (514) 526-2616

Les Films Paramount et les Cinémas Unis
POUR TOUS
en collaboration avec
CFGL FM 105,7 et LE DEVOIR
vous invitent à la première du film



Jeudi le 22 avril
à 20 h 00 au cinéma
PARISIEN

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

Pour participer au concours une personne doit inscrire ses nom, adresse et numéro de téléphone sur la formule de participation ou sur une simple feuille de papier et la faire parvenir à l'endroit mentionné dans la réclame. Le concours débute le 10 avril pour se terminer le 17 avril, 1982. Les règlements de ce concours sont disponible à CFGL-FM, les bureaux des Films Paramount et au journal Le Devoir.
Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.

Remplir et retourner à:
ESPION, La compagnie des Films Paramount, 5887, ave Monkland, Montréal, H4A 1G6
Nom.....
Adresse.....
.....
Téléphone.....

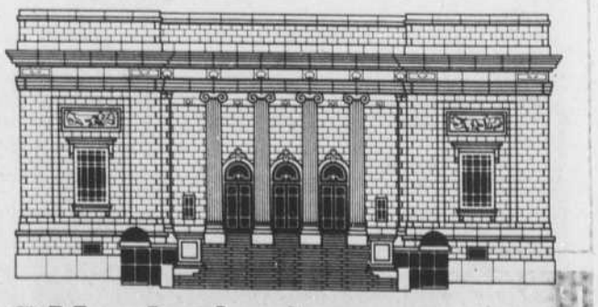
Gens
des rues Duluth et Prince-Arthur...
À compter du 20 mai LE DEVOIR vous consacrera périodiquement une rubrique publicitaire personnalisée!
Considérant que dans votre secteur se retrouve une concentration importante de lecteurs du DEVOIR, nous croyons qu'il s'agit là d'une occasion sans pareille de vous regrouper et de vous faire voir par un public-cible...
Pour toute information concernant cette rubrique (pour laquelle, d'ailleurs, un tarif spécial a été fixé) contactez
Robert Campeau
844-3361

Expositions
■ Fernand Léger
Jusqu'au 18 avril
■ Fernand Léger graveur
Jusqu'au 9 mai
■ Monnaies anciennes: l'art grec et romain en miniature
Jusqu'au 18 avril
■ Rober Racine
Jusqu'au 18 avril
■ La calligraphie comme iconographie dans l'art islamique
Jusqu'au 2 mai

Visites commentées
■ Exposition Fernand Léger
Mardi, mercredi et jeudi à 13h30
Présence d'une personne-ressource samedi et dimanche, entre 14 et 16h

Films de Mauricio Kagel
Antithese, 1965
Match, 1966
Solo, 1967
Hallelujah, 1968
Ludwig Van, 1969
Auditorium
Prix d'entrée habituel au Musée
Dimanche 18 avril à 13h

Ateliers du samedi
■ Deux ateliers de création pour enfants de 6 à 12 ans
Thème: Costumes
Billets: 1 $
À 11h et 13h30
■ Galerie de vente et location
Renseignements: 285-1611



Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600

«Corridart»: pour continuer le combat

par
René Viau

DÉTERMINÉS à poursuivre, coûte que coûte, leur combat «qui est avant tout celui de la liberté d'expression», les artistes de Corridart lanceront mercredi le 21 avril à 17 h. un album de sérigraphies intitulé *Corridart 1976-*. Flanqué d'une pierre tombale en trompe-l'oeil, portant bien haut le deuil de la liberté d'expression occasionné par «ce dangeureux précédent judiciaire que permet le jugement Deslauriers», l'album de luxe intègre des textes des experts appelés à témoigner au procès ainsi que des images des douzes artistes de Corridart. Cet album de luxe présenté dans un boitier soigné de Pierre Ouvrard se vendra 2,500$. Avant même le lancement, de nombreux collectionneurs privés de même que l'Université du Québec à Montréal avaient réservé quelques exemplaires. Le ministère des Affaires culturelles songe à en acquérir quelques-uns aidant ainsi, indirectement, les artistes.

Le lancement de l'album sera suivi à 20 h., mercredi le 21, d'un encan d'oeuvres d'art qui se prolongera le lendemain, toujours à 20 h. Lancement et encan auront lieu chez Graff où a été imprimée cette édition d'art. Lors de l'encan, un seul album sera mis aux enchères. Les autres albums ont été offerts en vente, entre autres, à la plupart des grandes institutions muséologiques tant au pays qu'aux États-Unis. Une cinquantaine d'artistes dont Michael Snow, Hurtubise, Juneau, Alleyn, Pierre Ayot, Serge Tousignant, Claude Tousignant, Lemoyne, Laporte, Wolfe, Yvon Cozic, Peter Gnass, Lavoie, Jean Noël, Don Proch... ont donné des oeuvres qui seront vendues à l'encan. Graff mettra également en vente une partie des oeuvres de son imposante collection graphique. Les prix des oeuvres varient entre 200$ et 2,500$. Dans le milieu artistique montréalais, les encans chez Graff sont presque devenus une tradition. Tous les amateurs conviennent que les «aubaines» y sont légion et que l'on peut y réaliser «de bonnes affaires». Ces encans sont très suivis.

Les sommes recueillies permettront aux artistes, déboutés dans leur poursuite en dommages et intérêts contre la Ville de Montréal à la suite du démantelement de l'exposition considérée par celle-ci comme de la «polution visuelle», de présenter un dossier conjoint en appel. Les artistes sont confiants de couvrir ainsi tous les frais de cour, de transcription et de reproduction nécessaires et même d'amasser un fond pour parer à toute éventualité judiciaire.

Les images, toniques, qui composent cet album n'ont rien de larmoyant ou de déclamatoire. Les artistes n'ont pas tenu à reproduire leur oeuvre, rue Sherbrooke, bien que l'exposition contestée n'a pas duré assez longtemps pour permettre au Montréalais de la voir. Jean-Claude Thibodeau y reprend ses compositions caractéristiques où le cerf-volant se fait objet d'art. De sa manière familière, Kina Reusch intègre bandes de couleurs et étendues gestuelles inspirées de l'Orient. Jean Noël, Françoise Sullivan, Guy Montpetit, Bill Vazan Marc Cramer, Laurent Gascon et Jean-Pierre Séquin y voient également un prolongement à leurs péoccupations plastiques courantes. Subtilement, Pierre Ayot aborde le thème de la censure, Kevin McKenna celui de l'olympisme monumental. Michael Haslam rappelle la victoire contestée, d'un athlète noir Jessie Owens aux Olympiques de Berlin en 1936.

Chacun des experts critiques et historiens d'art ou conservateurs de musée qui ont témoigné en faveur des artistes lors du procès signe un texte. René Payant écrit: «La loi installe contre l'art, la violence» dans ses commentaires réunis sous le titre *Répéter, ne rien faire ou pécher*. Claude Gosselin, *Pour la liberté d'expression* se joint à François-Marc Gagnon *«La beauté Votre Honneur, c'est passée de mode»* et Fernande Saint-Martin de même qu'André Ménard, Léo Rosshandler et Ann Brodsky. «Au petit matin, il ne restait que la stupeur», écrit Laurent Lamy.

Au local de Graff, 963 rue Rachel est, devenu, pour la circonstance, presque le quartier général de cette «cause», dons en argent, lettres d'appui et encouragements ne cessent d'affluer. Cette affaire, estime-t-on, est loin d'être morte et concernant tous les créateurs. Des artistes canadiens anglais tels Greg Curnoe, «Corridart was a deplorable example of censorship», Michael Snow, Joe Fafard «scandalous», l'écrivain Margarett Atwood... ont manifesté par écrit leur soutien de même que plusieurs directeurs et conservateurs de musée et historiens d'art. Un groupe d'artistes soviétiques dissidents de Moscou qui avaient vu leurs oeuvres détruites au bulldozer ont envoyé un télégramme. Des critiques: Jean Tourangeau, Gilles Toupin, Andrée Paradis... des artistes: Serge Lemoyne, Yves Gaucher, Irene Whittome, Denis Juneau... pour ne citer que ceux-là, des historiens d'art dont l'ensemble du corps professoral du département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal, les principaux ateliers et associations d'artistes de nombreux citoyens et personnalités... dont Lise Bissonnette ont signifié leur appui par lettre. À noter, aussi, la collaboration fructueuse d'un groupe d'artistes outre ceux de Corridart à la production de l'album. «Nous voulions réagir contre le jugement Deslauriers qui est, autant pour les artistes impliqués dans Corridart, que pour tout artiste soucieux de sa liberté d'expression une sorte de provocation», expliquent les concepteurs de l'album.

L'appel des artistes

(Lettre ouverte au maire de Montréal)

CORRIDART»: un an de travail, des centaines de personnes impliquées dans le projet, une subvention de la Province de près d'un demi-million de dollars; la rue Sherbrooke elle-même, de Pie IX à Atwater, sur 7 kilomètres, devenue une immense exposition d'oeuvres intégrées à des sites précis.

«Corridart»: mis en place: début de juillet, mis à sac: mi-juillet.
Rafle exécutée en pleine nuit. Nuit mémorable du 14 juillet 1976,
Nuit peu glorieuse qui incarne la force et le triomphe de la réaction.

«Corridart»: au petit matin, il n'en restait presque rien, que la stupeur,
que le dégoût devant l'abus de pouvoir, devant la destruction d'une manifestation faite de joie, de colère, d'humour, d'amour, de sérieux, d'ironie, d'informations visuelles et écrites et d'oeuvres d'art créées spécialement par une jeune génération d'artistes importants du Québec.

«Corridart»: pour le démanteler, on invoque *Le scandale*.

«Le scandale»: il n'est pas dans *Corridart*.

«Le scandale»: il est dans la destruction d'une exposition payée par les contribuables, sans aucun respect pour le travail des artistes et des organisateurs qui ont monté *Corridart»*.

Le scandale: il est dans le jugement de la Cour qui s'est fondée sur ses propres critères esthétiques pour prononcer un jugement en droit et débouter les artistes de leurs réclamations. Les artistes inscrivent leur cause en *appel*.

Je suis avec eux pour la défense de cette exposition qui, de toutes les manifestations du Programme Arts et Culture me tenait particulièrement à coeur: elle mettait l'art dans la rue, pour ceux qui ne vont jamais au musée.

Je suis avec les artistes contre le mépris et le cynisme d'une autorité fasciste qu'un Duplessis n'aurait pas désavoués.

Coeur-corps et âme j'appuie leur cause qui est un *appel* à la Liberté d'expression, à la Liberté de l'art, à la Liberté tout court.

Laurent LAMY
Ex-Directeur du Secteur des Arts visuels,
Programme Arts et Culture du COJO.

les expositions / Dix-neuf tableaux...

par
René Viau

Galerie d'art Sir George Williams de l'Université Concordia intitulée **Peinture montréalaise actuelle,** une exposition de groupe nous y fait voir dix-neuf toiles de neuf artistes: Luc Béland, Pierre Blanchette, Bernard Gamoy, Jocelyn Jean, Michael Jolliffe, Landon Mackenzie, Daniel Oxley, Leopold Plotek, Louise Robert, jusqu'au 8 mai prochain.

Sous les titres de *Dessin de la jeune peinture, Avec ou sans couleurs, Tendances actuels. Six proprositions,* et pourquoi pas: *Quelques jeunes peintres, Dix-neuf tableaux...* on a depuis quelques années multiplié les exposition de groupe où étaient indifféremment montrés ensemble des peintres parmi ces derniers. Ce type de regroupements prouve souvent le manque d'imagination de ceux qui ont la responsabilité de monter des présentations. La recette est simple et se perpétue à qui mieux-mieux. On présente ensemble des créateurs dont le seul dénominateur commun est de faire de la peinture et d'avoir à peu près le même âge. Et il faut en conclure: «Ah oui, la peinture est encore vivante. C'est une voie possible. On dépasse le formalisme mais pas trop quand même», ou quelque sortes du genre et cela devant une présentation digne des salles de montre de la Banque d'oeuvres d'art. Qu'en conclure? Il n'est pas sorcier de dire que ce type de présentation n'apporte rien de neuf et même dessert les peintres qui s'y prêtent. Le seul intérêt de l'entreprise est de voir au travail, espérons-le, frais sorti de l'atelier, tout en essayant de ne pas trop se laisser aller aux comparaisons qui, veut veut pas, s'insidient sournoisement.

De tout le groupe, c'est Luc Béland qui tranche sans équivoque. Béland est un créateur inégal. Il réussit cependant dans ses deux toiles une sorte de tour de force. Apporter à la peinture une dimension politique et contestaire mais sans tomber dans les poncifs du genre. Il inquiète, interroge, Béland redonne à cette forme d'expression un pouvoir corrosif longtemps oublié, du moins à Montréal. D'une façon personnelle pourraient s'appliquer à son travail les notions d'inventaire développées de l'art des années 60-70 ailleurs sur le post-modernisme en peinture. Abandon gestuel, grille formaliste, imagerie, subjectivité, intérêt pour le body-art, s'y trouvent bousculés, mélangés.

Autre artiste plus qu'intéressante: Louise Robert. La luciole attirée qu'elle était vers Jasper Johns au point de s'y aveugler lorgne maintenant du côté de Stella. Attention, il convient cependant de tempérer! Bien sûr, l'influence de Stella crève les toiles. Des toiles ou virevoltent la touche graffiti, les couleurs acidulées perçant sous le gris métallique, l'ironie frondeuse et le collage-triangle. Mais le jeu des influences chez Louise Robert est davantage tout un traffic de la citation. Une citation sans puritanisme qu'elle Pratique au deuxième niveau s'accordant le droit de puiser à bien des sources comme le faisaient avant elle bien des créateurs du passé. Et pourquoi pas? Seulement, la toile prend ici figure d'une conversation de salon chez les esthètes Louise Robert écrit sur ses peintures. Des mots aussi soigneusement choisis, filtrés à travers tout ce monde de citations ici littéraires. Des mots dont le sens se heurte, *quand maintenant,* et qui s'intègrent souvent mal au reste. Cependant sa peinture, foncièrement sincère, témoigne d'un élan intense qui nous est communiqué, malgré tout.

Pierre Blanchette revient au métier. Ses couches superposées rendent visibles l'opacité première de ses bleux et le pouvoir de répétion du motif. Landon Mackenzie établit une «synthèse» inédite du groupe des Sept et de la peinture de Kandinsky avant la période abstraite alors qu'il était influencé par l'art populaire. Il lui faudrait cependant lutter, malgré tout son brie, contre cette noirceur nordique qui envahit et simplifie ses toiles où se débattent animaux, paysages, formes géométriques. Michael Jolliffe nous montre des icônes verticales tandis que Jocelyn Jean parvient à donner vie à cette encaustique qui est la matière princiaple de ses peintures par des délicates allusions géométriques que renforcent le dédoublement du cadre. Gamey, Oxley et Plotek se font sages, trop sages, dans leurs surfaces aussi tactiles. Un catalogue accompagne l'exposition.

■

Optica. Si la formule des expositions de groupe est souvent ingrate, elle permet idéalement de faire de découvertes. Ce n'est pas le cas à Concordia. Optica cependant nous offre deux expositions sole dont l'une s'avère un véritable afflux de sang neuf. Artiste de Calgary, Walter M. May a conçu une installation en trois temps dont chacun des éléments reprennent à leur manière un même propos. *Illusion* et *Facade,* c'est en fait un mur où sur l'un des côtés se retrouvent des boites d'étalage de serpents kitsch en caoutchouc du genre «farces et attrapes». On peut voir, à l'envers du mur, la structure du mur et les madriers eux-mêmes serpentant d'une façon inquiétante. Enfin, une sculpture en bois tordu et noué traite à sa façon de ce thème du méandre «reptilion». L'oeuvre intègre avec un savant dosage une idée de progression, de déroulement, de transformation, qui n'est pas que strictement formelle. À sa façon, Walter M. May se demande: «pour qui sont ses serpents qui sifflent sur nos têtes?».

À côté, Michel Gaboury recrée un microcosme lyrique dans ses séquences habilement juxtaposées d'éléments tantôt végétal, animal ou minéral pour le plus grand plaisir de l'oeil. Gadoury multiplie les niveaux et questionne l'image traditionnelle de la photo. «J'aimerais, dit-il, que l'on parle de cette série comme d'une réflexion sur le processus et l'action de photographier». Jusqu'au 24 avril.

■

Articule. Jusqu'au 25 avril, Articule nous montre, entre autres, les oeuvres de James Newman où l'importance consacrée à la bordure est sciemment disproportionnée. Le dessin interne est traité en hachures d'une manière tout à fait sans surprise. En photographie aussi Sylvie Readman explore sans assez de conviction les problèmes d'échelle liée à l'imaginaire dans un monde qui est celui de nos jeux d'enfants... petites automobiles, scènes urbaines recrées. L'installation de Gilbert Boyer, *Paysage anarchique* ne manque certes pas de qualités. Cet artiste aurait cependant intérêt à réduire son champs d'exploration car ici, ce n'est pas une installation que l'on a sous les yeux

Suite à la page 34

Galerie Michel Grelet
4012 Drolet, Montréal, 845-3715
Ouvert du mardi au dimanche de 12 h à 18 h

Julianna JOOS
eaux-fortes
du 17 avril au 16 mai 1982

Rencontre avec l'artiste le 18 avril de 13 h à 16 h

STAGES 82 VAL-DAVID
31 mai au 25 juin
12 stages différents
Inscription avant le 30 avril 1982
Une expérience unique de création
en compagnie d'un artiste ou d'un artisan
Information: Créateurs associés C.P. 459
Val-David J0T 2N0 (819) 322-2043

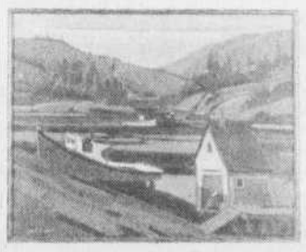
«L'ŒIL»
4427 rue St-Denis • 282-1756
Dans le cadre des activités du regroupement des Galeries du Plateau St-Denis.
Fermé aujourd'hui en guise de solidarité avec le peuple québécois
Le Carnaval des chats
60 lithographies de
Leonor FINI
jusqu'au 22 mai
du lundi au samedi de 11 h à 17 h
ou sur rendez-vous

Galerie
TREIZE
Salle 1 **Artistes de la galerie**
Salle 2 **L'Avant-garde russe 1913-1931**
jusqu'au 13 mai 1982
4015, Drolet (coin Duluth), Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 13h à 18h.

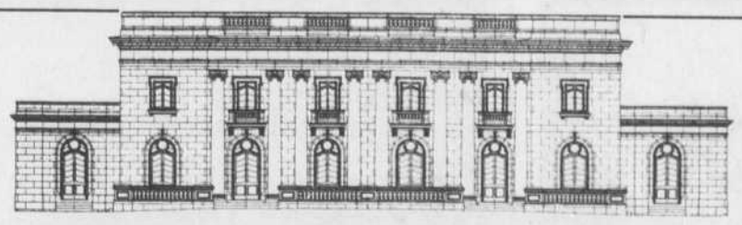

Boutique Latino Québécoise
Arts populaires du Mexique
1851 Amherst, Montréal, Qué.
Tél: 522-4876

YAJIMA/GALERIE
JOYCE WIELAND
jusqu'au 8 mai
Vernissage aujourd'hui, 17 avril à 14h.
307 STE CATHERINE OUEST 842 2676

galerie jolliet
279 ouest, Sherbrooke, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883
LOUIS COMTOIS
tableaux et collages récents
jusqu'au 8 mai
vernissage aujourd'hui de 15h. à 18h.
du mercredi au samedi de 12h00 à 18h00
et sur rendez-vous


Nouvelles acquisitions de
René Hébert
18 avril au 2 mai
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13 h à 16 h

EXPOSITION
Michel LAPENSÉE
le peintre sera présent au vernissage
du 18 avril au 3 mai
vernissage demain dimanche à 14h.
galerie d'art martin
805, rue Tellier, St-Hyacinthe,
tél.: 774-6764
(ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14 h à 17 h; les jeudi et vendredi jusqu'à 22 h.)


MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE MONTRÉAL
du jeudi au dimanche, de 12h. à 17h.
Jusqu'au 23 mai 1982
VERRE DE VENINI
Rétrospective des oeuvres créées par Venini et son atelier de Murano (1921-1980).
Exposition organisée par le Smithsonian Institution Travelling Exhibition Service (SITES).
Résidence bourgeoise du début du siècle. Pièces meublées, décoration d'origine.
Objets d'art traditionnel du Québec.
Visites guidées sur demande • Café
Château Dufresne (angle Pie IX & Sherbrooke). Métro Pie IX. Tél.: 259-2575

Nous achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438 ouest, Sherbrooke, 845-7471, 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada
mar. au ven. de 9h à 17h30, sam. 9h à 17h. fermée dim. et lun.

ATELIERS - SÉJOUR
JUIN • JUILLET • AOÛT
Pour Plus D'Information Contacter:
Poterie Rozynska
WAY'S MILLS (AYER'S CLIFF)
QUÉBEC • J0B 1C0 • 819-838-4321

La Galerie Art Select
Vernissage des oeuvres de
Claude Picher, r.c.a.
et rencontre avec l'artiste
le dimanche 18 avril 1982
de 14h à 18h
L'exposition se poursuivra
jusqu'au 25 avril inclusivement
En primeur... une magnifique sérigraphie «La Chasse-galerie», créée spécialement par l'artiste pour cette exposition.
La Galerie Art Select Inc.
6810 St-Denis, Montréal, (514) 273-7088


«Il fait froid aujourd'hui» 16" x 20"
Exposition
Allen Sapp, A.R.C.
du 20 avril au 1 mai
1450 RUE DRUMMOND, MONTRÉAL.
(514) 842-1072
Mardi à samedi 9:30 - 17:00

L'AQUATINTE
4933, rue de Grand-Pré
Montréal
H2T 2H9
(514) 849-6527
près du métro Laurier
(une rue à l'ouest de St-Denis)
Heures d'ouverture:
du mercredi au samedi
de 13 h à 18 h
le dimanche
de 13 h à 16 h
«Décrochage»
jusqu'au 1er mai
Beaudry • Beauvais • Bénic • Gérin • Meunier • Malenfant • Marois • Pelletier • Tisari
Rencontre avec les artistes le samedi 1er mai

La Galerie Continentale Inc.

Pauline Geoffrion: derrière les chiffres, l'humain

par
Hélène de Billy



Photo Claudel Huot

QUÉBEC — Productrice, Pauline Geoffrion administre la création depuis vingt ans. Après avoir mis sur pied Le Théâtre pour enfants de Québec dans le désert culturel du début des années soixante, elle prend la gestion (poste qu'elle occupe toujours) de la modeste — mais solide — compagnie de films documentaires Cénatos. Non sans avoir entre temps siégé sur le premier conseil d'administration du Trident (compagnie institutionnelle de théâtre fondée en 1970) et assumé les fonctions de secrétaire trésorière à *Estuaire*, une revue de poésie pilotée de la capitale.

Autodidacte, cette femme d'affaires au regard limpide déclare volontiers que derrière la colonne de chiffres il y a l'humain et qu'on n'organise pas le talent sans un certain doigté. Donc, pas de poigne virile, de main de velours et de gant de fer dans son petit catéchisme d'administrateur, au chapitre de ses relations avec les cinéastes, comédiens, musiciens et écrivains avec qui elle travaille. Pas de menaces, de mesquineries, de cris, de tromperies veules non plus. Qu'une saine alliance soustraite aux élans de la passion que, respectueuse, elle laisse intacts dans les mains du créateur.

— *Pauline Geoffrion, comment régit-on la création?*

— Avec son savoir-faire, avec ses goûts, ses préférences aussi et ses affinités avec les gens. En administration, voyez-vous, il existe beaucoup de techniques et de grands principes. Les décisions, prescrit-on, doivent se prendre le plus près possible de l'action. Les collaborateurs, à tous les niveaux, dit-on encore, doivent se sentir impliqués dans la gestion de l'entreprise. Mais les règles les plus importantes n'ont jamais été colligées dans les savants grimoires des universitaires. Or, elles concernent l'inépuisable chapitre des relations humaines, pilier, levier et moteur de tout l'ensemble. Savoir faire confiance à une personne, à un projet! Ça s'acquiert, mais fondamentalement tu l'as ou tu ne l'as pas.

Au départ, je le répète, il y a tout un climat de confiance à établir puis à préserver. Étant productrice indépendante, je fais souvent affaire avec des pigistes. Je ne peux pas travailler avec n'importe qui: les atomes crochus avec tous et chacun, ça n'existe pas. Et les scénarios qui traînent sur mon bureau à Cénatos témoignent de mes intérêts. Ces temps-ci, il y en a un sur l'avortement, un autre sur la normalité chez les femmes et un troisième sur Laure Gaudreault institutrice et militante syndicale des années cinquante. Que ces thèmes reflètent mes préoccupations est inévitable. Le reste est affaire de sous.

— *Quelles sont vos relations avec les réalisateurs, écrivains ou tout autre concepteur de projet?*

Je m'entends bien avec les créateurs mais généralement ce ne sont pas mes amis intimes. Une distance s'impose malgré les liens, les intérêts communs. Évidemment, le producteur, c'est l'intendant des finances et on sait le mariage grinçant que font les arts et les chiffres. Il faut en rire et s'arranger avec cela. Mon rôle est de trouver de l'argent, de gérer un budget. Une fois les calculs effectués et disoutés avec le créateur, je ne parle plus jamais d'argent avec lui. Affaire classée. S'il y a un pépin qui fait grimper les coûts, c'est à moi de me débrouiller pour régler le problème. Je m'arrange toujours pour qu'un réalisateur n'ait pas à entretenir son équipe de questions financières. Ce ne sont pas leurs oignons. L'important consiste à me trouver un bras droit qui saura défendre ses intérêts sur le plateau parce que moi je n'y mets jamais les pieds.

— *Vous ne vous mêlez jamais de création?*

— Jamais. Je reçois un synopsis, un scénario, je le fais lire à mon associé, le cinéaste, Louis Ricard qui possède un sens plus aigu de l'image. Mon approche est plus terre à terre: évaluer le nombre de personnes que l'histoire va toucher, déterminer les investisseurs susceptibles de fournir de l'aide pour la recherche, trouver celui ou ceux à qui je vais vendre le projet. Mais jamais je ne me mêle de scénarios, de sélection de comédiens ou de montage. Jamais je ne change une virgule dans un texte d'*Estuaire* (d'ailleurs je n'ai aucune idée du contenu avant qu'un numéro soit édités). La politique éditorials de la revue, ce n'est pas mon secteur. Pas plus que je n'ai la prétention de créer par personne interposée. Moi, ma place se situe derrière un téléphone ou dans le bureau d'un «mécène» à trouver des fonds. Un producteur est avant tout un planificateur.

— *Mais est-ce qu'il n'agit pas souvent comme médiateur?*

— Entre le concepteur et le client, oui. Et puis quand ça va mal, il lui faut parfois colmater des brèches pour rétablir une atmosphère vivante dans l'entreprise. Surtout dans le domaine du cinéma où les dissentions au sein de l'équipe se ressentent vivement. Un réalisateur qui nourrit de l'animosité envers son directeur de photo ne fait pas un bon film. Tu t'en aperçois après. Alors il faut vraiment s'assurer avant le tournage que tout baignera dans l'huile sur le plateau.

— *Existe-t-il pour vous une définition précise de la tâche d'un administrateur dans une entreprise artistique?*

— Absolument. Quelle que soit l'entreprise, il est indispensable de savoir qui fait quoi et quand. Sinon ton affaire devient un monstre à sept têtes. Ce n'est pas pour rien que j'ai fondé ma propre compagnie... que je n'assujétirais jamais à un conseil d'administration! Comme ils sont institués maintenant avec leur vernis honorifique et leur système de nomination, les conseils d'administration freinent la création. J'ai compris celà au Trident que j'ai quitté, désillusionnée, au bout de deux ans.

Pour moi, les administrateurs doivent uniquement s'occuper d'argent. Leur lot, ce sont le budget, le prix des billets et le coût d'une saison. Ils n'ont pas à décider de l'anatomie d'un décor, du nombre de crinolines dans un costume ou du choix d'une pièce. Encore une fois, il faut de la confiance... envers le directeur artistique qui lui fait confiance à un metteur en scène et ainsi de suite. S'il y a des comptes à régler on doit attendre la fin de la saison et laisser le créateur poursuivre dans sa voie jusqu'au bout.

Il faudra bien qu'on le dise clairement un jour. Les administrateurs n'ont pas à déployer les connaissances qui leur manquent. Leur lois devrait se borner à trouver de l'argent. Quant au reste, le directeur artistique devrait avoir carte blanche.

— *Que signifie être producteur à Québec?*

— Il y a dix ans tout ce qu'on vous suggérait de faire à Québec, c'était du diaporama! Nous avons persévéré, nous avons trouvé d'autres débouchés, heureusement. Mais ce n'est pas le Pérou. Les bons contrats se font toujours rares et il faudra continuer à aller à Montréal pour chercher les fonds. En 1980, nous avions cru que le programme de régionalisation de Radio Québec allait nous mettre du vent dans les voiles. Nous formions alors le Regroupement des producteurs indépendants pour faire en sorte que les artisans de la région ne manquent pas le bateau. Pour mille et une raisons, le plan a échoué. Mais je rêve toujours d'une union où réalisateurs, décorateurs, musiciens et comédiens s'attableraient autour du même projet. Quelle belle fresque ça ferait!

Quatre téléromans

MONTRÉAL (PC) — La saison 1982-83 du réseau privé TVA présentera quatre téléromans dont trois nouveaux. Marisol (plus haute cote d'écoute cette année à la télévision québécoise) se poursuivra et partagera la grille hebdomadaire avec Peau de banane, Les Moineau et les Pinson de même que le Ciel et l'enfer.

M. Pierre Roch, directeur des relations publiques, à TVA, a précisé mardi que ces quatre émissions comprendront chacune 39 semaines d'épisodes originaux.

Le comédien Léo Ilial fera sa rentrée à la télévision alors qu'il incarnera le personnage d'un ministre de la Justice dans Le Ciel et l'Enfer, écrit par Jean-Marc Provost.

Angèle Coutu jouera le rôle de sa femme dans cette continuité où le héros-ministre sera aux prises avec la pègre. La distribution comptera également Danielle Roy, Danielle Schneider et Patrick Peuvion. Les enregistrements doivent commencer en mai.

Le chansonnier George Dor sera l'auteur de Les Moineau et les Pinson. Rita Lafontaine et Fernand Gignac incarneront la mère et le père d'une famille de six enfants.

Finalement, Peau de banane, écrit par Guy Fournier, sera réalisé par Pierre A. Morin.

Subventions

OTTAWA (PC) — Le Conseil des arts du Canada a annoncé que des subventions totalisant plus de $500,000 ont été accordées aux trois plus importantes compagnies de ballet au Canada pour leur permettre de faire une tournée au pays cette saison.

Le Ballet national, de Toronto, a reçu $320,000 pour effectuer une tournée au Québec et dans les provinces maritimes, en septembre et octobre. Les Grands Ballets canadien de Montréal feront une tournée de l'Ontario et des provinces de l'Ouest pendant la même période grâce à une subvention de $140,000. On a aussi accordé au Royal Winnipeg Ballet la somme de $100,000 pour une tournée qu'il effectuera en mars et avril 1983 dans l'Ouest du pays.

Orchestre des Jeunes du Québec
Vendredi 23 avril 1982, 20 heures
Salle Redpath, 3459 McTavish
Chef d'orchestre: MARIO BERNARDI
Artistes invités:
MARIE-DANIELLE PARENT, soprano
GAÉTAN LAPERRIÈRE, baryton
LES PETITS CHANTEURS DU MONT-ROYAL
Elgar — Introduction et Allegro pour cordes, op. 47
Gonneville — à deux (création)
Fauré — Requiem, op. 48
Billets: $4.75
Guichets: Place des Arts jusqu'au 22 avril
Salle Redpath le soir du concert
Réservations: 282-9465

acreq — association pour la création et la recherche électroacoustiques du Québec
présente
MUSIQUES EXCENTRIQUES
Un programme de deux heures des musiques électro-acoustiques les plus récentes et les plus audacieuses de la jeune génération québécoise.
Seront présents: BONNIER, DAOUST, DESCHENES, DHOMONT, GAGNON *, MÉNARD **, THIBAULT *, TOUSSAINT
C'est à la GALERIE UQAM
coint Berri/Ste-Catherine
Vendredi 23 avril
2 présentations du même programme: 20 et 22 heures
Entrée: $3.00
Ne le seront pas: BOULEZ, ENO, GLASS, JARRE, REICH, STOCKHAUSEN, VANGELIS, XENAKIS
Sonorisation en dodécaphonie éclatée (12 haut-parleurs spécialisés).
La sonorisation la plus étudiée et la plus originale de l'année à Montréal:
Un ÉVÉNEMENT!!!

EN RÉCITAL
UN PIANISTE REMARQUABLE
GARRICK OHLSSON
Lundi 19 avril, 1982
Programme:
MOZART — Sonatensatz en si bémol majeur, K 400
BEETHOVEN — Sonate en mi bémol majeur, opus 27, no 1
DEBUSSY — Six Études, L'isle joyeuse
CHOPIN — Mazurka en mi mineur, opus 41, no 1; Mazurka en do dièse mineur, op. 41, no 4; Valse en la bémol majeur, opus 42; Nocturne en si majeur, opus 62, no 1; Ballade en la bémol majeur, op. 47, no 3; Polonaise en fa dièse mineur, opus 44
Ce récital est commandité par LAVALIN INC.
Ce récital est présenté par l'Orchestre symphonique de Montréal à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts à 20 heures. Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0.75$ à titre de redevance à la Place des Arts.
Billets: 15$, 12$, 10$, 7$, en vente aux guichets de la Place des Arts.

Dès le 7 mai
REPRISE DU
Décaméron
AUX
4' SAOULS BAR
100 Avenue des Pins est
845-7277
Billets en vente maintenant

AVEZ-VOUS VU LA DAME D'EN HAUT?
DE NICOLE LECAVALIER — DÈS LE 27 AVRIL —
AU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES

KALINKA
DANSES ET MUSIQUE SLAVES
Dir. artistique: Mischa Berkut.
Samedi, 24 avril à 14 h 30 et 20 h 30
présenté par les Ballets Russes. Billets: $6.00
centaur 288-3161
Le centre des arts de l'ancienne bourse
453, St-François-Xavier, Montréal H2Y 2T1
Métro Place d'Armes

musialogue/spectacle
invité:
Mauricio Kagel
compositeur, chef d'orchestre, auteur, metteur en scène, réalisateur ...
Interview publique et dialogue avec l'auditoire
avec le concours de Maryvonne Kendergi
présentation de: Répertoire Phonophonie
par Pauline Vaillancourt, Gropus 7 et l'Atelier de musique contemporaine de la Faculté de musique de l'Université de Montréal
projection de: Variétés
vidéo réalisé par Radio-Québec
avec Gropus 7
samedi 17 avril, 20h
salle Claude-Champagne
entrée libre

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
CONCERT TELEMANN
Solistes:
ROBERT LANGEVIN, flûte
YAËLA LANGEVIN, flûte
ROBERT VEREBES, alto
Suite "Don Quichotte"
Concerto pour violon en la mineur
Concerto pour alto en sol majeur
Suite pour flûte en la mineur
Lundi soir, 26 avril, 20 h 30
ENTRÉE GRATUITE
Ce concert est présenté grâce à une subvention du «Music Performance Trust Funds» obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal, en coopération avec le Musée des Beaux-Arts de Montréal et l'Université McGill.
SALLE REDPATH
(Campus Université McGill)

Une gougoune nommée Désir
compagnie associée à la Gougoune de Fantex
présente
Des phantasmes dans le caviar
avec Diane Ricard
Mise en scène: Larry-Michel Demers
"DRÔLE... DRÔLE... DRÔLE"
Pure, theatrical delight... with wit, grace and intelligence... lustrous, comic entertainment. Maureen Peterson, The Gazette
J'ai ri, j'ai ri... je ne pouvais m'empêcher de penser à ma chère voisine Grace... Margot M. Westmount
M.E.s. ingénieuse, vivante... one-woman show délicieux, tordant... interprétation convaincante et subtile... belle démonstration satirique. Francine Grimaldi, CBF
DU 2 AVRIL au 2 MAI 20 h
Au Café Nelligan (métro Berri) rés.: 288-9535

QUÉBEC ÉTÉ DANSE
1982
A l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec
Perfectionnement en enseignement du 27 juin au 11 juillet
Perfectionnement en technique du 11 au 31 juillet
Barbara Forbes (ballet), Kazuko Hirabayashi (moderne), Mei Wong (moderne), Martial Roumain (jazz), Margaret Gibbs (musique), Hillary Gal (labanotation)
Yves L-Ph. Cousineau (Directeur artistique)
Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec:
Québec Été Danse
839, rue Sherbrooke est, Montréal, Québec H2L 1K6
Téléphone: (514) 521-2785

Orchestre symphonique de Montréal
Les Grands Concerts
Charles Dutoit directeur artistique
20-21 avril à 20h00
FRANZ-PAUL DECKER
RUDOLF BUCHBINDER, piano
Morel • Beethoven: Concerto pour piano no 4 • Schönberg
Concerts commandités par SHELL CANADA
Billets: de $5.50 à $15.00
En vente à la Place des Arts 842-2112. À partir de 19 h, 100 billets de dernière heure seront offerts au prix de $3.00, si disponibles.
Concerts présentés à la Salle Wilfrid-Pelletier.
La Régie de la Place des Arts nous a avisés qu'à compter du 1 octobre 1981, à l'achat d'un billet d'une valeur de plus de $5.00 s'ajoutera une redevance de $0.75 payable à la Place des Arts.

Expression dramatique et théâtre
atelier pratiques
23-24 et 25 avril 1982
Pavillon Marie-Victorin
Association des professeurs d'expression dramatique du Québec
&
Université de Montréal
pour tous renseignements téléphonez:
(514) 343-7436
343-7900
737-6460

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I; 9480 Lacordaire (327-6001) — "Rien que pour vos yeux": Sam., dim.: 13 h 10; 17 h 10; 21 h 10. Sem.: 20 h 40. "L'homme des cavernes": sam., dim.: 15 h 30; 19 h 30. Sem.: 19 h 00.

ASTRE II; "Les casseurs": sam., dim.: 13 h 10; 16 h 25; 19 h 45. Sem.: 19 h 20; "Dieu pardonne, moi pas": sam., dim.: 14 h 40; 18 h 00; 21 h 15. Sem.: 20 h 50.

ASTRE III; "L'homme éléphant": sam., dim.: 13 h 10; 17 h 30; 22 h 00. Sem.: 21 h 20. "Des gens comme les autres": sam., dim.: 15 h 20; 19 h 45. Sem.: 19 h 10.

ASTRE IV; "Collège en folie": sam., dim.: 13 h 00; 16 h 30; 20 h 00. Sem.: 19 h 10. "Madame Claude II": sam., dim.: 14 h 40; 18 h 15; 21 h 45. Sem.: 20 h 55.

AVENUE; 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The Boat": sam., dim.: 12 h 45; 15 h 30; 18 h 15; 21 h 00. Sem.: 18 h 15; 21 h 00.

BEAVER; 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Young rich & ripe" 11 h 00; 13 h 20; 15 h 45; 18 h 10; 20 h 30. "Sweet cakes" 12 h 10; 14 h 30; 16 h 55; 19 h 20; 21 h 45.

BERRI I; 1280 St-Denis (288-2115) — "Pourquoi pas nous": 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 35; 21 h 30.

BERRI II; "La femme d'à côté": 13 h 30; 15 h 35; 17 h 40; 19 h 45; 21 h 50.

BERRI III; "La fièvre du corps" 12 h 35; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

BERRI IV; "Chez Porky": 13 h 10; 15 h 15; 17 h 25; 19 h 30; 21 h 40.

BERRI V; "Toute une vie" 13 h 20; 16 h 00; 18 h 40; 21 h 20.

BIJOU; 5030 Papineau (527-9131) — "L'amour aux sports d'hiver": 12 h 20; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 30; 22 h 00. "Tendre et malicieuse Christina": 13 h 24; 15 h 44; 18 h 09; 20 h 39.

BONAVENTURE I; 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Cat people": Sam., dim.: 13 h 00; 15 h 10; 17 h 15; 19 h 20; 21 h 30. Sem.: 17 h 15; 19 h 20; 21 h 25.

BONAVENTURE II; "Silent rage": Sam., dim.: 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sem.: 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.

BROSSARD I; Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Chez Porky": Sam., dim.: 14 h 30; 18 h 00; 21 h 30. Sem.: 19 h 50. "Chasse à mort": sam., dim.: 13 h 00; 16 h 25; 19 h 55. Sem.: 18 h 15; 21 h 40.

BROSSARD II; "Pourquoi pas nous?" Sam., dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

BROSSARD III; "La maison du lac": sam., dim.: 13 h 25; 15 h 25; 17 h 25; 19 h 25; 21 h 25. Sem.: 19 h 25; 21 h 25.

CARRÉ ST-LOUIS; 3900 St-Denis (842-2361) — "Les esclaves de l'amour": 11 h 30; 15 h 20; 19 h 15; "Claudio": 12 h 50; 16 h 45; 20 h 40. "Secrétaires très particulières": 13 h 50; 17 h 45; 21 h 40.

CHAMPLAIN I; 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "La maison du lac": sam., dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19 h 35; 21 h 35.

CHAMPLAIN II; "Le loup-garou de Londres": sam., dim.: 14 h 20; 18 h 05; 21 h 55. Sem.: 20 h 05. "Dracula": sam., dim.: 12 h 25; 16 h 05; 19 h 55. Sem.: 18 h 10; 21 h 45.

CHÂTEAU I; 6956 St-Denis (271-1103) — "Les aventuriers de l'arche perdue": 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20.

CHÂTEAU II; "Terreur express" 12 h 45; 15 h 50; 18 h 55; 22 h 00. "Les 13 marches de l'angoisse" 14 h 15; 17 h 20; 20 h 25.

CINÉMA DE MONTRÉAL I; 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Excalibur" 12 h 00; 16 h 35; 21 h 10; "Ça va cogner" 14 h 30; 19 h 05.

CINÉMA DE MONTRÉAL II; "Le choc des titans" 12 h 30; 16 h 45; 21 h 00. "Nimitz retour vers l'enfer" 14 h 45; 19 h 00.

CINÉMA DE PARIS; 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Cat People": 12 h 15; 14 h 30; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE; 335 est, De Maisonneuve (842-9763) — Sam.: "Les amours d'une blonde" (de Milos Forman, Tchécoslovaquie, 1965) 18 h 00 et "Psaume rouge" (de Miklos Jancso, Hongrie, 1971) 20 h 00. Dim.: "Gulliver's travels" (de Dave Fleischer, U.S.A., 1939) 15 h 00. "Une affaire de coeur" 18 h 00 et "The war game" (de Peter Watkins, Grande-Bretagne, 1966) 20 h 00.

CINÉMA X; 6430 Papineau (722-7393) — (Salle I): "Holly"; "Itching for love"; "I want your love"; "Seductive Sylvia"; "Doctor knows best"; "John & Julie", etc. (Salle II): "Relax & enjoy it"; "Aroused"; "Traveling salesmen"; "Miss Turner must comply"; "Hillary & joy", etc.

CINÉ-PLEX I; 2001 Université suite 100 (849-4518) — "Escape from New York" 12 h 15; 14 h 05; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 50; 21 h 45. Sam. représentation supp.: 23 h 35.

CINÉ-PLEX II; "Fame": 12 h 10; 14 h 29; 16 h 48; 19 h 11; 21 h 35.

CINÉ-PLEX III; "Not a love story": 12 h 40; 14 h 32; 16 h 24; 18 h 16; 20 h 08; 22 h 00. Sam. représentation supp.: 23 h 45.

CINÉ-PLEX IV; "Ragtime": 12 h 30; 15 h 25; 18 h 20; 21 h 15.

CINÉ-PLEX V; "Atlantic city" 12 h 10; 14 h 05; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 50; 21 h 50. Sam. représentation supp.: 23 h 45.

CINÉ-PLEX VI; "Clockwork orange": 12 h 15; 14 h 35; 16 h 55; 19 h 20; 21 h 45.

CINÉ-PLEX VII; "To the devil a daughter" 12 h 45; 14 h 30; 16 h 20; 18 h 10; 20 h 00; 21 h 55. Sam. représentation suppl.: 23 h 40.

CINÉ-PLEX VIII; "My dinner with André": 12 h 55; 15 h 06; 17 h 17; 19 h 28; 21 h 40. Sam. représentation suppl.: 23 h 45.

CINÉ-PLEX IX; "The warriors" 12 h 40; 14 h 25; 16 h 15; 18 h 05; 19 h 55; 21 h 50. Sam. représentation supp.: 23 h 35.

CLAREMONT; 5038 ouest Sherbrooke (486-7395) — "I ought to be in pictures": Sam., dim.: 13 h 05; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 15. Sem.: 19 h 10; 21 h 15.

COMMODORE; 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Écolières très polissonnes": Sam.: 19 h 15; 22 h 20. Dim.: 12 h 35; 15 h 45; 18 h 50; 22 h 00. Sem.: 18 h 50; 22 h 00. "Amour jeune, amour chaud" Sam.: 18 h 25; 21 h 35. Dim.: 14 h 55; 18 h 00; 21 h 10. Sem.: 21 h 10. "Kathy fille soumise" Sam.: 20 h 25. Dim.: 13 h 45; 16 h 55; 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS I; Complexe Desjardins (288-3141) — "La chèvre" 13 h 15; 15 h 10; 17 h 05; 19 h 00; 20 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS II; "Hazal": 12 h 10; 14 h 00; 15 h 50; 17 h 40; 19 h 30; 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS III; — "Tendre et malicieuse Christina" 12 h 05; 14 h 25; 16 h 45; 19 h 05; 21 h 25. "L'amour aux sports d'hiver" 13 h 20; 15 h 40; 18 h 00; 20 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS IV; — "Fantôme d'amour" 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE; 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Sam.: "All the king's men" (de Robert Rossen, U.S.A., 1948) 19 h 00. "A streetcar named Desire" (de Elia Kazan, U.S.A., 1951) 21 h 00. Dim.: "Intruder in the dust" (de Clarence Brown, U.S.A., 1949) 19 h 00. "The member of the wedding" (de Fred Zinnemann, U.S.A., 1952) 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I; 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Silent rage" sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES II; — "Richard Pryor live on sunset strip" sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

CREMAZIE; 8610 St-Denis (388-4210) — "La maîtresse du lieutenant français" sam. dim.: 12 h 10; 14 h 30; 16 h 45; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

DAUPHIN I; 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Croqué la vie" sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

DAUPHIN II; — "La femme d'à côté" sam. dim.: 14 h 00; 16 h 30; 19 h 00; 21 h 30. Sem.: 19 h 00; 21 h 30.

DORVAL I; 260 Dorval (631-8586) — "Victor Victoria" sam. dim.: 13 h 30; 16 h 05; 18 h 35; 21 h 15. Sem.: 18 h 35; 21 h 15.

DORVAL II; — "Chariots of fire" sam. dim.: 12 h 10; 14 h 25; 16 h 45; 19 h 05; 21 h 25. Sem.: 19 h 05; 21 h 25.

DORVAL III; — "Beast within" sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I; Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Porky's" sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II; — "On golden pond" sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

ÉLYSÉE I; 35 Milton (842-6053) — "Diva" sam. dim.: 12 h 40; 14 h 55; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40. Sem.: 19 h 30; 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 50.

ÉLYSÉE II; — "Le bateau" sam. dim.: 12 h 30; 15 h 25; 18 h 20; 21 h 10. Sem.: 18 h 20; 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 23 h 55.

FAIRVIEW I; 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (697-8095) — "I ought to be in pictures" sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 00; 21 h 10. Sem.: 19 h 00; 21 h 10.

FAIRVIEW II; — "Death trap" sam. dim.: 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25. Sem.: 19 h 15; 21 h 25.

GREENFIELD I; 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "La folle histoire du monde" sam. dim.: 13 h 00; 14 h 45; 16 h 30; 18 h 10; 20 h 00; 21 h 40. Sem.: 18 h 10; 20 h 00; 21 h 40.

GREENFIELD II; — "Les 13 marches de l'angoisse" sam. dim.: 13 h 30; 16 h 50; 20 h 10. Sem.: 20 h 10. "Terreur express" sam. dim.: 15 h 15; 18 h 35; 21 h 50. Sem.: 18 h 35; 21 h 50.

GREENFIELD III; — "Les aventuriers de l'arche perdue" sam. dim.: 12 h 45; 14 h 50; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

IMPÉRIAL; 1430 Bleury (288-7102) — "Quest for fire" 12 h 00; 13 h 50; 15 h 40; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 25.

JEAN-TALON; 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Chez Porky" sam. dim.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 45. Sem.: 19 h 50. "Veux-tu être mon garde du corps" sam. dim.: 12 h 30; 16 h 15; 20 h 00. Sem.: 18 h 15; 21 h 40.

KENT I; 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Deathtrap" sam. dim.: 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40. Sem.: 19 h 30; 21 h 40.

KENT II; — "Chariots of fire" sam. dim.: 12 h 15; 14 h 30; 16 h 45; 19 h 00; 21 h 15. Sem.: 19 h 00; 21 h 15.

LA CITÉ I; 3575 Avenue du Parc (844-2629) — "Montenegro" sam. dim.: 13 h 30; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sem.: 19 h 20; 21 h 20.

LA CITÉ II; — "Robin Hood" sam. dim.: 12 h 40; 14 h 50; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

LA CITÉ III; — "Personal best" sam. dim.: 12 h 20; 14 h 35; 16 h 50; 19 h 05; 21 h 20. Sem.: 19 h 05; 21 h 20.

LAVAL I; 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Popeye" sam. dim.: 12 h 00; 13 h 50; 15 h 40; 17 h 30; 19 h 20; 21 h 10. Sem.: 19 h 20; 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

LAVAL II; — "Terreur express" sam. dim.: 12 h 00; 15 h 15; 18 h 30; 21 h 50. Sem.: 18 h 30; 21 h 50. "Les 13 marches de l'angoisse" sam. dim.: 13 h 30; 16 h 50; 20 h 05. Sem.: 20 h 05. Sam. dernier spectacle: 21 h 50.

LAVAL III; — "Confession compromettante" sam. dim.: 12 h 20; 15 h 05; 18 h 00; 20 h 45. Sem.: 18 h 00; 20 h 45. "Filles traquées" sam. dim.: 13 h 30; 16 h 20; 19 h 10; 22 h 00. Sem.: 19 h 10; 22 h 00. Sam. dernier spectacle: 22 h 00.

LAVAL IV; — "Les farceurs" sam. dim.: 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 05; 19 h 45; 21 h 30. Sem.: 18 h 05; 19 h 45; 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 10.

LAVAL V; — "La folie histoire du monde" sam. dim.: 12 h 00; 13 h 50; 15 h 40; 17 h 30; 19 h 20; 21 h 10. Sem.: 19 h 20; 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

LAVAL-ODÉON I; Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Veux-tu être mon garde du corps?" sam. dim.: 12 h 35; 16 h 10; 19 h 45. Sem.: 18 h 10; 21 h 45. "Chez Porky" sam. dim.: 14 h 20; 18 h 00; 21 h 35. Sem.: 20 h 00.

LAVAL-ODÉON II; "La fièvre au corps" sam. dim.: 12 h 30; 14 h 30; 16 h 45; 18 h 50; 21 h 00. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

LOEW'S I; 954 ouest, Ste-Catherine (861-7473) — "Deathtrap" 12 h 05; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 05; 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

LOEW'S II; — "Reds" 14 h 00; 20 h 00.

LOEW'S III; — "Chariots of fire" 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

LOEW'S IV; — "Chariots of fire" 13 h 30; 15 h 50; 18 h 10; 20 h 30.L

LOEW'S V; — "Arthur" 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20.

MASCOUCHE I; 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "La maison du lac" sam. dim.: 13 h 15; 17 h 30; 21 h 35. Sam.: 21 h 30. "La guerre des abimes" sam. dim.: 15 h 15; 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II; — "Caligula" Sam., dim.: 13 h 15; 17 h 00; 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MERCIER; 4260 Est Ste-Catherine (255-6224) — "Excalibur" Sam., dim.: 12 h 15; 16 h 50; 21 h 30. Sem.: 19 h 00. "Ça va cogner" Sam., dim.: 14 h 50; 19 h 30 Sem.: 21 h 35.

MONTENACH I; 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Le vampire de ces dames" 19 h 00. "Dieu pardonne, moi pas" 20 h 45. Matinée Sam., dim.: "Le vampire de ces dames" et "Hulk revient" 13 h 30.

MONTENACH II; — "Résurrection" (sauf lun.) 19 h 05. Matinée sam., dim.: 13 h 15. "La maison du lac" (sauf lun.) 20 h 55. Matinée sam., dim.: 15 h 05. Ciné-club: "Les femmes-enfants" lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I; 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — Sam.: "Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée..." (de Ulrich Edel, RFA, 1981) 19 h 15, 21 h 45. Dim.: "Excalibur" (de John Boorman, GB, 1981) 13 h 30; 16 h 15; 19 h 00; 21 h 45.

OUIMETOSCOPE II; — Sam.: "Trois frères" (de Francesco Rosi, Italie, France, 1981) 19 h 00; 21 h 15. Dim.: "Rendez-moi ma peau" (de Patrick Schulmann, France, 1980) 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

OUTREMONT; 1248 ouest Bernard (277-4145) — Sam.: "Eraserhead" (de D. Lynch) 14 h 00; "Martin" (de G. Romero) 16 h 00; "Le cercle infernal" (de R. Loncraine) 18 h 00; "Soeurs de sang" (de B. DePalma) 20 h 00; "Mad Max I" (de G. Miller) 22 h 00. Dim.: "Quelque part dans le temps" (de J. Szwarc) 14 h 00; "Knightriders" (de G. Romero) 16 h 30; "Des insectes et des hommes" (de W. Green et E. Speigel) 19 h 30; "Les voyageurs du soir" (de U. Tognazzi) 21 h 30.

PALACE I; 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Les aventuriers de l'arche perdue": 12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 05; 21 h 20; Sam. dernier spectacle 23 h 35.

PALACE II; — "Prison girls": 13 h 20; 15 h 00; 16 h 40; 18 h 20; 20 h 00; 21 h 40. Sam. dernier spectacle 23 h 25.

PALACE III; — "Beast within" 12 h 20; 14 h 10; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 50; 21 h 45. Sam. dernier spectacle 23 h 45.

PALACE IV; — "Some kind of a hero": 12 h 40; 14 h 30; 16 h 20; 18 h 10; 20 h 00; 21 h 50. Sam. dernier spectacle 23 h 40.

PALACE V; — "Some kind of a hero": 12 h 20, 14 h 10; 16 h 00; 17 h 50; 19 h 40; 21 h 30. Sam. dernier spectacle 23 h 30.

PALACE VI; — "Death wish I": 13 h 30; 15 h 10; 16 h 50; 18 h 30; 20 h 10; 21 h 50. Sam. dernier spectacle 23 h 30.

PARADIS I; 6215 Hochelaga (354-3110) — "Le faucon de la nuit" Sam., dim.: 12 h 30; 16 h 15; 20 h 00. Sem.: 19 h 10. "Un amour infini" Sam., dim.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 45. Sem.: 20 h 55.

PARADIS II; — "Docteur Jackill et les femmes" Sam., dim.: 13 h 00; 16 h 25; 19 h 50. Sem.: 19 h 20. "La chasse" Sam., dim.: 14 h 35; 18 h 00; 21 h 30. Sem.: 21 h 00.

PARADIS III; — "Blondie, l'ensorceleuse" Sam., dim.: 13 h 10; 16 h 10; 19 h 10; 22 h 10. Sem.: 19 h 10. "Droit de cuissage" Sam., dim.: 14 h 05; 17 h 05; 20 h 05. Sem.: 20 h 05. "Femme objet" Sam., dim.: 15 h 05; 18 h 05; 21 h 05. Sem.: 21 h 05.

PARALLÈLE; 3682 St-Laurent (843-4725) — Sam., dim.: "Mécanique matinale" (de Daniel Bisson, Québec 1981) et "Le goût du miel" (de Marcel G. Sabourin, Québec 1981) 19 h 30. "Une histoire de femmes" (de S. Bissonnette M. Duckworth et J. Rock, Québec, 1980) 21 h 30. Festival du vidéo féministe québécois, présenté dans le cadre de l'exposition "Art et féminisme" organisée par le Musée d'art contemporain. (Entrée gratuite). Du 19 au 25 avril.

PARISIEN I; 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres": 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN II; — "La folle histoire du monde": 12 h 25; 14 h 15; 16 h 05; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PARISIEN III; — "Popeye" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 05; 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PARISIEN IV; — "Montenegro" (français) 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN V; — "La provinciale" 12 h 45; 14 h 50; 17 h 00; 19 h 05; 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

PLACE DU CANADA; Place du Canada (861-4595) — "Missing": Sam. dim.: 13 h 45; 16 h 20; 19 h 00; 21 h 40. Sam.: 17 h 10; 19 h 30; 21 h 50.

PLACE LONGUEUIL I; Centre Commercial Place Longueil (679-7451) — "Excalibur" Sam., dim.: 12 h 10; 16 h 40; 21 h 10. Sem.: 21 h 00. "Ça va cogner" Sam., dim.: 14 h 40; 19 h 10. Sem.: 19 h 00.

PLACE LONGUEUIL II; — "La fièvre au corps": Sam. dim.: 13 h 05; 15 h 10; 17 h 15; 19 h 20; 21 h 25. Sam.: 19 h 20; 21 h 25.

PLACE VILLE-MARIE I; 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "I ought to be in pictures": 12 h 05; 14 h 25; 16 h 45; 19 h 05; 21 h 25.

PLACE VILLE-MARIE II; — "Making love": 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40.

PLACE ALEXIS NIHON I; Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Porky's": Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON II; — "On golden pond": Sam. dim. 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

PLACE ALEXIS NIHON III; — "Richard Pryor live on sunset strip". Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sam.: 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

PUSSYCAT; 5380 St-Laurent (845-5215) — "The china cat": 12 h 15; 14 h 35; 16 h 55; 19 h 15; 21 h 30. "The 18 carat virgin" 11 h 00; 13 h 20; 15 h 45; 18 h 05; 20 h 20.

SAINT-DENIS I; 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle sur scène.

SAINT-DENIS II; 1590 St-Denis (845-3222) — "Un défi pour survivre" Sam. dim.: 12 h 10; 15 h 50; 19 h 35; Sem.: 19 h 35. "Dieu pardonne, moi pas": Sam. dim.: 14 h 00; 17 h 40; 21 h 30. Sem.: 17 h 40; 21 h 30.

SAINT-DENIS III; 1590 St-Denis (845-3222) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 55; 17 h 45; 21 h 35. Sem.: 17 h 45; 21 h 35. "Le lagon bleu": Sam. dim.: 12 h 05; 15 h 50; 19 h 40. Sem.: 19 h 40.

SNOWDON; 5225 Décarie (482-1322) — "Reds": Sam. dim.: 14 h 00; 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

VAN HORNE; 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Robin Hood": Sam. dim.: 12 h 50; 14 h 55; 16 h 55; 19 h 00; 21 h 05. Sem.: 19 h 00; 21 h 05.

VERDUN; 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Chez Porky": Sam. dim.: 14 h 40; 18 h 05; 21 h 35. Sem.: 19 h 50. "Veux-être mon garde du corps! Sam. dim.: 12 h 55; 16 h 20; 19 h 50. Sem.: 18 h 15; 21 h 40.

VERSAILLES I; 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Montenegro" (français). Sam. dim.: 13 h 05; 14 h 45; 16 h 25; 19 h 45; 21 h 25. Sem.: 18 h 05; 19 h 45; 21 h 25.

VERSAILLES II; — "Les tarceurs": Sam. dim.: 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20. Sem.: 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20.

VERSAILLES III; "Popeye". Sam. dim.: 13 h 10; 14 h 45; 16 h 15; 18 h 00; 19 h 35; 21 h 15. Sem.: 18 h 00; 19 h 35; 21 h 15.

VILLERAY; 8042 St-Denis (388-5577) — "La maison du lac" Sam. dim.: 12 h 55; 15 h 00; 17 h 05; 19 h 10; 21 h 20. Sam.: 19 h 15; 21 h 20.

WESTMOUNT SQUARE; 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Robin Hood": Sam. dim. 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

YORK; 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Victor Victoria": 13 h 30; 16 h 05; 18 h 35; 21 h 15.

CINÉ-PARCS

Les représentations débutent au crépuscule.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I; Transcanadienne, sortie 95 (655-5515). "Le loup-garou de Londres"; "Dracula"; "Le plus secret des agents secrets" (sam. et dim. seulement).

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II; "Le choc des titans"; "Nimitz, retour vers l'enfer"; "Brannigan" (sam. et dim. seulement)

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I; Châteauguay (691-1310). "Le choc des titans", "Nimitz, retour vers l'enfer"; "Brannigan" (sam. et dim. seulement).

CINÉ-PARC DOLLARD I; 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Blood beach"; "McVicar".

CINÉ-PARC DOLLARD II; "Modern problems"; "Melanie".

CINÉ-PARC DOLLARD III; "Looker"; "First family".

CINÉ-PARC DOLLARD IV; "Galipoli"; "Atlantic City".

CINÉ-PARC LAVAL I; Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555). "Le choc des titans"; "Nimitz, retour vers l'enfer"; "Barnnigan" (sam. et dim. seulement)

CINÉ-PARC LAVAL IV; "Le loup-garou de Londres"; "Dracula"; "Le plus secret des agents secrets" (sam. et dim. seulement)

sur scène

AU VIEUX FORT; 120 Chemin St-Jean, Vieux Laprairie (659-0010) — "L'air du large" de René Obaldia avec Thérèse Perreault, Richard Léger. Mise en scène: Andrei Zaharia. Jeu. ven. sam.: 21 h 00. Jusqu'au 24 avril.

CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE; 2075 boul. Saint-Laurent (843-4166) — Alain Lamontagne. Sam.: 21 h 00. "Sont-ce les effets du southern comfort?" de Isabelle Doré et Louise Richer. Mise en scène: Denis Bouchard. Avec Béatrix van Til et Francine Tougas. Du mar. au ven.: 20 h 30. Sam.: 20 h 30; 22 h 30. Du 21 avril au 15 mai. Récital de Diane Hamel et René-Daniel Dubois, dim.: 12 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE; Place des Arts — "Le Cirque Noir" de Rock Carrier. Mise en scène: Albert Millaire. Avec Monique Miller. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30; 22 h 00. Jusqu'au 24 avril.

CENTAUR; 453 François-Xavier (288-3161) — La compagnie de danse Danny Grossman, mar., mer., jeu.: 20 h 30. "Sweet like suga" de Paul Herzberg. Mise en scène: Maurice Podbrey. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Jusqu'au 30 mai.

CARGO; 4177 St-Denis, 3e étage — "La Kermesse" jeu de hasard et d'improvisation, tous les lundis 21 h 00. Jusqu'à la fin mai inf.: 523-1675.

CAFÉ CAMPUS; 3315 Reine-Marie (735-1259) Le groupe français Zoumaï, lun.: 21 h 00.

CAFÉ MOLIÈRE; 1200 St-Hubert (844-7000) — "C'qu'on ferait pas pour que le monde nous aime" avec Jean-Pierre Bélanger. Mar. à dim.: 20 h 30. Prolongation jusqu'au 25 avril.

CAFÉ NELLIGAN; 550 est, Dorchester (288-9535) — "Miss Magarida's way" avec Rhona Frame et Carl Dufresne. Mer. à dim.: 22 h 00. "Des phantasmes dans le caviar" de Micheline Bourday avec Diane Ricard. Mar. à dim.: 20 h 00. Jusqu'au 2 mai.

CAFÉ INSTANTANÉ; 102 rue St-Georges, Vieux La Prairie (659-4822) — "Les extravagantes et voluptueuses aventures du Baron de Crac" avec Réjean Wagner, Sam.: 21 h 00. Théâtre pour enfants: "Un vrai conte de fées" par le théâtre de quartier. dim.: 14 h 00. P'tit concert classique, duo flûte et clavecin, mar.: 20 h 00. Au programme: Bach, Vivaldi, Dieuport, Castello et Handel. Claude Léveillée, ven.: 21 h 00.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN; 4303 St-Denis (843-4384) — Alain Masse, auteur-compositeur; Johanne Ross, piano, jusqu'au 18 avril 22 h 00. Théâtre: "Bien à moi Marquise" de Marie Savard, jusqu'au 2 mai à 20 h 15. Concert du pianiste-compositeur, Gérard Dubé; 22 h 00. Du 20 au 25 avril.

CAMPUS LOYOLA; 7141 ouest, Sherbrooke (482-0320) poste 611 — La chorale de l'Université Concordia, sous la direction de Christopher Jackson, mar.: 20 h 30. Au programme: Mozart, Vivaldi Scarlatti. (entrée libre).

CENTRE SAIDYE BRONFMAN; 5170 Côte Ste-Catherine. Le groupe "Magor Tanc Csoport", danses hongroises, Sam.: 20 h 00. dim.: 19 h 00.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL; 1440 Ave. Union. Scott Bradford, orgue, sam.: 17 h 00. Au programme: Nivers, Bach, Charles-Marie Widor, Hambraeus et Dupré.

CONVENTUM; 1237 Sanguinet (284-9352) — "Tourist room" de Diane Blanchette et Alain Kemeid. Avec Chantal Baril, Diane Blanchette, Roch Harvey, Daniel Lavoie, Suzy Mariner. Mar. à dim.: 20 h 30. Sam.: 20 h 30; 23 h 00. Jusqu'au 2 mai.

ÉGLISE ST-MATTHIAS' DE WESTMOUNT; angle Côte St-Antoine et Church Hill. Alan Belkin, organiste, dim.: 20 h 30. Au programme: Reger, Belkin, Fletcher, Bach, Buxtehude, Vivaldi, Barry Turley, mer.: 20 h 30. Au programme: Bach, Mendelsohn, Pinkham et Vierne.

ÉGLISE DE SAINTE-THÉRÈSE; rue de l'Église (Sainte-Thérèse de Blainville) Les chanteurs de Sainte-Thérèse, dim.: 20 h 00. Au programme des oeuvres de Schubert, Haendel et Vivaldi.

ESPACE LIBRE; 1945 Fullum — Omnibus présente — "Beau monde" 20 h 30. Relâche lundi, inf.: 843-3009. Jusqu'au 18 avril.

LA POLONAISE; 57 est, Prince Arthur (près de St-Laurent) — "Pied de poule" de Marc Drouin et Robert Léger. Avec Normand Brathwaite, Marc Labrèche, Nathalie Gascon, Frédérike Bédard, Geneviève Lapointe, André Lacoste et Mario Légaré. Lun. à ven.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00 et 23 h 00. Relâche: dim.: Res.: 288-0662.

LE PATRIOTE; 1474 est, Ste-Catherine (527-4177) — "Lady Penelope" de Isabelle Pirot, avec Bertrand Roy et Mona Cyr. Mise en scène: Claire Ifrane. Tous les soirs 20 h 00. Relâche: dim. et lun. Jusqu'au 1 mai.

LA CHACONNE; 338 est, Ontario (843-8620) Jacques Carrier, clarinette et piano; Anthony Rosenkowick, trombone et piano; Yves Charuet, Sax Alto; Normand Guilbeau, contrebasse; Michel Ratte, Percussions, sam., dim.: 21 h 00. Programme: Jazz Moderne.

**L'AIR DU

Roman

Suite de la page 23

de répliques faciles, genre «Ben repartirait vers madame, je repartirais vers monsieur. Ainsi soit-il et les enfants au milieu.» (On se dit que oui, bon, l'esprit français...) Mais à la longue, comme ça ne se résout guère, on ne se dit plus rien. Plutôt, *ça* ne nous dit plus rien. Ce qui voulait d'abord avoir de la verve, de l'esprit et de l'allant se remplit tranquillement de verbiage; les points de repère du récit se font vieux, on commence à se sentir sérieusement à l'étroit entre Mélusine et l'art roman, d'une part, et la Voie lactée d'Usher d'autre part. Et quand par-dessus le marché on en arrive aux métaphores filées («Je n'attendais certes pas que le Christ en majesté des églises romanes me file un coup bénisseur de son sceptre mais tout ce ciel autour de Benjamin Usher dont le métier est de frayer avec le soleil et les étoiles me paraissait le gage d'un séjour parmi les bienheureux...») et aux clichés de rigueur sur la cuisine anglaise et le flegme *british*, là, on comprend: l'auteur a trop lu d'*Achille Talon* et d'*Astérix*.

Et le dernier quart du coeur? À la fin du livre, Alice apprend que son père va mourir. Alors, comme le dit le résumé à l'endos de la couverture, «tout bascule à nouveau, rendant au réel sa force, à la mort sa raison, à l'amour sa vraie place et à l'enfant son royaume.» Qu'entendre par là? Rien d'autre que ce roman donne à lire, la mort du père venant à point nommé sauver auprès d'Alice la famille et la paternité, et remettre Mélusine à sa place entre les mains de son époux légitime, professeur d'art religieux: quelque part donc entre son fils et Dieu.

Tant pis; le film sera sans doute meilleur.

P.S.: Leméac ne me semble pas mériter non plus de félicitations pour la maquette du livre, qui a l'air d'avoir été ratée cette fois-ci avec un soin tout particulier.

Musées

Suite de la page 23

réflexion dans l'intimité des milieux de travail sur l'état des besoins au Musée d'art contemporain par exemple. Ce que l'on attend du ministre des Affaires culturelles, ce sont des gestes concrets et un énoncé de politique cohérent. Cet énoncé général tenant compte de l'avenir du Musée d'art contemporain et de la place du Musée des beaux-arts dans le réseau aurait dû être rendu public à plusieurs reprises nous a-t-on assuré. À chaque fois, c'est délayé. Aux dernières nouvelles, la politique des musées sera divulgés en même temps que le plan d'action, plus général encore, dans le domaine de la culture que le ministre Clément Richard aura dressé à la suite de sa tournée du Québec. Bien sûr, les recommandations du comité interne et du comité H.E.C. du Musée des beaux-arts y seront considérées et la question du Musée d'art contemporain sera enfin débattue. On croit rêver! Comme si en muséologie, études théoriques, débats, et consultations suffisantes n'avaient pas eu lieu.

L'écart entre l'Onratio et le Québec et le retard de ce dernier qui hantait Denis Vaugeois n'est pas près de se rapprocher. La comparaison est accablante. Inutile de remémorer «le coup Birk's» et la collection d'orfévrerie québécoise. Avec, il faut bien le dire, les grands musées fédéraux du pays à Ottawa tels la Galerie nationale et le Musée de l'homme, tout court, et deux fois plus d'établissements muséologiques pour l'Ontario la fréquentation moyenne au Québec est toutefois plus élevée. Le Québec compte 2.2 musées par 100,000 habitants. L'Ontatio en aligne 4.2. Les revenus des musées ontariens y compris les grands musées d'Ottawa et de Toronto totalisaient 111,550,000$ contre 24,680,000$ pour le Québec. Tous ces chiffres, selon Statistiques Canada, datent de 1979. Et le fédéral a décidé en février dernier, on s'en souvient, d'injecter $185 millions pour les prochaines cinq ans dans le secteur par la mise sur pied d'une société de la Couronne. Ses fonctions seront de superviser la construction de nouveau locaux pour la Galerie nationale à Ottawa et le Musée national de l'homme — tout court —. Ce dernier sera construit à Hull. Austérité ou pas! Un musée de l'homme «D.C.», à prononcer avec l'accent de Washington, pour faire un mauvais jeu de mets...

TNM

Suite de la page 23

La totalité des personnes interrogées dans le milieu théâtral affirment qu'il s'agit d'un coup de force. Pourquoi ce coup de force? Quels en seraient les motifs? On ne sait trop, mais la plupart des artisans du théâtre interrogées affirment que dans de telles structures, le TNM n'aurait sans doute pas produit les grandes créations risquées des *Oranges sont vertes* de Gauvreau, des *Fées ont soif* de Denise Boucher, et de plusieurs autres de ces spectacles de théâtre où l'audace peut élargir le champ de la création.

Il est évidemment surprenant de voir un Roch Carrier, dont le TNM a créé *La guerre, yes sir* et *Floralie, où es-tu?*, endosser ce changement de cap que le conseil fait prendre à la direction de la compagnie. Roch Carrier est le seul membre du conseil qui puisse représenter le monde théâtral, les douze autres membres venant du monde des affaires ou du haut-fonctionnariat. On y trouve Richard Gervais, président, Me Sheppard, M. Gilles Hébert, M. Louis C. Dubord, M. André Guérin, M. Guy Joron, M. Louis-Pierre Lapointe, M. James de B. Domville, M. Jacques Douville et Mmes Thérèse Sévigny et Jo-Anne Cohen.

À l'issue de cette conférence de presse de mardi, M. Roch Carrier, à qui on demandait de se situer dans cette crise, a dit être en accord avec le conseil et, tout en rendant hommage à l'homme de théâtre Jean-Louis Roux qui fût, selon son expression, son «père théâtral», il a précisé qu'il croyait que M. Roux s'y était pris trop tard pour proposer des modifications avec lesquelles, de toutes façons, il est en désaccord. M. Carrier pense que le TNM doit être maintenant une compagnie régie selon les termes du contrat proposé par le conseil dont il est l'un des doyens.

L'écrivain Roch Carrier, en parlant du départ de Jean-Louis Roux, a expliqué qu'il était temps que le TNM agisse comme un enfant libéré de son père, et il a employé l'expression «fin d'un empire» pour signifier qu'il ne soutenait pas M. Roux dans la dernière lutte qu'il mène avant de quitter le TNM. M. Carrier, sans l'expliquer, a dit croire que les nouvelles structures exposées par le conseil, mardi, ne lieront pas outre mesure le futur directeur artistique.

Pourtant, de toutes parts dans le milieu théâtral, on affirme être témoin pour la première fois d'une telle situation où, «sur papier», il est mentionné que le directeur artistique d'une compagnie de théâtre n'a pas autorité dans sa troupe.

Il est évident que le choix du successeur n'en sera que plus difficile. Après beaucoup d'hésitations, André Brassard, qui fait partie de ce comité consultatif que le conseil du TNM a formé pour lui suggérer des candidatures, semble avoir décidé, au risque d'avoir l'air de cautionner les administrateurs, de continuer avec Jean Gascon et Charlotte Boisjoli à trouver deux ou trois noms de personnalités qui pourraient prendre la relève de Jean-Louis Roux.

Avant que le conseil ne rende publics les termes du contrat du futur directeur artistique, il était bien connu que les trois seuls noms dans la course étaient ceux de Mme Michèle Rossignol et de MM. Albert Millaire et Olivier Reichenbach. Mais la conférence de presse de mardi est venu tout bouleverser. Le TNM, dans cette affaire, risque de sombrer si le milieu théâtral ne parvient pas à signifier au conseil d'administration dirigé par M. Richard Gervais qu'une compagnie de théâtre n'a rien à voir avec un magasin de chaussures.

Opéra

Suite de la page 30

bonnements, officiellement lancé il y a un mois, permet d'afficher le plus grand optimisme. M. Belzile a exprimé sa vive reconnaissance aux organismes publics qui ont généreusement subventionné la troupe à savoir le ministère des Affaires culturelles (800,000$), le Conseil des Arts du Canada (300,000$), le Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal (50,000$) ainsi qu'au secteur privé dont l'apport s'est élevé à 165,000$. Ces subventions totalisent 1,3$ million et permettent d'équilibrer un budget total de 2,5$ millions.

Questionné au sujet de la possibilité que l'Opéra de Montréal reprenne certains ouvrages déjà présentés et dont il possède décors et costumes, M. Jeannotte a révélé que cette possibilité était effectivement envisagée mais pas avant quelques saisons encore.

Si le répertoire de la saison prochaine n'offre aucune première, celui de la saison 1983-84 affichera *Turandot*, dernier opéra de Puccini avant sa mort en 1924 et qui fut même laissé inachevé. C'est son élève Franco Alfano qui en compléta le dernier acte. *Turandot*, un ouvrage spectaculaire inspiré d'une pièce de Carlo Gozzi et dont l'action se situe en Chine, n'a pas encore été présenté à Montréal.

Expositions

Suite de la page 31

mais plusieurs. Boyer aborde trop de directions en même temps. Son travail mérite toutefois d'être souligné particulièrement ce jeu fertile sur le texture.

■

En Bref. Le célèbre photographe américain Duane Michals est présent à la galerie Art 45 dans une exposition intitulée *Photographies Egyptiennes*. Suzanne Dumouchel présente ses compositions où règne l'art du flou musical à la galerie Les deux B, jusqu'au 25 avril. La galerie Treize rassemble des oeuvres graphiques de l'avant-garde russe dans une présentation, comme toujours, bien animée. Exter, Chasnik, Rozanova... restent les témoins d'une époque fulgurante de l'histoire où l'avant-garde artistique se conjuguait à l'élan social avant le stalinisme qui renvoya tous ses artistes révolutionnaires «aux poubelles de l'histoire». C'est un avant-goût discret de la fameuse collection Costakis, ce petit employé de l'ambassade du Canada à Moscou qui collectionnait avec conviction ces artistes sombrés dans l'oubli, à la Galerie nationale à Ottawa cet été. À voir jusqu'au 13 mai prochain.

Avec la collaboration de Serge Tousignant, *Affiches d'artistes* réunit dans le hall de la salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts une vingtaine de mises en page graphiques réalisées au Québec au cours des quinze dernières années. Les artistes y conçoivent leur affiche, bien sûr comme moyen de communication, mais aussi comme moyen d'expression. L'exposition souligne le soin que mettent aussi certains centres d'expositions montréalais à la conception de ces «multiples». Jusqu'au 18 avril.

Enfin c'est avec émotion que l'on verra les pochades de petit format de Jean Palardy à la galerie Castel. Ce sont pour la plupart des vues du comté de Charlevoix où l'artiste s'était fixé, durant les années 30. Outre l'intérêt strictement plastique de ces oeuvres, on y découvrira le regard plus ethnologique de ce pionnier sur un Québec traditionnel qui, sans des gens comme lui, serait peut-être aujourd'hui oublié à jamais. Jusqu'au 17 avril.

«Tourist Room»: bien rythmé

par Jacques Larue-Langlois

Tourist Room, revue musicale des Productions Germaine-Larose; recherche et création: Diane Blanchette et Alain Kémeid; collaboration au texte: Nicole Leriche; mise en scène: Alain Kémeid; mouvements: Paul-André Forcier; musique originale: Benoit Rousseau; décors, costumes et éclairages: Michel Demers, avec: Chantal Baril, Diane Blanchette, Roch Harvey, Daniel Lavoie, Suzy Marinier et Benoit Rousseau; à l'affiche du Conventum, 1237, rue Sanguinet, à 20 h 30, jusqu'au 1er mai — relâche le lundi.

STIMULÉ par la crise économique et le chômage à la hausse qui en résulte, le phénomène de la prostitution ne cesse de prendre de l'ampleur. À quoi veut-on que tous ces jeunes gagnent leur vie? À Montréal, il est pratiquement impossible à un homme de circuler à pied sur certaines sections de quelques grandes artères, entre midi et trois heures du matin, sans être l'objet de sollicitations ouvertes. Pas étonnant qu'à l'affût d'une réalité sociale à observer en vue d'une possible transposition scénique, Diane Blanchette et Alain Kémeid aient choisi d'aborder ce thème. Pertinence donc, du sujet.

En faire un spectacle rythmé, vif, enjoué, pétillant à certains moments, qui rende une honnête — quoique très partielle — image du milieu, qui reste ordonné dans son alternance de scènes tantôt bouleversantes d'un réalisme saisi au vif par un réflecteur, tantôt plaquées dans des images de poupées mécaniques dansantes ou de mannequins consentants: telle était l'affaire des Productions Germaine-Larose, qui s'en tirent encore une fois avec brio.

Ce spectacle vole littéralement du début à la fin dans un enchaînement réglé comme une mécanique, porté par l'efficacité d'une équipe de comédiens et de musiciens affûtés, sur une série de tableaux dont certains offrent d'épatantes trouvailles de mise en scène comique.

Laissé aux bons soins de Michel Demers, l'aspect visuel et scénographique (décors, costumes et éclairages) de *Tourist Room* donne le ton au show, qui naît sous un chapiteau musical, rampe sur des échelles mobiles rouges, se tient en scène avec élégance, marche comme une véritable péripatéticienne, court au désolant constat de «l'amour bâtard en offrande», danse sur une musique parfaitement syncopée et chante en harmonie «la romance dans les dortoirs d'espoir».

Stylisation davantage que distanciation, coordination impeccable des mouvements, chorégraphies naturelles, organisation de l'espace, manipulation coordonnée des micros, contrôle constant des acteurs dans leurs corps, tels sont les principaux attributs de ce spectacle réussi. Pertinence donc du showmanship, évitant ou profitant des nombreux pièges du sujet.

Quant à la réflexion sur le thème, elle souffre à peine de ces atours spectaculaires. Quelques scènes, telles l'urgence du besoin, le choix des mannequins ou l'inversion réciproque, fouillent bien certaines des causes du phénomène. D'autres, celles en particulier où Mado (merveilleuse, Chantal Baril) tente de concilier amour et profession (lire: prostitution), en projettent des conséquences tout à fait plausibles.

Nulle logique conclusion cependant, que celle, déjà fort valable, de «la tendresse oubliée», ne vient trop sérieusement s'insérer dans un moralisme qui eut discrédité l'entreprise. *Tourist Room* est une comédie musicale: excellente et pertinente.

en tête d'affiche

Diva. Premier long métrage du jeune cinéaste français Jean-Jacques Beineix. Une histoire de bandes enregistrées... Un plaisir pour l'oeil, pour l'oreille aussi. Un ravissement tout en bleu au pays de l'insolite. Une date dans le cinéma français récent. (Au cinéma Élysée).

■

Missing. Nouveau film de Costa-Gavras. Au Chili, pendant le coup d'état, un jeune journaliste disparaît. Son père et sa femme le cherchent désespérément. Une histoire vraie. Un film troublant qui a réussi à provoquer le Département d'état américain. (Au cinéma Place du Canada).

■

La Femme d'à côté. Bertrand et Mathilde se sont aimés follement, séparés violemment et voilà que par hasard ils se retrouvent. Avec Gérard Depardieu et l'inoubliable Fanny Ardant. D'une grande intensité émotionnelle que signe le Truffaut de l'amour-passion. (Au Dauphin et au Berri).

■

My Dinner with André. De Louis Malle un film tout simple avec le metteur en scène André Grégory et le dramaturge Whally Shawn. Une conversation à table, c'est tout. Un pari pour le réalisateur. Pour le spectateur: fascinant, interpellant, drôle. (Au Cinéplex).

■

Montenegro. Une mère de famille qui s'ennuie auprès de son riche mari et de ses enfants rencontre une bande d'immigrés yougoslaves et découvre la vie, la liberté, la sensualité, l'Aventure. Tourné avec humour, fantaisie, érotisme par un Dusan Makavejev en grande forme qui a su utiliser à merveille les talents de Susan Anspach. (En anglais à La Cité, en français au Parisien et au Versailles).

Atlantic City. Une ville et ses personnages. Les deux se confondent dans leur effort de renouveau. Un portrait adroitement exécuté par Louis Malle. Avec Burt Lancaster et Susan Sarandon. (En anglais au Cinéplex, en français au Parisien).

■

Chariots of fire. Gagnant, à la surprise générale, de l'Oscar du meilleur film. Basé sur une histoire vraie: deux coureurs, un jeune Juif et un jeune missionnaire évangéliste, représentent l'Angleterre lors de la 8e Olympiade à Paris en 1924. De la belle besogne mais presque dans le sens péjoratif du terme. (Aux cinémas Kent, Loews et Dorval).

■

Deathtrap. De Sidney Luret d'après une pièce à succès d'Ira Levin. Récit ingénieux, plein de rebondissements, où le cinéma sert efficacement le théâtre. Avec Michael Caine, Christopher Reeve, Dyan Cannon et Irene Worth. (Aux cinémas Kent, Loews et Fairview).

■

Les Uns et les autres. Musique, danse, mouvement, spectacle, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour que les inconditionnels de Lelouch ne s'ennuient à aucun moment. (Au Parisien).

■

Hazal. Un rare film turc sur nos écrans. Premier long métrage d'Ali Ozgenturk. Paysages, coutumes, condition de la femme en pays musulman. Drame d'une grande beauté plastique. (Au complexe Desjardins).

■

Le goût du miel. Document de Marcel Gabriel Sabourin primé au Festival de film et de télévision de New-York. D'avril à novembre, du début à la fin, le processus de fabrication du miel par les abeilles et les apiculteurs. Didactique et accessible. (Au cinéma Parallèle jusqu'à demain).

■

Hommage à Marguerite Duparc. Trois films montés par Marguerite Duparc décédée dernièrement: «L'Homoman» de Jean-Pierre Lefebvre, «Le soulier» de Jorge Fajardo et «Mon enfance à Montréal» de Jean Chabot». (À la Cinémathèque québécoise mardi le 20 avril).

■

Reds. La relation amoureuse entre les Américains John Reed et Louise Bryant à l'époque de la révolution russe en 1917. Avec Diane Keaton et Warren Beatty qui, en plus, signe le scénario, la production et la réalisation qui lui a valu l'Oscar du meilleur réalisateur. (Au Loews et au Snowdon).

■

Raiders of the lost ark. La meilleure production américaine de l'été dernier réunissant les talents du producteur George Lucas («Star Wars») et du réalisateur Steven Spielberg («Jaws»). (En français aux cinémas Palace, Château et Greenfield Park).

■

Trésors des cinémathèques. Des films sauvés, restaurés, conservés par les cinémathèques du monde entier. (À la Cinémathèque québécoise en avril et en mai).

■

Cinéma et littérature sudiste des États-Unis. Une rétrospective qui permet de découvrir et de re-découvrir tout un plan du cinéma américain ainsi que de sa littérature à travers des oeuvres telles que «The long hot summer», «The tarnished angels» ou «Tobacco Road». (Au Conservatoire d'art cinématographique jusqu'au 29 avril).

■

Not a love story: a film about pornography. La haine de la femme inhérente à la pornographie. Un document personnalisé tourné par Bonnie Klein et produit par l'ONF. (Au Cinéplex).

■

Ragtime. D'après le roman d'E.L. Doctorow. La nouvelle réalisation de Milos Forman qui nous a déjà donné «One flew over the cuckoo's nest». On y retrouve James Cagney qui n'a pas joué au cinéma depuis plus de vingt ans. Portrait d'une société décadente et raciste. Film soigné mais figé! (Au Cinéplex).

■

On Golden Pond. Pour les performances de Katharine Hepburn et Henry Fonda qui se sont mérités pour ce film les Oscars attribués aux meilleurs interprètes. Le film, dans son ensemble, est confortablement conventionnel. (En anglais aux cinémas Alexis Nihon et Square Décarie, en français aux cinémas Champlain, Villeray et Brossard).

■

Une histoire de femmes. Prix de la critique québécoise 1981. Un document sur la lutte des femmes lors de la grève des mineurs d'Inco à Sudbury en 1978. De Sophie Bissonnette, Joyce Rock et Martin Duckworth. (Au Parallèle jusqu'à demain).

Richard Gay

PEINTURE MONTRÉALAISE ACTUELLE

BÉLAND BLANCHETTE GAMOY
JEAN JOLLIFFE MACKENZIE OXLEY
PLOTEK ROBERT

7 avril – 7 mai 1982
Les Galeries d'art Sir George Williams, Université Concordia
1455 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal H3G 1M8 Métro Guy
Lundi-vendredi 11h-21h, Samedi 11h-17h
(514) 879-5917

Une exposition organisée par les Galeries d'art Sir George Williams de l'Université Concordia en collaboration avec le Conseil des Arts du Canada

Hommage à Wilfrid Pelletier

Radio-Canada présente une émission spéciale, avec des grands chanteurs de chez nous réunis pour honorer la mémoire du regretté maestro qui a consacré sa vie à la musique.
Au programme: le choeur *Va pensiero* de l'opéra *Nabucco* de Verdi; le 4e acte de *la Bohème* de Puccini et les *Bacchianas Brasileiras no 5* de Villa Lobos.
L'émission comprend également des séquences tournées en 1969 à la résidence new-yorkaise de Wilfrid Pelletier où on le voit en compagnie de sa femme, le soprano Rose Bampton. Des témoignages d'anciennes grandes vedettes du Metropolitan Opera de New York ainsi que du fils de Toscanini viendront aussi illustrer quelques aspects de la carrière du grand chef d'orchestre.
Mise en scène et réalisation: Jean-Yves Landry.

Ce soir à 21h30



À la télévision de Radio-Canada